

Tirillés entre la tradition aristotélicienne et le formalisme américain, les développements que nos grammaires ou les études plus spécialisées consacrent au syntagme nominal révèlent à l'usage toute sorte de lacunes et de contradictions. Ce livre trace dans l'histoire des *déterminants* la voie originale d'une « filière française » issue de Beauzée (1767). Il aborde différents problèmes qui sollicitent les linguistes comme les philosophes ou les logiciens, mais replacés sous un éclairage inédit : le statut des noms propres, les types de relatives, les descriptions définies, la généralité et la spécificité, les ambiguïtés pragmatiques... et encore le partitif *de*, la place de l'adjectif épithète ou le démonstratif de notoriété. Des sujets débattus reçoivent ici un traitement neuf et pédagogiquement exploitable. L'auteur ajoute en filigrane une leçon de méthode.

Marc Wilmet est professeur de linguistique à l'Université libre de Bruxelles.

MARC WILMET

La détermination nominale



La détermination nominale

Collection dirigée par Guy Serbat

Linguistique nouvelle

La détermination nominale

Quantification et caractérisation

MARC WILMET

Professeur à l'Université de Bruxelles



Presses Universitaires de France

<i>Avant-propos</i>	11
<i>Introduction</i>	13
La tradition scolaire, 13; L'apport distributionnaliste, 17; Le compromis fonctionnaliste, 20.	
<i>Chapitre Premier / Une tradition parallèle</i>	25
I Le système de Beauzée	27
A / Adjectifs physiques	27
B / Articles	28
1. Indicatifs, 28; 2. Connotatifs universels et partitifs, 29; 3. Partitifs indéfinis et définis, 30.	
II La postérité de Beauzée	32
A / Filiation directe	32
B / Filiation indirecte	37
<i>Chapitre II / Théorie et définitions</i>	41
I Extension	41
A / Extension et intension	42
B / Extension et extensionnalité	43
1. Application aux « noms propres », 44; 2. Application aux « noms abstraits », 46.	
II Extensité	47
A / Définition	47

B / Extensité et extension	48
1. Nombre et quotité, 50; 2. Nombre grammatical, 51.	
C / Extensité et intensité	51
III Extensivité	52
A / Etat de la question	52
1. Définition et détermination, 52; 2. Unicité et pluri- cité, 53; 3. Notoriété et présentation, 54; 4. Inclusivité et exclusivité, 56.	
B / Définition	57
C / Extensivité et extension	57
1. Extensivité extensive, 58; ajustement de l'extensité à l'extension, 58; adaptation de l'extension à l'extensité, 58; occultation de l'extension excédant l'extensité, 59; 2. Exten- sivité partitive, 60; infériorité objective de l'extensité à l'extension, 60; dissociation intellectuelle de l'extensité et de l'extension, 60.	
D / Extensivité et extensité	61
IV Extensitude	61
A / Définition	62
B / Extensitude et extensivité	63
C / Extensitude et extensité	65
1. Référence et attribution en extensivité extensive, 66; 2. Spécificité et non-spécificité en extensivité partitive, 66.	
D / Extensitude et intensitude	68
V Extensibilité	69
A / Définition	69
B / Extensibilité et extensité	69
1. Extensibilité positive, 69; 2. Extensibilité négative, 70.	
C / Extensibilité et extensivité	70
D / Extensibilité et extensitude	71
E / Extensibilité et intensibilité	71
1. Déclencheurs cotextuels, 71; 2. Déclencheurs contex- tuels, 72.	
Chapitre III Description du syntagme nominal	73
I Les quantifiants	74
A / Indicateurs d'extensité	74
1. Quantifiants stricts, 74; formes simples, 74; formes composées, 74; fonction, 74; propriétés distribu-	

nelles, 75; propriétés sémantiques, 75; 2. Quantifiants numériques, 77; fonction, 77; formes, 77; propriétés dis- tributionnelles, 78; propriétés sémantiques, 78; 3. Quanti- fiants bipolaires, 79; fonction, 79; formes, 79; propriétés distributionnelles, 79; propriétés sémantiques, 79.	
B / Indicateurs d'extensivité	81
1. Quantifiants bipolaires, 82; 2. Quantifiants numé- riques, 85; <i>du</i> + numéral (+ substantif), 89; <i>des</i> + numé- ral + substantif, 90; 3. Quantifiants stricts, 92.	
C / Indicateurs de représentation	93
1. Articles massifs, 94; 2. Articles numératifs, 94; 3. Articles massifs ou numératifs, 94.	
D / Indicateurs de nombre	95
1. Discordances de l'extensité > 1 et du singulier, 95; 2. Discordances de l'extensité ≤ 1 et du pluriel, 95; 3. Dis- cordances de la représentation numérative et du continu, 96; 4. Discordances de la représentation massive et du discontinu, 97.	
II Les caractérisants	97
A / Indicateurs d'extension	97
1. Caractérisants stricts, 98; synthétiques, 99; analytiques, 100; 2. Caractérisants numériques, 101; 3. Caractérisants possessifs, 102.	
B / Indicateurs d'extensivité	102
C / Indicateurs de représentation	102
D / Indicateurs de nombre	103
III Les quantifiants-caractérisants	103
A / Indicateurs conjoints d'extensité et d'extension	103
1. Quantifiants-caractérisants stricts, 103; formes simples, 103; formes composées, 106; 2. Quantifiants-caractérisants démonstratifs, 108; 3. Quantifiants-caractérisants pos- sessifs, 108.	
B / Indicateurs d'extensivité	108
1. Quantifiants-caractérisants stricts, 108; 2. Quantifiants- caractérisants démonstratifs, 109; 3. Quantifiants-caracté- risants possessifs, 109.	
C / Indicateurs de représentation	110
D / Indicateurs de nombre	110
Chapitre IV Sur l'article de	112
I Thèses prépositionnelles	113
II Thèses articulaires	114

III Thèses mixtes	115
IV Perspective diachronique	117
A / Expansion du mot <i>de</i>	117
B / Recul de la détermination zéro	118
1. <i>De</i> partitif + quantifiant extensif, 119; 2. <i>De</i> partitif + quantifiant partitif, 120; 3. <i>De</i> partitif + quantifiant Ø, 120; antéposition du caractérisant, 122; indication de quantité positive, 123; phrase négative ou apparentée, 124.	
V Perspective synchronique	126
A / Domaine de l'article <i>de</i>	126
B / Lacunes syntaxiques	128
C / Concurrence <i>un/de</i>	130
Chapitre V La place de l'épithète qualificative	132
I La place du caractérisant strict	133
A / Théories	134
B / Descriptions	135
1. Facteurs favorisant AS, 136; 2. Facteurs favorisant SA, 137.	
II La place des déterminants	138
A / Evolution des quantifiants	138
B / Evolution des caractérisants non stricts	139
C / Evolution des caractérisants stricts analytiques	139
D / Evolution des caractérisants stricts synthétiques	139
III Thèse	140
A / Proposition 1 : Affinité de SA avec la caractérisation analytique	140
B / Proposition 2 : Affinité de AS avec la quantification....	143
C / Proposition 3 : Affinité de AS avec la caractérisation non stricte	145
1. Vérification positive, 146; 2. Vérification négative, 146; 3. Vérification théorique, 148.	
IV Conclusion	152
A / L'ordre non marqué SA	152
1. Point de vue sémantique, 152; 2. Point de vue stylistique, 153; 3. Point de vue idéaliste, 153; 4. Point de vue philosophique, 153.	

B / L'ordre marqué AS	153
1. Les déclis du choix, 154; premier niveau : l'adjectif, 154; deuxième niveau : le groupe adjectif + substantif, 154; troisième niveau : le syntagme nominal, 156; quatrième niveau : le cotexte, 156; cinquième niveau : le contexte, 157; 2. Les retombées du choix, 158 : élection du schéma d'inclusion, 158; sélection d'une interprétation, 158; surimpression d'une vision naïve, 158.	
Chapitre VI L'adjectif dit « démonstratif »	160
I Discussion de l'hypothèse	160
A / Le principe	160
B / L'identité du quantifiant inclus	161
C / Le contenu caractérisant	163
II Mise au point terminologique	163
A / Endopore	163
1. Anaphore, 164 : anaphore duplicative, 164; anaphore synecdochique, 164; anaphore métonymique, 164; anaphore métaphorique, 164; 2. Cataphore, 164.	
B / Exopore	165
III Utilisations remarquables	166
A / Le démonstratif « de notoriété »	166
1. Etat de la question, 166; 2. Description, 167 : première constante (le démonstratif accompagne un substantif pluriel, un singulier équivalent ou un singulier dépourvu de pluriel), 168; deuxième constante (les morphèmes démonstratifs appartiennent presque toujours au paradigme de CIL), 168; 3. Explications antérieures, 168; 4. Essai de réinterprétation, 169; 5. Contre-épreuve, 171 : le monopole de CIL, 171; l'extinction en français préclassique, 172; la survie en picard moderne, 172.	
B / Le démonstratif « de politesse »	172
1. Appellatif direct et appellatif indirect, 173; 2. Singulier et pluriel, 173; 3. Présence d'un « nom propre », 173.	
C / Le démonstratif « intensif »	174
IV Conclusion	175
1. Conséquences grammaticales, 175; 2. Conséquences stylistiques, 178.	
Conclusion	179
Bibliographie	181
Index terminologique	193

Avant-propos

Le 15 décembre 1976, présentant au Cercle belge de linguistique une communication intitulée *Pour une description objective du syntagme nominal*, j'étais loin d'imaginer que le sujet ne me lâcherait plus et que j'y retournerais dans une série d'études qui trahissent *a posteriori* les tâtonnements de la découverte, avec ses avancées, ses progrès latéraux... et ses fausses pistes¹. Parvenu, me semble-t-il, à une meilleure compréhension des mécanismes de la détermination nominale, j'entreprends aujourd'hui de réorganiser et de compléter ces recherches éparpillées.

Annie Boone et Michel Pierrard m'ont aidé à dépouiller une bibliographie abondante. Ce livre aura profité aussi, en maints endroits, des avis d'Albert Henry, Robert Martin, André Joly,

1. Voir : Sur *DE* inverseur, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 12 (1974), p. 289-303. — Antéposition de l'adjectif et variation de l'article partitif, dans *Revue des Langues romanes*, 82 (1977), p. 429-437. — Le démonstratif dit « absolu » ou « de notoriété » en ancien français, dans *Romania*, 100 (1979), p. 1-20. — Linguistique et métalinguistique. Sur l'acception des termes « défini » et « indéfini » en grammaire française, dans *Linguistique romane et linguistique française. Hommages à Jacques Pohl* (Bruxelles, Editions de l'Université, 1980), p. 235-245. — Le système de l'article français : un bilan critique, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature (Hommage à la mémoire de Gérard Moignet)*, 18 (1980), p. 53-64. — La place de l'épithète qualificative en français contemporain, dans *Revue de Linguistique romane*, 45 (1981), p. 17-73. — Sur la place de l'adjectif qualificatif en wallon, dans *Hommages à la Wallonie* (Bruxelles, Editions de l'Université, 1981), p. 467-477. — La modernité de Beauzéc, dans *Etudes sur le XVIII^e siècle*, 8 (1981), p. 109-123. — Les déterminants du nom en français : essai de synthèse, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 15-33.

Alex Lorian, Georges Kleiber, Peter Wunderli, André Goosse, Ludo Melis, Georges Van Hout, Roch Valin, Annette Vassant, Mats Forsgren, Jean-Marcel Léard, Daniel Droixhe, Marc Dominicy, Annick Englebert et Philip Miller. J'ai discuté certains points litigieux lors d'un séjour au Fonds Gustave-Guillaume de l'Université Laval, à l'occasion d'un séminaire ou d'une conférence aux Universités de Metz, de Strasbourg, de Nice, de Lille III (ERA 831, puis UA 1030), de Paris-Sorbonne, d'Aix-en-Provence, de Courtrai, de Düsseldorf, de Cologne, de Cracovie, de Katowice, de Stockholm, d'Uppsala, d'Umeå, de Klagenfurt, de Milan, de Sherbrooke, de Chicoutimi, et tout au long de mes cours à l'ULB pendant l'année académique 1984-1985 : que mes auditeurs belges, français, allemands, polonais, suédois, autrichiens, italiens, québécois — et plus encore mes contradicteurs, qui reconnaîtront entre les lignes tel écho assourdi de nos échanges — trouvent ici l'expression de ma très réelle gratitude.

M. W.

Introduction

Un fort volume ne suffirait pas à décrire les travaux de grammaire française consacrés depuis vingt ou trente ans au syntagme nominal. On se contentera, pour la clarté, d'en dégager trois lignes de force : (1) la tradition scolaire, (2) l'apport distributionnaliste, (3) le compromis fonctionnaliste.

LA TRADITION SCOLAIRE

Héritier sur ce point des Lhomond (1780), Lévizac (1800), Girault-Duvivier (1811) et autres Landais (1835), *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse (11^e éd., 1980) isole les « catégories » du substantif, de l'article et de l'adjectif. Les adjectifs se partagent en (1) *qualificatifs* et (2) *déterminatifs*, ces derniers subdivisés à leur tour en (a) numéraux (cardinaux et ordinaux), (b) possessifs (atones et toniques), (c) démonstratifs, (d) relatifs, (e) interrogatifs-exclamatifs et (f) indéfinis.

Une telle présentation se retrouve avec quelques variantes dans la plupart des manuels et des traités descriptifs, de la *Grammaire Larousse du XX^e siècle* (1936) à la *Grammaire Larousse du français contemporain* (1964) ou à la *Grammaire structurale* de Georges Galichet (3^e éd., 1970).

Or ses inconvénients sautent aux yeux :

(1) En coupant l'article de l'adjectif, on rend proprement inclassables les morphèmes sémantiquement ou morphologiquement hybrides que sont les démonstratifs, les possessifs atones et les relatifs : *CE(S) livre(s)* = p. ex. « *le(s) livre(s)* que je montre » ou *MA voiture* = « la voiture qui m'appartient » intègrent pour le sens un article *le, la* ou *les*; le paradigme *lequel, duquel, auquel...* agglutine une forme — éventuellement contractée — du même article avec l'adjectif *quel*.

(2) Les numéraux ordinaux et les possessifs toniques que Grevisse range parmi les adjectifs déterminatifs se comportent à beaucoup d'égards comme les qualificatifs, ne serait-ce qu'en admettant la présence d'un article : p. ex. : *le TROISIÈME homme* et *le GRAND homme* ou *une MIENNE cousine* et *une VIEILLE cousine*.

(3) Les interrogatifs-exclamatifs *quel(s), quelle(s)* sont définis par des circonstances discursives — l'interrogation et l'exclamation — (a) dont nul accompagnateur du substantif ne serait exclu (p. ex. *CENT francs ?* ou *LA BELLE fille !*) et (b) que brouille l'interrogation indirecte (p. ex. *Vous sentez QUELLE chaleur (?) (!)* : *quelle*, ni plus ni moins interrogatif ou exclamatif que *la* dans *Vous sentez LA chaleur (?) (!)*, serait d'abord un adjectif relatif; comparer *Vous sentez QUELLE chaleur il fait* et *Vous sentez LA chaleur QU'il fait*).

(4) Le capharnaüm des indéfinis accueille pêle-mêle des numéraux cardinaux (*un* dans p. ex. *PLUS D'UN homme*), de prétendus interrogatifs-exclamatifs (*quel* dans p. ex. *N'IMPORTE QUEL jour*) et des adjectifs pour le moins proches des numéraux ordinaux et des qualificatifs (p. ex. *une AUTRE femme* à côté de *une DEUXIÈME femme* ou *une NOUVELLE femme*).

Le chaos notionnel et terminologique culmine dans la *Syntaxe du français moderne* (2^e éd., 1968), où Robert Le Bidois envisage en vrac les adjectifs et les pronoms (1) démonstratifs, (2) possessifs, (3) indéfinis, mais réserve deux chapitres indépendants aux articles et aux (pronoms) personnels. Quant à la *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon (éd. revue, 1962), si elle

abandonne le cloisonnement de l'article et de l'adjectif, elle garde la séparation (1) des *qualificatifs* et (2) des *déterminatifs*, qu'elle rebaptise *déterminants* et scinde en (2a) déterminants « spécifiques » : articles, adjectifs possessifs (atones et toniques toujours appariés), adjectifs démonstratifs, et (2b) déterminants « complémentaires » : adjectifs numéraux (cardinaux et ordinaux), adjectifs interrogatifs et exclamatifs, adjectifs indéfinis. Cette partition repose sur la croyance que les *déterminants spécifiques* seraient proclitiques (à l'exception, on le présume, des possessifs dits « toniques » précisément) tandis que les *déterminants complémentaires* appartiendraient « pour la plupart » (§ 30, 2) à l'espèce des adjectifs-pronoms (mais *quelque(s)*, *divers* ou *quelconque* ne sont jamais qu'adjectifs) et qu'ils se combineraient « pour la plupart » (*ibid.*) aux déterminants spécifiques (sauf *aucun*, *chaque*, *quelque...*).

Sur le plan pédagogique, la tentative la plus poussée de rationalisation est sans doute l'œuvre d'André Goosse.

La *Nouvelle grammaire française* (1980) amende le découpage initial de Grevisse : les qualificatifs, les numéraux ordinaux, les possessifs toniques et les indéfinis *autre, même, quelconque* sont regroupés sous la mention d'*adjectifs*; l'article et les déterminatifs résiduels sous celle de *déterminants*.

Le redressement des anomalies, toutefois, ne va pas sans déficit. En premier lieu, l'auteur n'a prévu aucun terme chapeautant les « mots qui reçoivent leur genre et leur nombre du nom auquel ils se rapportent ». Sa dichotomie fondamentale avance par ailleurs deux critères délicats à manier :

(1) Un déterminant « ne peut être attribut » (§ 207). Que faire pourtant de *ces TROIS hommes* → *ces hommes sont TROIS* comme *ces GRANDS hommes* → *ces hommes sont GRANDS*? Ou de *QUELLE (ne) fut (pas) ma surprise* (un pronom ? Le correspondant pronominal de *quelle* est normalement *laquelle* : *QUELLE cravate as-tu choisie, la rouge ou la bleue ?* → ?? *QUELLE as-tu choisie ?*, ? *Quelle cravate as-tu choisie et QUELLE as-tu laissée ?*)¹ ? Et tous les « adjec-

1. La pratique du point d'interrogation antéphrastique demande un mot d'explication. Pour nous, les notations ? ou ?? ne signifient pas qu'un éventuel témoin — en réalité, comme on sait, le linguiste enquêteur se fiant d'abord à sa propre intuition — hésiterait à se prononcer sur la *grammaticalité* des phrases en discussion. Elles signalent

tifs » n'auraient pas non plus d'affectation prédicative : ?? *ma carte est ROUTIÈRE*, ?? *ce globe est TERRESTRE*, ?? *la saveur est MÊME*.

(2) Un déterminant rend « la phrase (...) correcte » (*ibid.*). Mais les « cas particuliers » se multiplient, qu'on postule alors une « absence de déterminant » ou un « article zéro » : « noms propres » (de personnes et de villes), substantifs apposés (p. ex. *Le lion, ROI des animaux...*), substantifs mis en apostrophe (p. ex. *Tu trembles, CARCASSE, assis sur ton or*), style proverbial (p. ex. *CHARITÉ bien ordonnée commence par soi-même* ou *Bonne RENOMMÉE vaut mieux que CEINTURE dorée*), étiquetages (p. ex. *MAISON à louer*), etc. Inversement, il arrive qu'un « adjectif » ne puisse être supprimé sans dommage : *Pierre reviendra l'année PROCHAINE* (*l'année), *Une GRANDE liberté règne aujourd'hui dans la presse* (? une liberté) ou *Gavroche tend aux soldats un poing VENGEUR* (? un poing).

Pour échapper à la circularité, Jean-Claude Chevalier (1966) avait précisé l'exigence : « [Le déterminant] permet au substantif de fonctionner comme sujet du verbe... » (p. 243)². Entendrons-nous cependant sous *permet* une condition nécessaire ? Y contre-viennent — sans compter les emplois métalinguistiques (p. ex. *MAISON est un substantif*) — les archaïsmes, inégalement sensibles ou choquants (survivances pures et simples, p. ex. le « nom propre »

une acceptabilité de plus en plus douteuse de l'énoncé; autrement dit, qu'il faudra compliquer à proportion les « contextes » pour le rendre admissible. L'exemple ?? *Ma carte est routière* devient ainsi acceptable en écho (— *Tu as une carte ferroviaire ?* — *Non, ma seule carte est routière*) ou ironiquement (*Je n'ai pas trouvé cette vicinale sur mon plan ; il faut croire que ma carte était moins routière que la tienne*). De pareils jugements n'ont bien sûr qu'une valeur individuelle et une portée relative. En revanche, l'astérisque (p. ex. **Pierre reviendra l'année*, ci-dessous) entend prédire l'inacceptabilité absolue d'une construction, soit, cette fois, son agrammaticalité. Par tempérament de philologue, j'aurais souvent tendance à voir dans l'* le purgatoire des ?? (p. ex. *Tu as choisi quelle encore de cravate ?* ou — *J'ai bagué hier plusieurs pigeons*. — *Il était temps, car tes plusieurs pigeons s'aiment d'amour tendre et s'ennuient au logis*); comparer l'avis de Kelemen (1980), p. 127 : « Les réponses des informateurs sont souvent déconcertantes d'incertitude et d'hésitation et varient aussi en fonction de leur degré de culture, de leur appartenance sociale. Elles s'accompagnent généralement, en cas d'hésitation, des commentaires suivants : "ça ne se dit pas, mais ce n'est pas incorrect", "c'est acceptable dans certaines situations", "je ne le dirais pas, mais c'est acceptable". »

2. Voir déjà Destutt de Tracy (1803), p. 106-107 : « ... aussi, voyez-vous qu'aucun nom n'est le sujet d'une proposition sans être accompagné d'un de ces adjectifs de la seconde classe, à moins toutes fois que l'extension de ce nom ne soit susceptible d'aucune variation, comme celle des noms propres ou des noms de personne... »

PARIS vaut bien une messe; formules clichées, p. ex. *NÉCESSITÉ* fait loi; agents d'infinitif et de participe, p. ex. *Et FLATTEURS d'applaudir* ou *TAMBOUR battant*; énumérations en cascade, p. ex. *FEMMES, ENFANTS, VIEILLARDS se pressaient...*. Si l'on se rabat sur une interprétation suffisante de *permet*, on sera conduit à inscrire autre parmi les déterminants (p. ex. *AUTRE chose me vient à l'esprit* mais ?? *CHOSE* me vient à l'esprit) ou à bannir tous (p. ex. *TOUS LES hommes n'ont pas le sens rassis* mais ? *TOUS hommes n'ont pas le sens rassis*)³. Comment trancher aussi le cas des morphèmes mieux tolérés en position d'objet (p. ex. l'article *du* ou le démonstratif *un de ces* : *On m'a servi DU/UN DE CES vin(s)!* = « un vin extraordinaire », mais ? *DU/? UN DE CES vin(s) m'a été servi!*) ? C'est l'impasse.

L'APPORT DISTRIBUTIONNALISTE

Entre la première édition (1936) et l'ultime édition (1980) du *Bon Usage*, l'Europe découvre le distributionnalisme américain, dont plusieurs francistes se sont empressés d'adapter les méthodes.

L'inventaire du syntagme nominal s'établit au gré de filtres successifs :

(1) L'orientation d'un segment donné par rapport au substantif-noyau dissocie des prédéterminants et des postdéterminants. Les prédéterminants sont « essentiels » (p. ex. *plusieurs, maint...*, toujours antéposés en langue moderne) ou « accidentels » (p. ex. *certain, divers...*, qui s'antéposent ou se postposent). Les postdéterminants ne sont jamais « essentiels » (voir à ce sujet le chapitre V).

(2) La commutation constitue des classes paradigmatiques, rassemblant p. ex. au titre de prédéterminants l'article *des*, le démonstratif *ces*, le possessif *mes*, le numéral *deux* et les indéfinis *plusieurs, quelques* ou *différents* : *DES/CES/MES/DEUX/PLUSIEURS/QUELQUES/DIFFÉRENTS pigeons s'aimaient d'amour tendre*. Elle repère

3. Hjelmslev (1966) définit la détermination comme la « fonction » (au sens mathématique) d'une constante et d'une variable, le second terme désignant « un fonctif dont la présence n'est pas une condition nécessaire à la présence du fonctif par rapport auquel il a une fonction » (p. 51). Il serait paradoxal que le déterminant, à ce compte, ne « détermine » pas.

accessoirement des homonymes (p. ex. l'article *un* équivaut tantôt à *n'importe quel* : *UNE maladie, ça se soigne*, tantôt à *un certain* : *Paul a rencontré hier UN ami*, tantôt à *n'importe quel* ou à *un certain* : *Prête-moi UN livre*)⁴.

(3) Le test de *compatibilité* ramifie les résultats précédents. P. ex. *deux, quelques* et *différents* seraient seuls combinables avec *les* dans notre extrait : *LES DEUX/LÉS QUELQUES/LÉS DIFFÉRENTS pigeons...* mais **LES DES/*LES MES/*LES PLUSIEURS pigeons...*⁵; ou encore *le* est frappé d'interdit avec *certain, tel, semblable* : *UN CERTAIN sourire, UN TEL/UN SEMBLABLE ami* mais ?? *LE CERTAIN sourire, ?? LE TEL/?? LE SEMBLABLE ami*⁶.

Selon que les descripteurs adoptent en tout ou en partie ces trois points de vue, leurs listes varient dans des proportions notables.

Mitterand (1963) exige l'essentialité, la commutabilité et l'incompatibilité des prédéterminants (p. 128 : « ... dans un syntagme nominal de forme : *X* + adjectif qualificatif + substantif, ou de forme : *X* + substantif + adjectif qualificatif..., si nous désignons des *prédéterminants* différents par les symboles *X*₁, *X*₂, *X*₃, etc., *X* est tel que *X*₁ peut toujours remplacer *X*₂, *X*₃, *X*₄, etc., mais qu'on ne rencontre jamais l'association *X*₁ + *X*₂, ou *X*₂ + *X*₃, ou *X*₂ + *X*₁, etc. »). Il retient : *Ø, le, la, les; ce, cet, cette, ces; mon, ma, mes; un, une, des (de); du, de la, des (de); quel, quelle, quels, quelles; quelque; maint; chaque; tout; aucun; nul; plusieurs*.

Maurice Dessaintes (1964) ajoute *beaucoup de, assez de, un tas de...* aux prédéterminants essentiels. Il n'en demande plus désormais l'incompatibilité, ce qui lui permet d'y introduire *deux, trois, quatre, etc.*

4. En poussant le distributionnalisme jusqu'au fétichisme, on serait amené à conclure que *deux* et *quelques* n'appartiennent pas toujours à la même classe, puisqu'ils commutent dans *deux/quelques années* mais non dans *deux/? quelques ans*.

5. Voir pourtant *tes plusieurs pigeons* en note 1. Cf. aussi *sa blonde Suédoise* : ci-dessous, p. 108.

6. Mais comparer : — *Voilà Marcel avec un certain sourire. — Oui, et j'en ai marre du certain sourire de Marcel, ou Le semblable ami, vous ne le retrouverez plus* = « un ami pareil, vous n'en retrouverez plus le semblable » (cf. à nouveau la note 1). Au moment de mettre en page, je tombe sur cet exemple d'Antoine Blondin (*Le Tour de France en quatre et vingt jours*, p. 109) : « Cette attitude, apparemment très crâne, finit à la longue par engendrer le certain malaise qu'on peut éprouver à voir l'homme en jaune... »

Chevalier (1966) attend des déterminants — essentiels ou accidentels — qu'ils portent « les marques du genre et du nombre du substantif » (p. 243), rééliminant *beaucoup de, peu de, plus de...*, mais recevant en contrepartie *autre, certain, différents, divers, même, tel, quel...*

Mariana Tuțescu (1972) annexe les déterminants comportant *de, du ou des* (p. ex. *beaucoup de, la plupart du, bien des*), la concrétion *ledit*, les prédéterminants accidentels *premier, deuxième, troisième...* et les formations en *quel* (*je ne sais quel, n'importe quel, on ne sait quel, Dieu sait quel*) ou même en *quoi* (*je ne sais quoi de*).

L'orientation vectorielle des déterminants (1 ci-dessus), leur latitude commutatoire (2 ci-dessus) et combinatoire (3 ci-dessus) n'en épuisent pas les propriétés. D'autres paramètres sont disponibles :

(4) La *hiérarchie* des vocables sur l'axe syntagmatique (on admet *TOUTES LES pages du livre* mais non **LES TOUTES pages...*; *LES TRENTE AUTRES pages*, voire ? *LES TRENTE DIVERSES pages*, mais plus difficilement ? *LES AUTRES TRENTE pages* et ?? *LES DIVERSES TRENTE pages*). Léon Warnant (1982) énumère ainsi des prédéterminants de rang -6 (*tout, tous* suivis d'un article), de rang -5 (les articles et leurs composés possessifs ou démonstratifs), de rang -4 (les numéraux cardinaux), de rang -3 (les indéfinis *aucun, nul, maint, différents, divers, quelques, plusieurs, certain, chaque, tout, tel*), de rang -2 (les possessifs toniques, les numéraux ordinaux, les indéfinis *même* et *autre*) et de rang -1 (les adjectifs qualificatifs).

(5) La *forme* — synthétique (p. ex. *chaque*) ou analytique (p. ex. *n'importe quel*) — des déterminants.

(6) La *nature* grammaticale des éléments qui composent les déterminants analytiques (p. ex. un adverbe : *beaucoup de*, un substantif : *une foule de*, un pseudo-substantif : *la plupart du*).

(7) Le type de *pronominalisation* auquel les déterminants donnent lieu (p. ex. *certain, nul* ou *plusieurs* se conservent inchangés, *quelque* et *chaque* deviennent *quelqu'un, chacun*; le singulier *certain* n'a pas de répondant pronominal).

(8) La réceptivité aux *marques* du genre et/ou du nombre (voir déjà Chevalier, ci-dessus).

(9) L'aptitude à la *prédication* (différenciant p. ex. *autre* et *même* : *Il devient AUTRE* mais *Il reste LE MÊME*).

(10) L'acceptation ou le refus des *degrés de signification* (comparer le comportement des quasi-synonymes (?? très) *même* et (très) *semblable*).

De proche en proche, un chercheur qui en aurait la vocation peut réunir une collection de fiches signalétiques extrêmement précises et détaillées. Comme le remarque Maurice Gross (1976), « la distribution des propriétés des déterminants (et prédéterminants) montrera que leur diversité est considérable. En général, deux quelconques d'entre eux n'ont pas le même ensemble de propriétés syntaxiques » (p. 12).

La médaille a pourtant son revers. Au fur et à mesure que prolifèrent les compartiments et les subdivisions, on en arrive à perdre sous les déterminants l'idée même de la détermination.

LE COMPROMIS FONCTIONNALISTE

Erigeant en critère décisif la compatibilité ou l'incompatibilité des déterminants, Mahmoudian (1970) et Buyssens (1975) veulent opérer à ce stade la synthèse du formalisme et de l'héritage scolaire⁷. La *Grammaire fonctionnelle du français* (1979) s'inspire de leurs travaux pour répartir les accompagnateurs du substantif en trois classes : (1) les *actualisateurs* (articles, adjectifs démonstratifs, possessifs atones, interrogatif-exclamatif *quel* et indéfinis selon Grevisse, sauf *quelques*, *tous*, *autre*, *même*), (2) les *cardinaux* (les adjectifs numériques cardinaux chez Grevisse), (3) les *adjectifs* (soit les qualificatifs, les ordinaux, les possessifs toniques de Grevisse, plus les indéfinis évincés des *actualisateurs*).

Mais André Martinet et son équipe invoquent des « transferts » de la catégorie 1 à la catégorie 3, et *vice versa* : *quelques*, *différents* ou

7. Cf. Buyssens (1975), p. 56.

divers sont actualisateurs dans p. ex. *QUELQUES/DIFFÉRENTS/DIVERS amis*, adjectifs dans *LES QUELQUES/LES DIFFÉRENTS/LES DIVERS amis* (en irait-il ainsi de (*de*) *certain* ? Martinet n'en souffle mot, comme il passe sous silence *lequel*, *duquel*, *auquel*). Ils disjoignent au surplus les cardinaux (*les*) *deux*, (*les*) *trois*, (*les*) *quatre*... des adjectifs (*les*) *quelques*, (*les*) *différents*, (*les*) *divers*, alors que Buyssens les réunissait dans un groupe d'adjectifs « bivalents », alternativement « compatibles » et « incompatibles » — dont, soit dit en passant, il proscrivait *lequel* (= *le* + *quel*, mais jugé en bloc « incompatible ») et *autre/même* (déclarés d'autorité « compatibles », malgré *AUTRE chose me vient à l'esprit*, etc.).

Le même Buyssens comptait cinq traits qui révèlent à l'en croire les adjectifs « compatibles » : fonctions d'épithète, d'attribut, d'épithète détachée, de terme recteur et de complément pronominal. Quatre sont assortis d'exceptions : (1) l'emploi d'épithète est inusité pour *sauf*, *dupe*, *pantois*...; (2) celui d'attribut pour *aîné*, *cadet*, *naval* et beaucoup d'autres; (3) *autre*, *précédent*, *suivant*, etc., ne se construisent jamais comme épithètes détachées ou (4) admettent difficilement un « complément » (p. ex. *DIFFÉRENT/?? AUTRE du premier*, ?? très *SUIVANT*, ?? moins *PRÉCÉDENT*, etc.). Le cinquième indice prédit que les adjectifs incompatibles ne peuvent à l'instar de p. ex. *Quoi de NEUF, personne d'AUTRE* ou *moi SEUL* « se rapporter à un pronom », une déclaration frisant la tautologie puisque les grammairiens parleraient en ce cas de « substantivation » (voir p. ex. Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*, V, 3 : « ... je dis ma gaieté, sans savoir si elle est à moi plus que le reste, ni même quel est *ce moi* dont je m'occupe... »).

Bref, les classifications fonctionnalistes n'évitent ni les contradictions des précédentes, ni les lacunes ou les obscurités.

Faisons le point. Les descriptions du syntagme nominal s'alimentent aujourd'hui à deux sources, l'une européenne et l'autre américaine :

(1) Le courant issu à date lointaine d'Aristote, des Alexandrins et des modistes médiévaux trie sur une base sémantique : (a) les *adjectifs qualificatifs*, attribuant à une chose ou à un être un caractère qui lui est inhérent (p. ex. *grand*, *beau*, *rouge*...); (b) les *adjectifs*

déterminatifs, délimitant un objet de l'extérieur (p. ex. *mon/mien* = « à moi », *ce* = « ici présent », *autre* = « différent de »). Eric Buyssens (1975) a montré les inconséquences où menait ce clivage : « Lorsqu'on définit l'adjectif qualificatif, on prétend presque toujours se baser sur son référent : cet adjectif exprimerait une qualité. Mais cela ne correspond pas aux faits : lorsqu'on parle de *nombreuses personnes*, on n'exprime rien quant à leurs qualités; un *jour férié* nous apprend quel est le comportement des travailleurs ce jour-là; la *semaine précédente* ne révèle rien quant à la semaine elle-même, on la situe dans le temps; nous ne savons pas quel sport est défini par *son sport favori*, nous savons uniquement quel sentiment est éprouvé à son égard » (p. 56).

(2) A la suite de Léonard Bloomfield (1933), les anglicistes identifient par des opérations formelles de commutation et de combinaison : (a) les *descriptive adjectives* et (b) les *limiting adjectives*. L'auteur de *Language* divisait les *limiting adjectives* en (i) *determiners*, (ii) *numeratives*; le mot *determiners* a tôt supplanté l'appellation générique (sans doute entachée de « mentalisme »), provoquant l'ellipse compensatoire de *descriptive adjectives* en *adjectives*.

Une démarche similaire conduit dès 1939 Georges Gougenheim à opposer en français les *déterminatifs* et les *adjectifs*, ouvrant du même coup la porte à la confusion des nouveaux déterminatifs et des anciens adjectifs déterminatifs. *Déterminant* allait lever l'équivoque, au moins dans le vocabulaire, car certains grammairiens (p. ex. Wagner et Pinchon : voir p. 15) se sont longtemps bornés à plaquer l'étiquette sur les « déterminatifs » de Grevisse et consorts. La paire *déterminant/adjectif* s'implante à partir de la *Nouvelle grammaire du français* de Dubois et Lagane (1973).

Un inconvénient de la terminologie rénovée est de sous-entendre que le *déterminant* ne serait pas « adjectif » (au sens étymologique d'une « addition » au substantif) ou qu'à l'inverse — et cette critique-là atteint tout autant la nomenclature antérieure — l'*adjectif* (qualificatif) ne « déterminerait » pas le substantif, c'est-à-dire, à la lettre, qu'il ne lui fixerait aucun « terme », aucune « limite ».

Second défaut : le problème de fond n'a fait que se déplacer.

Après l'impossible dissociation des adjectifs *qualificatifs* et des adjectifs *déterminatifs* (relire la citation de Buyssens ci-dessus), celle des *adjectifs* et des *déterminants* s'annonce presque aussi ardue. Bloomfield avouait que « la frontière entre adjectifs limitatifs et adjectifs descriptifs ne peut pas être complètement définie » (p. 191). Que dire en français, où la question se complique de la double appartenance de *certain(s)*, *divers*, *différents*, *nul* ou *tel* (p. ex. *DIVERS faits donnent à croire...* = « plusieurs faits » (déterminant) mais *des faits DIVERS* = « variés » (adjectif), etc.) et de la coalescence en séquences inanalysables de particules qui émargent aux deux catégories (p. ex. *l'un et l'autre*, *l'un ou l'autre*, *ni l'un ni l'autre*) ?

Il ne semble donc pas inintéressant d'explorer une autre voie.

Chapitre Premier

UNE TRADITION PARALLÈLE

La grammaire classique connaît une seconde jeunesse depuis la publication, en 1966, des essais de Noam Chomsky sur *La linguistique cartésienne* et de Michel Foucault sur *Les mots et les choses*. Epistémologues et historiens de la linguistique redécouvrent à l'envi les spéculations de Maupertuis, de Turgot, de Condillac, d'Adam Smith ou de James Harris¹.

Nicolas Beauzée a moins retenu l'attention. Pourtant, le successeur (avec Douchet) de Dumarsais à la rédaction des articles de grammaire de l'*Encyclopédie* avait de quoi séduire les francistes : sa *Grammaire générale* (1767) repense entre autres le problème de la détermination nominale et modifie de fond en comble sa présentation².

1. Voir p. ex. : les textes rassemblés par Ch. Porset sous le titre de *Varia Linguistica* (Bordeaux, Ducros, 1970); l'édition par A. Joly du *Tableau des progrès de la science grammaticale* (Bordeaux, Ducros, 1970) et de *Hermès, ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle* (Genève, Droz, 1972); le recueil collectif *La grammaire générale. Des modistes aux idéologues* composé à l'initiative d'A. Joly et de J. Stéfanini (Publications de l'Université de Lille III, 1977), etc. Sur « la grammaire de l'*Encyclopédie* », consulter les p. 650 s. du livre de J.-Cl. Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)* (Genève, Droz, 1968), et bien entendu la thèse de P. Swiggers (1984).

2. Sur Beauzée, cf. aujourd'hui B. E. Bartlett, *Beauzée's « Grammaire générale »*. *Theory and Methodology* (La Haye-Paris, Mouton, 1975), en particulier le chap. 8 : « The Modern Relevance of Beauzée's " Grammaire générale " » (p. 183-188).

I | LE SYSTÈME DE BEAUZÉE

Beauzée consacre aux *adjectifs* tout le chapitre 3 du livre II, soit une bonne centaine de pages (p. 287-391). Il les définit conformément à l'étymologie : mots qui « servent (...) à modifier les noms appellatifs, en ajoutant à l'idée de la nature commune qu'ils énoncent quelque autre idée accidentelle » (I, p. 290-291)³. Suivant qu'une telle « modification » touche à la *compréhension* du substantif ou à son *étendue*, le grammairien-philosophe distingue (1) des *adjectifs physiques* et (2) des *articles*.

Précisons les deux concepts de base :

I, p. 236 : « Par la *compréhension de l'idée*, il faut entendre la totalité des idées partielles qui constituent l'idée totale de la nature commune exprimée par les noms. »

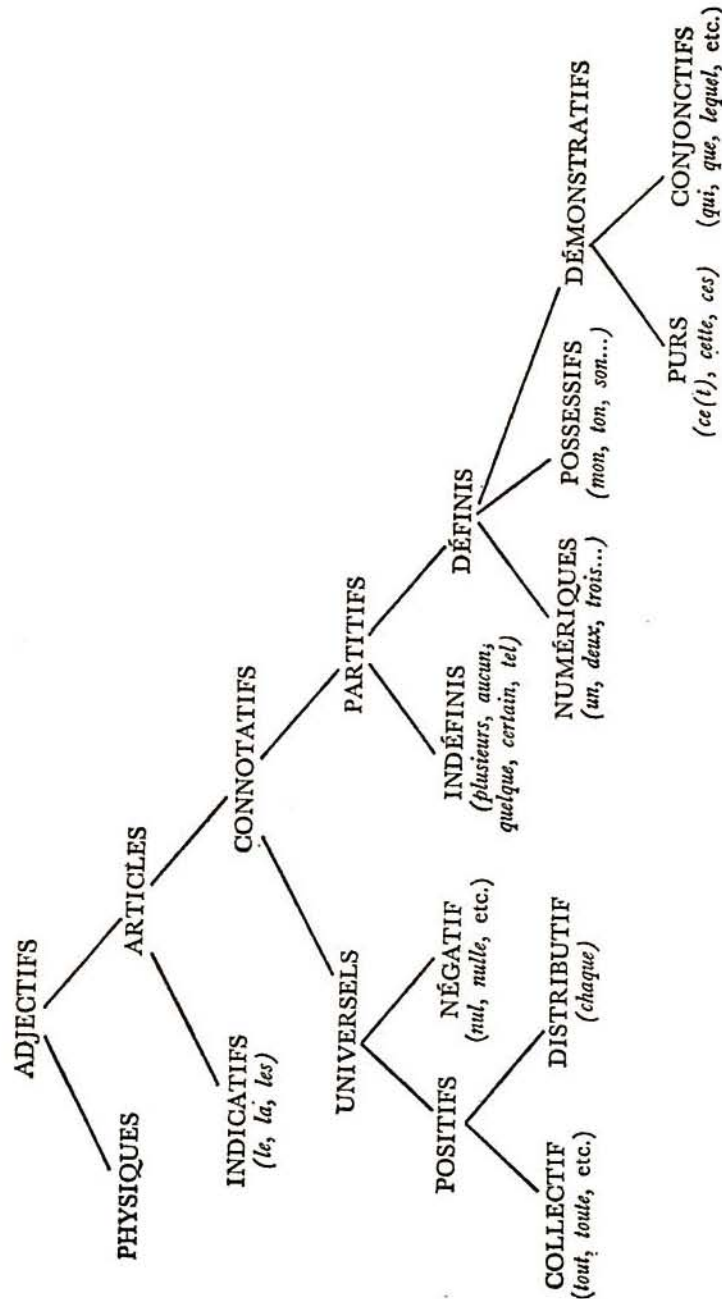
I, p. 236-237 : « Par l'*étendue de la signification*, on entend la quantité des individus auxquels on applique actuellement l'idée de la nature commune énoncée par les noms. »

Ce vocable *étendue* remonte à la *Logique* de Port-Royal (1662), où il désignait « les inférieurs d'un terme general, qui à leur égard est appelé supérieur, comme l'idée du triangle en general s'étend à toutes les diverses especes de triangles » (I, p. 59). Beauzée dit en la circonstance *latitude d'étendue*, soit « la quantité plus ou moins grande des individus auxquels peut convenir chaque nom appellatif » (I, p. 239), la *compréhension* du substantif et sa *latitude d'étendue* étant « en raison inverse l'une de l'autre » (*ibid.*). Entre Arnauld-Nicole et Beauzée, on est passé d'une quantité *virtuelle* à une quantité *actuelle* d'« individus ».

Le schéma en arbre (page ci-contre) va nous permettre à présent de suivre le raisonnement.

A | *Adjectifs physiques*

Ainsi nommés (du grec φύσις = latin *natura*) « parce qu'ils expriment une idée partielle de la nature totale énoncée par



3. Dans les citations des grammaires anciennes, j'ai respecté la graphie originelle, en normalisant toutefois l'usage des majuscules et en résolvant la perluette.

l'ensemble de l'adjectif avec le nom appellatif » (I, p. 292-293), les adjectifs physiques ajoutent une « idée accessoire » (I, p. 292) à la *compréhension* d'un substantif : *pieux* (p. ex. *homme* + *pieux* = *homme PIEUX*), *rond* (p. ex. *vase* + *rond* = *vase ROND*), *blanc*, *rouge*, *carré*, *doux*, *amer*, *dur*, *mou*, *sec*, *humide*, *chaud*, *froid*, *grand*, *petit*, *parfait*, *beau*, *nécessaire*, *utile*, *possible*, etc. (les adjectifs « qualificatifs » des grammaires scolaires), mais aussi *premier*, *second*, *dernier*... (traditionnellement : les « numéraux ordinaux ») et *mien*, *tien*, *sien*... (possessifs dits « toniques »); en un mot, si l'on se reporte à notre chapitre introductif, les *adjectifs* de Gougenheim, Dubois et Lagane ou André Goosse. *Même* et *autre*, bien que non cités, entreraient selon toute vraisemblance dans ce compartiment.

B / Articles

Une seconde espèce d'adjectifs, « sans modifier la compréhension, déterminent seulement l'étendue... » (I, p. 293-294) ou encore « indiquent positivement l'application du nom aux individus auxquels il peut convenir dans les circonstances actuelles » (I, p. 304-305). Rejetant pour des raisons de grammaire « générale » le terme de *prénoms* qu'avait préconisé Dumarsais (le latin, p. ex., postpose ses possessifs : *pater MEUS* = « mon père »; on pourrait mentionner les motifs de « grammaire particulière » qui plaident aujourd'hui contre l'adoption en français de *prédéterminant* : voir ci-dessous p. 75-76 *sans gêne AUCUNE* ou *gagner DES dollars A LA PELLE*), Beauzée étend la dénomination d'*article* à l'ensemble des *déterminants* au sens moderne :

1. Indicatifs

Le, *la*, *les*, articles *indicatifs*, se contentent « d'une indication vague des individus » (I, p. 311). Beauzée leur reconnaît d'emblée — plus clairement que ne l'avaient fait avant lui Arnauld et Lancelot — deux valeurs extrêmes : *LE roi a le titre de fils aîné de l'Eglise* désigne « la totalité physique des individus *rois de France*, depuis le premier qui fut décoré de ce titre jusqu'au dernier de ses successeurs » (I, p. 317); à l'opposé, *LE roi qui règne actuellement en France désire la paix* « réduit l'appellation à l'unité individuelle

et au seul roi *Louis XV* » (*ibid.*). Soulignons qu'il n'a garde de coupler la *compréhension* du syntagme nominal avec son *étendue* (on verra au chapitre suivant que des guillaumiens ont donné dans le piège) : l'article de *L'HOMME ÉCLAIRÉ QUI PÊCHE* est *plus coupable qu'un autre* « indique que l'idée générale exprimée par *homme éclairé qui pêche*, est actuellement appliquée aux individus en qui se trouve la nature énoncée par cet ensemble, [mais] l'étendue de la signification de cet ensemble est nécessairement prise dans toute sa latitude, et il s'agit ici de la totalité physique des individus à qui convient cette nature » (I, p. 315-316).

Beauzée est moins explicite quand il affecte au singulier *L'homme est raisonnable* l'expression de la « totalité physique sans restriction » (I, p. 323) et celle de l'« universalité morale » (*ibid.*), donc de « la plus grande partie des individus » (I, p. 315), au pluriel *LES hommes sont raisonnables*. C'est un débat que nous rouvrirons (cf. p. 96). Sans ignorer non plus l'article *un* à l'instar d'une majorité d'ouvrages antérieurs ou contemporains, l'auteur nie qu'il soit passible d'un élargissement comparable à *le* : « *UN sujet doit obéir à son prince*. J'avoue que je ne conçois pas comment *un* ne marque pas toujours *un*, ni comment il peut signifier quelquefois une unité déterminée et quelquefois une unité vague : il me semble (...) qu'étant article numérique, il exprime l'unité juste avec exclusion de toute autre quotité... » (I, p. 390-391)⁴.

2. Connotatifs universels et partitifs

Les articles *connotatifs* déterminent « avec plus ou moins de précision la quotité des individus » (I, p. 327). *Universels*, ils désignent « toute la latitude de l'étendue du nom appellatif » (*ibid.*); *partitifs*, ils ne marquent qu'« une partie des individus » (*ibid.*). Beauzée signale surtout que l'« article connotatif universel négatif » *nul* (p. ex. *NULLE raison ne peut justifier le mensonge*) se postpose avec le sens d'un adjectif « physique » : *un testament NUL* = « inu-

4. L'article *un*, identifié dès Palsgrave, n'a été enregistré officiellement qu'en 1910; lire sur cette question A. Joly (1980); aussi R. Lapesa (1973) pour la situation en domaine espagnol. — On verra au chapitre III comment la notion d'extensitude permet de renvoyer les antagonistes dos à dos.

tile, inefficace ». Il en va de même des « articles connotatifs partitifs indéfinis » *certain* (p. ex. *une nouvelle CERTAINE* = « indubitable ») et *tel* (celui-ci postposé ou alors répété en antéposition : *TEL maître, TEL valet*), qui du reste « conservent, étant articles, quelque chose de leur signification physique » (I, p. 339). Enfin, l'« article connotatif universel positif collectif » *tout* (p. ex. *TOUT homme est sujet à la mort* = « omnis ») change lui aussi de signification (= « totus ») au contact d'un article singulier : *TOUT L'homme est sujet à la mort* = « il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort ».

Nous reviendrons sur ces alternances au chapitre III, où seront exploitées en outre les remarques de Beauzée concernant *tous les* (demeuré « article » contrairement à *tout le*), le couple *quelque/certain* (I, p. 336-337 : « *Aucun* et *quelque* désignent les individus comme indéterminés à tous égards; *certain* et *tel* les désignent comme indéterminés dans le discours, mais comme tenant à des circonstances décidées, dont on pourrait se servir pour les déterminer ») et la fausse synonymie du « collectif » *tout* et du « distributif » *chaque*, l'un qui « suppose uniformité dans le détail » (I, p. 332; p. ex. *TOUT homme peut mentir*), l'autre qui « suppose et indique nécessairement des différences » (*ibid.*; p. ex. *CHAQUE pays a ses usages*).

3. Partitifs indéfinis et définis

Les articles connotatifs partitifs sont *indéfinis* quand ils « désignent une partie indéterminée des individus de l'espèce » (p. 338) et *définis* s'il s'agit d'une partie « déterminée par quelque point de vue particulier compris dans la signification même de ces articles » (I, p. 340). La « détermination » est tantôt numérique (I, p. 340 : *un, deux, trois, quatre...* déclarent « juste le nombre des individus qu'ils désignent »), tantôt *possessive* (I, p. 350 : *mon, ton, son...* « déterminent les individus par l'idée précise d'une dépendance relative à l'une des trois personnes »; I, p. 357 : ils « sont, pour ainsi dire, l'article indicatif, fondu, par une sorte de contraction, avec les adjectifs physiques possessifs, du moins quant au sens, si ce n'est quant au matériel... »), tantôt *démonstrative* (I, p. 358 : « ... ceux qui déterminent les individus par l'idée d'une indication précise »).

Nous démêlerons au chapitre II les notions imbriquées de « définition » et de « détermination ». Retenons pour le moment que l'inexistence d'un morphème « physique démonstratif » correspondant aux « adjectifs physiques possessifs » *mien, tien, sien...* a masqué au grammairien du XVIII^e siècle la possibilité d'une « contraction » similaire dans le chef des « articles purement démonstratifs » (I, p. 358) *ce(t), cette, ces*, mais qu'un amalgame était bien visible avec les « articles démonstratifs conjonctifs » *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, dont Beauzée rapproche abusivement *qui* et *que*, « destinés par l'usage à n'être jamais accompagnés du nom appellatif qu'ils modifient » (I, p. 380).

La dernière allégation découle d'un *a priori* fixiste de la *Grammaire générale* : « La nature de chaque mot est indépendante de l'usage que l'on en fait dans l'ensemble d'une proposition; ce qui est une fois nom est toujours nom, ce qui est une fois adjectif est toujours adjectif... » (I, p. 303). Il s'ensuit que *proche* reste adjectif dans *ici proche, faible* dans *les faibles, sage* dans *le sage*, etc. (de sorte qu'un second adjectif jouera vis-à-vis du premier le rôle d'un adverbe; cf. I, p. 297 : *un VÉRITABLE sage* = « un homme véritablement sage »). Le mot *la* est « de la même espèce » (I, p. 326) dans *Avez-vous lu LA grammaire nouvelle ?* ou dans *Non, je LA lirai bientôt*. Le *beaucoup* de p. ex. *BEAUCOUP de gens l'ont cru* est assimilé à un « vrai nom » traduit du latin *bella copia* (I, p. 562). Une attitude aussi tranchée devait achopper sur des cas limites (I, p. 295, pour *le vrai* = « la vérité », « il serait inutile et déraisonnable de prétendre qu'il y eût aucun autre nom de sous-entendu ») et entraîner un recours frénétique à l'ellipse (on rétablit p. ex. *L'homme QUE j'ai rencontré* en *L'homme LEQUEL homme j'ai rencontré*, ou *Je ne sais à QUOI vous pensez* en *Je ne sais à QUELLE CHOSE vous pensez* et de là en *Je ne sais la chose à LAQUELLE CHOSE vous pensez*).

Quoi qu'il en soit de ces désaccords, la rigueur taxinomique de Beauzée alliée à la finesse des interprétations force l'estime. Une comparaison avec nos meilleurs traités modernes tournerait vite à leur désavantage et le relatif insuccès de la *Grammaire générale* ne laisse pas de surprendre. Le livre fut réimprimé en 1819. Sept ans après, Rouget Beaumont constatait amèrement : « Est-il (...) un ouvrage plus digne de (...) méditations que la *Grammaire*

générale de Beauzée, qui semble ou méconnue ou tout à fait oubliée! »⁵.

Encore ne faudrait-il pas minimiser son audience. André Chervel a répertorié dans son excellente *Histoire de la grammaire scolaire* (1977) une famille d'auteurs réceptifs à la théorie de l'article : « nombre de grammairiens de l'époque napoléonienne », puis « quelques marginaux » sous la Restauration et une poignée d'« esprits systématiques » vers 1870 (p. 237).

II | LA POSTÉRITÉ DE BEAUZÉE

A | Filiation directe

Publiée à Liège en 1799, la *Grammaire générale appliquée à la langue française* d'Eugène Loney compte au nombre des *articles*, en plus des « définis » *le, la, les* et des « indéfinis » *un, une, des* : les « démonstratifs » *ce, cette, ces*, les « possessifs » *mon, ton, son...*, les « collectifs » *tout, toute...*, le « distributif » *chaque*, les « négatifs » *nul, aucun...*, les « interrogatifs » *quel, quelle, etc.*, les « numératifs » *un, deux, trois...*, les « partitifs » *plusieurs, quelque, certain, tel, etc.* En sont donc écartés les « adjectifs » *petit, grand, jeune, pauvre...*, les « ordinaux » *premier, deuxième, troisième...* et les « multiplicatifs » *double, triple...* On reconnaît presque trait pour trait le modèle de Beauzée.

L'*étendue* et la *compréhension*, pourtant, ne sont plus des principes organisateurs : Loney affirme à la page 143 que les *articles* « individualisent » là où les *adjectifs* « qualifient ». Insensible à la contradiction, il note ensuite que *L'homme est né libre* réfère le substantif à « tous les individus de l'espèce » (p. 150) et que le « partitif » *des* revêt à l'occasion un « sens général » (p. ex. p. 147 : *DES républicains doivent préférer l'intérêt général de leur patrie à tout intérêt particulier*). Relevons au passage une opinion intéressante (p. 176) : « Certain sert à marquer (...) un individu précis dans l'idée de celui qui parle, mais laissé vague pour celui à qui s'adresse la parole. »

Roch Sicard (*Eléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, 1799) reprend à Beauzée — qui, écrit-il au tome I,

5. Cité dans B. E. Bartlett (1974), p. 12.

p. 141, lui « paroît supérieur à tous les autres » — la dichotomie de l'*étendue* et de la *compréhension*. Il assimile néanmoins l'*étendue* à la propriété que Beauzée nommait *latitude d'étendue*, commettant l'erreur d'inscrire les deux variables, indépendantes chez Beauzée, dans un rapport de proportionnalité inverse (I, p. 113 : « ... si j'ajoute *pieux* [à *homme*], j'augmente d'autant la *compréhension*; et en augmentant celle-ci je restreins l'*étendue*, car le nom d'*homme* tout seul convient certainement à plus d'individus que quand j'y ajoute *pieux...* »)⁶. Pour le reste, Sicard gomme les oppositions intermédiaires de l'« universel » et du « partitif », du « positif » et du « négatif », de l'« indéfini » et du « défini » (voir le tableau de la p. 26 ci-dessus), et subordonne les anciens articles « connotatifs » aux trois bases *le, un, ce*.

Silvestre de Sacy consomme le malentendu. La première édition de ses *Principes de grammaire générale* (1799) ne retenait pas l'enseignement de Beauzée. La seconde édition (1803) lie la compréhension et l'*étendue* (p. 40-41 : « De la définition que nous venons de donner (...), il sort naturellement que plus un nom appellatif a de *compréhension*, moins il a d'*étendue* ») et regroupe les articles « déterminatifs » *le, la, les* et les adjectifs « circonstanciels » *tout, chaque, aucun, nul, quelque, un, deux, trois, quatre...* d'une part, les articles « démonstratifs *ce, cette, ces* et les adjectifs « qualificatifs » de l'autre. L'économie du système est perdue.

Ce sont en fin de compte Dieudonné Thiébaud et, avec moins de conviction ou de franchise, Destutt de Tracy qui demeurent au XIX^e siècle les principaux épigones de Beauzée.

Le premier avait tiré de la *Grammaire générale* un *Précis* (1771 et 1773) assorti de quelques remarques sur la doctrine. A la définition fidèlement reproduite d'après l'original de l'*étendue de la signification*, Thiébaud ajoute de son cru une paraphrase lourde de conséquence : « ou *extension* » (p. 373). Il critique plus loin le

6. Cf. Beauzée, I, p. 239 : « Que si l'on compare des noms qui expriment des idées subordonnées les unes aux autres, comme *animal* et *homme*, ou *figure* et *triangle*, la compréhension de ces noms et la latitude de leur étendue sont, si je le puis dire, en raison inverse l'une de l'autre; parce que, comme je viens de le remarquer, moins il entre d'idées partielles dans la compréhension, plus il y a d'individus auxquels on peut appliquer l'idée générale; et qu'au contraire plus la compréhension renferme d'idées partielles, moins il y a d'individus auxquels on puisse l'appliquer. »

classement alternatif de *certain*, *tout*, *tel*, mais fait marche arrière en observant que ces mots, employés comme articles ou comme adjectifs physiques, « restent toujours adjectifs » (p. 366). Dans sa propre *Grammaire philosophique*, parue en 1802, le disciple démarquera point par point le chapitre de l'adjectif, sans d'ailleurs mentionner sa dette à cet endroit (voir I, p. 197 s.). En guise d'apport personnel, il assouplit seulement le principe — « faux quand on le prend dans un sens trop absolu » (I, p. 193) — de la fixité des mots et de la stabilité des catégories, ce qui ne l'empêche pas, à la fin de la *Lettre à Monsieur Pinglin sur l'histoire de la science grammaticale*, de placer son maître « au-dessus de Dumarsais » (II, p. 183), quoique moins « homme de génie » que le président de Brosses (II, p. 184)⁷.

Comme en réplique, les *Elémens d'idéologie* (1803) de Destutt de Tracy installent Dumarsais « premier des grammairiens » (p. 9). Beauzée, abondamment cité à propos du verbe (mais surtout contradictoirement), est curieusement oublié au chapitre « des adjectifs et des articles » (p. 102-111), où l'idéologue se contente pour toute innovation de substituer *extension* à *étendue*. Qu'on en juge : « Les adjectifs ou modificatifs, se partagent en deux classes très-distinctes; et cette division est fondée sur ce qu'il y a deux manières de modifier une idée, savoir dans sa compréhension ou dans son extension. La compréhension d'une idée consiste dans le nombre des éléments qui la composent, dans celui des idées dont elle est formée ou extraite. Son extension consiste dans le nombre des objets auxquels elle est appliquée actuellement, parmi tous ceux auxquels elle convient... » (p. 104-105); et encore : « Il y a donc des adjectifs de deux genres très-différents : ceux qui modifient les idées dans leur compréhension, et ceux qui les modifient dans leur extension (...). Je sais que parmi ces [derniers] adjectifs, que j'appelle déterminatifs, il y a beaucoup de mots que l'on range ordinairement dans différentes classes (...). Puisque tous remplissent des fonctions du même genre et n'en remplissent pas

7. Dès le *Précis* (1773), p. 386 : « ... il paroît mettre autant de solidité que de finesse et de sagacité dans tout ce qu'il avance sur les articles. J'espère, Messieurs, que vous me pardonnerez d'avoir suivi dans ce jugement l'impression que cet auteur a faite sur moi; et j'ose croire qu'en le plaçant à la tête des grammairiens philosophes, je ne fais que suivre votre pensée. »

d'autres, ils sont de même nature, et je me sens obligé de les réunir » (p. 109-110).

La *Grammaire française analytique et littéraire* (1807) de Collin d'Ambly s'ouvre elle aussi sur une profession de foi fonctionnaliste : « Ce n'est pas par la forme d'un mot, mais c'est par son emploi ou sa fonction que l'on peut déterminer à quelle espèce il appartient » (p. 5). Il suffira dès lors de constater la « conformité d'usage, jointe à la pluralité de genre » (p. 74) pour poser que « les articles et les adjectifs sont une seule et même espèce » (*ibid.*). Mais l'auteur accrédite en tant qu'« articles » les pronoms *aucun*, *chacun*, *quelqu'un*, *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, ainsi qu'une brochette d'adjectifs affectant en réalité la compréhension au lieu de l'étendue : *même*, *quelconque*, les ordinaux *premier*, *deuxième*, *troisième*... ou le possessif *mien*. De la *Grammaire générale*, il ne subsiste qu'une détroque terminologique.

Lemare émiette dans son *Cours théorique et pratique de la langue française* (1807) les adjectifs en quatre classes : (1) les « déterminatifs » *ce*, *le*, *mon*, *quelque*, *plusieurs*, *un*, *deux*, *tout*, etc., qui désignent « la quantité ou étendue selon laquelle on prend un substantif » (p. 8), (2) les « qualificatifs », (3) les « actifs » (ou participes « présents »), (4) les « passifs » (ou participes « passés »). Beauzée est cité dès la page de titre aux côtés de Vaugelas, Thomas Corneille, Olivet, Dumarsais, Restaut, Condillac et Wailly.

En 1828, la *Grammaire philosophique et raisonnée* de Metgé se réclame de Dumarsais, Condillac « et autres grammairiens célèbres » (p. 10). L'adjectif (qualificatif), les adjectifs pronominaux (possessifs, démonstratifs, indéfinis « considérés comme adjectifs ») et l'article y constituent trois chapitres séparés. Peut-être l'influence de Beauzée transparait-elle au détour d'une phrase (p. ex., p. 49 : « On pourrait rigoureusement appeler articles ces mêmes adjectifs pronominaux »; p. 53 : « ... si l'adjectif *nul* est placé immédiatement après le substantif, alors sa signification devient plus déterminée »). Rien n'est moins sûr⁸. On mettra en tout cas à l'actif de ce grammairien l'identification d'un article « indéfini » *un* (p. 57), celle d'un article *de* (p. 65 : « Le mot *de* pourrait être considéré comme

8. L'abbé Régnier-Desmarais (*Traité de la grammaire française*, 1706) notait déjà : « On seroit presque aussi fondé à recevoir pour articles indéfinis *tout*, *quelque*, *certain*, *plusieurs* et tous les noms de nombre » (cité par H. Yvon, 1955).

article, quand il est employé dans un sens déterminatif : *Voilà DE beaux fruits* »⁹ et d'un adjectif *l'un et l'autre* (p. 83).

Alexandre Boniface comprend le dans les adjectifs « déterminatifs » et désigne par *étendue* la « propriété (...) d'exprimer une classe ou un individu » (*Grammaire française méthodique et raisonnée*, 1829, p. 12). La dégradation de l'enseignement de Beauzée se poursuit dans la *Grammaire mnémonique* (6^e éd., 1836) d'Albert de Montry (reprenant en gros le plan de Lemare) et dans le *Dictionnaire grammatical critique et philosophique* de Vanier (1836), où font simultanément surface l'extrapolation fautive de Roch Sicard et le glissement terminologique dû à Thiébault : « Nous avons deux manières de considérer le substantif, ou sous le rapport de la compréhension, ou sous le rapport de l'extension, autrement de l'étendue (...). Tout adjectif (...) emporte avec lui une idée de détermination (...). L'idée de détermination ajoutée à l'objet n'a évidemment pour but que de restreindre l'idée de l'objet même, ou d'empêcher de prendre le nom dans une plus grande étendue comme d'espèce ou de genre. Ainsi, dans [*Donnez-moi une plume SÈCHE; Battez ma redingote VERTE; Je mettrai mon habit BRUN*], *sèche, verte, brun* sont employés comme déterminatifs, et remplissent les mêmes fonctions que remplissent (...) les déterminatifs, *le, ce, mon* placés devant le mot *cheval*. » Le *Cours éducatif de langue maternelle pour les écoles et les familles* (1845) de Grégoire Girard réunit encore les articles *un, le*, et le « petit mot » *de* avec *ce, deux, quelques, mon, tout, chaque*¹⁰.

Jullien rejoint nommément Destutt de Tracy et Beauzée, « toujours plus exact et plus scrupuleux que ses prédécesseurs » (*Cours supérieur de grammaire*, 1849, p. 78, col. a), mais il définit l'*étendue* comme la *latitude d'étendue* (p. 64, col. b : « la totalité des êtres qui se trouvent compris sous un nom donné ») et met ensemble les articles, les numéraux ordinaux et les « multiplicatifs » *simple, double, triple...* Maquet, Flot et Roy ne font plus à Beauzée qu'une révérence en 1921 (*Cours de langue française*, p. 211 : « Un adjectif

9. Le pionnier de cette thèse au XIX^e siècle fut peut-être Le Tellier (1812); cf. A. Chervel (1977), p. 240, n. 15.

10. L'abbé Girard nommait Beauzée à la p. 83 d'un opuscule paru l'année précédente : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles* (Paris, Dezobry, 1844).

est un mot que l'on ajoute au nom pour en rendre le sens plus précis ou plus complet (...). Le plus simple des adjectifs est l'article »).

Dans la pratique quotidienne, l'Ecole avait progressivement imposé à la réflexion linguistique ses visées normatives (l'orthographe d'usage), ses définitions circulaires (voir p. ex. la *Grammaire française divisée en douze leçons* de Jean-Joseph Sicard, p. 64 : « On l'appelle article *défini*, parce qu'il définit toute l'espèce du mot dont on parle ») et ses procédures naïves (*ibid.*, p. 68 : « L'adjectif qualificatif est celui qui se fait précéder de *très* »). Les rares réformateurs prêchent au milieu du désert. Ferdinand d'Esterno (1871) suggère de remplacer « article » par « avant-nom » en y associant *ce, cette, mon, ton, son*, etc. (*Projet de réforme de la grammaire*, p. 9). La *Grammaire réformée* (1889) de Jean-Louis Riom incorpore aux prédéterminants : *bien des, beaucoup de, trop de, que de, tant de, peu de, la plupart des, une foule de...* et *million, milliard*, « véritables déterminatifs, aussi bien que *cent* et que *mille...* » (p. 23-24). Il n'empêche, à l'aube du XX^e siècle, la descendance de Beauzée paraissait bel et bien éteinte.

D'où vient en définitive la désaffection dont a souffert le système de l'article ? Le principal responsable est l'*étendue*. Le concept : Sicard, Silvestre de Sacy et Jullien rallient sur le fond l'*étendue* selon Arnauld et Nicole. Le mot : Thiébault et Destutt de Tracy changent l'*étendue* en *extension* au moment où *extension* fournit aussi un doublet à l'*étendue* de Port-Royal, donc un complément à *compréhension*. Petites causes, grands effets, l'*étendue* disparaîtra des spéculations linguistiques faute d'un signifiant pour fixer l'idée. Littré définit l'*extension* : « Terme de logique et de grammaire. Synonyme d'*étendue* », mais il l'entend à la façon de la *Logique ou l'art de penser*. Le Robert cantonne de nos jours l'*extension* à la logique; en grammaire, elle ne désignerait que « le développement (...) du sens propre » (s.v., 3^e).

B | Filiation indirecte

Deux chercheurs indépendants, le lettré Jacques Damourette et le médecin aliéniste Edouard Pichon, responsables du monumental *Essai de grammaire de la langue française* (1911-1940), tranchent

en leur temps sur l'inculture ou l'indifférence des linguistes professionnels à l'histoire grammaticale. Ils citent régulièrement Dumarsais, Condillac, Olivet, Restaut ou Wailly... Beauzée se trouve congratulé une fois au travers de l'abbé Sicard, qui « a présenté (...) les vues les plus justes sur l'article [et] aurait légitimement pu servir de modèle aux grammairiens du XIX^e siècle » (I, § 300, p. 352, n. 1); une autre fois pour l'article « Possessifs » de l'*Encyclopédie* (cf. VI, § 2619, p. 572).

Comme l'auteur de la *Grammaire générale*, Damourette et Pichon donnent le nom d'*article* « à des adjectifs strumentaux épicaathètes enfermant en eux l'expression des taxièmes d'assiette et de quantité convenant à leurs substantifs épinglataires » (VI, § 2443, p. 408), c'est-à-dire, en clair, outre les articles « purs » *un, ce, le, celui*, à la totalité des *prédéterminants* (les « épicaathètes ») qui expriment conjointement la « quantité » du substantif — tantôt « massive » (p. ex. *DU mouton*), tantôt « numérative » (p. ex. *UN/DEUX/DES/BEAUCOUP DE mouton(s)*) — et son « assiette » — respectivement « illusoire » (p. ex. *pas de, jamais de, ne... plus de*), « transitoire » (p. ex. *un, nul, aucun, divers, deux, trois, quatre..., maint, nombre de, quelque, certain, chaque*), « présentatoire » (*ce(t), cette, ces, celui*, etc.) et « notoire » (*le, la, les, mon, ma, mes*, etc.). En regard, *autre, même, l'un et l'autre, premier, second...* n'ont pas plus de « valeur articulaire » que *petit, grand, bon, jeune*, etc.

Le jargon de l'*Essai* en a parfois caché aux observateurs les points forts. Discutant du genre des « struments » (ou mots grammaticaux) et des pluriels épicaathètes *des, mes, ces, quelques, plusieurs...*, Damourette et Pichon considèrent deux types d'« envisagements » du substantif, (1) *glomératif* et (2) *grégatif* :

VI, § 2124, p. 26 : « L'envisagement glomératif repose sur ce que le nombre est une qualité de groupe non applicable individuellement aux membres du groupe. » P. ex. *NEUF pommes vertes*, où *neuf*, « ne convenant au groupe qu'en tant que tel, ne dépend nullement de la nature pommeeuse de chaque pomme » (*ibid.*, p. 27).

Ibid., p. 28 : « Dans le second envisagement, dit grégatif, chaque quantum est considéré comme recevant un caractère par le fait même qu'il appartient au groupe... » P. ex. *Neuf pommes VERTES*, où l'adjectif *vert* « convient à chaque pomme en particulier » (VI, § 2516, p. 477).

On s'en aperçoit, Damourette et Pichon recoupaient par un biais original les conclusions de Beauzée : l'envisagement *grégatif* rappelle la *compréhension* et l'envisagement *glomératif* rejoint l'*étendue*. Malheureusement, obnubilés par le phénomène secondaire de l'accord en « sexuisemblance » (genre), ils n'allaient pas creuser la veine : *maint(e)* ou *tout(e)* p. ex. — et l'invariable *chaque*, en raison sans doute de son sémantisme distributif — sont imputés à l'envisagement grégatif, alors que l'article *un(e)* serait « en même temps glomératif et grégatif » et « jusqu'à un certain point son propre ordinal » (VI, § 2518, p. 480). A peine retrouvée, la piste s'égarait dans les sables.

L'*Essai de grammaire* n'a guère fait école. Henri Bonnard l'utilise avec éclectisme pour ses manuels successifs (le dernier en date : *Code du français courant*, 1981) et s'en souvient dans les synthèses du *Grand Larousse de la langue française* (voir les rubriques « Adjectif » : I, p. 56; « Article » : I, p. 258; « Déterminant » : II, p. 1281). Ce grammairien doublé d'un pédagogue a exploité aussi les notions mathématiques d'*ensemble*, d'*élément*, de *référentiel* : « Si j'appelle *R* [un ensemble de *trois* figures rondes], je peux écrire : $R = \{r_1 + r_2 + r_3\}$. Je définis ainsi l'ensemble *R* en extension, c'est-à-dire en énumérant tous les éléments qui le composent. Mais je peux le définir en compréhension, c'est-à-dire en énonçant la propriété *p* que présentent en commun tous ses éléments : $R = \{r : p\}$ » (*Grammaire du français*, 1977, § 30). La ventilation esquissée à l'égard de *trois* et de *rondes* n'est toutefois ni approfondie ni systématisée.

Et c'est justement à un mathématicien authentique que Beauzée doit par la bande une éclatante réhabilitation¹¹. Dans *Franc-Math* (1973-1974), Georges Van Hout appelle *article* ou « quantificateur » n'importe quel déterminant simple ou complexe qui exprime « une propriété de l'ensemble nommé, et ceci, indépendamment de la nature des éléments qui le forment » (*Le syntagme nominal*, p. 43). L'*adjectif*, lui, est un « qualificateur »; il « désigne une propriété spécifique pour chaque élément de l'ensemble défini par un syn-

11. Sur d'autres linguistes ayant frôlé la dichotomie de Beauzée — notamment Yvon et Bally —, cf. Glatigny (1964). Gustave Guillaume est étudié au chapitre suivant.

tagme nominal, et ceci, indépendamment de la quantification de l'ensemble » (*ibid.*, p. 31).

Van Hout remarque encore que « la substitution [d'un quantificateur à un autre] modifie l'*étendue* de l'ensemble » (*ibid.*, p. 31); que « l'adjectif ajouté au syntagme en réduit l'*extension* » (*ibid.*, p. 82). La thèse centrale de Beauzée est-elle promise à un nouvel avenir sous le vêtement ensembliste?

On en décidera après que nous aurons réuni au chapitre II le petit bagage théorique et terminologique indispensable.

Chapitre II

THÉORIE ET DÉFINITIONS

Les grammairiens classiques ont invoqué concurremment l'*étendue* (Arnauld et Nicole, Beauzée, Sicard, Silvestre de Sacy, Jullien), la *latitude d'étendue* (Beauzée), la *compréhension* (Port-Royal, Beauzée, etc.) et l'*extension* (Thiébault, Destutt de Tracy...) du substantif ou du syntagme nominal¹. Une pareille cacophonie nous oblige à préciser nos options².

I | EXTENSION

L'*extension* des logiciens met en jeu des concepts, des propositions et des relations :

« Ensemble des objets (réels ou idéaux, concrets ou abstraits) auxquels s'applique un élément de connaissance; c'est-à-dire : 1^o pour un concept : ensemble des objets qu'il peut désigner (dont il est l'attribut); 2^o pour une proposition : ensemble des cas où elle est vraie (par suite, ensemble des hypothèses dont elle peut être la conséquence); 3^o pour une relation : ensemble des systèmes de valeurs (attribuées aux termes généraux) qui la vérifient³. »

Les linguistes devraient s'intéresser par priorité à l'extension des *mots*. Pour nous en tenir aux « catégories » principales, le substantif a d'abord une extension *immédiate* (p. ex. l'extension de *félin* désigne « les *x* qui sont félins » ou l'ensemble des *félins*); l'adjectif

1. Cf. chap. I. Voir aussi *extension*, *extensionnalité*, *extensité*, *intension* et *intensionnalité* à l'Index terminologique.

2. Lire l'avertissement en tête de l'Index terminologique.

3. A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 10^e éd. 1968, p. 328-329.

(comme le verbe ou l'adverbe) a une extension *médiate* (p. ex. l'extension de *beau*, *rouge*, *deux* comprend « tous les *x* qui sont beaux/rouges/deux » ou l'ensemble des *êtres* ou des *objets* beaux/rouges/appariés). Gustave Guillaume traitait du phénomène au titre de l'« incidence », interne ou externe⁴ :

Langage et science du langage, p. 37 :

« Cette observation fait du nom-substantif un élément de langue assujéti à l'obligation d'avoir son incidence finale dans le champ de ce qu'il signifie (*maison* ne peut se dire que de ce qui est maison); du nom-adjectif, un élément de langue assujéti à l'obligation d'avoir son incidence en dehors de son champ de signification, à des êtres de toute sorte, dont rien, à s'en tenir à ce que le nom-adjectif dit, ne limite la différence (*beau* se dira d'un homme, d'un monument, d'un tableau, d'un paysage, d'un fleuve, etc.) et s'il arrive qu'on fasse cet élément incident dans le champ de sa signification, il en devient *ipso facto* un substantif (ex. *le beau*, et par itération d'incidence dans le même champ : *la beauté*); de l'adverbe, un élément de langue incident à un mouvement d'incidence. Dans *Pierre chante agréablement*, l'adverbe *agréablement* apparaît incident à l'incidence de *chante* à *Pierre*. »

A / Extension et intension

Immédiate ou médiate, l'extension des substantifs et des adjectifs se double d'une *intension* (la « compréhension » de Port-Royal et de Beauzée, i.e. la somme des traits sémiques formant le signifié du substantif ou de l'adjectif) telle que la première décroît au fur et à mesure que croît la seconde, et inversement⁵ :

(+)	EXTENSION	(—)
félin bon deux	chat excellent trois	siamois parfait quatre
(—)	INTENSION	(+)

4. Voir le mot *extension* à l'Index terminologique.

5. Dans le tableau, nous interprétons *trois* = « deux + un », de la même manière que *excellent* = « bon + x ». Un énoncé comme *Réduction aux familles de TROIS enfants* exclut en effet les familles de deux enfants, non celles de quatre enfants et plus (ce qui ne signifie pas, évidemment, qu'il existe plus de familles à deux enfants que de familles à trois ou à quatre enfants). On verra d'autre part au chap. V que certains adjectifs se prêtent mal aux variations d'intension.

B / Extension et extensionnalité

De la *Langue* au *Discours*, l'adjectif (p. ex. *gris* ou *savoureux*) reçoit un support (p. ex. *ÉLÉPHANT gris*, *REPAS savoureux*...) et restreint sa disponibilité en conséquence, sauf avec les nominaux *tout* ou *rien* : p. ex. *Sophie (n') aime TOUT/(RIEN de) ce qui est beau* = « (de) tous les êtres beaux et (de) toutes les choses belles ».

Le substantif conserve plus souvent que l'adjectif une extension d'arrivée équivalente à son extension de départ : *L'HOMME est un animal raisonnable* ou *Le FRANÇAIS est né malin* (Boileau) = « l'ensemble des hommes/Français, partout et toujours ». Plusieurs facteurs (1) cotextuels, (2) contextuels concourent néanmoins à la rétrécir :

(1) Facteurs cotextuels : (a) hors énoncé ou en énoncé, les diverses « expansions » du substantif : (i) adjectifs « qualificatifs » (p. ex. *homme JEUNE*), (ii) compléments « déterminatifs » (p. ex. *homme DES CAVERNES*), (iii) subordonnées relatives (p. ex. *homme QUI RIT*)..., (b) en énoncé : (i) les « circonstants » locaux et temporels (p. ex. *à Paris* ou *en 1981*), (ii) le « temps » du verbe (présent actuel, passé, futur, futur du passé), (iii) la personne énonciative ou agentive.

(2) Facteurs contextuels en énoncé : la « connaissance du monde » (p. ex. *En 1981, 51 % des Français ont voté Mitterrand* = « 51 % des Français qui ont pris part au scrutin » : ni « 51 % des Français depuis que la France existe », ni même « 51 % des Français de 1981 »).

Par *extension*, les logiciens entendent tacitement l'extension « de départ ». Les linguistes, eux, viseraient plutôt l'extension « d'arrivée ». Profitant d'un doublet attesté, nous séparerons désormais l'extension hors énoncé ou *extensionnalité* et l'extension en énoncé ou *extension* tout court :

L'extensionnalité d'un substantif, d'un adjectif ou d'un syntagme nominal désigne l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le substantif, l'adjectif ou le syntagme nominal sont applicables en dehors de tout énoncé. Son complément est l'intensionnalité.

L'extension d'un substantif, d'un adjectif ou d'un syntagme nominal désigne l'ensemble des êtres ou des objets auxquels le substantif, l'adjectif ou le syntagme nominal sont applicables en énoncé. Son complément est l'intension.

On se convaincra qu'il vaut mieux dissocier l'extensionnalité de l'extension en abordant le chapitre des « noms propres » (NP) et celui des « noms abstraits » (NA).

1. Application aux « noms propres »

En gros, trois théories partagent aujourd'hui les spécialistes⁶ :

- la vieille thèse de Stuart Mill : les NP, dépourvus de signification, ne repéreraient qu'une « constante individuelle »;
- la thèse diamétralement opposée de Russell et Frege, que reprend Searle (1963) : les NP constitueraient autant de « descriptions dégoussées »;
- la thèse de Georges Kleiber (1981), d'après qui les NP auraient bien un sens, mais réduit au « prédicat de dénomination » être appelé/N|(x).

Or ces trois conceptions ne sont nullement irréductibles :

(1) Les NP ont une intensionnalité nulle et une extensionnalité illimitée : p. ex. *France* = « un pays », « une femme », « un paquebot », etc.

(2) La mise en énoncé resserre l'éventail des possibles (p. ex. *FRANCE est élégante* = « une femme »). Deux stades sont envisageables :

(a) L'extension collective englobe les multiples avatars du NP : la *VÉNUS* de Milo, le *PARIS* de Louis XIV, une *ALBERTINE* indécise, etc. (cf. Proust, *RTP*, I, p. 858 : « Depuis que j'avais vu Albertine, j'avais fait chaque jour à son sujet des milliers de réflexions, j'avais poursuivi avec ce que j'appelais elle, tout un entretien intérieur où je la faisais questionner, répondre, penser, agir, et dans la série indéfinie d'*Albertines imaginées* qui se succédaient

6. Pour tout ce développement, cf. Kleiber (1981), à compléter par Recanatì (1983) et Martin (1984).

en moi heure par heure, l'*Albertine réelle*, aperçue sur la plage, ne figurait qu'en tête, comme la « créatrice » d'un rôle, l'étoile, ne paraît, dans une longue série de représentations, que dans les toutes premières ». Rien ne distingue à ce point de vue les « noms d'êtres uniques » lune, soleil ou univers : la *LUNE* de miel, le *SOLEIL* noir de la *Mélancolie*, l'*UNIVERS* des insectes..., sinon leur intensionnalité positive et la continuité de l'extensionnalité à l'extension.

(b) L'extension individuelle des NP s'accompagne d'une intension maximale (p. ex. *MÉDOR a mordu le facteur* = « un chien qu'identifie un réseau mouvant de caractères : race, taille, pelage, propriétaire... »), ou plus exactement maximalisable, variant d'un « univers de croyance » (Martin, 1984) à l'autre. De là une certaine ambiguïté référentielle (p. ex. *Œdipe voulait épouser JOCASTE, non sa mère* = « Œdipe ignorait que le trait "mère d'Œdipe" figurait à l'intension de Jocaste »), quelquefois poussée jusqu'au quiproquo : *La Silvia* du « *Jeu de l'amour et du hasard* », en aimant *BOURGUIGNON* au lieu de *DORANTE* (lecture « opaque » imputée à l'acteur), aimait en réalité *DORANTE* au lieu de *BOURGUIGNON* (lecture « transparente » d'un locuteur omniscient).

(3) L'absence d'intensionnalité facilite *a priori* une dénomination conventionnelle de type prédicatif (p. ex. *Pierre* = « le x qui est appellable et appelé *Pierre* »)⁷, théoriquement libre, en réalité socialement, culturellement et historiquement contrainte : on ne nomme guère *Platon*, *Kisangani*, *Youki*, *Abdallah* ou *Jacqueline* n'importe quel être, animé ou inanimé, de n'importe quel sexe, à n'importe quelle époque ou en n'importe quel lieu (mais *Ulysse* renvoie aussi à un chat, *Saturne* à une planète, *Dulcinée* à une voiture, *Brasilia* à une plage, et le comte d'Orgel se prénomme *Anne* dans le roman de Radiguet); de même, le déclin de p. ex. *Adolphe* après 1939 ou le succès de p. ex. *Brigitte* vers les années 60 reflètent

7. Extension (« x qui est appellable *Pierre* ») + extensité (« x qui est appelé *Pierre* » : cf. p. 47 et ci-dessous p. 80). Les objections de Martin (1982) à Kleiber (1981) soulignent l'exigence d'une appellation non métalinguistique; comparer les métalinguistiques *J'appelle un chat un chat* = « je donne au chat son NC »; *J'appelle bourgeois celui qui pense basement* : « je donne au NC bourgeois un contenu spécialisé » (métonymie); *J'appelle Jacqueline un ange et son mari une brute* = « je confère aux personnes de Jacqueline et de son mari le sémantisme des NC ange et brute ». Mais *J'appelle mon grand-père Arthur* ou *Grand-Père* = « je donne à mon grand-père un NP₁ ou un NP₂ ».

le prestige d'un prototype. L'antonimase en cliquant ces rapports (p. ex. *un Judas* = « un traître ») et la catachrèse en les métaphorisant (p. ex. *un Judas* = « un guichet ») ou en les métonymisant (p. ex. *une poubelle*, du nom de l'inventeur, ou *des Rubens* = « des tableaux de Rubens ») reconstruisent de toutes pièces un sémantème.

Transporté aux « noms communs » (NC), le processus de dénomination les vide *a posteriori* de leur intensionnalité : Côtelette, je te baptise POISSON (anecdote du prélat peu désireux de faire maigre un vendredi), GRAND-PÈRE suivait en chantant la route qui mène à cent ans (Brassens) : « le *x* appellable et appelé grand-père » ou Jeanne s'est jetée à la tête de « L'INSTITUTEUR » (le séducteur est boucher ou gendarme, mais Jeanne, férue d'instruction, a pris un NP pour un NC), sans oublier les sobriquets, les pseudonymes et autres « totems » : Moustache, Prunelle, Okapi, ni les étymologies opacifiées : Dieudonné, Christophe ou Bernadette = « forte comme l'ours ». Cette homonymie du NP et du NC, à défaut d'empêcher l'étiquetage, permet d'en apprécier ici la pertinence (voir le *Candide* de Voltaire ou le *M. Teste* de Valéry), ailleurs l'impertinence (p. ex. *Grand-père* désignant, au lieu d'un aïeul authentique, un éléphant vénérable ou un enfant de six mois à la mine boudeuse; cf. aussi *Tartuffe*, V, 4 : « Ce monsieur Loyal porte un air bien déloyal »; Marcel Achard, *La bagatelle*, I : « Après tout, je m'appelle bien Larose. Je sais ce que vous allez me dire : « Ça ne se sent pas. » C'est une plaisanterie qu'on m'a faite assez souvent »)⁸.

2. Application aux « noms abstraits »

Les NA tels *courage*, *vertu* ou *blancheur* ont une intensionnalité fondamentalement plurielle : « un certain nombre de traits inhérents aux conduites courageuses/vertueuses ou aux êtres et objets blancs ». Ils n'en dénotent pas moins toutes les variétés de *courage*, de *vertu* ou de *blancheur* et non des *êtres* ou des *objets* courageux, vertueux ou blancs, le glissement de l'extensionnalité à l'extension

8. En termes saussuriens, le NC et le NP obéissent également au principe de l'association arbitraire du signifié et du signifiant, mais seul le premier signe est contraignant. Mon chat Félix, je puis le rebaptiser Tom, non un *cat*, sous peine de sortir des limites de l'idiome, même avec des NC puisés au fonds français (voir p. ex. *Un mot pour un autre* de J. Tardieu : « Madame, la poterne vient d'éliminer le fourrage », etc.).

s'opérant dans les mêmes conditions que pour les NC : le *COURAGE* d'Achille, Il y a *VERTU* et *VERTU*, une *BLANCHEUR* éclatante... En écrivant qu'« une occurrence de sagesse peut être un homme, une remarque ou une action », Strawson (1977, p. 45) méconnaît le principe de l'extension(alité) immédiate des substantifs.

II | EXTENSITÉ

En langage mathématique, l'extensionnalité définit un *ensemble* à proprement parler. L'extension circonscrit un *sous-ensemble* (strict ou non : c'est-à-dire, éventuellement, l'ensemble primitif).

Relisons maintenant le commentaire embarrassé que Beauzée consacrait à *L'homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre*⁹ :

I, p. 315-316 : « ... l'article *le* indique que l'idée générale exprimée par *homme éclairé qui pêche*, est actuellement appliquée aux individus en qui se trouve la nature énoncée par cet ensemble : mais parce que l'attribut est une suite nécessaire de la nature commune d'*homme éclairé qui pêche*; l'étendue de la signification de cet ensemble est nécessairement prise dans toute sa latitude, et il s'agit ici de la totalité physique des individus à qui convient cette nature. »

Soit :

homme éclairé qui pêche (« idée générale ») = extension;

l'homme éclairé qui pêche = « individus en qui se trouve la nature énoncée par cet ensemble » ou « étendue de la signification ».

L'étendue revient dans notre exemple à quantifier les *éléments* du sous-ensemble *homme éclairé qui pêche* (« la totalité des individus à qui convient cette nature »). Gustave Guillaume et ses élèves l'appellent *extensité*; nous ferons comme eux.

A | Définition

L'extensité d'un substantif ou d'un syntagme nominal désigne la quantité d'êtres ou d'objets auxquels ce substantif ou ce syntagme nominal sont appliqués. Indépendante de l'extension, l'extensité n'exerce aucune influence sur l'intension.

9. Cf. *supra*, p. 29.

B / Extensité et extension

Sauf erreur, Gustave Guillaume n'a reconnu clairement l'extensité qu'à partir des *Prolégomènes* (inédits) de 1954¹⁰. Les études sur l'article publiées de son vivant, en particulier les monographies de 1944 et 1945, font toujours état d'un morphème *le* « cinétiquement extensif » et d'un morphème *un* « cinétiquement anti-extensif » (1964, p. 149) ou d'une « extension » (*ibid.*, p. 147-148) grande ou petite.

Roch Valin (1971) assimile en tout cas l'extensité à l'extension quand il illustre par *Un homme DE L'ANTIQUITÉ dirait ici que...* ou *L'homme DE L'ANTIQUITÉ croyait que...* une extensité prétendument intermédiaire¹¹. Gérard Moignet (1981) également : « Quant à l'extensité, l'adjectif n'en a pas de propre; il ne connaît que celle de son support, à laquelle il contribue le plus souvent, dans tous les cas où il apporte à son support une particularisation, c'est-à-dire un élément sémantique qui restreint l'extension du substantif » (p. 43; souligné par moi, M. W.); « Ainsi, une généralisation moindre de la notion substantivale est obtenue là où l'article *le* introduit un substantif accompagné d'une détermination : *L'enfant de notre temps est souvent trop gâté* » (p. 134). A deux siècles d'intervalle, Valin et Moignet reproduisent l'inadvertance de Restaut (1965), dont les *Principes* avaient bien cerné l'article au chapitre IV (p. 68 : « C'est un mot qui étant mis avant les noms, sert à déterminer l'étendue selon laquelle ils doivent être pris »), avant de se fourvoyer au chapitre XIII : « Quand je dis, *l'homme est mortel*, je parle de toute l'espece des hommes : quand je dis, *les hommes pécheurs seront condamnés au feu éternel*, je ne parle que d'une partie des hommes... » (p. 451). Dans *l'homme de l'Antiquité* (chez Valin), *l'enfant de notre temps* (chez Moignet) ou *les hommes pécheurs* (chez Restaut), l'extensité est restée maximale (= « la totalité des individus » : Beauzée ne s'y était pas trompé) au sein d'une extension réduite. L'extensité demeure simplement inscrite (inférieure ou

10. Voir *Principes de linguistique théorique* de Gustave Guillaume (1973), p. 260 : « ... la variation d'extensité dont la caractéristique est sa complète indifférence à l'endroit de la compréhension du mot, à laquelle elle ne change rien, se bornant à en élargir ou à en étrécir le champ d'application... »

11. Cf. *l'Introduction aux Leçons de linguistique* (1971), p. 45 et 46.

égale) à l'extension comme l'extension s'inscrivait à l'extensio-nalité.

Les linguistes non guillaumiens persistent d'autant plus à mélanger les deux notions. Cela vicie l'interminable controverse sur les relatives « déterminatives » (qui réduisent l'extension de l'antécédent) et les relatives « explicatives » (qui laissent l'extension de l'antécédent intacte). Pour Mira Rothenberg (1972), *Les enfants QUI GRANDISSENT ont besoin de bien manger* contient « de toute évidence » une relative explicative, « puisqu'il s'agit de tous les enfants, en général » (p. 198). Georges Kleiber (1981), commentant *L'élève QUI A TRICHÉ HIER a été puni*, croit « qu'on ne saurait parler de différence d'extension du concept dénoté par l'antécédent entre la lecture appositive et la lecture restrictive, puisque, dans les deux cas, l'extension du concept se trouve réduite à un et un seul individu » (p. 12).

Nous rectifierions :

(1) Lecture restrictive (relative « déterminative ») :

(a) Exemple : *Les enfants qui grandissent ont besoin de bien manger.*

enfant = extension 1 (l'ensemble *X* des enfants);

enfant qui grandit = extension 2 (le sous-ensemble *X'* d'enfants en croissance, inférieur ou — si l'on considère p. ex. que l'enfance se termine avec la croissance — égal à l'ensemble *X* des enfants);

les enfants qui grandissent = extensité (une quantité *q* d'éléments *x* « enfant en croissance »);

ont besoin de bien manger : attribution d'un prédicat *P* à *les enfants qui grandissent*.

(b) Exemple : *L'élève qui a triché hier a été puni.*

élève = extension 1 (un ensemble *X* d'élèves);

élève qui a triché = extension 2 (un sous-ensemble *X'* d'élèves tricheurs);

élève qui a triché hier = extension 3 (un sous-ensemble *X''* d'élèves tricheurs de la veille);

l'élève qui a triché hier = extensité (un élément *x* du sous-ensemble « élève qui a triché hier »);

a été puni : attribution d'un prédicat *P* à *l'élève qui a triché hier*.

Soit $((x))$ ¹²³, où l'ensemble 1 désigne les élèves, l'ensemble 2 les élèves tricheurs, l'ensemble 3 les élèves tricheurs de la veille et l'élément x l'élève puni.

(2) Lecture appositive (relative « explicative ») :

(a) Exemple : *Les enfants, qui grandissent, ont besoin de bien manger.*

enfant = extension (l'ensemble X des enfants);

les enfants = extensité (une quantité q d'éléments x « enfant »);

(qui) grandissent, ont besoin de bien manger : attribution de deux prédicats successifs P et P' à les enfants.

(b) Exemple : *L'élève, qui a triché hier, a été puni.*

élève = extension (un ensemble X d'élèves);

l'élève = extensité (un élément x de l'ensemble « élève »);

(qui) a triché hier, a été puni : attribution de deux prédicats P et P' à l'élève.

Soit (x) , où l'ensemble désigne les élèves et l'élément x l'élève tricheur et puni.

1. Nombre et quotité

En accord ou non avec la perception que nous pouvons avoir d'un « objet du monde » (1) *discret* ou (2) *dense*, les substantifs sont passibles d'une représentation (3) *numérative* ou (4) *massive*. Le clivage discret/dense se révèle à l'épreuve de la *division* (p. ex. un fragment de cheval n'est plus un cheval, tandis qu'une goutte même infime de vin reste du vin, au moins en pensée commune)¹². Le caractère numératif ou massif répond au critère de la *réunion* (suivant que l'addition de deux quantités q , p. ex. de cheval ou de vin, laisse subsister entre elles une limite ou entraîne un amalgame).

Quatre combinaisons donc :

(1) êtres ou objets discrets en représentation numérative : *un cheval, des chevaux...*;

12. Les déverbaux *sortie, chute, blessure...* ne font exception qu'en apparence : (1) les diviser, à la limite, ce serait les détruire (se rappeler les « apories » de Zénon), (2) marquant une rupture avec leur milieu, ils sont tout naturellement perçus comme « discrets ».

- (2) êtres ou objets discrets en représentation massive : *du cheval...*;
- (3) êtres ou objets denses en représentation massive : *du vin...*;
- (4) êtres ou objets denses en représentation numérative : *un vin, plusieurs vins...*

On voit que l'extensité quantifie les éléments d'un ensemble sous deux aspects : le *nombre* dans (1) et (4), la *quotité* dans (2) et (3).

L'extensité des « noms propres » et des « noms abstraits » participe respectivement du nombre (p. ex. *les Bourbons* ou *J'ai compté dix Martin dans ce seul village*) et de la quotité (p. ex. *Jean a montré énormément de courage durant sa maladie*), mais, là encore, des panachages sont permis : *Il y a du Mr. Hyde en moi* (quotité) ou *Catherine Deneuve joue les blondeurs* = « les rôles de blondes » (nombre)...¹³.

2. Nombre grammatical

Le nombre grammatical surimprime à la quantification l'opposition binaire du singulier (continu) et du pluriel (discontinu). Nous reportons au chapitre III l'examen de ce marqueur d'extensité parmi d'autres.

C / Extensité et intensité

Les morphèmes exprimant l'extensité dessinent en creux une *intensité* complémentaire. P. ex. *AUCUN ministre ne prend le métro* = extensité zéro de *ministre* + intensité maximale : « les ministres choisissent tous un autre moyen de transport que le métro »¹⁴; *TOUS LES chemins mènent à Rome* = extensité maximale + intensité zéro : « il n'est aucun chemin qui ne mène à Rome »; *TROIS invités ont quitté la noce* = « il reste $n - 3$ invités à la noce », etc.

Bref : *extension — extensité = intensité*. Si nous remplaçons dans

13. Culioli (1983) incorpore *courage, dureté, peine, hypocrisie*, etc., à une catégorie du « compact », regroupant les substantifs à la fois « denses » et moins quantifiables qu'intensifiables (p. ex. *beaucoup de courage* = « un grand courage » : voir *infra*, chap. III, p. 102, et chap. V, p. 143).

14. Une phrase comme *Aucun ministre (tous de gauche cependant) ne prend le métro* joue sur les deux tableaux de l'extensité (= 0) et de l'intensité (= n). *Tous les ministres ne prennent pas le métro* nie de son côté que l'intensité soit nulle : « les ministres ne prennent pas tous le métro » (cf. p. 70 et 105).

la phrase *L'élève qui a triché hier a été puni* l'article *le* par l'article *un*, le syntagme d'intensité nulle *élève qui a triché hier* (= « aucun élève tricheur de la veille n'a échappé à la punition ») acquiert une intensité positive (= « au moins un élève tricheur de la veille n'a pas été puni »). La confrontation de l'extensité avec l'extension conduit à la découverte d'un nouvel opérateur : l'*extensivité*.

III | EXTENSIVITÉ

A | *Etat de la question*

Le traitement de la concurrence *le/un* a parcouru en un siècle différentes étapes :

1. *Définition et détermination*

Les linguistes français ne se lassent pas d'instruire le procès de la nomenclature grammaticale. Henri Yvon (1901, 1902, 1904, 1907) a suivi depuis les origines la fortune des épithètes « défini/indéfini » et répertorié leurs applications souvent contradictoires à l'article, à l'adjectif, au pronom (accessoirement aux « temps » du verbe : passé « défini » = passé simple, passé « indéfini » = passé composé). Peine perdue. Nos dictionnaires de terminologie avouent en filigrane un malaise persistant :

G. Mounin, *Dictionnaire de la linguistique*, s.v. *défini* :

« On appelle *définis* un certain nombre de monèmes grammaticaux (...) qui se rapportent en principe à un être ou objet déterminé. »

J. Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, s.v. *indéfini* :

« On appelle *indéfini* un trait inhérent de certains articles, adjectifs ou pronoms, par opposition au trait *défini*, qui caractérise d'autres articles, adjectifs ou pronoms... »

Henri Bonnard, *Grand Larousse de la langue française*, p. 2623 :

« On appelle *indéfinis* un certain nombre de pronoms et d'adjectifs que l'on rapproche moins par l'identification d'un trait commun que par l'absence de certains traits plus aisément reconnaissables : ils ne sont pas *qualificatifs*, ni *personnels*, ni *possessifs*, ni *démonstratifs*, etc. »

A l'abri du « on appelle », la plupart des commentateurs adoptent encore les gloses obscures de « détermination » et d' « indétermination » (voir p. ex. la citation de Georges Mounin ci-dessus). Puisque l'étymologie apparente *définir* = « circonscrire, marquer la frontière » et *déterminer* = « fixer un terme », on court droit au truisme. Léon Clédet (1902, en réponse à Yvon) s'en accommodait : « Les grammairiens emploient le plus souvent *défini* comme synonyme de *déterminé*, et *indéfini* comme synonyme de *indéterminé*. Cet emploi est conforme à l'étymologie, et mieux vaut s'y tenir que d'établir accidentellement une distinction entre les deux expressions... » (p. 140).

Robert Martin (1966) est un des rares auteurs à doter explicitement les deux adjectifs concurrents d'un contenu spécifique : « Est défini, ce qui est connu dans son essence. Est déterminé, ce qui est connu dans son identité. Définir, c'est — en termes élémentaires — *dire ce que c'est*; déterminer, c'est *dire lequel c'est* » (p. 11).

Acceptons la formule. Dans notre exemple liminaire *L'/UN élève qui a triché a été puni*, le ne « dit » pas plus que *un* « ce que c'est » qu'un élève tricheur mais « lequel c'est » : l'élève sera donc « déterminé ». La « détermination » échouerait pourtant à élucider d'autres cas, p. ex. *L'homme est mortel* ou *L'homme est un animal raisonnable* (de quel homme s'agit-il ? réponse : « n'importe lequel »), comme *Un repas réchauffé ne valut jamais rien*, ni plus ni moins « indéterminé » (= « n'importe quel repas s'il est réchauffé ») ou « indéfini » (l'article ne « dit » pas ce qu'est un repas réchauffé) que le précédent¹⁵.

2. *Unicité et pluriété*

Bertrand Russell en tête, les philosophes analytiques de l'école d'Oxford ont abordé par le canal des « descriptions définies » (substantifs ou syntagmes nominaux précédés d'un article « défini », d'un adjectif possessif ou d'un démonstratif) et des « descriptions indéfinies » (substantifs ou syntagmes nominaux précédés d'un

15. Voir aussi, en dehors du domaine français : Thorne (1972), Grannis (1974), Renzi (1975), Jaranowski (1982).

article « indéfini ») diverses questions touchant à la référence extralinguistique et aux implications logiques.

Par exemple, selon Oswald Ducrot (1972), le substantif qu'introduit un article présupposerait toujours une classe *X* non vide. Ducrot soutient ensuite que l'article *le* attribue à *X* un prédicat valable à la fois pour la classe et pour un seul objet¹⁶ : d'où l'unicité de p. ex. *L'élève qui a triché hier a été puni*. L'article *un*, lui, « laisse en suspens » (p. 237) la population de la classe : il tolère l'unicité de *UN élève qui a triché a été puni* mais suggère la pluralité en vertu d'une « loi d'exhaustivité » amenant « le destinataire à penser que, si *P* s'appliquait à toute la classe, alors le locuteur l'aurait dit. Ce qui privilégie la conclusion : il y a plus d'un élément dans la classe *X* » (*ibid.*).

La théorie des « descriptions » a le double inconvénient qu'elle écarte les acceptions plurielles de l'article (p. ex. *L'homme est un animal raisonnable*, ou *Notre leçon portera sur LE chien*, ou *Dupont chasse LA perdrix*) et les substantifs en représentation massive (p. ex. *le courage, l'or et l'argent...*)¹⁷. L'unicité de la classe *X*, en plus, rend mal compte de p. ex. *Richard Burton a été LE mari de Liz Taylor* (cf. De Vriendt, 1980). On peut douter à l'inverse que l'article « indéfini » véhicule essentiellement une indication de pluralité dans telle manchette de journal : *Les gendarmes de Liège rattrapent après une spectaculaire poursuite UN malfaiteur évadé de la prison de Lantin* (pour une classe « malfaiteur évadé de la prison de Lantin » contenant deux, trois ou quatre êtres, les impératifs de l'information prescriraient *un des*). Francis Bar (1969) a même noté cet exemple qui semble exclure la pluralité : *UN vernissage de l'Exposition est prévu pour demain (...) à la Maison de la Culture*.

3. Notoriété et présentation

Plusieurs travaux de grammaire générative — p. ex. Annear (1965), Robbins (1968) — font de l'article *le* une transformée

16. Ducrot (1972) écrit (p. 237) que « le prédicat vaut au moins d'un objet de la classe *X* », mais, deux pages plus bas, il glisse de « au moins un objet » ou $\exists x$ à « un et un seul objet » ou $\exists! x$: « N'affirmant une propriété que d'un seul objet... » (p. 239). C'est là tout le problème, justement.

17. Cf. Kleiber (1981), p. 171-172.

de la « forme profonde » *un*. Dans cette optique, c'est la familiarité du référent qui prévaut sur l'unicité de la classe.

L'idée n'est pas neuve. En 1927, Damourette et Pichon énuméraient trois espèces de « notoriétés » (§ 371) : (1) générale (p. ex. *LE coton se vend cher* ou *Nous ne tenons pas LA quincaillerie*), (2) occasionnelle : (a) capitale (p. ex. *On dit à Racine que LE roi désirait le voir*), (b) circonstancielle (p. ex. *Quand le mariage est consommé, LE mari n'emmène pas sa femme*), (3) particulière : (a) spéciale (p. ex. *LE roi d'Angleterre...*), (b) intralimitale (p. ex. *Il y avait là un homme qui fumait une pipe et un autre qui ne fumait pas. L'homme à la pipe pérorait*).

J. A. Hawkins (1978) — qui, faut-il le préciser, ignore l'*Essai de grammaire* — réorganise en quelque sorte cet inventaire. Il établit trois usages fondamentaux de l'article « défini » :

(1) Emploi anaphorique : *Fred m'a parlé d'un livre et d'un film intéressants. J'ai lu LE livre* (anaphore fidèle), *dont je connaissais déjà L'auteur* (anaphore par association).

(2) Emploi en situation visible : *Passe-moi LE marteau*, ou en situation contigüe : *Va me chercher à la cave LA bouteille de poire*.

(3) Emploi en situation large : *J'ai vu LE président à la télé* = p. ex. « le président français », « le président des Etats-Unis » ou « le président du cercle de billard ».

Les trois réalisations reviennent à situer un objet à l'intérieur d'un « ensemble partagé » sur les limites duquel le locuteur et l'auditeur s'accordent. Un quatrième emploi « partagerait l'ensemble » en cours d'élocution, p. ex. au moyen d'une subordonnée relative :

(4) *LA fille que Bill a invitée hier soir me plaît*.

Les relatives n'assument toutefois ce rôle que sporadiquement (comparer *Bill a invité hier soir UNE fille qui me plaît*), Hawkins en arrive à concilier la thèse de la familiarité (ou de l'ensemble partagé) avec la thèse russellienne de l'unicité : les « descriptions définies », dit-il, réfèrent à la totalité des objets, des êtres ou de la matière qui appartiennent à l'ensemble préalablement isolé, indépendamment de sa constitution exacte. L'article y fonctionne

comme un « quantificateur universel » et l'inclusivité de *le* s'oppose ainsi à l'exclusivité de *un*.

L'« ensemble partagé » de Hawkins correspond au « référentiel » des mathématiciens ou à notre *extension*. On voudrait montrer maintenant que sa « théorie de la localisation » fusionne insidieusement deux variables¹⁸.

4. Inclusivité et exclusivité

Étudions quatre exemples :

(1) *LE chien du voisin a aboyé toute la nuit* :

chien du voisin = extension;

le chien du voisin = un élément « chien du voisin » (extensité)

+ l'ensemble singleton des chiens du voisin (inclusivité).

(2) *UN chien du voisin a aboyé toute la nuit* :

chien du voisin = extension;

un chien du voisin = un élément « chien du voisin » (extensité) + un élément de l'ensemble à $n > 1$ éléments des chiens du voisin (exclusivité).

(3) *LE chien est fidèle à son maître* :

chien = extension;

le chien = tous les éléments « chien » (extensité) + l'ensemble à $n > 1$ éléments des chiens (inclusivité). L'exemple se paraphrase : « les chiens pris dans leur ensemble sont fidèles ».

(4) *UN chien est fidèle à son maître* :

chien = extension;

un chien = tous les éléments « chien » (extensité) + un élément de l'ensemble à $n > 1$ éléments des chiens (exclusivité). La paraphrase donne : « les chiens pris individuellement... »

Les syntagmes nominaux *chien du voisin* de (1)/(2) et les substantifs *chien* de (3)/(4) ont deux à deux la même extensité. Ils se différencient en fait par l'extensivité.

18. Chomsky (1980) commet le même abus : « S'il en est ainsi on peut considérer que l'unique signification de l'article défini est l'universalité » (p. 67). Kleiber (1983) me l'impute à tort dans la n. 17.

B / Définition

L'extensivité désigne le rapport de l'extensité à l'extension, soit le rapport de (1) la quantité d'êtres ou d'objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont appliqués à (2) l'ensemble des êtres ou des objets auxquels ils sont applicables.

Le refus de l'extensivité dans *perdre PIED*, *rendre GORGE*, *faire TAPISSERIE*, etc., aboutit à ne prendre en compte que les propriétés sémantiques du substantif : on parlera au choix d'« emplois intensionnels » (Martin, 1983) ou encore d'intensivité.

C / Extensivité et extension

L'article *un* prévoit à l'encontre de l'article *le* que l'extensité du syntagme nominal se double d'une intensité positive :

UN chien du voisin a aboyé toute la nuit = « $n - 1$ chiens du voisin sont restés silencieux »; *Les gendarmes rattrapent UN malfaiteur évadé* (sous une photographie de journal : la possibilité qu'il existe d'autres fugitifs est ouverte), quoique annulable au prix d'un complément d'information :

Bill a invité hier soir UNE fille qui me plaît (précision éventuelle : « c'est Martine, la seule fille qui me plaise »); *UN marsupilami, à ma connaissance, il n'en existe qu'un* ou *Eddy Merckx est UN coureur cycliste qui a remporté — exploit unique — cinq tours de France et cinq tours d'Italie* (extension ramenée à l'unité),

ou alors transférable à un substantif contenant :

UN de Gaulle n'aurait jamais accepté la défaite = « Charles de Gaulle symbolisant les hommes de sa trempe »¹⁹.

L'extensivité projette en un mot l'extensité sur l'extension, avec pouvoir de les évaluer (extensivité *extensive* : p. ex. *Max fume LA première cigarette du paquet* = « la cigarette classée première ») ou de les dissocier (extensivité *partitive* : p. ex. *Max fume UNE première*

19. Voir *infra*, p. 92 : *Qui de nos jours sait encore faire une règle de trois ? Quelques mathématiciens !*

cigarette du paquet = « la première d'une série, que rien ne destinait à cette place, mais devenue telle par la grâce de Max »)²⁰.

1. Extensivité extensive

L'envisagement extensif d'un substantif ou d'un syntagme nominal tient finalement à trois causes :

a / *Ajustement de l'extensité à l'extension* : P. ex. *L'homme est un animal raisonnable* = « tous les hommes »; *Notre leçon d'aujourd'hui portera sur LE chien* = « l'espèce canine »; *Dupont chasse LA perdrix* = « tout ce qui est perdrix »; *André s'est reconverti dans LA chaussure* = « la production et la vente de(s) chaussures »; *LE président change tous les sept ans* (Fauconnier, 1984) = « les Français élisent un président tous les sept ans », etc.

On mettra dans ce groupe les substantifs — abstraits ou concrets — en représentation massive (p. ex. *LA tempérance est une vertu* ou *L'or coûte cher*) et les « noms d'êtres uniques », pourvu que leur extension ne se trouve pas démultipliée sous l'effet d'un adjectif « qualificatif » ou d'un « complément déterminatif » : *LE soleil brille pour tout le monde* mais *UN soleil de feu embrasait la campagne...* Notons aussi que l'article « défini », préservant l'égalité de l'extensité à l'extension, est plus proche de la détermination zéro et en quelque façon moins contre-indiqué que l'article « indéfini » dans p. ex. *prendre LA fuite* = « fuir », *faire LA conversation* = « causer », *avoir LE trac...*

b / *Adaptation de l'extension à l'extensité* : La réduction d'extension s'opère (1) cotextuellement (ce sont les emplois anaphoriques de Hawkins : p. ex. *Fred m'a parlé d'un livre et d'un film intéressants. J'ai lu LE livre* ou *Gustave était à l'étude quand LE maître entra* = « le maître de ladite étude ») et/ou (2) contextuellement (chez Hawkins,

20. Voir aussi *infra*, p. 101. Guillaume (1919) ne cherchait pas à exprimer autre chose : « De là deux articles, l'un qui est de la forme *le*, et répond dans la langue à une extension de la matière nominale à tout un espace grand ou petit; l'autre qui est de la forme *un*, et dénote un certain relief du nom dans un espace qui peut être également grand ou petit » (p. 59). En 1944 et 1945, il transmettra cette propriété de *le* et de *un* au cinématisme divergent des deux articles : polarité négative ou « anti-extensive » pour *un*, polarité positive ou « extensive » pour *le* (voir la critique interne du système guillaumien dans *Travaux de linguistique et de littérature*, 18 (1980), p. 53-64).

les emplois en situation : visible, contiguë ou large; p. ex. *J'ai vu LE président à la télé* ou *LE président change tous les sept ans* = « François Mitterrand est cyclothymique » et, une seule porte étant ouverte, *Ferme LA porte*. Les substantifs référés à l'énoncé ou « noms standards » (voir Kaplan, 1968-1969; Kleiber, 1983) se rangent tout naturellement ici : *LE fait que Pierre s'en aille me ravit*, etc.

c / *Occultation de l'extension excédant l'extensité* : Le locuteur néglige les données (1) inutiles ou (2) disconvenantes à son propos :

(1) *Anne et Marie avaient mis LA même robe au mariage de Jeannette* = « deux robes semblables » (identification lâche, car la probabilité est faible qu'Anne et Marie aient porté tour à tour la même robe ou soient des sœurs siamoises); *LE loup et L'agneau* (titre de fable : un et un seul animal de ces espèces intéresse le récit à venir); *Ferme LA porte* (Kleiber, 1983) : si deux portes au moins sont ouvertes, il suffira d'en fermer une pour supprimer le courant d'air; *Donne LA main à ta sœur avant de traverser la rue* (n'importe quelle main fera l'affaire; mais *Donne LA main au monsieur* = « la main droite » : type b ci-dessus); *Hector s'est cassé LA jambe* (jambe gauche ou jambe droite, l'immobilisation d'Hector est acquise); *Pour la seconde fois en deux cents ans, LA reine d'Angleterre a visité le « Times »* (d'après Gilles Fauconnier) : les reines d'Angleterre ne supplantent pas Mathusalem en longévité; *LE juge de touche a levé son drapeau* (l'arbitre qui surveille le côté du terrain où la faute s'est commise), etc. (*avoir LA grippe* / *LE téléphone*, *boire LA tasse*, *tendre LE poing*, *porter LA barbe*, *effeuiller LA marguerite*, *offrir LE pastis...*; et comparer le provençalisme de Pagnol, *Marius*, I, 2 : « Capitaine, y a du monde (...). Ils sont un, mais ils ont le col et la cravate »)²¹.

Nous ajouterons les focalisations sur le thème de phrase : *LA fille que Bill a invitée hier soir me plaît* (cf. ci-dessus, p. 55), mais, en position d'objet : *Bill a invité hier soir UNE fille qui me plaît*; *LE taux de change du dollar est favorable* (mais *J'ai bénéficié d'UN taux de change favorable*); *LE grand philosophe que fut Descartes...* (mais *Descartes fut UN grand philosophe*) et les apposés ou les attributs de

21. Sur les différences d'appréciation du français comparé à l'espagnol ou à l'italien, cf. Stepanoff (1964) et Fourment Berni-Canani (1984).

« noms propres » : *B.B., LA célèbre actrice des années soixante* (c'est-à-dire : « tellement fameuse qu'elle éclipsait ses rivales »), *Nicole est LA fille du patron* (que le patron ait une ou plusieurs filles), etc.

(2) *Richard Burton a été LE mari de Liz Taylor* (l'article *un* ferait naître un soupçon de polygamie); *LE chat* (en légende sous une photo ou un dessin : « un chat typique »); *Jean épousera LA femme qui saura le comprendre* = « la première femme compréhensive » (Jean ne prolongera pas son expérimentation au delà du mariage); *Nous prendrons LE bus pour rentrer* (véhicule à itinéraire fixe, le bus laisse moins de liberté à son utilisateur que p. ex. *un taxi*).

Développement du procédé : les tours emphatiques comme *LE consommé de bœuf*, *L'émincé de volaille*, *LE veau Marengo* ou, dans un autre registre, *Marilyn n'était pas une femme, elle était LA femme* (en l'élément « Marilyn » se résument les qualités de l'ensemble des femmes), *Un comptoir, des banquettes, un flipper, c'est vraiment LE bistro parisien dans sa laideur* = « quand on en a vu un, on les a vus tous », etc. Le point culminant est atteint avec le rappel de l'extension objective : *LE café des cafés*, *LE livre des livres...*

2. Extensivité partitive

L'envisagement partitif d'un substantif ou d'un syntagme nominal est à l'image inversée de son envisagement extensif :

a / Infériorité objective de l'extensité à l'extension : p. ex. *Dupont a tué UNE perdrix* = « un spécimen », *Ferme UNE porte* = « une des portes ouvertes » ou *Jules a UN rhume* = « un accès de cette maladie ».

b / Dissociation intellectuelle de l'extensité et de l'extension (p. ex. *Fred a parlé d'un livre et moi d'UN auteur* = « l'auteur du même livre considéré sous un autre angle »), notamment par une réduction « en paliers » de l'extension : *Eddy Merckx est UN coureur cycliste qui a gagné cinq tours de France et cinq tours d'Italie* = 1^o « un élément *x* extrait de l'ensemble *X* des coureurs cyclistes », 2^o « *x* appartient au sous-ensemble singleton *X'* des coureurs cyclistes qui ont remporté cinq tours de France et cinq tours d'Italie ». L'exemple *UN vernissage de l'exposition est prévu pour demain* (ci-dessus p. 54) constitue un simple cas limite.

D / Extensivité et extensité

L'extensivité abdique sa puissance explicative devant l'article *un* à sens de pluriel.

Si p. ex. *L'homme est un animal raisonnable* relève bien de l'équation produite (extension de *homme* = extensité), *UN homme est un animal raisonnable* = « tous les hommes » ne pourrait aligner l'extensité sur l'extension qu'en violation flagrante de l'extensivité partitive.

Le mécanisme de ces emplois fait intervenir un paramètre supplémentaire : l'extensitude.

IV | EXTENSITUDE

Retournons une dernière fois à l'exemple témoin : *L'homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre* (cf. p. 47). La proposition se divise en une « idée générale » *homme éclairé qui pêche* et un « attribut » *est plus coupable qu'un autre* qui en est la « suite nécessaire » et conduit à prendre l'idée « dans toute sa latitude ».

Mais la vision de Beauzée apparaît simplificatrice. Soient les quatre phrases :

(1) *La baleine est un mammifère.*

Enoncé dit « analytique ». Sa vérité est indépendante du locuteur et de l'actualité : comparer la fausseté de *La baleine est un poisson* et l'anomalité de ? *Cette*? *Toute baleine est un mammifère.*

(2) *L'homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre.*

Déclaration dont la validité reste postulée en dehors de l'actualité mais tributaire, ici, d'un « univers de croyance » (Martin, 1983) et de ce fait gradable : *L'homme éclairé qui pêche est souvent/généralement/en moyenne... plus coupable qu'un autre.* Rapprocher les ni plus ni moins vrais ou faux *L'homme éclairé qui pêche est aussi coupable qu'un autre* ou *L'homme éclairé qui pêche n'est pas plus coupable qu'un autre*²².

22. Les langues naturelles ne font pas la distinction entre (1) et (2) — les données de l'expérience et les jugements moraux (cf. Dahl, 1975) —, un locuteur prétendant toujours proférer de son point de vue une *vérité* qui s'impose aux autres.

(3) *Cet homme éclairé qui pêche est plus coupable qu'un autre.*

Malgré l'inférence *homme éclairé qui pêche* → *plus coupable qu'un autre* (la « suite nécessaire » de Beauzée), l'assertion est strictement actuelle.

(4) *La baleine est sortie* (Prévert).

Le locuteur certifie dans son actualité un énoncé dépourvu d'implication.

Le passage de l'actualité à l'inactualité et *vice versa* de l'inactualité à l'actualité regarde l'*extension des propositions* dans la définition de Lalande (cf. p. 41). Ayant spécialisé *extension* à l'« ensemble des objets qu'[un concept] peut désigner », nous nommerons *extensitude* l'« ensemble des cas où [une proposition] est vraie ».

A / Définition

L'extensitude désigne la portée de la relation prédicative. Cantonnée à une actualité, l'extensitude sera dite *existentielle* (portée étroite : exemples 3 et 4); étendue à d'autres mondes de référence, elle sera dite *universelle* (portée large : exemples 1 et 2).

Quand un énoncé se prête tel quel aux deux extensitudes (p. ex. *Le chien est fidèle* = 1° « Médor ici présent est fidèle », 2° « le chien a un patrimoine génétique de fidélité »), le cotexte et/ou le contexte suggèrent la traduction adéquate.

Sans entrer dans le détail d'une étude complexe, citons :

(1) En faveur de la *portée large* :

- (a) le présent « omnitemporel » (« gnomique » ou « de vérité générale » : *Après la pluie VIENT le beau temps* ou *Cinq et quatre FONT neuf*);
- (b) l'homogénéité du thème et du prédicat (p. ex. *Le CHIEN ABOIE, le CHAT MIAULE, la POULE CAQUETTE*), qu'un adverbe, d'après son point d'incidence prédicatif ou phrastique, suffit parfois à établir ou à défaire : *Un lion s'approche FURTIVEMENT de sa proie* contre *FURTIVEMENT, un lion s'approche de sa proie* (cf. Smith, 1975 et Melis, 1983);

(c) la détermination du thème par *tout*, *n'importe quel* ou *quelconque* (voir au chapitre III *TOUT* *marquis veut avoir des pages* ou *N'IMPORTE QUEL* *chien aboie*).

(2) En faveur de la *portée étroite* :

- (a) les formes temporelles du passé et du futur, bien que l'aspect lexical constitue alors un puissant correctif (p. ex. *Le repas n'A rien VALU* = extensitude existentielle, mais *UN repas réchauffé ne VALUT JAMAIS rien* = extensitude universelle)²³;
- (b) l'hétérogénéité du thème et du prédicat : p. ex. *Le CHIEN ABOIE* = extensitude universelle ou existentielle selon le cas, mais *Le CHIEN EST PARTI* = extensitude existentielle (observer ici encore l'intervention compensatoire d'un adverbe itératif : *Un chien est SOUVENT parti* = « est souvent dehors »);
- (c) la présence dans le thème (i) d'un pronom personnel *je* ou *tu* (p. ex. *Un enfant est l'ouvrage de sa mère* = extensitude universelle, mais *TU es l'ouvrage de ta mère* ou même *Enfants, VOUS êtes les ouvrages de vos mères* = extensitude existentielle), (ii) d'un adjectif démonstratif (p. ex. *CE chien est fidèle*, sauf à comprendre « cette race de chiens » : cf. chapitre VI), (iii) d'un « nom propre » (p. ex. *PALAMÈDE est fou*), à moins d'une métonymie (p. ex. *Sur le RACINE mort, le CAMPISTRON pullule* = 1° extensitude existentielle : « la tragédie postclassique fut une sorte d'hyène », 2° extensitude universelle : « la décadence naît de l'imitation servile ») ou à la rigueur d'une « attribution » permanente de propriété comme ci-dessous, p. 66, *L'assassin de Smith est fou* : p. ex. *TRIBOULET est fou* au sens de « on répute fou celui qui en a le nom » ou *AMÉLIE finit par épouser son patron* (horoscope fondé sur la prédestination du prénom), (iv) du déterminant *chaque* (cf. chapitre III).

B / Extensitude et extensivité

Les énoncés *L'homme est un animal raisonnable* ou *La baleine est un mammifère* calquent du fait de l'extensivité extensive l'extensité

23. Sur les différents types d'aspects — grammatical, sémantique, lexical —, voir Wilmet (1980) (en inversant les définitions respectives des verbes *perfectifs* et des verbes *conclusifs* ou *terminatifs*).

de *homme* et *baleine* sur leur extension, les unes et les autres maximales. L'extensitude universelle n'intervient que pour fixer l'extension au niveau de l'extensionnalité.

En regard, *UN homme est un animal raisonnable* ou *UNE baleine est un mammifère* multiplient par l'extensitude universelle l'extensité individuelle des sujets *homme* et *baleine* :

homme = extension;

un homme = extensité individuelle + extensivité partitive (un élément « homme » de l'ensemble des hommes);

un homme est un animal raisonnable = extensitude universelle, menant l'extensité individuelle de *homme* à une extensité maximale (« tous les hommes » : $1 \times n = n$).

Trois conséquences sortent immédiatement :

(1) L'obligation faite au prédicat de convenir tantôt à l'ensemble des éléments (article *le*), tantôt à chacun des éléments de l'ensemble (article *un*) explique :

(a) Le décalage entre p. ex. *LE lapin se reproduit en moyenne tous les six mois* (Smith, 1975), qui énonce un trait distinctif de la classe des lapins vis-à-vis des belettes ou des éléphants, et *UN lapin se reproduit en moyenne tous les six mois*, épinglant un trait commun aux individus de la classe. Aussi les appels de définition recourront-ils de préférence à l'article *un(e)* : p. ex. *Qu'est-ce qu'UN pithécanthrope ?* (on s'enquiert des traits communs avant les traits distinctifs), contre p. ex. *Qu'est-ce que L'or/LE courage ?* (évocation massive d'un objet dense; mais *Qu'est-ce qu'UN or pur ?* : cf. p. 102).

(b) Les variations d'acceptabilité : (i) *LE/? UN siamois est le plus beau chat* ou *LE/? UN soldat français est le plus brave* (adages plausibles « en bloc » mais que le superlatif relatif interdit de vérifier exhaustivement à l'intérieur d'un groupe donné : tout siamois ne saurait être « le plus beau » ni tout soldat français « le plus brave »); (ii) *Depuis 1969, L'/? UN homme marche sur la lune* (exagération aisément falsifiable); (iii) *L'/? UN avion est devenu un moyen de transport populaire* ou *LE/? UN pithécanthrope est l'ancêtre de l'homme* (vérités des grands nombres). Inversement, *un* et *une* conviennent aux hyperboles délibérées du type *UN chien est plus*

fidèle qu'un chat ou aux prescriptions autoritaires (p. ex. *UN chrétien doit être charitable*).

(2) L'extensitude universelle précédant l'extensité individuelle a besoin du renfort d'un adjectif (cf. p. 67), d'un sujet « indéfini », voire d'une négation pour effectuer avec naturel le passage de 1 à n : *J'aime UN chien* = p. ex. « Médor », mais *J'aime UN chien bien dressé* (Léard, 1984) = 1° « Médor », 2° « les chiens bien dressés »; *On caresse UN chien, on ne le bat pas* (= « un chien, ça se caresse »); *Je ne déteste pas UN chien*, etc.

(3) L'article *un(e)* que ne soutient pas l'extensitude universelle cesse de commuter avec les singuliers *le/la* à valeur de pluriels : *1979 fut l'année de L'enfant* (extensité collective : « tous les enfants ») / ... *d'UN enfant* (extensité individuelle), *Dupont chasse UNE perdrix* (fixation quasi maladroite de Dupont sur un animal insaisissable), *André s'est reconverti dans UNE chaussure* (plaisanterie quant à la reconversion modeste d'André), etc.

C / Extensitude et extensité

Sous la dénomination traditionnelle de « phrases génériques », d'« emplois génériques » ou de « genericité », les grammairiens ont fusionné l'extensité maximale et l'extensitude universelle (cf. Smith, 1975). Or l'extensité échappe à la variation d'extensitude si (1) l'extensité se trouve bloquée dans le cadre d'une extension individuelle, (2) le marqueur d'extensité appartient à l'argument de l'énoncé :

(1) *TRIBOULET est un nom de fou* (autonyme *Triboulet* = « le nom de Triboulet » + extensitude universelle); *La RACINE CARRÉE DE 36 est 6* (proposition analytique à thème d'extensité = 1); *Le SOLEIL luit sur les villes et sur les champs* (extensité = 1 du « nom d'être unique » *soleil* + extensitude existentielle = « il fait soleil », ou extensitude universelle = « la fonction du soleil est de prodiguer ses rayons »).

(2) *DEUX précautions valent mieux qu'une* (extensité = 2 + extensitude universelle : « n'importe quelle paire de précautions est

préférable à une précaution unique »); *UNE hirondelle ne fait pas le printemps* (extensité = 1 + extensitude universelle : « une hirondelle esseulée n'est pas annonciatrice de la belle saison » — mais non, évidemment, « plusieurs hirondelles » ou à plus forte raison « les hirondelles en leur totalité ne signifient rien »). On triera déjà sur cette indication l'« article » *un* (p. ex. *UN enfant est l'ouvrage de sa mère* : l'extensité de *enfant* épouse l'extensitude de la prédication) et le « numéral » homonyme (p. ex. *UN enfant ne suffit pas à faire une famille nombreuse* ou *UN tiens vaut mieux que deux tu l'auras* : extensité = 1).

Peut-être les distorsions de l'extensité et de l'extensitude éloquentes surtout les ambiguïtés pragmatiques de la « référence » et de l'« attribution » ou de la « spécificité » et de la « non-spécificité » (voir Galmiche, 1977 et 1983; Martin, 1983; Banys, 1983), respectivement en extensitude extensive (article *le*) et en extensitude partitive (article *un*).

1. Référence et attribution en extensitude extensive

P. ex. *L'assassin de Smith est fou* (Donnellan, 1966) : 1^o extensité = 1, extensitude existentielle (« *X*, qui a assassiné Smith, est fou »); 2^o extensité = 1, extensitude universelle (« quel qu'il soit — si même il existe, car Smith aurait pu se suicider ou être victime d'un accident —, *X* qui a assassiné Smith est nécessairement fou »)²⁴.

2. Spécificité et non-spécificité en extensitude partitive

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que la prédication explicitée par un verbe. Les substantifs sont eux aussi le siège d'une relation d'extensitude, mais *implicite*, localisée à la charnière du substantif et de ses accompagnateurs (p. ex. *un Chinois* = « un *x* qui est chinois » ou *un roman policier* = « un roman qui est policier »), et à son tour *existentielle* ou *universelle*. D'où *France veut épouser UN Chinois* = 1^o « F. veut épouser Tchang, qui est chinois » (exten-

24. Galmiche (1983) observe après Kleiber (1981) que le thème des phrases à interprétation attributive ne désigne jamais qu'un être humain ou un objet à qui l'on « attribue généralement un nom propre » (p. 85). Condition peut-être nécessaire au maintien de l'extensité individuelle, mais non suffisante : p. ex. *LE Président de la République habite l'Élysée* = « tous les Présidents de la République ».

sité = 1, extensitude implicite existentielle : la prédication contingente *le futur mari de France est chinois* appartient à l'actualité), 2^o « F. veut épouser un Chinois en tant que tel, un individu qui soit chinois » (y compris, par exemple, son ami d'enfance Michel à condition qu'il prenne la nationalité appropriée; extensité = 1, extensitude implicite universelle : la prédication nécessaire *le futur mari de France est chinois* échappe à l'actualité). Et encore *Jules a commandé à son libraire UN roman policier* = 1^o p. ex. *Pieter-letton* ou *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, 2^o « un roman quelconque pourvu qu'il soit policier »; on pronominalisera différemment : 1^o ... *L'a-t-il reçu ?*, 2^o ... *L'a-t-il reçu ?* ou ... *EN a-t-il reçu UN ?* L'extensitude extensive, dans l'un et l'autre cas, n'est pas tout à fait impensable : *France veut épouser « LE » Chinois* ou *Jules a commandé « LE » roman policier* (on entend parfois l'article anglais *the*) = « un *x* qui soit chinois/roman policier, et tellement chinois/roman policier qu'il synthétiserait la race ou le genre » (cf. p. 60).

L'extensitude implicite universelle demande un cotexte modal (auxiliaires *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *chercher*, *avoir besoin de...*) et ne s'additionne qu'en fonction d'objet à l'extensitude explicite universelle. Comparer :

(1) *UN soldat de la 7^e compagnie doit participer au défilé* (d'après Sueur, 1977) = 1^o « Jean Dupont, soldat de la 7^e, a reçu mission de participer au défilé » (extensité = 1, extensitude existentielle), 2^o « un soldat de la 7^e — Jean, Pierre ou Paul — est réquisitionné pour le défilé » (extensité = 1, extensitude implicite universelle, extensitude existentielle), 3^o « tous les soldats de la 7^e ont reçu l'ordre de participer au défilé » (extensité = 1, extensitude universelle, extensité résultante = *n*).

(2) *J'aimerais UN chien bien dressé !* (d'après Léard, 1984) = 1^o « je refuse l'idée que je puisse m'être attaché à un chien de cirque » (sur le ton du héron de La Fontaine proférant avec dédain *J'ouvrirais pour si peu le bec !* : extensitude existentielle, extensité = 1), 2^o « je voudrais un chien qui soit dressé » (extensitude existentielle, extensité = 1, extensitude implicite universelle), 3^o « j'aimerais tous les chiens s'ils étaient dressés » (extensitude universelle, extensité = 1, extensitude implicite universelle, extensité résultante $1 \times n = n$).

D / Extensitude et intensitude

L'intension du substantif sous-tend à l'occasion une prédication tacite, suggérée dans la prononciation :

J'attendais mieux d'un SPÉCIALISTE (= « ... de *X*, du fait qu'il est spécialiste et donc compétent »); *De la conscience à un TURC!* (Molière) = « les Turcs sont par essence inflexibles »; *Hier, à la télé, on a enfin vu un PRÉSIDENT* = « les présidents ont un style qui les élève au-dessus du commun », etc.

Il s'agit si l'on veut d'une relation d'intensitude universelle, cumulée avec les extensitudes précédentes. P. ex. *Michel déteste les spaghettis et il veut épouser UNE ITALIENNE (!)* = 1° « Teresa, qui est italienne », 2° « une femme, Teresa, Gina ou Sofia, qui soit italienne », 3° « Teresa, Gina ou Sofia, peu importe, puisque de notoriété publique les Italiennes vouent leurs maris aux pâtes ». Sans doute s'agit-il en 3° de cette lecture « intermédiaire entre la spécifique et la non-spécifique » qui préoccupe Olsson-Jonasson (1984) : *Le metteur en scène cherche UN BEAU BLOND* = 1° « un individu particulier », 2° « un beau blond tel ou tel », 3° un type idéal » (extensité = 1, extensitude implicite universelle + intensitude universelle : « un beau blond doté de tous les attributs du beau blond »). On ne s'explique qu'ainsi l'antonimie de p. ex. *Le metteur en scène cherche UNE SCARLETT* = « une actrice capable de jouer ce rôle ».

L'intensitude éclairerait enfin *Jacques n'aime pas sa femme, il aime la FILLE DU PATRON* (Ducrot, 1972), soit, la femme de Jacques et la fille du patron ne faisant qu'une personne : « la qualité de fille du patron est un titre permanent à l'amour de Jacques ».

Mais l'extensitude et son complément l'intensitude ne viennent pas à bout de toutes les ambivalences. Il reste à décrire un processus de contamination que nous appellerons l'extensibilité.

V | EXTENSIBILITÉ

PLUSIEURS mots forment une phrase est parmi d'autres un énoncé ambigu : 1° « il existe une quantité *q* de mots-phrases » (extensité > 1, extensitude existentielle ou universelle, thème : *mots*), 2° « une phrase est un assemblage de mots » (extensité > 1, extensitude existentielle ou universelle, thème : *plusieurs mots*).

La différence réside en l'extensité (1) collective et (2) individuelle de *phrase*, qu'influence ou n'influence pas le déterminant *plusieurs*.

A / Définition

L'extensibilité désigne l'augmentation d'extensité (extensibilité positive) ou la diminution d'extensité (extensibilité négative) qu'un substantif ou un syntagme nominal subissent sous une action extérieure.

B / Extensibilité et extensité

Les exemples (1), (2) et (3) vont montrer de quoi il retourne :

1. Extensibilité positive

(1) *La baleine est UN mammifère.*

Le sujet *baleine* répercute son extensité sur l'attribut hyperonymique *mammifère* : « *n* baleines = *n* mammifères ou la totalité des mammifères — *q* » (*q* = intensité positive : certains mammifères ne sont pas des baleines). Comparer *Un enfant est L'ouvrage de sa mère* : intensité nulle ou déclarée telle (cf. ci-dessus *Nicole est LA fille du patron*).

(2) *La plupart des filles aiment UN garçon.*

C'est-à-dire : « chaque fille ou presque aime un garçon différent », donc autant de garçons seront aimés qu'il y a de filles (extensité individuelle de *garçon* entraînée par l'extensité de *filles* :

1 + 1 + 1 ... garçons). L'énigme de la non-réversibilité de l'actif en un passif (cf. Galmiche, 1977) se dissipe grâce à l'extensibilité : *Un million de Français lisent DEUX journaux* (d'où $2 + 2 + 2 \dots = 2$ millions de journaux) ne donne pas *DEUX journaux sont lus par un million de Français* (« deux journaux ont en France un tirage supérieur à la moyenne » : extensité = 2). Comparer encore : *Le lion a UNE crinière* = « les lions ont 1 + 1 + 1 ... crinières » ou « ... des crinières », mais *LA crinière du lion* (ou alors *UNE crinière de lion* : cf. p. 81).

2. Extensibilité négative

(3) *Tous LES vins de Californie ne valent pas UN Corton.*

Deux interprétations : 1° « je donnerais tous les vins de Californie pour un seul Corton » (extensité maximale de vins, intensité nulle, extensité individuelle de Corton), 2° « je n'échangerais pas tous les vins de Californie contre des Cortons mais quelques-uns soutiennent la comparaison » (extensité maximale n de vins, négation de l'intensité = 0, extensibilité négative, extensité résultante = $n - q$; puis extensibilité positive et extensité résultante de Corton = $1 + 1 + 1 \dots$). Dans la première version, le déterminant tous fait partie intégrante du thème phrastique. Il en va différemment de la seconde, où tous s'avère déplaçable : *Les vins de Californie ne valent pas TOUS un/des Corton(s)* (mais *Toutes ses économies ne lui ont pas servi à grand-chose* ou *Tout l'argent du monde ne fait pas le bonheur* ≠ « ses économies ne lui ont pas toutes servi » ou « l'argent ne fait pas tout le bonheur » : extensibilité nulle).

C / Extensibilité et extensivité

L'extensibilité rend compte des articles un/une à sens de pluriel commutant avec le/la sans le soutien de l'extensivité : *Nous allons étudier aujourd'hui UN chat exceptionnel : le siamois* = « le siamois est un chat exceptionnel », *André s'est reconverti dans UNE chaussure de luxe* = « la chaussure que produit ou que vend André est une chaussure de luxe » (extensibilité positive : « des chats », « des chaussures »), etc.

D / Extensibilité et extensivité

L'extensibilité se conjugue très normalement à l'extensivité (voir déjà ci-dessus *Plusieurs mots forment une phrase*) : *Jules et Jim aimeraient engager UNE danseuse comme caissière* = 1° « Catherine, qui est danseuse » (extensité individuelle, extensibilité nulle), 2° « Catherine et Marie, qui sont danseuses » (extensité individuelle, extensibilité positive, extensité résultante : $1 + 1 = 2$), 3° « Catherine, Marie ou toute autre qui serait danseuse » (extensité individuelle, extensivité implicite universelle, extensibilité nulle), 4° « Catherine et Marie, Brigitte et Sophie ou n'importe quel duo de jeunes femmes pour autant qu'elles soient danseuses » (extensité individuelle, extensivité implicite universelle, extensibilité positive, extensité résultante : $1 + 1 = 2$). L'intensivité peut s'y greffer de surcroît (cf. p. 68).

E / Extensibilité et intensivité

Le cotexte et le contexte jouent un rôle essentiel dans le déclenchement de l'extensibilité.

1. Déclencheurs cotextuels

Outre les facteurs déjà mentionnés : (1) l'extensité $n > 1$ d'un substantif « donneur » et (2) la négation de l'intensité nulle, retenons (3) l'expansion du substantif « receveur », garantissant la pérennité de l'extensivité partitive (p. ex. *Dupont chasse UNE perdrix DE GRANDE TAILLE* = « une variété de perdrix » ou « des perdrix »; *UN kiwi SAVOUREUX abonde en la région* : confronter Hawkins, 1978 et Wilmet, 1985), (4) les adverbes duratifs (p. ex. *Landru ne cherchait JAMAIS à séduire qu'UNE femme seule*, (5) les adverbes itératifs (p. ex. Lyons, 1978 : *TOUS LES SOIRS à six heures, UN héron survole notre chalet* ou *CHAQUE JOUR, A CHAQUE SECONDE, UNE femme met au monde UN enfant*²⁵) et (6) les ressources aspectuelles en général : *Elle aime bien attacher son chapeau avec UN ruban* (Fauconnier, 1984).

25. On connaît l'anecdote de l'auditeur malthusien s'écriant : « Mais il faut l'arrêter ! » — Noter la succession de l'extensivité universelle et de l'extensibilité positive dans cet exemple que je dois à H. Gullicksen : « Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais quand une hirondelle se montre, égratignant le ciel, nous savons que le printemps est là. »

2. Déclencheurs contextuels

La « connaissance du monde » est décisive. Comparer *Pâques tombe UN dimanche* (extensibilité positive : « un dimanche par an ») et *Noël tombe UN mardi* (extensibilité nulle : « le Noël de cette année »); *Citroën sort UNE 2 CV* = « des 2 CV en chaîne » mais *Philippe sort UNE amie*. Dans *De Gaulle, Pétain et Thorez se faisaient en 1940 UNE CERTAINE IDÉE de la France* = « trois idées dissemblables », l'extensibilité positive (extensité = 1 devenue $1 + 1 + 1 = 3$) s'accompagne d'une variation sémique du syntagme ou *intensibilité*.

L'intensibilité trouve une application dans les « tautologies » (Frédéric, 1981) *Un homme est un HOMME*, *Un sou est un SOU*, *Les affaires sont les AFFAIRES...*

Soit p. ex. *Un homme (H₁) est un homme (H₂)* :

homme : extension maximale de H₁ = extension de H₂;

un homme (H₁ et H₂) : extensité individuelle + extensivité partitive;

un homme est un homme : extensitude universelle;

un homme (H₁) : extensité maximale résultant de l'extensitude universelle ($1 \times n = n$);

un homme (H₂) : extensité en croissance continue résultant de l'extensibilité positive : $1 + 1 + 1 \dots$;

homme (H₁) : intension (p. ex. les traits sémiqes « animal » + « raisonnable »);

un homme est un homme : intensibilité (activation dans H₂ d'un sème de H₁);

homme (H₂) : intension résultante (p. ex. « l'homme est plus animal que raisonnable »).

Le double contrôle (1) de l'extensibilité et (2) de l'intensibilité explique qu'on ne puisse substituer à l'article de H₂ le morphème *tout* de la distributivité exhaustive ni le morphème du choix aléatoire *n'importe quel* : *TOUT/N'IMPORTE QUEL homme est un homme* (= « il y a de l'animal en tout/n'importe quel homme ») mais *Un homme est ?? TOUT/? N'IMPORTE QUEL homme*.

Nous sommes désormais en mesure de décrire le syntagme nominal.

Chapitre III

DESCRIPTION DU SYNTAGME NOMINAL

On appelle *syntagme nominal* (SN) la séquence ordonnée de mots qui réunit autour d'un substantif (S) la totalité de ses déterminants (D) avec leurs expansions (Y) :

$$SN \rightarrow S + D (+ Y).$$

Le substantif déterminé est le *noyau* du syntagme, dont la cohésion est assurée par les marques d'accord (en genre et en nombre) et par différents ligateurs (prépositions, pronoms relatifs, conjonctions de subordination).

Lato sensu, les déterminants du substantif circonscrivent le noyau (1) dans son *extensité*, (2) dans son *extension*, (3) dans son extensité *et* dans son extension¹. Un déterminant indicateur d'extensité sera dit *quantifiant* (de préférence à *quantificateur*, qu'il vaut mieux abandonner aux logiciens). Un déterminant indicateur d'extension sera dit *caractérisant* (plutôt que *qualifiant*, sur lequel déteindrait inévitablement le paronyme *qualificatif*). Un déterminant indicateur conjoint d'extensité et d'extension sera dit *quantifiant-caractérisant*. Les uns et les autres réagissent aux trois paramètres de l'extensivité, de la *représentation* (massive ou numérative) et du *nombre grammatical*.

1. Définition *strictissimo sensu* des déterminants chez Vater (1981, p. 158) : « ... seuls l'article défini, les démonstratifs et les possessifs peuvent être classés comme vrais déterminants. Autrement dit tous les déterminants sont définis... »

I | LES QUANTIFIANTS

A | Indicateurs d'extensité

Les quantifiants regroupent trois catégories traditionnelles : (1) les « articles » ou quantifiants *bipolaires*, (2) les adjectifs « numéraux cardinaux » ou quantifiants *numériques*, (3) un premier lot d'adjectifs « indéfinis » ou quantifiants *stricts*, dotés des propriétés minimales de la classe et à étudier d'abord.

1. Quantifiants stricts

L'inventaire des quantifiants stricts aligne des formes simples et des formes composées :

a | *Formes simples*. — *Aucun(e)* (*aucuns, aucunes*), *chaque*, *force*, *maint(e)* (*maints, maintes*), *moult* (et les archaïsmes plaisants *moulte, moultes*), *nul(le)* (*nuls, nulles*), *plusieurs*, *quelque(s)*, *tout(e)* (*tous, toutes*), plus, si l'on veut, les symboles *x* et *n* = « un nombre indéterminé ou inconnu de ».

b | *Formes composées*. — On identifie cinq formules :

- (1) adverbe de quantité (y compris les substantifs et les adjectifs translatés *pas, point, gros, long...*) + article *de* : *assez de, beaucoup de, plus de, pas de, point de, gros de, long (comme le bras) de...*;
- (2) substantif, nominal ou proposition nominalisée + article *de* : *nombre de, quantité de..., que de..., ce qu'il faut de...*;
- (3) adverbe *bien* + article *du, de la* ou *des* : *bien du/de la/des*;
- (4) pseudo-substantif (avec article figé) + article *du, de la* ou *des* : *la plupart du/de la/des, le plus clair/gros du/de la/des*;
- (5) déterminant + substantif + article *de* : *une/la/cette... troupe/masse... de* (sens collectif), *un/le/ce... morceau/bout... de* (sens fractionnel).

c | *Fonction*. — Les quantifiants stricts annoncent l'extensité *approximative* du noyau. A cette imprécision, *aucun, nul* et *pas/point/plus de* sembleraient vainement fournir des contre-exemples :

α | La valeur exacte de *aucun* et *nul* dépend de l'environnement lexico-grammatical : Cette règle ne souffre *AUCUNE/NULLE*

exception = « zéro » en phrase négative; *Cendrillon a-t-elle trouvé AUCUNE/NULLE chaussure à son pied?* (extensité = 1 en tournure interrogative); *Pour AUCUN/NUL remède que ce charlatan prescrive, je vous le déconseille* (extensité > 1 en « atmosphère » hypothétique : « je déconseille n'importe quel/chaque/tout remède qu'il vous prescrirait »). Comparer encore *AUCUNE licence n'est requise* (le thème est annulé tardivement) mais ?? *PAS DE/?? ZÉRO licence n'est requise* (annulation précoce du thème).

β | Sur (*pas/point/plus*) *de*, voir le chapitre IV.

d | *Propriétés distributionnelles* :

α | Les quantifiants stricts s'antéposent obligatoirement au noyau, sauf *aucun*, derrière un substantif qu'introduit la préposition *sans* (p. ex. *sans gêne AUCUNE*). *Nul* postposé (aussi *x* et *n* : un nombre *X/N* de manifestants...) n'est plus quantifiant : p. ex. *un testament NUL* = « invalidé ».

β | *Tout(e), tous, toutes* sont compatibles avec *le, la, les* et leurs apparentés possessifs ou démonstratifs, qu'ils précèdent sur l'axe syntagmatique (p. ex. *Charles viendra TOUTE LA journée/TOUS LES jours*), et avec *un(e)* (p. ex. *Marcel a vidé TOUTE UNE bouteille*) ou plus rarement *du, de la, des* (p. ex. *TOUS DES salauds, je vous dis...*). *Quelques* accepte de son côté l'introducteur *les* (p. ex. *LES QUELQUES sous que Françoise a gagnés*). Certains observateurs (e.a. Gross, 1976) enregistrent la combinaison d'*aucun(e)s*, réservée par les dictionnaires à l'emploi pronominal.

e | *Propriétés sémantiques* :

α | *Force, maint, moult* sont désuets. La concurrence *tout/chaque* sera évoquée plus loin (p. 92-93). Nous retrouverons *aucun, nul* et *quelque* au chapitre des quantifiants-caractérisants.

β | *Quelques* et *plusieurs* expriment l'un et l'autre un nombre compris entre « 2 » et « *n* > 2 », mais *quelques* l'envisage absolument (p. ex. *Odette a QUELQUES atouts*) ou restrictivement (par rapport à une extensité supérieure : *Odette n'a que QUELQUES atouts*) tandis que *plusieurs* souligne le dépassement d'une attente : *Odette a PLUSIEURS atouts* mais ? *Odette n'a que PLUSIEURS atouts* (contradiction des visées *ne... que et plusieurs*); cf. F. Sagan : « — On va boire encore quelques verres et on y va. — Mais il n'est que huit

heures, objectai-je. Ça n'ouvre qu'à dix heures. — On boira *plusieurs* verres, dit Bertrand gaiement » (voir Gondret, 1976 et Keşik, 1980).

γ / Si *tous les* ou *toutes les* ne quittent pas le domaine de la quantification, le singulier *tout(e)* suivi de *le, la, un(e)* revêt le sens d'un caractérisant (p. ex. *Le chien a dévoré TOUTE SA pâtée* = « sa pâtée entière ») ou celui d'un adverbe (= « le chien a entièrement dévoré sa pâtée »). Et, sans article visible, *faire TOUTE confiance* = « ... une confiance totale » ou « ... totalement confiance ».

Nous verrons en *tout* et *toute* + *le, la, un, une, Ø* (mais aussi *les* et *du, de la, des* : cf. p. 93) une expansion du quantifiant, dès lors assimilable aux adverbes et locutions adverbiales qui forment avec l'article un morphème discontinu : *beaucoup de, nombre de, bien des, etc.*, ou *gagner DES dollars A LA PELLE, avoir DES bijoux EN QUANTITÉ / EN GRAND NOMBRE / A REVENDRE / A NE PLUS SAVOIR QU'EN FAIRE...*

δ / Les quantifiants à noyau nominal du type *déterminant + substantif + article DE* gardent une plus ou moins grande liberté de s'analyser en *déterminant + substantif 1 + préposition DE + substantif 2* : *Un troupeau de dromadaires passe(nt) dans le désert* = 1° « un troupeau constitué de dromadaires » (singulier *passe*; *troupeau* est sujet et *de* préposition), 2° « des dromadaires en troupeau » (pluriel *passent*; le sujet est *dromadaires* et *de* est article).

Plusieurs facteurs orientent le découpage (voir notamment Akmajian et Lehrer, 1976)² :

- (1) le quantifiant du substantif 1 (p. ex. *UNE bande de journalistes va/vont déferler* mais *LA bande de journalistes va/? vont déferler*);
- (2) la caractérisation du substantif 1 (p. ex. *Une PETITE bande de journalistes va/? vont déferler*);
- (3) le substantif 1 (p. ex. *Voilà un PEU de pommes qu'on m'a offertes / ? offert* mais *Voilà un KILO de pommes qu'on m'a offert/? offertes* : cf. Schriro, 1972);
- (4) le quantifiant du substantif 2 (p. ex. *La bande DES journalistes*

2. Les procédures d'extrapolation, d'insertion, de pronominalisation, de dislocation et de questionnement divers dont fait état la littérature grammaticale débouchent invariablement sur des litiges d'acceptabilité.

a déferlé/? ont déferlé ou *Le plus gros DES journalistes aura/? auront déferlé* : voir Jackendoff, 1968);

- (5) la caractérisation du substantif 2 (p. ex. *Voilà un kilo de pommes GATÉES qu'on m'a offertes*);
- (6) le détachement du substantif 1 (p. ex. *La BANDE (je crois) de journalistes va repartir* ou *Voilà un PEU (j'imagine) de pommes qu'on m'a offert*);
- (7) le détachement du substantif 2 (p. ex. *La bande de (je crois) JOURNALISTES vont repartir* ou *Voilà un kilo de (j'imagine) POMMES qu'on m'a offertes, etc.* : voir Zwanenburg, 1970);
- (8) les appétences et les inappétences sémantiques entre les substantifs 1 ou 2 et le verbe (p. ex. *La masse de LIVRES que Jérôme a traduits/? traduite*; *Le PAQUET de cartes est/? sont en désordre*; *Un kilo de POMMES sont pourries/? est pourri* et *J'ai acheté un KILO de POMMES qui ne coûtait que trois francs mais qui étaient gâtées*).

2. Quantifiants numériques

a / *Fonction*. — Les quantifiants numériques déclarent une *extensité précise*, que modulent au besoin les correctifs adverbiaux : *plus d'UNE fois, presque VINGT ans, moins de QUATRE-VINGTS jours, quelque GENT kilomètres, maximum CINQ CENTS grammes, de l'ordre de MILLE francs...*, ou les emplois figurés : *TRENTE-SIX chandelles, QUATRE bouts de bois, haut comme TROIS pommes, DEUX minutes, etc.*

b / *Formes* :

α / Vingt-trois « numéraux cardinaux » (25 en Belgique avec *septante* et *nonante*, 26 ou 27 en Suisse avec *huitante* et *octante*) créent en se combinant la suite infinie des nombres entiers : *un(e), deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, cent, mille*. Non combinable, *zéro* reste hors système.

β / Des substantifs doublent (p. ex. *douzaine, quarteron, millier...*) ou suppléent (p. ex. *million, milliard...*) les précédents.

γ / La quantification fractionnelle utilise *demi* ou *semi* précédés d'un quantifiant (p. ex. *une DEMI-bouteille*, *un SEMI-ton*; par figure : *un DEMI-dieu*); des « ordinaux » substantivés (anciens : *tiers* et *quart*, ou modernes : *cinquième*, *sixième*, *septième*...) et le substantif *moitié*, celui-ci et ceux-là suivis de l'article *de* : *UN QUART DE pomme*, *UNE MOITIÉ DE tarte*, etc.

c / *Propriétés distributionnelles*. — Les quantifiants numériques s'antéposent au noyau et sont compatibles avec un article : *LES TROIS cloches*, *rentrer à DES UNE heure du matin*, *faire DU CENT kilomètres à l'heure*...

d / *Propriétés sémantiques* :

α / Postposés au noyau, les « cardinaux » se muent en caractérisants : *Louis XIV* = « le quatorzième roi de la dynastie à se prénommer Louis », *la page NEUF* = « la neuvième page du livre », *le mousqueton 86 à l'horizon 18* (J. Romains) = « le mousqueton de (calibre) 86 à l'horizon de (l'année) 1918 », *une volonté UNE* = « unanime », *la croissance ZÉRO* = « nulle ». Quant au « cardinal à sens d'ordinal » introduisant un nom de mois, plutôt que de postuler deux ellipses successives (p. ex. *le 30 août* = « le (jour) 30 (du mois) d'août »), on en fera très simplement un substantif (*le trente*) caractérisé (*août*).

β / Les quantifiants numériques à noyau nominal présentent l'ambivalence structurelle des quantifiants stricts (p. ex. *Les neuf DIXIÈMES des TERRES du pays ne sont pas bâtis/bâties*).

γ / *Demi* et *semi* signifiant « par moitié » ou « à moitié » sont à la frontière de la quantification et de la caractérisation : *un DEMI-sang* = « un sang mêlé » (comparer *un PUR-sang*), *la DEMI-saison* renvoie à *la PLEINE saison*, *des SEMI-vérités* = « des vérités tronquées », etc. On reviendra sur cette osmose au chapitre V.

δ / *Mi* est adverbe dans *mi-figue*, *mi-raisin* ou les expressions à *mi-corps*, à *mi-parcours*, à *mi-voix*. L'article féminin dénonce ailleurs un effacement du noyau : *la (période de) mi-temps/mi-carême/mi-août*.

3. Quantifiants bipolaires

a / *Fonction*. — Les « articles » ont la particularité d'assigner à l'extensité une limite inférieure et une limite supérieure, autrement dit un pôle (—) et un pôle (+). Par exemple :

UN homme descendit de la torpédo (extensité minimale = 1) et *UN enfant est l'ouvrage de sa mère* (extensité maximale = n); *Rouletabille reconnu L'homme à la torpédo* (extensité minimale = 1) et *L'homme est un animal raisonnable* (extensité maximale = n); *Marcel n'a plus DE vin en cave* (extensité minimale = 0) et *DE bons vins ne peuvent nuire à la santé* (extensité maximale = n).

Le déterminant $\emptyset$ entre sous la définition : *PIERRE est revenu de voyage* (extensité minimale = 1) et *PIERRE qui roule n'amasse pas mousse* (extensité maximale = n).

b / *Formes*. — On dénombre quatre types de quantifiants bipolaires³ :

(1) Type UN (articles *un*, *une*). Dépourvu de pluriel morphologique en français moderne, il emprunte son pluriel sémantique tantôt à la série de LE (p. ex. *UN livre est un ami* → *LES livres sont des amis*), tantôt à la série de DE (p. ex. *Un livre est UN ami* → *Les livres sont DES amis*).

(2) Type LE (articles *le*, *la*, *les*).

(3) Type DE (articles *de*, *du*, *de la*, *des*, etc.).

(4) Type ZÉRO (article $\emptyset$).

c / *Propriétés distributionnelles*. — Les quantifiants des types UN et LE sont mutuellement incompatibles (se rappeler pourtant l'ancien français : *L'UN homme dira à l'autre*...). L'article *de*, lui, est combinable avec au moins *le*, *la*, *les*⁴.

d / *Propriétés sémantiques*. — L'*extensivité* (extensive ou partitive) et la *représentation* (numérative ou massive) permettent un premier tri des articles⁵ :

α / L'article *un* (*une*) est d'abord *numératif*. Indiquant ensuite l'extensivité *partitive* $1 < n$, il a besoin de l'extensivité universelle

3. Pour rappel, l'extensité large de *aucun* et *nul* est tributaire de leur environnement lexico-syntaxique : cf. p. 74.

4. Aussi avec *un*, *une*, $\emptyset$, etc. : voir le chapitre IV.

5. Voir déjà le chapitre II : p. 50 et 57-60.

ou de l'extensibilité positive pour dépasser le niveau de l'extensité individuelle : p. ex. *UN enfant est l'ouvrage de sa mère* = « tous les enfants » ($1 \times n$), *L'homme est UN animal raisonnable* = « autant d'animaux raisonnables qu'il existe d'hommes » ($1 + 1 + 1 \dots$).

β / L'article *le* (*la*) traduit l'extensivité extensive. Sa présentation des « objets du monde » est *numérative* ou *massive*, en conformité avec l'aperception du réel. Il exprime dans le premier cas un nombre égal ou supérieur à 1 : *Rouletabille reconnut L'homme à la torpédo* (extensité = 1), *L'homme est un animal raisonnable* (extensité = n : « tous les hommes »), *Dupont chasse LA perdrix* = $n > 1$: « ce qu'il peut attraper de perdrix ». Dans le second cas, il énonce une *quotité* d'amplitude variable, allant d'un minimum toujours positif (*Marcel a bu LE vin qui restait dans la bouteille*) à un maximum concevable (p. ex. *LE bon vin réjouit le cœur de l'homme*).

Sur les, voir ci-dessous, p. 84.

γ / *Partitif* comme *un(e)*, l'article *de* est *numératif* ou *massif* à l'instar de *le/la* (p. ex. *Marcel n'a plus DE bouteille(s)/vin en cave*). En alliance avec un article de type LE, il signifie une extensité (1) non nulle, (2) prélevée sur une extensité supérieure : *DU vin*, *DES livres...* (cf. chap. IV).

δ / L'article $\emptyset$ refuse au substantif une quelconque extensivité. Sont propices à cette indistinction de l'extensité et de l'extension :

- (1) les survivances historiques *PIERRE qui roule n'amasse pas mousse*, *TAMBOUR battant*, *Et FLATTEURS d'applaudir*, etc.;
- (2) les « noms propres » de personnes et de villes (p. ex. *Pierre* ou *Paris* = « le x appellable et appelé *Pierre/Paris* ») et les autonymes (p. ex. *FÉVRIER est le mois des giboulées* = « le mois de février »);
- (3) les énumérations plurielles avec effet d'accumulation (p. ex. *FEMMES, ENFANTS, VIEILLARDS se pressaient*);
- (4) la désignation vectorielle des jours de la semaine (p. ex. *mardi* = « mardi passé » ou « mardi prochain », mais *LE mardi* = « chaque mardi »); ou quelquefois la désignation non vectorielle assortie d'une date : p. ex. *mercredi 17 octobre* (cf. Forsgren, 1981);

- (5) la satellisation du substantif (p. ex. *un chien de BERGER*, *l'homme de LOI*, *le métier d'AVOCAT*);
- (6) la prédication, qui assigne à l'extensité d'un substantif (*a*) l'extension du contexte (apostrophes : p. ex. *A moi, COMTE...*, étiquetages : p. ex. *MAISON à louer*) ou (*b*) l'extension du cotexte (p. ex. les emplois métalinguistiques : *SOCRATE et TARTINE ont sept lettres*, les appositions : *Le lion, ROI des animaux*, les attributs saturant le thème : *Jacques est MÉDECIN*)⁶.

En dehors de ces conditions objectives, l'article $\emptyset$ spécialise l'intension du vocable intégré au cotexte (dont il reçoit à la fois son extension et son extensité; p. ex. *Dupont parle POLITIQUE* = « une politique à l'aune du propos et du commentateur ») et tendant à perdre son autonomie grammaticale : *faire PANACHE* = « culbuter », *rendre GORGE* = « capituler » (cf. Björkman, 1978), *un homme de PAROLE* = « fiable », etc.

Résumons :

Article	Extensif	Partitif	Numératif	Massif
Un(e)	0	1	1	0
Le/La	1	0	1	1
De	0	1	1	1

Manquent au tableau : *du/de la* (= « de + le/la ») et *les, des* (= « de + les »). Il nous faut creuser davantage les trois oppositions (1) extensif ~ partitif, (2) massif ~ numératif, (3) singulier ~ pluriel.

B / Indicateurs d'extensivité

Pour la facilité, nous repartirons des quantifiants bipolaires avant de passer aux quantifiants numériques et aux quantifiants stricts.

6. La saturation peut être affirmée lexicalement : p. ex. *Médor est on ne peut plus dogue* ou *Cette femme est tout entière furie*.

1. Quantifiants bipolaires

a / La concurrence *un(e)/le (la)*, étudiée dans son principe au chapitre II, ressortit tout entière à l'extensivité. Soulignons ici trois prolongements remarquables :

(1) Le déterminant *un(e)* détache un élément x d'un ensemble X (extensivité partitive). *Le, la* d'extensivité individuelle reconstituent en ensemble singleton l'élément préalablement isolé (extensivité extensive). Il en résulte une ordination logique des articles : p. ex. *Céleste passe au bras d'UN zouave* → *LE zouave de Céleste*. En sautant la première étape, on obtient un effet stylistique dans les attaques de romans où l'action est saisie *in medias res* : *A grandes enjambées, sans se retourner, L'homme marchait...*

(2) L'article *un(e)* d'extensivité collective (p. ex. *UN repas réchauffé ne valut jamais rien*) procède au contrôle individuel des éléments $x, x', x'' \dots x^n$ tour à tour sortis de l'ensemble X . *Le, la* se contentent en regard d'une évaluation statistique : *LE/? UN pithécanthrope est l'ancêtre de l'homme* (cf. p. 64), *LE/? UN législateur belge a créé en 1938 l'ordre des médecins*, etc.

(3) Selon Robert Martin (1983), « l'article *un* présuppose un ensemble d'objets qui ne peut pas être vide. D'où l'impossibilité du type **Une licorne n'existe pas* (mais *La licorne n'existe pas*) » (p. 152; même opinion chez Wilmet 1983, p. 26)⁷. L'exemple suivant : *UNE fourmi de dix-huit mètres avec un chapeau sur la tête, ça n'existe pas* (R. Desnos), invite à reconsidérer cette proposition.

Observons d'abord que ?? *UN iguanodon n'existe plus* serait aussi peu acceptable que ?? *UNE licorne n'existe pas*, indépendamment de la réalité des iguanodons ou des licornes. En fait, le prélèvement d'un élément x sur un ensemble X paraît garantir l'existence dudit élément (noter la bizarrerie de ?? *UN chat existe*, à moins qu'*existe* ne signifie « vit pleinement sa vie », « manifeste son existence », etc.) jusqu'à ce que le prédicat la nie; et, d'autre part, l'ensemble X auquel appartient l'élément x n'est pas touché par la prédication d'inexistence. Double contradiction donc : ?? *UN iguanodon n'existe plus* = « j'extrais aussi souvent que je le veux (extensivité universelle) un élément que je dis ensuite ne pas

exister d'un ensemble dont je ne conteste nullement l'existence ».

On supprime l'anomalie de différentes manières (outre, bien entendu, la thématization impersonnelle : *Il n'existe plus d'iguanodon*) :

(a) *L'iguanodon n'existe plus* = « la classe des iguanodons a périclité avec tous ses membres ».

(b) *UN iguanodon, ça n'existe plus*. Le pronom *ça* reconstruit un ensemble X sur la base de l'élément x .

(c) *UN iguanodon... n'existe plus*. La pause entre thème et prédicat divise la phrase intrinsèquement contradictoire en deux assertions distinctes : « j'affirme l'existence de l'élément x , puis je me rétracte ». Une modalisation du verbe aurait le même effet : *UN iguanodon ne peut/doit plus exister*.

(d) *AUCUN/PAS UN iguanodon n'existe encore* : prévision (*aucun*) ou déclaration liminaire (*pas un*) d'extensivité zéro.

(e) *UN iguanodon de dix-huit mètres n'a jamais existé*. Le rejet des éléments « iguanodon de dix-huit mètres » ne met pas en cause l'ensemble des iguanodons : « prenez un à un tous les iguanodons, vous n'en trouverez aucun qui mesure dix-huit mètres » ou « les iguanodons ont tous moins de dix-huit mètres ».

(f) On admettra aussi *UN iguanodon n'existe pas : lequel ?*, si p. ex. le locuteur pointe une créature fabuleuse sur un chromo d'animaux préhistoriques : extensivité existentielle + intensité positive (= « $n - 1$ animaux du référentiel ont une existence »).

De façon plus générale, la négation d'une « description indéfinie » se doit de respecter les lois de l'information. P. ex. ?? *UN oiseau ne vole pas dans le ciel* ou ?? *UN facteur n'a pas sonné à ma porte* (sauf utilisation du type (f) ci-dessus) sélectionnent en pure perte un élément des ensembles « oiseau » et « facteur », mais *UNE licence n'est pas nécessaire* = « est superflue » fournit un renseignement positif, comme *UN ministre ne prend pas le métro* = 1° « aucun ministre ne prend le métro » (extensivité universelle, extensivité résultante = n des ministres préférant un véhicule moins démocratique, intensité résultante = 0 des ministres prenant le métro), 2° « de tous les ministres, un seul a choisi un autre moyen de transport » (extensivité existentielle, extensivité = 1, intensité = $n - 1$ des ministres prenant le métro en la circonstance).

7. Martin se sépare sur ce point précis d'Oswald Ducrot : cf. *supra*, p. 54.

b / L'extensivité éclaire aussi le choix d'un pluriel *les* ou *des* (et subsidiairement l'absence ou la disparition en français actuel des formes *uns* et *unes*) :

(1) L'article *les* additionne des éléments x pour en former un ensemble X d'extensité n variable (p. ex. *Fatigués d'aboyer, LES (deux) chiens du voisin se sont tus* = « 1 chien + 1 chien », ou *LES livres sont des amis* = « 1 + 1 + 1 + 1 ... + 1 livres »). Naturellement, *les* peut comme *le* ou *la* faire fi de l'extension objectivement supérieure à l'extensité : *LES citoyens anglais sont démoralisés par la crise* (Chomsky, 1980), *LES Français ont voté Mitterrand en 1981* = « la majorité des Français », ou même *LES Français ont découvert le vaccin de la rage* = « une découverte de Pasteur dont le mérite rejaillit sur ses compatriotes ».

(2) La crase *de + les* = *des* quantifie le noyau entre l'extensité maximale de l'article *les* (limite supérieure) et le nombre 2 (limite inférieure) : *DES chiens ont aboyé toute la nuit* ou *DES enfants s'ennuyaient un dimanche* : « $n - q$ chiens/enfants ».

Toutes choses égales par ailleurs, la concurrence de l'extensif *les* et du partitif *des* revient à opposer un ensemble X de n éléments à une collection d'éléments $n - q$. C'est le résultat de la soustraction $n - q$ que multiplie l'extensivité universelle, avec la triple conséquence :

- (a) d'avancer une vérité exhaustive ou prétendue telle (comparer, p. ex., *DES enfants s'ennuient le dimanche* ou — plus facilement accepté — *DES enfants, ça s'ennuie le dimanche* = « le lot des enfants est de s'ennuyer le dimanche », à l'approximation *LES hommes préfèrent les blondes mais épousent les brunes*);
- (b) d'invoquer $n \geq 2$ cas concrets au départ de la généralisation (p. ex. *DES juges sont censés appliquer la loi* = « les juges que vous êtes et vos pareils »);
- (c) de retrouver à l'arrivée l'extensité maximale n (p. ex. *DES livres sont des amis* = « la totalité des livres »)⁸.

8. Comparer ici les intuitions remarquables de Damourette et Pichon (1927, p. 494) et de Guillaume (1964, p. 151-152) concernant les deux phrases *UN/LE soldat français sait résister à la fatigue*.

2. Quantifiants numériques

a / Les quantifiants numériques sont des *partitifs* (p. ex. *UNE lampe s'allume* ou *DEUX/TROIS/QUATRE.../UNE DIZAINE DE lampes s'allument* = « un nombre n de lampes x appartenant à un ensemble X »). L'objection qu'on tirerait de p. ex. *En France, DEUX MILLIONS DE chômeurs reprennent espoir* (soit, les comptes faits, « le résidu des chômeurs désespérés égale zéro ») ou *La bouteille ne contient qu'UN TIERS DE vin* (il est question non d'un « tiers de vin » mais de vin remplissant un « tiers de bouteille ») tombe sous le coup de l'intensité annulée ou transférée du contenu au contenant (cf. p. 57-58).

b / Le type LE cumulé avec les quantifiants numériques ou substitué au numérique *un(e)* réinstalle les partitifs en *extensifs* : p. ex. *LA (*UNE) lampe s'éteint* ou *LES (DEUX/TROIS/QUATRE...)/LA DIZAINE DE lampes s'éteignent*. Inversement, l'emploi simultané d'un article partitif et d'un quantifiant numérique s'annonce redondant : *Pierre a perdu VINGT francs* → *Pierre a retrouvé LES VINGT francs qu'il avait perdus* mais ?? *Pierre a retrouvé DES VINGT francs* = « une somme identique à défaut de ses vingt francs à lui ».

Ces assemblages sont pourtant attestés : *faire DU CENT (kilomètres) à l'heure, rentrer à DES SIX heures du matin* ou *gagner DES MILLE francs par jour*. Ils posent trois défis supplémentaires à la logique grammaticale⁹ :

(1) *Cent, six, mille*, qui fixent avec une précision insurpassable l'extensité du substantif déterminé, semblent contredire les quantifiants bipolaires *du* ou *des*.

(2) En associant sur l'axe syntagmatique un article partitif *du* et un quantifiant numérique, on juxtapose deux représentations divergentes de la réalité : massive d'un côté, numérative de l'autre;

(3) L'article ne prend nécessairement dans ce tour ni le genre ni le nombre du noyau : *faire DU VINGT lieues à l'heure* (article

9. Le développement qui suit a fait l'objet d'une publication à part (avec quelques modifications visant à en rendre la lecture autonome) en hommage à M. Willy Bal : *La séquence « article partitif + numéral cardinal »* (voir Wilmet, 1984).

masculin singulier, substantif féminin pluriel), *rentrer à DES MINUIT* (article pluriel, substantif singulier)... En particulier, le féminin de *la* est inusité. Noter au surplus l'absence d'élision : *faire DU UN kilomètre à l'heure dans les encombrements*, etc.

α / *Hypothèses*. On s'attendrait qu'un emploi aussi excentrique ait inspiré de multiples commentaires. Or il n'en est rien. Damourrette et Pichon (1940) y consacrent moins de dix lignes et à peine trois illustrations : *Ils travaillent ensemble jusqu'à DES TROIS heures de la nuit* (Duhamel); *Ils restaient DES HUIT jours de suite au lit* (Jean de Tinan); *Alors j'éternue (...) DES QUINZE fois dans un quart d'heure* (exemple oral). Sauf erreur, la seule étude détaillée demeure à ce jour l'apanage du Norvégien Nordahl (1972).

L'Essai de grammaire glissait sur l'apparente violation de « la logique telle qu'elle est didactiquement constituée » pour s'intéresser à la signification « spéciale » de l'expression : « Le nombre indiqué y est souligné comme excessivement grand; et, en même temps, sa précision lui est retirée; c'est probablement à ce dernier rôle sémantique que sert l'article *des* » (VI, p. 501). Les auteurs citent à la barre trois exemples où le pluriel *les* aurait une fonction similaire : *sur LES ONZE heures, dans LES SIX heures vingt, vers LES MIDI*; mais ils négligent l'apport des prépositions *sur*, *dans*, *vers*, oublient le singulier *du* et renoncent tacitement à une solution qui exploiterait la valeur unitaire du type DE.

Sous un titre faisant office de résumé : *Variantes formelles du syntagme : article partitif + numéral cardinal (+ nom), comme expression de la moyenne approximative en français*, Helge Nordahl énumère sept séquences à son avis pertinentes : (1) *du* + numéral cardinal, p. ex. ... *nous pourrions offrir un intérêt séduisant : DU SIX ET DEMI, peut-être DU SEPT*; (2) *faire* + *du* + numéral cardinal, p. ex. *La sténo la plus rapide faisait DU 125 à la minute*; (3) *faire* + *du* + numéral cardinal + substantif, p. ex. *Cela fait DU CINQ MILLE hommes par jour*; (4) *des* + numéral cardinal, p. ex. *Les fenêtres s'ouvraient, DES DIX, DES VINGT à la fois*; (5) *des* + numéral cardinal + substantif, p. ex. *Il resta DES TROIS jours sans se raser*; (6) préposition + *des* + numéral cardinal + substantif, p. ex. (a) *Et il fallait remonter à DES TRENTE ans pour se rappeler un courrier ou* (b) ... *et ils s'en vont chez le bounat jusqu'à DES MINUIT passé*

(minuit équivalant à « vingt-quatre heures »); (7) *faire* + *des* + numéral cardinal + substantif, p. ex. ... *je fais DES DEUX CENTS kilomètres en auto dans la journée*.

Nordahl entreprend de résoudre l'« illogisme éclatant » de ces constructions au moyen d'un « processus de réduction elliptique » en trois phases :

(1) Déterminé + déterminant : *Cette voiture atteint UNE VITESSE DE 100 KM A L'HEURE*.

(2) Suppression du déterminé (ici : *vitesse*) et substantivation du déterminant numéral : *LE CENT (A L'HEURE) que fait cette voiture*.

(3) Echange entre *le* et *du* (sur le modèle de p. ex. *Pierre aime LE vin* → *Pierre boit DU vin*) : *Cette voiture fait DU CENT*.

Une première faiblesse de la démonstration — sans négliger l'instinctive « ellipsophobie » des linguistes — est que l'effacement du noyau nominal n'entraîne pas à l'accoutumée la perte de ses traits grammaticaux : *UNE (ville) capitale, LA (course) transsaharienne, LA (route) transcanadienne, LE (train) transsibérien, LE (paquebot) France, DES (obligations de la) Royal Dutch, voire UN (habitant) de Baumugnes* (J. Giono) ou M. Aymé, *La jument verte*, p. 294 : « Mais le plus beau (...), c'est qu'il ne manquait pas un clou à la semelle *du* de gauche »¹⁰; et de même *UN (revolver de) 7 mm, UN (terrain de) (golf à) dix-huit trous, UN (disque à/de) trente-trois tours* ou, p. ex. au Québec, *MON (billet de) dix dollars*. Pourquoi pas *LA (vitesse de) cent kilomètres à l'heure*? Nordahl en personne cite (p. 97) *boire DE LA 1811* = « de la fine de l'année 1811 », *voir DU 132* = « du canon de calibre 132 », *chausser DU 38* = « n'importe quoi (soulier, chausson, sabot, escarpin ou chaussure, pantoufle, botte) de pointure 38 ».

Second inconvénient : à côté des (*séries de*) *dix, vingt fenêtres à la fois* (exemple 4 ci-dessus), des (*périodes de*) *trois jours sans se raser* (exemple 5), on voit mal quel substantif restituer dans l'exemple 3 de la liste (*un MASSACRE de cinq mille hommes* comporterait un « génitif objectif » qui bloque l'ellipse : **le cinq mille hommes*). Fallait-il d'ailleurs envisager une « substantivation »

10. Je dois cet exemple à Lucile Clément.

quand l'adjectif numéral se rapporte effectivement à un substantif (exemples 3, 5, 6, 7) ou si le cotexte (exemple 4 : *fenêtres*) et à la rigueur le contexte (exemple 1 : *pour-cent*, exemple 2 : *mots*) sélectionnent un déterminé ?

Enfin, argument non négligeable, la transformation du stade 2 (*LE cent à l'heure que fait cette voiture*) au stade 3 (*Cette voiture fait DU cent*) contrevient à l'ordination naturelle des articles partitif et extensif : *Pierre a perdu VINGT francs/boit DU vin* → *LES VINGT francs que Pierre a perdus/LE vin que Pierre a bu*.

D'un point de vue sémantique maintenant, le syntagme *article partitif + numéral cardinal* se caractériserait « par l'imprécision quantitative qu'exprime son premier composant » (p. 95). On aura reconnu l'idée de Damourette et Pichon. La commutation avec *environ*, *approximativement* ou à *peu de choses près* échoue pourtant dans un certain nombre d'occurrences : exemple 1 (la correction de *six et demi* en *sept* démontre un souci aigu de l'exactitude), exemple 2 (un mot de plus ou de moins modifie la hiérarchie des sténos), exemple 6 (c'est l'épithète *passé* qui installe le flou horaire), etc. : « Je viens de compter quinze [battements du cœur], EXACTEMENT, pour le quart de minute. Cela fait JUSTEMENT du soixante... » (J. Romains; citation de Nordhal, p. 96).

Pour l'« expression de la moyenne approximative » (relire le titre de Nordahl), elle est due à la possibilité de répéter une expérience (exemple 2 : les résultats de la dictée; exemple 3 : les tueries durant la Grande Guerre; exemple 6a : les virées nocturnes; exemple 7 : les trajets quotidiens), mais le taux d'intérêt (exemple 1) sera bien stable, et la barbe de trois jours (exemple 5) ou les trente années sans courrier (exemple 6b) définissent un *terminus ad quem* plutôt qu'une norme.

β / *Redescription*. Nous ne disposons que de deux indices probants :

(1) L'article partitif *du* n'est jamais indispensable à l'énoncé : *faire (DU) CENT kilomètres à l'heure*, *offrir (DU) 7 % d'intérêt...* Par contre, sa présence facilite l'omission du substantif : *faire DU CENT à l'heure* ou *offrir DU 7 d'intérêt* mais ? *faire CENT à l'heure* (quoiqu'on entende : *Pierre accourt à CENT à l'heure*) et ? *offrir 7 d'intérêt*. On en déduit que *du* porte essentiellement sur le quantifiant numérique.

Automatiquement, le problème de l'accord en nombre — singulier — et en genre — masculin — s'évanouit : *LE sept*, *LE vingt*, *LE cent*, etc. (que *sept*, *vingt*, *cent...* soient quantifiants : *LE CENT à l'heure*, ou caractérisants : *LE numéro CENT*), tout comme celui de l'éllision (comparer *LE UN est sorti au loto*).

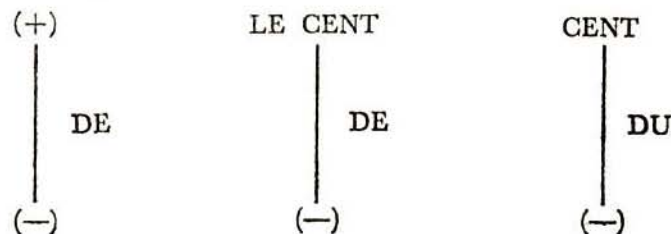
(2) L'article *des*, lui aussi facultatif (p. ex. *rentrer à (DES) SIX heures du matin*), interdit qu'on sous-entende le noyau (rapprocher *faire journallement DU DEUX CENTS (kilomètres à l'heure) en auto* et *faire journallement DES DEUX CENTS kilomètres en auto*) mais admet l'effacement du numérique : *Il resta DES (TROIS) jours sans se raser*; *Et il fallait remonter à DES (TRENTÉ) années pour se rappeler un courrier*; *Je fais DES (DEUX CENTS) kilomètres en auto...*, fût-ce au prix d'un ajout (p. ex. ... *ils s'en vont chez le bougnat jusqu'à DES heures INDUES*) ou d'une intonation exclamative ou suspensive (p. ex. ... *ils s'en vont chez le bougnat jusqu'à DES heures !*). Sa portée déborde cette fois du quantifiant vers le substantif. Incidemment, on élimine la locution *gagner DES MILLE et DES CENTS* = « des fortunes », non pas « de l'ordre de mille francs et plus ».

Les sept « variantes » de Nordahl se laissent en conclusoin ramener au binarisme fondamental : (*faire*) (+ *préposition*) + *DU* + *numéral* (+ *substantif*) / *DES* + *numéral* + *substantif*.

γ / *DU* + *numéral* (+ *substantif*). L'article *du* amalgame l'article *de* et l'article *le*, investis chacun d'une mission spécifique.

En bref — conformément à ce qui est dit plus haut : p. 80 —, l'article *du* jette une passerelle entre un pôle (+) que marque l'article *le* et le pôle (—) de l'article *de*. L'adjonction d'un quantifiant numérique permet de « chiffrer » le sommet auquel on accède par une progression linéaire.

Schématiquement :



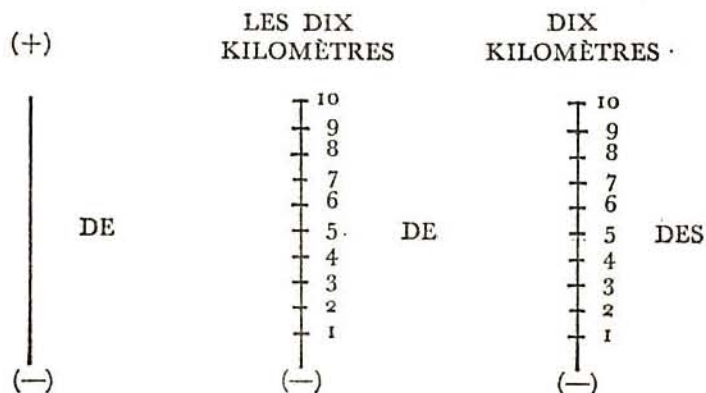
Faire *DU CENT* (kilomètres) à l'heure (mais dépasser ? *DU/LE CENT* à l'heure), c'est « atteindre le cent à l'heure à un certain moment » (vitesse de pointe) ou « atteindre le cent à l'heure sur l'entier du trajet » (vitesse moyenne), alors que faire *CENT* kilomètres à l'heure signifie « parcourir cent kilomètres dans l'heure » ou « rouler à une vitesse constante de 100 km/h » (de là l'hyperbole : Pierre accourt à *CENT* à l'heure = « à toutes jambes »).

Offrir *DU 7 %* d'intérêt = « le niveau optimum de la rente » (langage expressif; comparer le sobre offrir 7 % d'intérêt); cf. aussi La sténo *LA PLUS RAPIDE* faisait *DU 125* à la minute (exemple 2 *supra*).

Cela fait *DU CINQ MILLE* hommes par jour (exemple 3) = « le chiffre journalier des pertes culmine à cinq mille hommes ». On constate que l'« expression de la moyenne » (selon Nordahl) est soit cotextuelle (adverbes *par jour*, *l'un dans l'autre*, etc.), soit contextuelle (p. ex. Pierre a couru cent mètres en douze secondes : *DU TRENTE* kilomètres à l'heure), mais de toute façon secondaire.

§ / *DES* + numéral + substantif. Mécanisme identique, sinon que le pluriel *les* incorporé à l'article *des* accumule des *le* d'extensité individuelle pour parvenir au plafond (cf. p. 84).

Soit p. ex. faire *DES DIX* kilomètres à pied :



Du pôle (—) au pôle (+), l'extensité croît de degré en degré, une progression marquée lexicalement dans la majorité des extraits que citait Nordahl : *DES QUINZE* jours *par-ci*, *DES TROIS*

MOIS par-là, rien que du menu fretin (H. Le Porrier); Je ne pense pas que les petits garçons soient satisfaits d'avoir des mères qui ont *DES VINGT* ou *DES TRENTE* ans de plus qu'eux (A. Couteaux); ... je vidais *DES CINQ* à *SIX* tasses de ceylan très noir (J.-J. Gautier), etc. Ajoutons-en un : « Je n'aime point ces rois qui ont des trois cents femmes, et des sept cents concubines, et des milliers d'eunuques pour les servir » (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Catéchisme chinois », p. 89).

Quelques exemples achèveront de montrer les possibilités discursives :

Il resta *DES TROIS* jours sans se raser (exemple 5) : l'article comptabilise les journées, s'arrêtant aux transgressions successives de la norme, avant que le quantifiant numérique ne dresse le bilan : 1 jour + 1 jour + 1 jour = 3 jours.

Les fenêtres s'ouvraient, *DES DIX*, *DES VINGT* à la fois (exemple 4) : l'ouverture des fenêtres se propage « en enfilade » (malgré l'adverbe à la fois).

Jeter *DES DOUZE MILLE* francs par la fenêtre ou rentrer à *DES SIX* heures du matin détaillent le gaspillage (« mille francs + mille francs + mille francs... ») ou égrènent les heures (« une, deux, trois..., six heures ») afin d'accentuer l'incongruité des conduites.

Le fractionnement du temps et de l'espace se prolonge à l'occasion sous l'unité : courir *DES UN* kilomètre d'une haleine (= p. ex. « une performance pour le gros Pierre, acquise mètre après mètre ») ou sortir jusqu'à *DES UNE* heure du matin/*DES MINUIT* ne requièrent pas plus le détour par une quelconque « analogie » que sur *LES* minuit ou fêter *SES UN* an¹¹. Evitons seulement de confondre ces derniers usages avec la multiplication du groupe quantifiant numérique + substantif : p. ex. courir *DES un* kilomètre à de brefs intervalles en guise d'entraînement = « plusieurs fois 1 km » ou réussir *DES zéro* faute à toutes les épreuves d'orthographe.

Derrière les anomalies de surface, la logique a repris ses droits.

11. Nordahl (1972), p. 98 : « C'est l'analogie (...) qui explique une construction comme (...) jusqu'à des minuit passé. »

3. Quantifiants stricts

a / Les quantifiants stricts prévoient à l'égal des types UN/DE et des quantifiants numériques une intensité toujours annulable : *AUCUN ministre ne prend le métro* (extensité = 0, intensité = n : « tous les ministres choisissent un autre moyen de transport ») mais *Pour AUCUN remède que ce charlatan prescrive, je vous le déconseille* (cf. p. 75) = « je déconseille tout remède qu'il vous prescrirait » et *Combien de prétendus savants sont aujourd'hui capables de faire une règle de trois ? QUELQUES mathématiciens !* = « les mathématiciens dans leur ensemble mais, en somme, un petit nombre d'individus ».

Nonobstant l'extensité maximale qu'ils confèrent au noyau, les « distributifs » *tout* et *chaque* sont eux aussi *partitifs* : *TOUT/CHAQUE abus sera réprimé* = « 1 + 1 + 1 ... abus jusqu'à épuisement de l'extension »¹². Ils présentent à la forme positive les mêmes contraintes d'emploi que l'article *un(e)* : ?? *TOUT législateur belge a créé en 1938 l'ordre des médecins*, etc. (cf. p. 82); remarquer en outre le léger pléonasmisme de ? *TOUTE baleine est un mammifère* (la prédication universelle renchérisant sur l'extensité maximale) au lieu que p. ex. *TOUTE vérité n'est pas bonne à dire* nie l'intensité nulle : « certaines vérités restent bonnes à dire ».

Pour le surplus, *tout* est virtualisant et *chaque* est actualisant : ? *CHAQUE baleine est un mammifère* ou ? *CHAQUE vérité n'est pas bonne à dire* (inadéquation de l'extensité existentielle); *TOUT marquis veut avoir des pages* (La Fontaine) = « dans ce monde et dans les autres, ceux qui de près ou de loin ressemblent à un marquis », *CHAQUE marquis...* = « les marquis du monde où nous sommes »; *CHAQUE homme apporte en naissant un caractère, un génie et des talents qui lui sont propres* (Rousseau) = « quand un homme naît, il apporte des qualités x, y, z », *TOUT homme...* = « être homme, c'est apporter à sa naissance x, y, z » (et ne pas apporter ces qualités, c'est ne pas être homme). Beauzée (1767) opposait encore un *tout* qui « suppose uniformité dans le détail, et exclut les exceptions et les différences » à un *chaque* indiquant « nécessairement des différences » (cf. p. 30). Kleiber et Martin

12. Pottier (1962, p. 157) : « La totalité du champ est (...) embrassée, mais on ne s'attarde qu'à une partie à la fois, dont l'ensemble forme la totalité. »

(1977), puis Martin (1983, p. 182) soutiennent au contraire que *tout* traduit la « distributivité différenciatrice » et *chaque* la « distributivité unificatrice ». Des exemples comme *Bouillabaisse à TOUTE heure* = « sans interruption » vis-à-vis de *Strip-tease à CHAQUE heure* = « d'heure en heure », en suggérant l'homogénéité de *tout* et l'hétérogénéité de *chaque*, feraient pencher le débat à l'avantage du vieux grammairien.

b / *Quelques* et *tout(e)*, *tous*, *toutes* acceptent de se construire avec *LE*. Si l'article *les* transforme *quelques* en déterminant *extensif* (p. ex. *QUELQUES lampes restent allumées* → *LES QUELQUES lampes allumées*), nous ne dirions plus aujourd'hui (corriger Wilmet, 1983) que *tout(e)*, *tous* et *toutes* changent *le, la, les* en articles *partitifs*, mais qu'ils les modifient adverbiallement, dans le sens de l'exhaustivité : *TOUS LES hommes sont mortels* = « les hommes en la totalité des individus de l'espèce »; *TOUT L'homme est mortel* = « l'homme en la totalité de ses parties constitutives »¹³. L'alliance *tout(e)* + *un(e)* redevient compréhensible : *TOUTE UNE histoire* = « du début à la fin ». Le français populaire, lui, accole *tout* au type *DE* : *TOUT DU beau linge* ou *TOUTES DES salopes* = « sans exception », ? *TOUS DES juges devraient respecter les lois* = « les juges que voici (extensité de départ) et leurs pareils (extensité universelle) en la totalité des éléments de chaque échantillon ».

C / Indicateurs de représentation

La ligne de partage des morphèmes massifs et des morphèmes numératifs passe une première fois entre les articles et le restant des quantifiants (numératifs pour autant qu'ils n'incluent pas un article), une deuxième fois entre les articles extensifs singuliers

13. Comparer Beauzée (1767), I, p. 329 : « Delà vient l'énorme différence de ces deux phrases : *TOUT homme est sujet à la mort*, et *TOUT l'homme est sujet à la mort* : la première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort, vérité dont la méditation peut avoir une influence utile sur la conduite des hommes; la seconde signifie qu'il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort, erreur dont la croyance pourroit entraîner les plus grands désordres. » — Ajoutons que *pas tout(e) le/la et pas tous/toutes* les nieraient l'exhaustivité : cette interprétation fait l'économie de l'extensibilité négative (cf. p. 70).

(*le* et *la* sont ambivalents) et les articles partitifs, une troisième fois à l'intérieur des articles partitifs singuliers : *de* neutre, *du* et *de la* massifs, *un* et *une* exclusivement numératifs. Les pluriels *les* et *des* sont discutés plus bas.

Observer ici les affinités des articles et des circonstants : *Marcel a bu UNE bouteille*? *DU vin en une heure* ou *Marcel a bu DU vin*? *UNE bouteille pendant une heure* (cf. Kupferman, 1979).

1. Articles massifs

Les « articles partitifs » *du*, *de la* — bien nommés par la grammaire classique (qui ce faisant mélange néanmoins l'extensivité *partitive* et l'extensité *partielle*, comme si le type DE n'occupait jamais le pôle (+) : *Marcel aime LE*? *DU vin*, mais *Marcel aime DU vin rouge* = « qui soit rouge » et *DU vin blanc désaltère mieux que DU vin rouge* = « il est vrai de la totalité du vin blanc... »)¹⁴ — mettent sous représentation *massive* une réalité dense (p. ex. *DU beurre*) ou discrète (p. ex. *bouffer DU curé*). Ils se livrent en extensité universelle à une vérification exhaustive à partir de quotités variables : *DU Picon, c'est bon*, etc.

2. Articles numératifs

Un et *une* adoptent la représentation *numérative* des « objets du monde » (p. ex. *UN beurre* ou *UN curé*). Notons qu'il leur arrive de réifier les « noms abstraits » : *UN charme* = « un sortilège », *UNE douceur* = « une friandise », etc. (quitte à recréer en un second temps la vision massive : p. ex. *Pierre vend DE LA douceur sur les marchés*).

3. Articles massifs ou numératifs

Le, *la* et *de* sont neutres à l'égard de la représentation massive ou numérative : p. ex. *LE veau que maman a préparé* (pour la parade ou la cuisine) ou *Il ne reste plus DE veau* (dans l'étable ou à table) = « un/du veau ».

14. Même confusion chez p. ex. Hartig (1973) ou Kassai (1981-1982).

D / Indicateurs de nombre

Le nombre grammatical appliqué au substantif noyau sépare les quantités d'éléments égales ou inférieures à l'unité des quantités supérieures à l'unité : ≤ 1 ou > 1 . Le singulier évoque en outre un « objet du monde » sous l'aspect de la *continuité*, le pluriel sous l'aspect de la *discontinuité*. Au total, le singulier et le pluriel interfèrent (1) avec les quantifiants et (2) avec la représentation massive ou numérative du déterminé.

1. Discordances de l'extensité > 1 et du singulier

Le quantifiant numérique *plus d'un(e)* et les quantifiants stricts *maint(e)*, *moult*, *chaque*, *tout(e)* se font suivre du singulier : *PLUS D'UNE/CHACUNE femme vous le dira*, etc. Il subsiste bien un pluriel *tous/toutes* sans article *les*, mais cantonné à la syntaxe figée, là où le déterminant zéro a pu se maintenir (p. ex. le conservatisme *TOUTES choses sont sorties du néant* ou l'apposition *Novefont, Clairefontaine, Martinville-le-Sec, TOUTES terres vassales des Guermantes*) et dans les locutions adverbiales : *à toutes jambes*, *tous azimuts*, *tous feux éteints*...

2. Discordances de l'extensité ≤ 1 et du pluriel

a / *Moins de deux* entraîne le pluriel (p. ex. *MOINS DE DEUX minutes suffiront*). *Pas de*, *point de*, *plus de* le tolèrent en désambiguïsant l'article *de* (p. ex. *PLUS DE chevaux à trouver* = « ni x, ni y, ni z... », tandis que *PLUS DE cheval* = 1^o « plus de viande de cheval », 2^o « plus un seul animal de ce nom »). *Aucun* et *nul* se mettent surtout au pluriel quand ils escortent des substantifs dépourvus de singulier (p. ex. *complies, frais, jumelles*... : *Octave n'a besoin d'AUCUNES/de NULLES jumelles pour épier sa voisine*).

b / Un pluriel dit « interne » sert en français à nommer des individus composites de nature dense (p. ex. *eaux, cieux, funérailles, rillettes*) ou de nature discrète (p. ex. *lunettes, jumelles, tenailles*,

ciseaux)¹⁵. Eventuellement, le pluriel « externe » s'y superpose : *LES/DES rillettes/ciseaux* = « les/des portions de rillettes » ou « les/des paires de ciseaux ».

3. Discordances de la représentation numérative et du continu

Le singulier numératif n'entraînant aucune discontinuité, n'insistons pas sur les quantifiants fractionnels *une DEMI-bouteille* ou *UN QUART DE pomme*. Plus intéressant : les articles des types *LE/UN* à sens de pluriel sont des extensifs (*le, la*) ou des partitifs (*un, une*) numératifs et continus (cf. Proust, *RTP*, I, p. 800 : « ... il disait volontiers en s'apitoyant sur sa propre classe "chez l'ouvrier" ou "chez le petit", se servant du même singulier que Racine... »).

Les deux nombres grammaticaux ne sont pas forcément interchangeables (voir déjà Beuzée : ci-dessus, p. 29), le singulier affichant un comportement de groupe ou un « rôle » (Fauconnier, 1984; p. ex. *LE Français vote au centre, LE Hollandais à gauche, LE Belge à droite*) et le pluriel restaurant une perspective individualiste :

(1) *LES/?? LE chien(s) du voisin ont/a aboyé toute la nuit* (turbulence plus occasionnelle que fatale : bonne raison *a contrario* de préférer en extensitude universelle *UN juge est censé appliquer la loi à DES juges sont censés...*).

(2) *Quatre professeurs interrogent LES/L'élève(s) : les* = « quatre professeurs par élève » ou « un quart des élèves par professeur » ; *l'* = « quatre professeurs pour un seul élève ».

(3) *LES/DES corps s'attirent en fonction de leur masse* (le pronominal « réciproque » oblige à dissocier dans le thème un agent et un patient; comparer *LES Français s'observent sans complaisance* = « mutuellement » ou « respectivement », mais *LE Français s'observe sans complaisance* = pronominal « réfléchi »).

¹⁵. La grammaire normative recommande d'écrire *les Guises* (avec *s*) mais *les Thibault* (sans *s*) : serait-ce le signal graphique d'un pluriel interne (une famille *X* d'individus) et d'un pluriel externe (une collection d'individus *x* non apparentés) ?

4. Discordances de la représentation massive et du discontinu

La complémentation par *tous, toutes* des pluriels *ciseaux* ou *rillettes* garantit la représentation numérative du premier (p. ex. *Donne TOUS LES ciseaux à l'aiguiseur* = $n > 1$ paires : pluriel « externe ») mais laisse au second la latitude d'une représentation (1) numérative (p. ex. *TOUTES LES rillettes sont grasses* = les rillettes de marque *x, y, z* : pluriel « externe ») ou (2) massive (p. ex. *Paul a mangé TOUTES LES rillettes* = « le plat entier » : pluriel « interne », les rillettes agglutinant $1 + 1 + 1 \dots$ morceaux de porc appelés *rilles*). On sait que le français familier n'hésite pas à sacrifier la représentation massive (p. ex. *Et UNE rillette, une !*) ou à la réintroduire dans le registre continu (p. ex. *Ça, c'est DE LA rillette !*).

II | LES CARACTÉRISANTS

A | Indicateurs d'extension

Les déterminants caractérisants resserrent l'extension du noyau par l'apport d'une « différence spécifique »¹⁶. Ce sont : les adjectifs « qualificatifs » de la tradition, les « indéfinis » *autre* et *même*, les adjectifs « numéraux ordinaux » et les possessifs « toniques », reclassés ici en (1) caractérisants *stricts*, (2) caractérisants *numériques*, (3) caractérisants *possessifs*.

Sur le plan distributionnel, les caractérisants sont cumulables (dans les limites de leur sémantisme) et compatibles avec la plupart des quantifiants (là aussi quelques intolérances sémantiques : ?? *le certain/tel sourire*, etc. : cf. p. 18).

Trois caractérisations d'allure pléonastique ne contreviennent qu'en apparence à notre définition générale :

(1) L'adjectif *quelconque* entérine l'existence de propriétés spécifiques tout en les déclarant accessoires. P. ex. *un livre QUELCONQUE* signale explicitement que l'ensemble des livres se

¹⁶. Le langage naturel ne fait pas la distinction entre « différence spécifique » et sous-ensemble contradictoire : *une fausse barbe, une bouteille cassée, une tête coupée, un carré rond...*

décompose en sous-ensembles « livre in-4^o », « livre broché », « livre rouge », « livre d'aventures », etc. : indifférenciation des caractères annexes de format, reliure, couleur, contenu...

(2) Les dittologies *une femme FEMME, une robe ROBE, du café CAFÉ*, etc., demandent plus d'attention.

Si l'on reconnaît aux substantifs 1 et 2 une signification identique, le substantif 2 inscrit à l'ensemble *X* (des femmes, des robes, du café) un sous-ensemble *X'* d'extension égale à *X*. Condition suffisante ou tautologie vraie; p. ex. R. Pinget, *L'inquisiteur*, p. 23 : « — Quelle sorte de moquette ? — De la moquette *moquette* comment dire ? De la moquette est-ce qu'il y en a de trente-six sortes... »

Le procédé (éminemment publicitaire) de la condition nécessaire rétrécit au contraire l'ensemble *X*, soit qu'il autorise une « lecture sélective » du caractérisant (Martin, 1983) ou une « focalisation de sèmes périphériques » (Henry, 1983) : *femme* = p. ex. « féminine », *robe* = p. ex. « élégante », *café* = p. ex. « authentique », soit (Wilmet, 1983) que la duplication épure rétrospectivement le déterminé de toute idée accessoire ou jugée telle : une femme/robe/du café qui ne sont rien d'autre, « une quintessence de femme/robe/café ».

Comparons pour résumer les trois interprétations possibles de p. ex. *du blanc BLANC* = 1^o « un blanc ordinaire, sur lequel je ne formule aucune exigence » (pas tout à fait *un blanc QUELCONQUE* = « à propos duquel je précise mon absence d'exigence »), 2^o « un blanc étincelant », 3^o « un blanc sans mélange ».

(3) Des caractérisants dits « neutres » (p. ex. *de BLANCHES colombes* ou *un corbeau NOIR*) reproduisent un sème (ici « blancheur » ou « noirceur ») du substantif déterminé. Ils tracent à l'intérieur de l'ensemble *X* des colombes ou des corbeaux un sous-ensemble *X'* qui s'annonce *a priori* (p. ex. *de BLANCHES colombes* : cf. chap. V) ou se révèle *a posteriori* (p. ex. *un corbeau NOIR*) de même extension que l'ensemble *X*.

1. Caractérisants stricts

La série ouverte des caractérisants stricts comprend des adjectifs (p. ex. *grand, rouge, pauvre, aîné, terrestre*), des substantifs (p. ex. *une*

robe MAUVE, un air VACHE, un comportement BAS BLEU), les divers « compléments déterminatifs » (à base substantive : p. ex. *le chat DE LA VOISINE* ou *la grève SUR LE TAS*; à base infinitive : p. ex. *une brosse A RELUIRE*; à base pronominale : p. ex. *l'affaire DE TOUS* ou *le bien D'AUTRUI*; à base adverbiale : p. ex. *notre discussion D'HIER*), les subordonnées relatives « déterminatives » (p. ex. *l'homme QUI RIT* ou *l'héritage POUR LEQUEL NOUS COMBATTRONS...*) et certaines complétives (p. ex. *La seule pensée QU'ELLE DOIT MOURIR m'est insupportable*). Soit des caractérisants (1) synthétiques et (2) analytiques.

a / Synthétiques. — Typologiquement, ils se subdivisent en extrinsèques et intrinsèques :

(1) Les caractérisants *extrinsèques* posent un repère extérieur à eux-mêmes, dont ils tirent éventuellement leur contenu. *Autre* et *même* doivent ainsi leur statut d'« indéfinis » dans la grammaire scolaire à une disponibilité sémique qui (a) les prive des « degrés de signification » (comparer *une allure TRÈS SEMBLABLE/MOINS DIFFÉRENTE/PLUS ÉGALE* et ? *une allure TRÈS/MOINS/PLUS AUTRE* ou ?? ... *TRÈS/MOINS/PLUS/MÊME*); mais ce trait ne suffit pas à les détacher des « qualificatifs », où figure p. ex. *identique* : ?? *La copie retouchée est PLUS IDENTIQUE au modèle*, (b) complique la mise en prédication (p. ex. *Il devient AUTRE* mais ?? *Il reste MÊME* : cf. p. 20) et (c) singularise la pronominalisation (p. ex. *Octave a deux cravates ROUGES* et *Octave a deux AUTRES cravates* → *Octave en a deux (DE) ROUGES* mais *Octave en a deux (?? D') AUTRES* : cf. Milner, 1978 et Huot, 1981).

Notre chapitre V fournit sur *autre* et *même* un complément de réflexion. On distinguera dès à présent :

- (a) le repérage contrastif (avec noyau unique : *Marie s'est choisi une AUTRE robe*; avec changement de noyau et synecdoque : *Les satires et AUTRES écrits de Voltaire*);
- (b) le repérage analogique (identité totale des référents : *Anne a remis la MÊME robe que la veille*; identité partielle des référents : *Anne et Marie portaient la/une MÊME robe au mariage de Jeanette*; identification circulaire : *Pierre est l'honnêteté MÊME* = « incarnée »).

Ici encore, dans p. ex. *Nous AUTRES préférons partir* (contrastif = « nous et pas eux ») ou *Eux-MÊMES ont voulu rester* (analogique = « eux aussi »), le caractérisant détache fictivement un sous-ensemble *X'* de l'ensemble *X*.

(2) Les caractérisants *intrinsèques* manifestent deux oppositions importantes :

- (a) celle des adjectifs *relatifs*, tributaires du substantif déterminé (p. ex. *petit* et *grand* : une « grande souris » est plus petite qu'un « petit éléphant »), et des adjectifs *absolus* (p. ex. *gris* ou *persan* : une « souris grise » a la teinte d'un « éléphant gris »; un « chat persan » et un « tapis persan » ont une provenance commune);
- (b) celle des adjectifs *contraires* (p. ex. *petit* et *grand* ou *blanc* et *noir* s'évincent mutuellement) et des adjectifs *contradictaires* (la falsification de l'un entraînant la vérification de l'autre, et *vice versa* : *faux* et *vrai*, *nouveau* et *ancien*...).

L'intérêt syntaxique de ces distinctions apparaîtra au chapitre V.

b / *Analytiques*. — Les caractérisants analytiques se répartissent d'après la nature du mot de liaison en *prépositionnels*, *relatifs* et *conjonctifs*¹⁷ :

(1) Les fausses « appositions » de *Paris* dans la ville *DE PARIS* ou de *mai* dans le mois *DE MAI* sont des épithètes prépositionnelles (à base substantive comme le roi *LOUIS*, la rue *LEPIC* ou le trente *AOUT*) : la grammaire usuelle a ici confondu la détermination (p. ex. l'enfant *ROI*) avec la prédication (p. ex. Le lion, *ROI* des animaux...).

(2) Dites « explicatives » ou « appositives », les subordinées relatives étrangères au syntagme nominal « prédisent » elles aussi l'antécédent. Notre opinion, déjà exposée sous un autre angle aux p. 49-50, rejoint celle de Henry (1975, p. 97 : « ... [on peut parler] de *fonctionnement* déterminatif ou appositif d'une

relative et non parler d'une relative comme étant en soi déterminative ou appositive ». Certaines relatives (les relatives « non canoniques » de Le Goffic, 1981) refuseront néanmoins l'alternance ou l'admettront difficilement : p. ex. *Ce sont les lapins qui ont été étonnés !* = « les lapins ont été étonnés » (et non : « je te présente les lapins en état de choc »); *Voilà Paul qui arrive* = « Paul arrive » (et non : « voilà Paul l'arriviste » ou « ... Paul-qui-arrive »); *J'entends les oiseaux qui chantent* = « j'entends chanter les oiseaux » (et non : « j'entends les oiseaux chanteurs »); *Excusez-moi, j'ai ma femme qui m'attend* = « ma femme m'attend » (et non : « j'ai épousé une femme patiente, la Pénélope dont je rêvais »), etc.

(3) Les subordinées conjonctives « compléments déterminatifs » sont réductibles à des caractérisants analytiques (p. ex. à l'idée *QU'IL S'EN VA* = « à l'idée de son départ ») ou à des caractérisants synthétiques (p. ex. *Jean m'a rapporté les propos de Marcel QUAND IL A BU* = « de Marcel ivre »), jamais à une « épithète détachée » (p. ex. *QUAND IL A BU/IVRE, Marcel ne se contrôle plus*).

2. Caractérisants numériques

Les adjectifs « numéraux ordinaux » forment une série lexicale fermée : *premier* (et le féminin archaïque *prime*, mais devenu épique : de *PRIME* *abord*), *deuxième* et *second*, *troisième* (aussi *tiers* et *tierce*, dans des expressions stéréotypées : le *TIERS* *livre*, conservées : une *TIERCE* *personne*, ou refaites : le *TIERS*(-) *monde*), *quatrième* (et *quart* : le *QUART* *livre*, le *QUART*(-) *monde*), *cinquième* (plus *quint* de Charles *QUINT*), *sixième*, *septième*, *huitième*, *neuvième*, *dixième*, *onzième*, *douzième*, *treizième*, *quatorzième*, *quinzième*, *seizième*, *vingtième*, *trentième*, *quarantième*, *cinquantième*, *soixantième* (régionalement : *septantième*, *huitantième* et *octantième*, *nonantième*), *centième*, *millième*, *millionième*, *milliardième*. Extrinsèques, ils fixent le rang du substantif caractérisé (p. ex. le *DEUXIÈME* *sexe*, la *VINGT-CINQUIÈME* *heure*, le *QUARANTE ET UNIÈME* *fauteuil*...), c'est-à-dire qu'ils classent des sous-ensembles, de constitution précoce (p. ex. *Max fume LA PREMIÈRE* *cigarette du paquet* = « la cigarette occupait la première place ») ou tardive (p. ex. *Prenez un TROISIÈME*

17. Ne pas confondre (comme le fait p. ex. Yves Saint-Gelais, 1984) l'analyse grammaticale du syntagme avec la découverte des rapports sémantiques : la *solution* du linguiste (le linguiste est « agent »), la *solution* du problème (le problème est « patient »), etc.

homme avec vous = « l'homme que vous prendrez sera troisième »).

La suffixation en *-ième* déborde les numériques purs : *quantième*, *tantième*, *n^{ième}*, *x^{ième}*. L'ordination également : *dernier*, *avant-dernier*, *ultime*, *pénultième*, *antépénultième* et les spatio-temporels *passé*, *futur*, *prochain*, *précédent*, *suivant*, *conséquent*, *subséquent*, *antérieur*, *postérieur*, *supérieur*, *inférieur*, *extérieur*, *intérieur*, *ultérieur*, *successif*...

3. Caractérisants possessifs

Mien(ne), *tien(ne)*, *sien(ne)* (*miens*, *tiens*, *siens*, *miennes*, *tiennes*, *siennes*), exceptionnellement *nôtre(s)*, *vôtre(s)*, *leur(s)*, rapportent le substantif qu'ils déterminent à une personne grammaticale première, deuxième ou troisième : *un/des MIEN(S)/TIEN(S)/SIEN(S) cousin(s)* = « un/des cousin(s) à moi/toi/lui », etc. Ils récusent en français d'aujourd'hui les articles du type LE et se spécialisent à la mention d'un lien de parenté collatérale.

B / Indicateurs d'extensivité

Insensibles à l'extensivité, les caractérisants se règlent sur le quantifiant introducteur : *UN grand/autre/premier amour* sont *partitifs*, *LE grand/même/premier amour* sont *extensifs*; *UN mien cousin* est *partitif*, etc.

C / Indicateurs de représentation

Bien que la caractérisation n'intéresse pas directement la représentation *massive* ou *numérative* du noyau, la délimitation d'un sous-ensemble favorise indirectement le passage de la première à la seconde : *DU beurre* → *UN beurre trop salé*, *DU veau* → *UN veau savoureux*, *DU vin* → *UN vin de prix*... Ce glissement est régulier dans le chef des « noms abstraits », immatériels et donc indivisibles, mais dosables (comparer *une grande/petite peine* à *un grand/petit vin* : le « grand » vin ne résulte pas de l'accumulation de « petit » vin) : *DU charme* → *UN/? DU charme discret* (sans réification), *DU courage* → *UN/? DU courage exceptionnel*, etc. (à côté de p. ex. *DU beurre salé*, *DU veau savoureux*, *DU vin de prix*...). L'adjectif, en stabilisant les quotas, disqualifie l'article « partitif ».

D / Indicateurs de nombre

Les caractérisants postposés qui véhiculent un sens quantitatif (p. ex. *un symptôme FRÉQUENT* = « récurrent, répétitif », *la foule INNOMBRABLE* = « impossible à recenser », *un personnage MULTIPLE* = « à facettes », *une famille NOMBREUSE*...) indifférencient au pluriel la caractérisation et la quantification : *des familles NOMBREUSES* = 1^o « *n* > 1 familles de trois enfants et plus », 2^o « beaucoup de familles »; *des personnages MULTIPLES* = 1^o p. ex. « polyvalents » (caractérisant), 2^o « une multitude de personnages » (quantifiant), etc. L'interprétation n^o 1 serait parfois sollicitée : p. ex. *des amis NOMBREUX* = « plusieurs amis » (que signifierait ?? *un/?? deux amis NOMBREUX*?; au mieux, et en jouant sur les mots, « qui fait/font nombre »).

Le phénomène trouvera un éclairage complet au chapitre V.

III | LES QUANTIFIANTS-CARACTÉRISANTS

A / Indicateurs conjoints d'extensité et d'extension

Parmi les déterminants qui associent étroitement la quantification et la caractérisation, on reconnaît (1) les adjectifs « indéfinis » résiduels ou quantifiants-caractérisants *stricts*, (2) des quantifiants-caractérisants *démonstratifs*, (3) les possessifs « atones » ou quantifiants-caractérisants *possessifs*.

1. Quantifiants-caractérisants stricts

a | *Formes simples*. — *Certain(e)* (*certain*, *certaines*), *différents* (*différentes*), *divers(es)*, *quel(le)* (*quels*, *quelles* et en composition *n'importe quel*, *Dieu sait quel* ou les imparfaitement figés *je ne sais/on ne sait (pas toujours) quel*, plus les « relatifs » *lequel*, *duquel*, *auquel*...) et *tel(le)* (*tels*, *telles*) additionnent à la quantification brute un trait sémantique d'indéfinition : *CERTAIN renard gascon*... (littéraire) = « un renard + p. ex. *que je sais* » (relire p. 32 l'opinion de Loneux); *DIFFÉRENTS/DIVERS indices* = « des indices

+ p. ex. *de toute(s) sorte(s)*; *QUELLE affaire !* / ? = « une affaire + dont la teneur (non précisée) suscite une exclamation ou une interrogation »; *Rendez-vous TEL jour à TELLE heure ou TEL père TEL fils* = « un jour et une heure + p. ex. à fixer » ou « un père et un fils + pourvus de caractères analogues ».

En ce qui regarde les procédures formelles de reconnaissance, ces quantifiants-caractérisants deviennent caractérisants pour peu qu'un déterminant les décharge de leur fonction quantifiante. La difficulté naîtra de *nul(s)*, *nulle(s)* et *quelques*, deux quantifiants eux aussi compatibles avec un introducteur (cf. p. 75). Reprenons-les dans l'ordre :

α / La soustraction du quantifiant laisse à certains et facultativement à certain antéposés leur signification originelle : *CERTAINS maris* ou *De CERTAINS maris faits d'un certain modèle* (Molière) = p. ex. « maris que je désignerais bien », *CERTAIN renard gascon...* (La Fontaine) ou *Un CERTAIN Blaise Pascal* (Prévert) = p. ex. « connus de moi » mais *un CERTAIN succès* = « un succès mitigé » (et en postposition *un succès CERTAIN* = « assuré »).

β / Pas de problème : les *DIFFÉRENTES/DIVERSES versions* = « variées » et les versions *DIFFÉRENTES/DIVERSES* = « variées » ou « divergentes ».

γ / Les soudures graphiques *lequel, duquel, auquel...* obscurcissent la valeur caractérisante de *quel*, mais p. ex. *Pétrograd, contre LAQUELLE capitale on croyait que les Allemands commençaient leur marche* (Proust) égale bien « la capitale + déjà évoquée » (anaphore). Et le français avancé dit : *C'est une QUELLE voiture encore que tu as achetée ?* D'autre part, *n'importe quel(le)* présuppose toujours l'article *un(e)* en y ajoutant une idée d'interchangeabilité : *Pierre a pris N'IMPORTE QUEL train et il est arrivé à bon port* (extensité = 1); *N'IMPORTE QUEL chemin mène à Rome* (extensité individuelle avec déclenchement automatique de l'extensitude universelle; comparer *N'IMPORTE QUEL chien aboie* = « 1 × n chiens » à *UN chien aboie* = « 1 chien » ou « 1 × n chiens »); *Jeune homme bien de sa personne épouserait N'IMPORTE QUELLE Suédoise* = « une Suédoise sans autre spécification » (extensité = 1, extensitude implicite universelle); *Un million de Français lisent N'IMPORTE QUEL journal* (extensité = 1 + extensibilité posi-

tive : 1 + 1 + 1 ...; la mise au passif dénature en effet le message : *N'IMPORTE QUEL journal est lu par un million de Français* = « tous les journaux (francophones) tirent au bas mot à un million d'exemplaires ». *N'importe quel* répond ainsi au quantifiant *tout* comme un « distributif aléatoire » d'extensité = 1 à un « distributif exhaustif » d'extensité = n, distinction que la transformation négative met en relief : *L'homme est un roseau : UNE/TOUTE/ N'IMPORTE QUELLE vapeur suffit à le tuer* = « une par une, chacune des vapeurs constituant l'extension », mais *UNE vapeur ne suffit pas à le tuer* = 1° « une vapeur isolée est insuffisante » (quantifiant numérique) ou 2° « aucune vapeur n'est suffisante » (quantifiant bipolaire), *TOUTE vapeur ne suffit pas à le tuer* = « il existe des vapeurs suffisantes et des vapeurs insuffisantes » (négation de la constante) et *N'IMPORTE QUELLE vapeur ne suffit pas à le tuer* = « les vapeurs suffisantes et les vapeurs insuffisantes ne se distribuent pas au hasard » (négation du libre-choix)¹⁸.

δ / *Un TEL accueil*, etc. = « un accueil de la nature décrite ». A ce compte, pourquoi les « analogiques » *pareil* (p. ex. *PAREIL succès dépasse les prévisions* = « un pareil succès »), *semblable* (p. ex. *SEMBLABLE comportement a de quoi choquer* = « un comportement semblable »), *même* (p. ex. *MÊME consigne leur a été donnée* = « une consigne identique ») et le « contrastif » *autre* (p. ex. *AUTRE temps, AUTRES mœurs ou AUTRE chose me vient à l'esprit*) ne seraient-ils pas des quantifiants-caractérisants au lieu de caractérisants « employés seuls » ? L'hypothèse, novatrice, tourne l'obstacle du déterminant Ø (voir ci-dessus, p. 17).

Passons à *nul(s)*, *nulle(s)* et *quelque(s)*, jusqu'ici réputés quantifiants :

ε / P. ex. *NUL mets n'excitait leur envie* (La Fontaine) et *un testament NUL*. Deux solutions : 1° ou *nul* antéposé et *nul* postposé sont des homonymes, celui-ci caractérisant, celui-là quantifiant, 2° ou *nul* est quantifiant-caractérisant. A l'appui de la première hypothèse, on inscrira la quasi-impossibilité d'antéposer *nul* = « frappé de nullité » et son cotexte indifféremment positif ou

18. Mais *N'importe quel chat ne mange pas de sucre* = « aucun chat n'en mange » (extensibilité nulle, le déterminant faisant partie intégrante du thème phrastique; cf. *supra*, p. 70, *Toutes ses économies ne lui ont pas servi à grand-chose*).

négatif; au passif, certaines équivalences (p. ex. *un effet NUL* = « zéro effet »), les locutions *choses de NULLE importance/valeur* (réduction d'une subordonnée *qui n'ont nulle importance/valeur*, quantifiant non nié ou caractérisant bel et bien antéposé?) et l'existence d'un adverbe *nullement* = « en aucune façon ». Nous privilégions la thèse du quantifiant-caractérisant *nul* = « un x + susceptible d'annulation » (quantifiant + caractérisant), sans exclure une évolution séparatrice depuis l'ancien français. De fil en aiguille, la postposition facultative de *aucun(e)(s)* suivant *sans* donne à penser qu'il s'agissait à l'origine d'un quantifiant-caractérisant dont la composante caractérisante s'est perdue. Les doutes sur d'*aucun(e)s* (cf. p. 75) et la formation d'un adverbe *aucunement* confortent cette manière de voir.

ζ / Quoique compatible avec *les, ces* ou *mes*, le déterminant *quelques* ne révèle une trace de caractérisation qu'en subordonnée concessive : p. ex. *QUELQUES raisons que vous donniez...* = « que vous donniez des raisons telles ou telles » mais tout aussi bien « ... des raisons en nombre illimité » (expansion du quantifiant article comme dans *gagner des dollars à la pelle*, etc.). En revanche, le singulier *quelque*, même s'il proscriit l'article, oblige à postuler ce complément : p. ex. *QUELQUE argument qu'il vous donne...* = « un argument ou un autre »; *On sonne à la porte : ce sera QUELQUE fâcheux* ou *Le facteur aura apporté QUELQUE lettre* = « un fâcheux/une lettre quelconque » (mais ?? *On a sonné à la porte : c'était QUELQUE fâcheux* ou ?? *Le facteur a apporté QUELQUE lettre*, puisque le fâcheux et la lettre abdiquent leur anonymat). Sans doute *quelque* s'est-il vu relayer en tant que pur caractérisant par *quelconque*, lui-même quantifiant-caractérisant en français médiéval (p. ex. Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, p. 189 : « ... pour quelconques excuse que j'aye faicte » = « quelque ... que »).

b / Formes composées :

α / *L'un(e) et l'autre* (*les uns et les autres, les unes et les autres*), *l'un(e) ou l'autre* (*les uns ou les autres, les unes ou les autres*), etc. (*ni l'un ni l'autre, l'un comme l'autre...*) juxtaposent un quantifiant de la série LE et le caractérisant *autre(s)*. Soit p. ex. *L'UN OU*

L'AUTRE petit poisson ferait bien mon affaire = 1° « le petit poisson numéro 1 ou le petit poisson numéro 2 », 2° « un goujon + quelconque ».

β / Les « enclosures » (Lakoff, 1972 : *hedges*) *une sorte de, une espèce de, une manière de...* ont le pouvoir de retoucher des équations abusives; p. ex. *Dupont est UNE SORTE DE Martien* = « un être + qui a tout de l'extra-terrestre », ou *L'ESPÈCE DE redingote que Pierre a enfilée* = « le vêtement + aux allures de redingote », etc.

Sur le modèle de *une troupe de, une masse de...*, les quantifiants-caractérisants à noyau nominal admettent deux analyses : 1° *Choisis UNE SORTE DE bonbons* (*et non les trois ou les quatre*) = quantifiant *une* + noyau *sorte* + caractérisant prépositionnel *de bonbons* (pronominalisation : « choisis-en une sorte »), 2° *Un scalpel est UNE SORTE DE couteau* = quantifiant-caractérisant *une sorte de* + noyau *couteau* (pronominalisation : « un scalpel en est (presque) un »). Comparer encore les traductions de p. ex. *Jacqueline est UN AMOUR D'enfant* = 1° « un amour juvénile », 2° « un enfant aimable ». Apprécier enfin la tendance de *espèce* et d'autres substantifs 1 à troquer leur genre contre celui du substantif 2 : *UN espèce d'idiot, UN purée de jeu, UN putain de temps, LE saleté de microbe, CE sainte nitouche de Joseph, CE saloperie de vent, MON vache de frère* ou *UNE nom de dieu de bonne femme, UNE trou du cul de loi, DE GRANDES diables de mains, CETTE monstre de mère, QUELLE vingt dieux de bécane* (voir notamment Damourette et Pichon, 1927, 1930 et 1940)¹⁹.

γ / Les syntagmes *déterminant + substantif 1 + DE + substantif 2* où le substantif 1 caractérise le substantif 2 entrent à leur tour dans la catégorie des quantifiants-caractérisants : *MON FRIPON DE valet* = « mon valet + fripon », *TA POISON DE femme* = « ta femme + poison » ou « ta femme empoisonnante »²⁰. On passe de la détermination à la prédication avec *LE POÈME DE la mer* = « la mer est poème », *LES FLAMBEAUX DE ses regards* = « ses regards sont des flambeaux », etc.

19. J.-Cl. Milner appuie sur des arguments transformationnels une interprétation proche de la nôtre.

20. Solution simple d'un tour controversé : cf. Lombard (1931), Eskenazy (1967), Thomas (1970), Milner (1978), Ruwet (1982), etc.

2. Quantifiants-caractérisants démonstratifs

Les quantifiants-caractérisants démonstratifs cumulent l'expression de l'extensité avec une réduction d'extension incombant à la *deixis*, qu'elle soit *ostensive* (p. ex. *CE livre* = « le livre + que je montre »), *anaphorique* (*CE livre* = p. ex. « le livre + déjà nommé ») ou *cataphorique* (*CE livre* = p. ex. « le livre + dont on va discuter »). Nous défendrons au chapitre VI la légitimité d'une telle proposition.

Trois formes simples : *ce(t)*, *cette*, *ces*, auxquelles s'ajoute le paradigme *ledit*, *dudit*, *audit*..., qui répartit le marqueur d'extensité *le* et le marqueur d'extension (*dit* anaphorique) sur deux supports doués d'une existence autonome.

3. Quantifiants-caractérisants possessifs

Sémantiquement parlant, les possessifs « atones » allient un article de la série LE à une des trois personnes grammaticales, singulière (« moi, toi, lui/elle ») ou plurielle (« nous, vous, eux/elles »), présente (« moi, nous; toi, vous ») ou absente (« lui/elle, eux/elles ») : *mon*, *ton*, *son*, *ma*, *ta*, *sa*, *mes*, *tes*, *ses*, *notre*, *votre*, *leur*, *nos*, *vos*, *leurs* = « le/la/les x de moi/toi/lui (elle)/nous/vous/eux (elles) ».

La caractérisation possessive fait endosser au possesseur la responsabilité de l'assertion; p. ex. *Joseph l'a enfin trouvée, SA femme idéale* = « idéale aux yeux de Joseph ». L'intension nominale est alors passible de destruction (p. ex. *SES communistes* = « les communistes selon McCarthy ») ou d'une déviation idiosyncrasique (p. ex. *Hector nous a enfin présenté SA blonde Suédoise : une négresse du Cameroun !*) qui muent les substantifs déterminés en de faux « noms propres » : *les communistes/blondes Suédoises* = « les x que McCarthy/Hector appelle(nt) ainsi »²¹.

B / Indicateurs d'extensivité

1. Quantifiants caractérisants stricts

Les quantifiants-caractérisants simples sont *partitifs* (y compris le *quel* de p. ex. *QUELLE heure est-il ?* = « une heure x, ma question

21. Cf. *supra*, p. 45, n. 7.

portant sur elle », mais réserve faite des soudures graphiques *lequel*, *duquel*, *auquel*...). Les composés à noyau nominal sont *partitifs* ou *extensifs* d'après la nature du déterminant : *UNE espèce de redingote* (partitif), *MON fripon de valet* (extensif), etc. *L'un ou l'autre* avec conjonction *ou* non exclusive annule la valeur d'extensif que promettait l'article : *L'UN OU L'AUTRE petit poisson ferait bien mon affaire* = « un poisson quelconque », sauf à imaginer un gommage volontaire de l'extension excédant l'extensité (cf. ci-dessus p. 59-60 et ci-dessous, p. 162); comparer en tout cas les pronominalisations du syntagme nominal objet : *Jules a besoin de réflexion pour choisir L'UN OU L'AUTRE appartement* → ... *pour choisir L'UN OU L'AUTRE*, mais *Jules a besoin de chance pour attraper L'UN OU L'AUTRE goujon* → ... *pour EN attraper L'UN OU L'AUTRE*.

2. Quantifiants-caractérisants démonstratifs

S'ils impliquent bien un article *le*, *la* ou *les*, les démonstratifs *ce(t)*, *cette*, *ces* seront *extensifs* (et à plus forte raison *ledit*, *dudit*, *audit*...).

L'article *de* crée de son côté quatre morphèmes *partitifs* : *un(e) de ces*, *de ces* et *de ce*. On évitera dans un premier temps de mélanger les blocs démonstratifs (*un/une de ce(s)*) avec la séquence homonyme ou *un(e)* serait pronom, *de* préposition et *ce(s)* un démonstratif simple : *Je repasserai un de CES jours*; *Imaginez un de CES hôtels pour milliardaires*; ... *sortir après dîner, que je ne suis pas encore de CES plus solides* (cité par Damourette et Pichon, VI, § 2479, p. 442).

3. Quantifiants-caractérisants possessifs

Mon, *ton*, *son*, etc., sont des *extensifs* auxquels les caractérisants (*UN*) *mien*, *tien*, *sien* procurent un pendant *partitif*. On comprend *ipso facto* l'éviction du redondant ?? *LE mien cousin* = « mon cousin », mais l'association du démonstratif au possessif demeure licite : p. ex. *CETTE MIENNE opinion* (J. Benda). La carence des pluriels *miens*, *tiens*, *siens* conduit à « *partitiver* » au moyen de l'article *de* les quantifiants-caractérisants *mes*, *tes*, *ses* (voir p. ex. Molière, *L'Avare*, I, 5 : « Ne voilà-t-il pas *de mes* mouchards qui prennent garde à ce qu'on fait ? »; et Proust, *RTP*, I, p. 774 : « ... une cocotte qui invite *de ses* amies avec des gens comme il faut... »).

C | Indicateurs de représentation

Rien de neuf à signaler par rapport aux quantifiants, sinon qu'au démonstratif numératif — p. ex. *Pierre boit UN DE CES cognacs!* = « un fameux cognac » — fait écho un *massif* — p. ex. *Pierre boit DE CE cognac!* = « du fameux cognac » —, plus rarement attesté et même exclu en présence d'un « nom abstrait » : ?? *Pierre montre DE CE courage!*, etc. (comparer ci-dessus p. 102 : ? *DU courage exceptionnel*).

D | Indicateurs de nombre

Trois ordres de faits retiennent l'attention :

(1) Le nombre pluriel renforce la quantification au détriment de la caractérisation (voir déjà, p. 103, le cas de *fréquent*, *innombrable*, *multiple*, *nombreux*). En effet :

- (a) les singuliers *différent(e)* et *divers(e)* ne sont jamais quantifiants-caractérisants;
- (b) *quelques* bascule plus nettement que *quelque* du côté des quantifiants. Comparer p. ex. *Le facteur a apporté QUELQUES lettres* à ci-dessus p. 106 ?? *Le facteur a apporté QUELQUE lettre* (mais, s'agissant d'un « nom abstrait », *Pierre a montré QUELQUE courage* = « une dose indéfinie de courage »; cf. p. 102);
- (c) *certain* est de nos jours archaïque sans introducteur *un*; *de certains*, moins usité que *certain*, inverse la situation.

Le quantifiant-caractérisant *certain* ne s'assimile pas pour autant aux quantifiants *quelques* ou *plusieurs* : la permanence en lui d'un trait caractérisant explique qu'on préfère un quantifiant strict devant des substantifs à signifié uniforme (p. ex. *kilomètre* ou *franc* : *Hector a parcouru QUELQUES/?? CERTAINS kilomètres puis est tombé en panne* ou *Il a dépensé QUELQUES/?? CERTAINS milliers de francs pour la réparation*; cf. Gondret, 1976). Symétriquement, *quelques* et dans une moindre mesure *plusieurs* cèdent le pas à *certain* sous la dépendance d'une négation qu'« attire » le caractérisant

inclus : *Marianne n'aime pas CERTAINS/?? PLUSIEURS/?? QUELQUES tableaux* (mais on accepterait l'inversion *Il y a QUELQUES/PLUSIEURS tableaux que Marianne n'aime pas*) = p. ex. « détestant les tableaux de Buffet, Marianne continue à aimer Braque ».

(2) *L'un(e)* et *l'autre* se fait suivre d'un substantif au singulier (les rares pluriels sont graphiques) et d'un verbe singulier ou pluriel : p. ex. *Chat ou chien, L'UN ET L'AUTRE animal/?? animaux est/sont fidèles*.

(3) Malgré la graphie habituellement accordée du noyau, le quantifiant-caractérisant démonstratif « intensif » (noté !) *un de ces* est le singulier de *de ces* : *Maurice a UNE DE CES soifs/faims!* mais, là où le pluriel serait audible, *Maurice a UN DE CES mal de tête!* (Tamba, 1981)²².

Le confirment encore : (a) la forme non équivoque d'un possible « qualificatif » : *un de ces caractère(s) loyal/génial/brutal/idéal/guttural/dental/nasal...!*, (b) l'absence après *un de ces* de tout substantif exclusivement pluriel : * *un(e) de ces accordailles/fiançailles/cisailles/affres/bésicles/calendes...!*

L'étude du quantifiant-caractérisant démonstratif sera développée au chapitre VI. Nous mettrons auparavant notre description à l'épreuve de deux problèmes particulièrement épineux de la grammaire française : (1) le quantifiant bipolaire partitif et massif ou numératif *de* (chap. IV), (2) la place du caractérisant strict (chap. V).

22. *Un de ces* entraînant le singulier a donné lieu à un bref échange de vues entre Maurice Gross (1974) et Yves-Charles Morin (1975), l'un et l'autre prisonniers de leurs *a priori*. En fait, ce n'est pas le singulier *un de ces mal de tête* qui demande explication mais la marque du pluriel à *une de ces migraines*.

Chapitre IV

SUR L'ARTICLE *DE*

La nature du morphème *de* dans p. ex. *Céleste achète DE beaux fruits, Marcel boit trop DE vin, Basin n'a pas DE collaborateur(s)*, etc., divise les spécialistes en deux camps : les tenants d'une préposition et les partisans d'un déterminant ou d'un prédéterminant nominal.

Ce flottement remonte aux premiers grammairiens du français. Ramus citait *de, du, des* parmi les mots de liaison. Robert Estienne et Robert Garnier y trouvaient autant d'articles¹. Nicot (1606), Maupas (1607), Oudin (1632), Vaugelas (1647), Chifflet (1659) conservent à *de* son statut articulaire, que la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) lui retire, si ce n'est devant un substantif pluriel précédé d'un adjectif. D'Aisy (1674) donne une longue liste d'articles « indéfinis », singuliers : *du, à du, de la, à de la, DE*, et pluriels : *des, à des, DE*. La Touche (1690), Buffier (1709), Restaut (1730) rallient une opinion voisine. Il faut attendre Girard (1747), Wailly (1754) et Beauzée (1767) pour que triomphe la solution prépositionnelle; au XIX^e siècle, Metgé (1828) et Grégoire Girard (1845) mènent un combat d'arrière-garde².

Nous illustrerons d'abord les thèses en présence par coups de sonde : (1) *de* préposition, (2) *de* article, plus l'essai de compromis (3) *de* préposition-article.

I | THÈSES PRÉPOSITIONNELLES

La *Syntaxe du français moderne* (2^e éd., 1968) de Georges et Robert Le Bidois repousse l'idée que *de* puisse être un article partitif, « lequel, comme son nom l'indique, et par définition même, suppose la présence effective, matérielle, de l'article, soit sous sa forme complète (*de la*), soit sous sa forme contractée (*du, des*). Ce n'est donc que par abus du mot qu'on appelle parfois et que nous-mêmes il nous arrivera d'appeler article partitif la simple préposition *de...* » (§ 136). La pétition de principe est flagrante et l'aveu (cf. « que nous-mêmes il nous arrivera d'appeler article partitif ») révélateur.

Wagner et Pinchon (1962) parlent résolument d'une préposition *de* « dans les phrases négatives qui ont un caractère absolu » (§ 90, 2 : *plus DE pain*; aussi § 95 et 96) ou « lorsqu'un substantif est déterminé par un adjectif antéposé » (§ 90, 3 : *DE petits yeux ronds et secs*). *Du, de la* et *des* « à mettre sur le même plan que *de mon, de ma, de mes*, ou *de ce, de cette, de ces* » (§ 96, 1) constituant — si l'on comprend bien la *Grammaire du français classique et moderne* — des « formes contractées » (§ 83, 2 : préposition *de* + article *le, la, les*), les rédacteurs verraient-ils une différence entre p. ex. *se servir DES atouts de son jeu* = « utiliser » (*se servir de* + *les*) et *se servir DES portions gigantesques* = « s'offrir » (*se servir* + *des*) ? Observer au demeurant la pronominalisation unitaire : *s'EN servir* (mais *les atouts DONT il se sert* et *les portions QU'il se sert*).

Dans une optique mécaniste, Jean Dubois (1965) adopte le même parti : *des* et *du* sont des « variantes combinatoires de la préposition *de* » (p. 148). Les *Éléments de linguistique française : syntaxe* (1970) confirment cette attitude, puisque « le rapport entre *des petits oiseaux* et *de petits oiseaux* permet de penser que *des* est en fait composé de la préposition *de* et d'un article » (p. 48). *De* serait encore préposition derrière un « quantitatif relatif » *beaucoup, trop, peu, assez, moins, plus* (p. 50 et 51). On comprend mal que *de l'argent* et *de la viande* soient alors déclarés SN (syntagmes nominaux) et non SP (syntagmes prépositionnels) dans *Il a prêté DE L'argent* et *Il a découpé DE LA viande* (p. 87 : voir Boone, 1979, pour une discussion).

1. Consulter sur ce point d'histoire : H. Yvon (1955 et 1956), L. C. Harmer (1979).

2. Voir notre chapitre I, p. 35-36.

D'accord avec Dubois, Maurice Gross (1967) considère que *du, de la, des* ont « une nature identique : ils sont formés de la préposition *de* et d'un article défini générique » (p. 105). Une règle transformationnelle : *Art(icle) g(énérique) → ∅* décrit le passage de l'assertion positive à la négative (p. ex. *Jean a DE L'argent → Jean n'a pas D'argent*) et la disparition de *les* devant une épithète (ou de *le/la*, mais ce linguiste affuble d'un astérisque le singulier *J'ai bu DE bon vin*) : p. ex. *Il a vu DES crimes → Il a vu D'horribles crimes*. Encore faudra-t-il justifier la transformation sous représentation numérative continue de p. ex. *Basin a UN collaborateur → ... n'a pas DE collaborateur* (Gross s'en tirerait vraisemblablement en imaginant une « forme profonde » *un de*, puis un « effacement » de *un* : cf. 1968, p. 29 et 55, et Kayne, 1975).

II | THÈSES ARTICULAIRES

Léon Clédât (1901) n'était déjà plus arrêté que par un scrupule terminologique : « *Du, de la, des*, sont appelés (...) articles partitifs, et il n'y a pas de raison théorique pour ne pas comprendre *de* dans cette acception; car dans « de bon vin », *de* joue bien le rôle d'un article indéfini partitif (...). Mais comme il y aura lieu de le distinguer, dans sa valeur d'article, des formes *du, de la, des*, nous continuerons à l'appeler préposition partitive, pour la commodité... » (p. 93-94).

Chez Damourette et Pichon (1927, 1930 et 1940), le « strument » *de* revêt une valeur « demi-articulaire » devant un adjectif fournissant « l'autre moitié de l'article » (I, § 383 : *DE bon vin, DE belles femmes*; aussi II, § 490 et 530), après un indicateur de quantité (I, § 383 et VI, § 2676 : *beaucoup DE monde, peu D'enfants*; VI, § 2700, 2713, 2725, 2730, etc. : *plus de, moins de, assez de, trop de...*) et en alliance avec un « forclusif » (I, § 383 : *pas de, jamais de...*) ou « en atmosphère forclusive » (§ 384 : *Je n'ai qu'elle DE fille*).

Les distributionnalistes — Mitterand (1963), Stepanoff (1964), Hoffman (1967), etc. — s'entendent contre Jean Dubois et Maurice Gross sur *de* « variable combinatoire » des prédéterminants *du/des*, mais avec des exclusives (cf. *supra*, p. 19, Jean-Claude Chevalier,

1966), des audaces individuelles (Dessaintes annexe à l'article *de* les « indéfinis de la qualité » *une espèce de, une sorte de...*, à moins que le substantif y ait « toute son autonomie nominale » : 1964, p. 35) et des inadvertances : Mariana Tuțescu (1972, p. 295) nomme préposition le morphème *de* commutant avec l'article *un* (p. ex. *DE/UN collaborateur plus dévoué, vous n'en trouverez jamais*) mais range *DE quelques gens exquis que tel de ses anciens camarades lui parlât* à côté de *Il y a pourtant des femmes obligées de faire DE faux pas* (p. 29). Il est vrai que Moritz Regula (1957), choisissant l'issue opposée, englobait sous l'article partitif aussi bien *manger DES fruits* que *La ville était émaillée (...) DES rouges et DES bleus parapluies du marché* (§ 68).

David Gaatone (1971) rejette un *de* préposition qui « obligerait à considérer le syntagme nominal indéfini objet direct d'un verbe positif comme objet indirect dans une phrase négative, c'est-à-dire qu'il faudrait postuler un changement de la transitivité du verbe accompagnant le passage à la forme négative » (p. 13). Il avance une idée « plus attrayante » (*ibid.*) : faire des groupes (*ne*) *pas de, peu de, beaucoup de, assez de, trop de, combien de...* des prédéterminants ou des « articles complexes ». L'hypothèse ne lui semble à la réflexion que « partiellement satisfaisante », car elle coupe *de* après l'« adverbe de négation » de son emploi en cotexte négatif avec *nul, aucun, personne...* Gaatone se décide pour *de* « véritable prédéterminant indéfini appartenant à la série *un(e), du, de la, des* (...), dans laquelle il représenterait la quantité nulle » (p. 15). Sa conclusion achoppe cette fois sur p. ex. *Céleste achète DE beaux fruits*, et un argument de l'auteur se retourne : « On aurait (...) à rendre compte de deux façons différentes d'un mot *de* que le bon sens et la simple intuition nous pousseraient à considérer comme identique » (*ibid.*).

III | THÈSES MIXTES

Quoique *Le Bon Usage* inscrive le mot *de* au tableau des articles partitifs en tant qu'allomorphe de *des* (11^e éd., 1980, § 651), Grevisse ne mentionne ailleurs qu'un « simple *de* » (§ 657, NB 2 : *beaucoup DE fautes*; § 659, b, NB : *DE grands seigneurs*; § 660 : *Du vin, j'en ai DE bon*) ou encore un « simple *de* servant d'article

partitif ou indéfini » (§ 658 : *manger DE bonne viande*; § 664 : *Il n'y a plus DE vin*). Autre trace d'irrésolution, il rattache *assez de, trop de, point de, plus de, un morceau de...* à la construction ancienne *mangier DE pain* (§ 655) mais s'autorise (§ 665) de l'origine substantive de *pas/point* dans *Il n'a pas/point D'argent* pour cataloguer *argent* « complément déterminatif » et *de* préposition, que « l'analogie » aurait étendue aux adverbes *jamais, plus, sans*. L'histoire, notons-le déjà, infirme cette dernière suggestion : Boström (1957) a montré que jusqu'au xvii^e siècle *de* reste moins fréquent avec *pas* ou *point* que derrière *guère* et *plus*.

Plusieurs grammairiens dissocient la « nature » et la « fonction » du mot *de*. Georges Gougenheim (1939) admettait ainsi que le « morphème partitif » (p. 136 : *Je n'ai pas DE pain* et *Je mange DE bon pain*) forme tantôt un « article de matière » (p. 151 : *Cet enfant ne mange pas DE soupe*), tantôt un article « indéfini » (p. 64 et 140 : *DE beaux enfants*, etc.). Wartburg et Zumthor (1958) n'étaient pas plus résolus : « Dans un certain nombre de cas, l'article partitif est réduit devant le nom à son élément prépositionnel *de* (...). *De* peut être considéré, dans ces tours, comme une forme particulière de l'article partitif et, au pluriel, de l'article indéfini... » (§ 574); ni Gustave Guillaume (1919) : « *De* est une préposition, mais sa fonction, en ce cas, est celle d'un article » (p. 117; voir aussi p. 78); ni Oswald Ducrot (1972) : « ... le partitif *de* (...) fonctionne comme un quantificateur indéfini » (p. 259). Galichet (3^e éd., 1970) se lance à l'eau : *DE bon pain* comporterait une préposition et *DE bonnes poires* un « article indéfini et numéral, pluriel de *un* » (p. 66 et p. 67, n. 1).

Cornelis De Boer nous fournit à l'inverse le plus bel exemple de repentir. La première édition de sa *Syntaxe du français moderne* (1947) avait décrété *de* « article partitif » : en phrase négative (p. 61, § 14), devant un substantif précédé d'un « qualificatif » (§ 15) et derrière un « adverbe de quantité » *beaucoup, peu...* (§ 16) — mais non sans le taxer indirectement de préposition; cf. p. 87, § 9 : « *Beaucoup et peu* se construisent avec *de* (...). Se construisent aussi avec *de* : *assez, moins, un peu, plus, trop, tant, énormément, pas mal*, etc. *Force* se construit sans *préposition* » (je souligne). En 1954, il efface soigneusement de la seconde édition toutes les allusions à un *de* « article » : « L'article partitif est remplacé par *de* dans les

phrases négatives... » (p. 105, § 181); « On se sert également de *de* devant un substantif précédé d'un adjectif... » (§ 182); « On se sert également de *de* après les adverbes de quantité... » (p. 106, § 183). La dérobade est peu glorieuse.

Préférant la fuite en avant, André Martinet (1979) fait du mot *de* « un adjectif, comme *tout* » (p. 39); André Goosse (1980) y voit un « introducteur », « distinct de la préposition (...) en ceci qu'il ne sert pas à unir » (§ 408), « joint non seulement à l'article, (...) mais à d'autres déterminants et à des pronoms » (§ 218). Après le *de* préposition et le *de* article, après le *de* préposition-article, *de* n'est plus — ultime avatar — ni préposition ni article.

Une solution qui aurait moins l'air d'une échappatoire consisterait à décroiser les « catégories » de l'article et de la préposition, sinon en synchronie, du moins en diachronie. Envisageons successivement les deux perspectives.

IV | PERSPECTIVE DIACHRONIQUE

Notre problème particulier touche à deux grands débats de grammaire historique : (1) l'expansion polysémique du mot *de*, (2) le recul de la détermination zéro.

A | Expansion du mot « *de* »

Le latin *de* (+ ablatif) traduisait un éventail de rapports spatio-temporels dont les lignes de force sont l'éloignement (p. ex. *DE muro se dejicere* = « se jeter du haut du mur »), l'origine (p. ex. *DE gente Priami* = « issu de Priam ») et le propos (ou l'essence d'un titre : p. ex. *DE bello gallico*). Väänänen (1954) sort de la *Vulgate* deux exemples marquant en plus « la notion partitive » : *Et sic DE pane illo edat et DE calice bibat* (le premier plus convaincant que le second : « manger du pain » mais « boire au calice »). Bonnard (1978) en signale dès l'évangile de Matthieu, dans la *Peregrinatio Etheriae* et chez Grégoire de Tours (p. ex. *DE sancta cera super eam posui* = « je l'oignis de sainte cire » et « je mis sur elle de la sainte cire »).

On constate que p. ex. *edere DE pane, bibere DE vino* (Nyrop, 1924) :

(1) Prolongent le signifié de la préposition classique (cf. Potier, 1962, p. 276 : « éloignement d'une limite avec cohérence initiale [et] visée finale »). Cette parenté des emplois n° 1 (éloignement spatial, origine, propos...) et n° 2 (« notion partitive » ou prélèvement d'une partie sur un tout) éclaire l'interdiction de les cumuler en français : *J'ai besoin DE (*DE DU) pain et D'(*DE DES) œufs* (Haden, 1973). Damourette et Pichon ont fait par ailleurs justice des considérations « euphoniques » de Port-Royal (que reprend Baciú, 1965) : « ... comme si *tu te, nous nous*, qui sont courants, n'offraient pas les mêmes prétendus inconvénients qu'aurait offerts *de des* » (1940, VII, § 3025, p. 270; et voir l'exemple de la p. 266 : *Elle n'a pas son air DE D'habitude*).

(2) Déclarent (a) explicitement : l'existence de pain mangeable et de vin buvable, (b) implicitement : l'existence de pain mangé et de vin bu (alors que *edere panem, bibere vinum* explicitent le pain mangé ou le vin bu et implicitent le pain mangeable ou le vin buvable).

L'ablatif latin (*pane, vino*) exprimait l'objet de départ et l'accusatif latin (*panem, vinum*) l'objet d'arrivée. En ancien français, le cas syncrétique *pain/vin* conviendra simultanément à l'objet de départ et à l'objet d'arrivée : *mangier DE pain* ou *boire DE vin* extraient alors d'un ensemble *X* de matières mangeables et buvables (extension) une quantité *q* de matières mangées et bues (extensité). *De* marquant à la fois l'extensité et l'extensivité partitive, nous rejoignons la définition d'un quantifiant bipolaire (cf. p. 79) : *la préposition s'est muée en article*.

B / Recul de la détermination zéro

En disant *mangier PAIN, boire VIN* (sans article), la vieille langue se passait de quantifier tant le pain mangé et le vin bu que le pain mangeable et le vin buvable. *Mangier DE pain* ou *boire DE vin* quantifient le pain mangé ou le vin bu par le seul fait qu'ils établissent l'extensivité partitive : *q* (extensité variable)

$< X$ (extension) ou $X - q$ = intensité (annulable). Il reviendra à un second déterminant de préciser l'extensité q' de l'ensemble X selon qu'elle en épuise (quantifiant extensif : $q' = X$) ou non (quantifiant partitif : $q' < X$) l'extension. Son absence relève de l'intensivité nominale (cf. p. 57; et rapprocher p. 58 *prendre LA fuite* = « fuir » de p. ex. *prendre DU poids* = « grossir »).

1. DE partitif + quantifiant extensif

Distinguons les deux variétés :

(1) *DE + LE* d'extensité étroite (cf. p. 58 : adaptation de l'extension à l'extensité) :

P. ex. *manger/boire DU pain/vin (mis à table)* ou *donner DE SON or, mander DE SES barons*. Emplois majoritaires au XII^e siècle : cf. Ménard, 1976. Le français actuel est loin de les ignorer : *Il y a DU visage de sa mère chez Marcel* (G. D. Painter : « quelques traits du visage de Mme Proust »); ... *si vous le permettez, monsieur l'abbé, je vais vous offrir DE MON parapluie* (Maupassant), *Mon berceau a DE MA tombe, ma tombe a DE MON berceau* (Chateaubriand)...³.

(2) *DE + LE* d'extensité large (cf. p. 58 : ajustement de l'extensité à l'extension) :

Cet usage, bien qu'attesté « assez tôt » (Moignet, 1973, p. 110, cite un exemple de ± 1160), demeure épisodique « jusqu'à la fin du XIII^e siècle » (Ménard, 1976, p. 30 : *Et autres mil qui DEL vin sont bevant*) : *boire DU vin* = « une portion accessible du vin consommable », comme aujourd'hui *jouer DU Mozart* = « un ou des morceaux de l'œuvre mozartienne » (métonymie), *vendre DU soleil* = p. ex. « des vacances au soleil », etc.

Au total, *du, de la, des*, quantifiants doubles d'un noyau unique, combinent les valeurs indépendantes des articles *de* et *le, la, les*.

3. A condition, naturellement, que le substantif déterminé soit logiquement compatible avec le verbe : *Marcel a bu DE LA bouteille mise à table* = *de* préposition + article *la*, etc. Il suffit par conséquent de sous-entendre un objet pour transformer l'article « partitif » en article « contracté » : *Il y a (quelque chose) du visage de Mme Proust chez Marcel*, etc.

2. *DE* partitif + quantifiant partitif

La construction *DE* + partitif n'est pas tout à fait inconnue des textes médiévaux : ... *mes que j'aie mangié ançois/D'UN mervellos mangier françois* (*Le jugement de Renart*, v. 504); ... *et s'out DE MAINT bon vin beü* (Gerbert de Montreuil, *Continuation de Perceval*, v. 1130), etc. En français moderne, *de* ne refuse théoriquement ni l'article *un(e)* (p. ex. *goûter D'UN vin puis D'UN autre*) ni les quantifiants partitifs ou les quantifiants-caractérisants partitifs en général (p. ex. *goûter DE CHAQUE/TOUT vin*, *goûter DE DEUX/TROIS/QUATRE... vins*; *goûter DE CERTAIN/N'IMPORTE QUEL vin*).

3. *DE* partitif + quantifiant Ø

Le tour ancien *mangier DE pain* était réservé à une poignée de verbes indiquant « la saisie partielle d'un ensemble » (Bonnard, 1978); p. ex. *Huon de Bordeaux*, v. 4224-4226 : *Je vous donrai a mengier a plenté/Et pain e car, e viés vin e claré,/Et DE poisson...*, v. 8655-8656 : ... *tote nuit ne finent de porter/D'or et D'argent, DE pailles, DE cendé...*⁴.

Ces emplois écartés, *de* signifiant « des », « du » ou « de la » se rencontre à toutes les époques du français mais en trois circonstances :

(1) Devant les substantifs que précède un caractérisant : *Céleste achète DE beaux fruits* (et les singuliers... *DE bon vin*, *DE bonne bière*, tombés en désuétude) ou devant le caractérisant seul après pronominalisation du noyau : *Des fruits, Céleste en achète DE beaux*.

(2) Derrière une indication de quantité positive (p. ex. *Marcel boit trop DE vin* ou *Marcel a bu un litre/une bouteille DE vin* : cf. p. 74).

(3) En phrase négative (p. ex. *Marcel ne boit plus DE vin*, *Personne ne boit DE vin*, etc.) ou apparentée (subordonnées complétives sous la dépendance d'un verbe nié ou d'une interrogation rhétorique à prévision négative, subordonnées de temps-antériorité,

4. Annick Englebert utilise dans sa thèse (en cours) l'expression de verbes « fragmentatifs ». Harmer (1979, p. 246-247) étudie quelques exemples classiques du tour.

subordonnées en *sans* ou *sans que...* : *Je ne pense pas/Pensez-vous* (= « vous ne pouvez décemment penser ») *que Marcel boive encore DE vin depuis son accident (?)*; *Elle approuve le dessein qu'il a avant qu'il forme DE résolution* (Balzac); *Joseph est ivre sans avoir bu DE vin* ou *Charles est décédé sans que nous ayons DE testament...*. Malgré le *ne* « explétif », les subordonnées de comparaison relèvent du cotexte 2 (p. ex. *Saniette avale plus de couleuvres que Marcel ne boit DE vin* = « Marcel boit du vin mais en moindre quantité que Saniette n'avale de couleuvres »), comme le montre aussi l'incommutabilité en ce cas des articles *de* et *un* (p. ex. *Vous ne trouverez nulle part DE/UN bon vin* mais *Saniette avale plus de couleuvres que Marcel ne boit DE/*UN bon vin*) : voir *infra* la concurrence *un/de*.

Arrivons-en aux explications. Maurice Gross (1967), Daniel Le Flem (1975), Jean-Claude Milner (1978), Nicol Spence (1983) et divers linguistes adoptant une démarche *rétrospective* (notamment Wartburg et Zumthor : ci-dessus p. 116) ont admis la « réduction » à *de* des amalgames *du*, *de la*, *des*. Dans une conception *prospective* de l'histoire⁵, la question, mieux rédigée, deviendrait : pourquoi un tour latin a-t-il survécu ou proliféré au sein de trois cotextes bien typés ? Autrement dit, existe-t-il entre eux une propriété commune qui fasse obstacle à la double quantification du noyau ?

Gustave Guillaume (1945 et *passim*) croyait que l'environnement grammatical confortait le morphème *de* (appelé « inverseur ») dans son « cinétisme anti-extensif », l'empêchant d'atteindre le niveau d'abstraction indispensable à sa cristallisation en article *du*, *de la*, *des*. Interprétation *ad hoc*. Lui-même reconnaît que la préposition *de* non dématérialisée engendre des contractions homonymes, p. ex. *Ils ont vécu huit jours DES provisions que nous leur avions laissées* (p. 179) ou *revenir DU Havre*. Une correction est indispensable.

Première hypothèse plausible : les quantitatifs (positifs et négatifs) *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez...*, *une bouteille*, *une masse...* et *pas*, *point*, *plus*, *nul*, *personne...* immobilisent le curseur de l'extensité (fig. 1) à distance du pôle supérieur (fig. 2) où interviendraient les quantifiants *LE* ou *UN* (fig. 3).

5. Cf. M. Wilmet (1982).

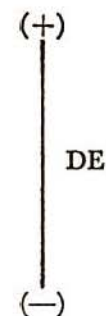


Fig. 1

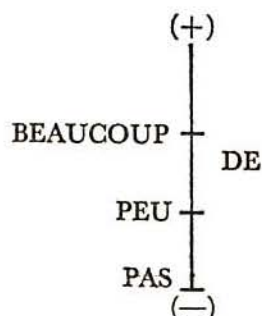


Fig. 2

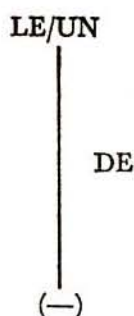


Fig. 3

Le point faible de cette proposition est qu'elle néglige l'antéposition du caractérisant (cotexte 1).

Seconde hypothèse : le caractérisant du substantif découpe à l'intérieur d'un ensemble X (p. ex. *fruits*) un sous-ensemble X' (p. ex. *beaux fruits*). Le pronom *en* (dans p. ex. *Des fruits, j'en ai DE beaux*) indique lui aussi un éloignement par rapport à l'extension originelle de *fruits*. Finalement, les trois cotextes 1 (antéposition du caractérisant), 2 (indication de quantité positive) et 3 (phrase négative ou apparentée) pourraient figurer la *partition* (au sens mathématique) d'un ensemble, soit le passage d'une totalité initiale à une partie : quelconque, stricte ou vide.

La contre-épreuve devra montrer que les compositions de + *quantifiant* désamorcent la partition. Voyons cela :

a | Antéposition du caractérisant :

α | *DE bon vin*, *DE bonne soupe* ou même, devant voyelle, *D'excellent vin*, *D'autre soupe* périlissent depuis la période classique. L'inefficacité parallèle du « qualificatif » accompagnant un substantif contextuellement localisé (p. ex. *Marcel boit DU/?? DE bon vin (mis à table) et dédaigne la piquette*) prouve que l'article *le* correspond à la saisie comme ensemble autonome X du sous-ensemble X' (le vin dont boit Marcel est le *bon vin* mis à table). *DU bon vin* et

DE LA bonne soupe feraient de même coïncider l'extension du *bon vin* et de la *bonne soupe* avec l'extension du *vin* ou de la *soupe à boire*.

β | Au pluriel — qui, pour rappel, s'apparente à un quantifiant (cf. p. 95) —, l'usage hésite : p. ex. *Elle sauve tout par DE petites plaisanteries et DES petits airs* (J. Vallès). *Des* aime les locutions toutes faites (*DES vieilles filles*, *DES jeunes gens*, etc. : X' devenu X). *De* reste plus normal que *des* devant les caractérisants à sens quantitatif (cf. p. 103) *fréquents*, *innombrables*, *multiples*, *nombreux* et s'impose au contact des quantifiants-caractérisants *certain*, *tels* ou des assimilés *pareils*, *semblables*, *mêmes*, *autres* (cf. p. 105), bref dans les cotextes de type 1 présentant une analogie avec le type 2.

b | Indication de quantité positive

La rupture du bloc *adverbe + DE + substantif* provoque l'apparition de *le*, *la*, *les*, facultativement en cas de dislocation « à droite » : ... *y en avait déjà pas tant*, *DES/[DE] joies pures* (Colette); obligatoirement en cas de dislocation « à gauche » : *DES/[?? DE] bateaux*, *j'en ai pris beaucoup* (Brassens)⁶.

Sans dislocation, l'adverbe *bien* et les « pseudo-substantifs » *la plupart*, *le plus clair* ou *le plus gros* (cf. p. 74) entraînent pourtant *du*, *de la*, *des* :

α | *Beaucoup* ou *pas mal (DE vin)* sont purement quantitatifs alors que *bien (DU vin)* est quantitatif et « qualitativement positif » (Culioli, 1979); noter l'inacceptabilité de **DU vin, j'en ai bu bien* face à ... *j'en ai bu beaucoup* ou ... *j'en ai bu pas mal*. Clédât (1901) récusait jusqu'à *bien DE fertiles campagnes* (avec le caractérisant antéposé du cotexte 1), qu'avait accepté Littré : « On évite de placer *bien de* devant un adjectif, sauf cependant devant *autres...* » (p. 83).

β | *La plupart (DES députés)*, *le plus clair (DU temps)* et *le plus gros (DE LA troupe)* comportent un trait superlatif qui impose ailleurs l'article double : *La plus grande partie/la majorité DES*

6. Les circonstances sont différentes en ancien français : *De cers en ocist asez* (Bonnard, 1978) = « il tua beaucoup de cerfs ». A noter que le moyen français, au moment où l'emploi des articles se généralisait, tend à utiliser partout *de + le*, *la* ou *les*; cf. Wilmet (1977, n. 7) : *des nouvelles estoupes* (cotexte 1), *combien il y a des biens* (cotexte 2), *que plus ne voye des viandes devant mes yeulx* (cotexte 3).

députés ont voté, etc. On rétablit une possibilité d'alternance en supprimant ce caractère : *Une grande partie DES/une majorité DE députés ont voté*. Que signifie-t-elle ?

Une grande partie DES députés ont voté = « $\pm 50\%$ de l'effectif parlementaire », *Une majorité DE députés ont voté* = « les députés fournissent au bas mot 50% des votants + 1 » : des renvoie les éléments « député » à l'ensemble; de transfère ces éléments à un ensemble contenant l'ensemble des députés. Soit encore : *Quatre-vingts pour-cent DES communistes ont assuré en 1981 la victoire de Mitterrand* (ou « 80% des électeurs de Marchais ont voté Mitterrand au second tour ») équivalant à *Douze pour-cent DE communistes ont assuré en 1981 la victoire de Mitterrand* (ou « 12% des électeurs de Mitterrand avaient voté Marchais au premier tour »).

Ainsi, la plupart DES députés, le plus clair DU temps, etc., prévoient une intensité nécessairement positive et confrontent à cet effet la partie (article *de*) avec la totalité (articles *le, la, les*). Les superlatifs non figés autorisent cependant une annulation lexicale de l'intensité : p. ex. *Que le plus grand nombre possible DE députés prennent part au vote* (idéalement : « tous les députés »).

La valeur articulaire ou prépositionnelle du mot *de* mise à part, on discerne une nuance comparable dans p. ex. ... *je constatai que beaucoup DES combattants connaissaient mes deux livres de guerre* (J. Romains) ou *Un peu DU parfum d'Adèle restait accroché à lui* (Simenon) : *des* et *du* évitent que l'attention se disperse sur les non-combattants ou sur le parfum des autres femmes qu'Adèle (voire sur d'autres senteurs d'Adèle que son parfum). Le français populaire s'avérerait dès lors plus sensible à la filiation « verticale » (*du, de la, des*) qu'aux connexions « latérales » (*de*); p. ex. *On a quelquefois beaucoup « DU » tourment dans notre métier* (Daudet)⁷.

c | Phrase négative ou apparentée. — L'éloignement de la négation est un premier facteur propice au développement de *le, la, les*,

7. Cet extrait des *Lettres de mon moulin* (« Les douaniers », p. 126) m'a été communiqué par Annick Englebert. D'autres cas sont plutôt attribuables à une certaine mobilité de l'adverbe et à l'indépendance consécutive de l'article : p. ex. *Il y a dans l'attachement à la terre beaucoup de l'amour de la famille* (Nerval) = « l'amour de la famille entre pour beaucoup dans l'attachement à la terre »; *Beaucoup de l'argent qu'on a investi vient de l'étranger* (Spence, 1983) = « on a investi de l'argent qui vient en grande partie de l'étranger ».

que l'élément négatif et le déterminant figurent dans deux propositions différentes (relire les exemples p. 121) ou qu'on les « disloque » au sein de la même proposition : *Marcel n'en boit plus, DU/DE vin* ou *Personne n'en boit, DU/DE vin*, et bien entendu *DU/? DE vin, Marcel n'en boit plus* ou ... *personne n'en boit*. Il paraît assez naturel de risquer une interprétation des articles *du, de la, des* en termes de « portée de la négation » (cf. Dannell, 1974; Heldner, 1981).

Pratiquement, le quantifiant échappe à l'impact du cotexte négatif quand :

(1) Une préposition fait écran : **Je n'ai pas parlé à DE filles* (Muller, 1977). *Damourette et Pichon* ont néanmoins trouvé... *je ne l'ai jamais vue avec DE col* et ... *je n'ai pas fait connaissance avec DE poule* (1927, § 384, p. 501).

(2) ... une négation (dite « relative ») implique la vérité de l'énoncé amputé de la marque *ne ... que* : p. ex. *On ne lançait des confettis que les soirs de carnaval* = « on lançait des confettis les soirs de carnaval » (mais aussi *Je n'ai eu DE bonheur que par vous* = « j'ai eu du bonheur par vous »). A l'opposé, la négation cumulative *ni... ni* entrave généralement l'article *de* en plus de *le, la, les* : *Marcel ne boira ni VIN ni ALCOOL* (mais *Marcel ne boira pas DE vin ni D'alcool* ou *Marcel n'aime plus ni LE vin ni L'alcool*), tout comme la préposition *sans* : *avec DU vin/sans VIN* (qui tolère exceptionnellement *du, de la, des* mais non *de*, sauf intercalation de *beaucoup, même*, etc. : *sans beaucoup/même DE vin...*).

(3) ... la négation affecte un « constituant (...) responsable de la fausseté de l'énoncé affirmatif correspondant » (Heldner, à paraître) : *Ne mange pas DU pain rassis* = « mange du pain frais »; ... *je m'enfuirai à la nage dans quelque île déserte, là où l'on n'aura pas de leçons à apprendre ni DU grec à traduire* (J. Vallès) = « du grec, soit, mais plus de traduction à en faire »; *Je n'ai pas DES angoisses, je suis dans une angoisse perpétuelle* = « prétendre que j'ai des angoisses est un euphémisme, je suis angoissé »; *Une grue est une femme qui a des amants. Toi, tu n'as pas DES amants* = « ayant un amant et non plusieurs, tu n'es pas une grue ».

(4) ... une négation prédicative (ou totale) épargne à son tour le substantif quantifié : *On ne gaspille pas DU vin* = « du vin ne se gaspille pas » (extensitude universelle, d'où extensité de *vin* = q et extensité résultante = $q \times n$) ; *Le rata, c'est pas DE LA soupe* (Courteline) ou *L'adresse n'a jamais été DE LA chance* (Achard) : négation de l'identité sujet = attribut (comparer *Ce n'est pas DE chance* = « une absence de chance, de la chance en extensité zéro »).

(5) ... le substantif effectivement nié conserve une extensité positive : *Marcel ne boit pas DE L'eau ferrugineuse, il boit du vin* (confrontation de deux syntagmes nominaux pris à extensité égale : « de l'eau ferrugineuse non, du vin oui ») ; *Tu ne manges pas DU gâteau ?* (Martin, 1983) = « il y a du gâteau : tu n'en veux pas ? » Les locuteurs tranchent souvent en dernier ressort ; p. ex. ... *une excellente créature qui n'a jamais dit DU mal de personne, ni fait DE mal à personne* (Proust) = « le mal qu'on dit préexiste à son expression, le mal qu'on fait découle de l'acte agressif », *Car un homme qui écoute tous les jours des confessions ne se fait pas DES illusions, comme d'autres, même sur les dames soi-disant honnêtes* (J. Romains) = « d'autres se feraient des illusions, les prêtres non ».

V | PERSPECTIVE SYNCHRONIQUE

Fonctionnellement, l'article *de* est un quantifiant bipolaire partitif. Il pose au descripteur trois questions complémentaires : (1) le balisage de son domaine, (2) l'interprétation des lacunes dont témoigne sa syntaxe, (3) les conditions de la concurrence *un/de*.

A | Domaine de l'article « de »

1 / Le plus souvent, *de* se joint à un quantifiant bipolaire extensif *le, la* ou *les*, quelquefois à un quantifiant partitif (strict, numérique, bipolaire) ou à un quantifiant-caractérisant (strict, démonstratif, possessif) : cf. p. 119-120. Il introduit sans problème les nominaux *tout, rien, cela (ça), n'importe quoi...* : *manger DE tout,*

il y a DE ça, etc. Nous l'avons identifié dans les tours disloqués : *J'en ai pris beaucoup, DE bateaux* (cf. p. 123), *Marcel n'en boit plus, DE vin* (cf. p. 125), donc aussi *Léonie les a eues toutes, DE maladies* ou *Charles en a deux, DE voitures* et *Que j'en trouve encore une, DE montre !* (Courteline) = « sur l'échelle allant d'une extensité (+) à une extensité (—), le curseur s'arrête au sommet (*toutes les maladies* : extensivité partitive + intensité annulée), à l'échelon 2 (*deux voitures*) ou à l'échelon 1 (*une montre*) ». On reconnaît en fin de processus le « complémentiser » de Hélène Huot (1981) : *Il me reste celle-là, DE montre ; La sienne, DE montre, ne marche plus* = « à propos de montre(s), celle-là me reste/la sienne ne marche plus », etc.

2 / Seraient par contre exclus de l'emploi articulaire : (1) les « enclosures » *une sorte de, une espèce de...* (cf. p. 107), où l'alternance *de/du, de/la* est impossible, (2) pour la même raison, les quantifiants-caractérisants du type *mon fripon de valet*, (3) les correspondants pronominaux avec *du, de la, des* d'adjectifs ne comportant pas *de* : p. ex. *Aucun des députés n'a voté* (à bien distinguer de *Aucun, DE député, n'a voté*) ou *Quelques-uns/plusieurs/deux/trois... des députés ont voté. Beaucoup des* est ambigu : synonyme de *plusieurs des* ou vulgarisme de *beaucoup de* ?

3 / La difficulté d'assigner une limite à l'article et à la préposition *de* concerne au premier chef les séquences *une troupe de, une portion de, un quart de...* (cf. p. 76-77 et 78)⁸.

Prenons la phrase *Une nuée de doryphores s'est abattue sur le champ voisin*. Elle admet la reprise anaphorique du substantif 1 (p. ex. *La nuée se dirige à présent vers nous*) et du substantif 2 (p. ex. *Les doryphores se dirigent à présent vers nous*). Milner (1978) en tire parti pour traiter ensemble *Une nuée de doryphores s'est abattue* et *Une nuée de doryphores se sont abattus* (bien que la poursuite du récit au singulier soit ici douteuse : ? *La nuée se dirige à présent vers nous*), négligeant l'accord du verbe, qu'il impute — curieux retour aux à-peu-près normatifs — à un phénomène de « syllepse » (p. 88).

8. Même ambiguïté — résolue par l'intonation — dans p. ex. *Il y en a deux de cassés* = 1° « deux sont cassés » (préposition), 2° « les cassés sont deux » (article). Léon Clédar (1901) avait déjà le tort de traiter ensemble *J'en connais de beaux* (article), *Il a deux heures de livres* et *Il n'a rien fait de bon*.

Notre chapitre III a plaidé en faveur d'une sélection du noyau que refléteraient justement le genre et le nombre : *Une NUÉE de doryphores s'est abattue* = article *une* + N + caractérisant prépositionnel *de doryphores*; *Une nuée de DORYPHORES se sont abattus* = quantifiant strict *une nuée de* + N. La paraphrase et les substitutions de morphèmes *salva veritate* certifient l'alternative : p. ex. (1) *Pierre a rencontré une foule de manifestants* → 1° « une foule qui manifestait », 2° « beaucoup de manifestants » (commutations successives du caractérisant et du quantifiant), (2) *Pierre a rencontré une foule de manifestants* → 1° « Pierre en a rencontré une », 2° « Pierre en a rencontré (une foule) » (pronominalisation des noyaux et maintien — facultatif et partiel pour 2° — des quantifiants respectifs).

B / Lacunes syntaxiques

Maurice Gross (1976), Claude Muller (1977), Henri Bonnard (1978) et autres Lucien Kupferman (1979) ont mentionné la rareté de l'article *du (de la)* déterminant un substantif thématique non inversé. Encore faut-il séparer les deux extensitudes :

Extensitude universelle :

?? *DE L'argent intéresse Pierre* (l'extensité résultante = « l'argent dans sa totalité » rend inutile l'expression de l'extensité *q* variable = « n'importe quelle somme d'argent »). Comparer *DU vin blanc désaltère mieux que DU vin rouge* (cf. p. 94 : « une rasade suffit ») et, sous représentation numérative, *UN portefeuille intéresse (toujours) Pierre* (= 1 portefeuille × *n*, donc *n* portefeuilles) ou *UN ministre ne prend pas le métro* (cf. p. 83).

Extensitude existentielle :

DE L'argent intéresserait Pierre? = « une certaine somme » ou *DU vin tachait sa veste* (Martin, 1983) sont aussi bons que p. ex. *UN portefeuille intéresserait Pierre?* ou *UN chien vient d'aboyer*, mais ? *DU vin est à table* et ?? *DU vin n'a pas été servi* s'annoncent douteux ou inacceptables comme ? *UNE bouteille est à table* et ?? *UN facteur n'a pas sonné à la porte* (cf. p. 83) : en extensitude existentielle, les

mêmes contraintes visent le partitif numératif *un(e)* et le partitif massif *du (de la)*.

Le simple *de* partage évidemment le sort des articles doubles, le français tolérant *DE bons vins s'échauffaient au soleil* mais préférant *Il y a beaucoup DE vin à table* ou *On a servi beaucoup DE vin à table* à ? *Beaucoup DE vin est (servi) à table* et *AUCUNE licence n'est requise à ?? Pas DE licence n'est requise* (cf. p. 75)⁹.

L'union de l'article *de* avec un second déterminant partitif *a* pour triple effet :

- (1) de compliquer l'accès à la fonction sujet, même inversé : ?? *D'UN vin est à table*, ? *Il y a D'UN vin à table* et *Il y a à table D'UN petit vin blanc dont vous me direz des nouvelles* (sur le rôle de la caractérisation, cf. p. 102);
- (2) de réserver la complémentation d'un substantif objet aux verbes « fragmentatifs » *manger, boire, prendre, trouver, donner...* (ceux que l'ancien français construisait avec *de* simple : cf. p. 120), non *voir, écrire, connaître...* : *manger D'UN pain* mais ?? *voir D'UN pain*;
- (3) d'interdire un introducteur *à, avec, sur, sous, dans* ou *vers* : ?? *cuisiner avec D'UN beurre*, ?? *dessiner sur D'UNE soie*, etc. Sans doute l'« opérativité rétrospective de toute préposition » (Moignet, 1981, p. 222) confère-t-elle au « support d'après » (p. ex. *beurre* ou *soie*) une valeur thématique qui nous ramène à ?? *D'UN beurre est rance* ou ?? *D'UNE soie me tente*. De toute manière, on ne saurait arguer d'une éventuelle incompatibilité de deux prépositions pour battre en brèche la thèse articulaire du morphème *de* : plusieurs exemples de Kupferman (1979) montrent que la succession *préposition + DE* est moins en cause que celle des partitifs *de + un, de + deux, de + chaque...* : avec *DE CETTE/DE MA corde* (partitif *de* + extensif démonstratif ou possessif), avec *DE ça/DE tout* (partitif *de* + nominal) ou *J'ai déjà vu/écrit DE ça/DE tout* mais ?? *voir D'UN pain*, ?? *écrire D'UNE lettre*, etc.

9. *Pas d'argent, pas de Suisses* ou *Pas d'orchidées pour Miss Blandish* sont des énoncés prédicatifs elliptiques.

C / Concurrence « un/de »

Les déterminants *de* et *le* (*la*) étant neutres vis-à-vis de la représentation numérative ou massive des « objets du monde » (cf. p. 94), on ne s'explique pas que leur association aboutisse nécessairement aux massifs *du*, *de la*.

Distinguons cependant les deux cotextes (1) négatif, (2) positif où se rencontre l'article *de* :

(1) En cotexte négatif, le quantifiant bipolaire *de* relaie à la fois *un(e)* et *du* (*de la*), indépendamment de l'aperception discrète ou dense que nous pouvons avoir du réel : ... *car il n'est pas DE chair si jeune qu'elle n'ait déjà l'horreur des ténèbres* (J. Romains) ou *Il y avait encore un face à face, il n'y avait plus DE solidarité* (*ibid.*). Comparer en outre aux exemples des p. 125-126 ci-dessus *Je pensais que nous serions là-bas à midi sans que cela fasse UN problème* (J. Romains), *Il ne faut pas brutaliser UN chat* (Zwanenburg, 1976), *Elle n'évitera pas UN index de tôle carminée...* (*apud* Gaatone, 1971), etc.

	NUMÉRATIF	MASSIF
(+)	UN	DU
(-)	DE	

(2) En cotexte positif, la représentation numérative du morphème *de* incombe soit au pronom *un(e)* (p. ex. *Qu'on m'en donne un, DE cheval* = numératif, mais *Qu'on m'en donne, DU cheval* = massif), soit au nombre pluriel : *beaucoup DE chevaux* (numératif discontinu) mais *beaucoup DE cheval* (massif continu), etc. Partout ailleurs, *de* est massif, y compris dans son alliage avec *le* ou *la*¹⁰.

10. Robin Lefère attire mon attention sur deux exemples excentriques de M. Duras dans *Moderato cantabile* : *son corps tourmenté par d'autre faim* (p. 70), *sa bouche est desséchée par d'autre faim* (p. 72) : homonymes de pluriels ?

	NUMÉRATIF	MASSIF
(+)	UN	DE

Nous récapitulons les valeurs des trois articles français homogènes :

- UN : quantifiant bipolaire/partitif/numératif/continu;
 LE : quantifiant bipolaire/extensif/numératif ou massif/continu;
 DE : quantifiant bipolaire/partitif/massif ou numératif/continu ou discontinu.

Chapitre V

LA PLACE
DE L'ÉPITHÈTE QUALIFICATIVE

Bien que la tradition grammaticale ait utilisé *épithète* comme synonyme d'*adjectif*, le vocable désigne à proprement parler la *fonction déterminative* — interprétable en termes de quantification et/ou de caractérisation (cf. chap. III) — par opposition à la fonction *prédicative*, elle-même divisible en (1) attributive (p. ex. *Que vous êtes JOLI, que vous me semblez BEAU!* : un verbe « copule » exprime le rapport de *vous* à *joli* et de *vous* à *beau*) et (2) appositive (cas de l'« épithète détachée », où la mélodie assure la prédication : p. ex. *Le corbeau, HONTEUX et CONFUS, jura...*)¹.

Dans l'écriture, il arrive que la détermination et l'apposition se recouvrent; p. ex. *Pierre a vu le chien NOIR* = 1° « P. a vu le chien qui est noir » (détermination), 2° « P. a cru que le chien était noir » (apposition). Plusieurs tests différenciateurs sont concevables, mais inégalement décisifs (cf. Olsson-Jonasson, 1983) :

- (1) la pronominalisation du syntagme nominal ou celle du substantif (p. ex. *Pierre l'a vu* et *Pierre l'a vu NOIR*);
- (2) l'extraction de l'adjectif (p. ex. *C'est NOIR que Pierre a vu le chien* mais ?? *C'est ROUGE qu'Anatole a lu le livre*);
- (3) la cohésion du groupe *adjectif + substantif* (p. ex. *Pierre l'a vu, le CHIEN NOIR* et *Pierre l'a vu NOIR, le chien*);

1. Sur les fausses appositions *la ville DE PARIS* ou *le roi LOUIS*, cf. p. 100.

- (4) la portée de l'interrogation (p. ex. *Qu'est-ce qu'a vu Pierre?* ou *Qu'est-ce que Pierre a vu de NOIR?*), etc.

On a dit plus haut les raisons de préférer *caractérisant* à *qualifiant* (cf. p. 73) et *caractérisant strict* à *qualificatif* (comparer p. 22 et 99). Je rectifie l'intitulé du chapitre en conséquence :

I | LA PLACE DU CARACTÉRISANT STRICT

La faculté qu'a le français d'antéposer ou de postposer l'adjectif caractérisant A au substantif S a suscité une littérature foisonnante. Les dernières synthèses (Reiner, 1968; Delomier, 1980) font apparaître quatre grandes orientations :

(1) *Orientation sémantique*. — L'ordre AS (a) subsumerait l'adjectif et le substantif sous un concept unitaire (p. ex. *un SAVANT amoureux*, æ savātamurø = « un expert en amour »), (b) provoquerait une déviation du sens de l'adjectif (p. ex. *un ANCIEN moulin* = « désaffecté ») pouvant atteindre la métaphore (p. ex. *un GRAND homme* = « de génie »).

Inversement, l'ordre SA (a) maintiendrait l'adjectif et le substantif dans deux sphères conceptuelles (p. ex. *un amoureux SAVANT* = « un amoureux doublé d'un expert en une matière x, y ou z ») et (b) conserverait à l'adjectif sa signification fondamentale (p. ex. *un moulin ANCIEN* = « vieux », *un homme GRAND* = « de haute taille »).

(2) *Orientation stylistique*. — L'ordre AS, (a) plus « affectif » qu'intellectuel, (b) appartiendrait à un « niveau de langue » soutenu et (c) mettrait « par euphonie » les adjectifs courts devant les substantifs longs.

L'ordre SA conviendrait de son côté (a) à un mode d'expression neutre et (b) familier; (c) aux adjectifs polysyllabiques suivant des substantifs de longueur moindre.

(3) *Orientation idéaliste*. — Les canons esthétiques de divers cénacles et le contact ou le modèle des idiomes germaniques auraient contrarié la pente du français vers SA, qu'accentueraient

en revanche l'incessante naturalisation d'adjectifs savants et l'activité normative des grammairiens².

(4) *Orientation philosophique.* — L'ordre AS transposerait sur la chaîne syntagmatique la succession « sensualiste » du commentaire et du thème (p. ex. *un JOLI chant, un MAUVAIS rhume*). L'ordre SA choisirait d'énoncer « rationnellement » le thème avant le commentaire : *un chant JOLI, un rhume MAUVAIS...*

Ajoutons à cet éventail les ressources de l'analogie et du panachage : on admettra que les exégètes se donnent toutes les facilités pour justifier au coup par coup n'importe quelle séquence AS ou SA³.

Les linguistes sont en général plus exigeants. Théoriciens et positivistes se relançant la balle, les uns cherchent au travers des emplois un principe unificateur, les autres affinent la description et multiplient les angles d'attaque.

Nous nous bornerons à rappeler quelques tentatives récentes.

A / Théories

L'ordre AS traduit selon Erwin Reiner (1968) la *subjectivité* et l'ordre SA l'*objectivité* du propos. En 1976, l'auteur a consacré un second ouvrage aux avatars stylistiques et psychologiques de sa dichotomie (subjectif ~ objectif → vécu ~ constaté, introversion ~ extraversion, flou ~ précision, caché ~ apparent...), descendant la filière des effets sans en approfondir ni les causes ni les moyens.

Linda Waugh (1977) établit que l'adjectif antéposé vise l'idée

2. Voir à date récente J. Cortès (1978), p. 260 : « Avec l'adjectif épithète, les raisons de son choix semblent tenir beaucoup plus de la mythologie et de certains tabous esthétiques de la pensée puriste que de l'organisation linguistique du français... »

3. Cf. M. Grevisse (11^e éd., 1980), p. 432-433 : « L'adjectif épithète se place avant le nom lorsque, sans être entrée dans la syntaxe figée, la combinaison *adjectif + nom* est très fortement sentie comme unité de pensée : il y a alors un seul accent d'intensité. Mais lorsque la combinaison du nom et de l'adjectif n'est pas sentie comme une seule unité de pensée et que chacun de ces mots est frappé d'un accent d'intensité, l'adjectif épithète se place *après* le nom : toutefois il peut le précéder s'il a beaucoup de force affective. — Ajoutons que la prose littéraire et la langue poétique changent souvent la place ordinaire de l'épithète pour produire des effets de style fort variés. »

sous-jacente au substantif dans les paires *furieux menteur* = « individu affabulant avec frénésie » / *menteur furieux* = « individu habituellement peu crédible et en la circonstance courroucé », *heureux poète* = « bon versificateur » / *poète heureux* = « versificateur content de la vie », etc. Elle étend par étapes l'analyse à tous les « qualificatifs », puis à l'ensemble des prédéterminants, une extrapolation délicate, discutable et... discutée (cf. Forsgren, 1983 : « Procrustean bed »).

La psychomécanique guillaumienne impute l'ordre AS à l'« idéogénèse » (ou formation dynamique du sens) partiellement concomitante de l'adjectif et du substantif (cf. Vachon-L'Heureux, 1984). D'après le degré de compénétration de A et de S, Gérard Moignet (1981) isolait trois « saisies » : (1) l'adjectif fait corps avec le substantif (p. ex. *une sage-femme, un grand-père, un bonhomme*), (2) l'adjectif reste inféodé au substantif (p. ex. *un grand fumeur ou mes vertes années*), (3) l'adjectif s'émancipe (p. ex. *la blanche colombe ou un affreux malheur*). Cet étagement admis, il resterait à en connaître les motifs. Si « la sémantèse des adjectifs est le facteur déterminant de leur aptitude à l'une ou l'autre des saisies » (Moignet, p. 48), en quoi *blanc* (saisie tardive 3) diffère-t-il de *vert* (saisie moyenne 2) et *grand* (saisie précoce 1) de *grand* (saisie moyenne 2) ? Force est d'avouer que le contenu plus ou moins altéré de l'adjectif est l'unique garant des opérations qui sont censées l'expliquer. Yves Saint-Gelais (1984) verse dans la même circularité.

B / Descriptions

Mats Forsgren (1978) se refuse à sacrifier le quantitatif au qualitatif. Les comptages auxquels il procède prennent en charge — en plus du substantif et de l'adjectif — les préfixes, les suffixes, l'article introducteur, la présence d'une deuxième « épithète qualificative » ou d'un adverbe, la proximité d'une négation, la fonction du syntagme nominal... On recueille au fil des pages et des tableaux un lot d'informations inédites et, à ce stade, déconcertantes.

Plus modestement, nous avons dénombré les caractérisants stricts dans un *corpus* de 4 000 pages en français contemporain :

29 016, dont 9 738 antéposés et 19 278 postposés, soit 33,56 % et 66,44 %⁴.

Les chiffres bruts du dépouillement dégagent plusieurs facteurs *a priori* susceptibles d'influencer AS ou SA.

1. Facteurs favorisant AS

La fréquence et la longueur des adjectifs, leur sens « relatif » et la préfixation en *in-* ont un impact mesurable :

a / Nos 29 016 attestations sont le fait de 3 835 adjectifs (moyenne des occurrences : 7,57). Les six caractérisants de tête *grand*, *petit*, *bon*, *jeune*, *beau*, *vieux* s'antéposent à raison de 96,72 %. Jusqu'au vingt-cinquième rang dans l'échelle des fréquences, la suprématie de l'ordre AS n'est troublée que par cinq adjectifs « de couleur » : *blanc*, *noir*, *rouge*, *bleu*, *vert*. La parité est obtenue avec l'adjectif classé en cent quatre-vingt-troisième position et un total de 15 484 emplois. Pour les 3 652 adjectifs restants, la séquence AS tombe à 11,33 %.

b / Neuf des dix premiers adjectifs sont monosyllabiques au masculin singulier, puis 17 sur 20, 38 sur 50 et 58 sur 100. On hésitera pourtant à retenir le critère de la masse phonique, certains polysyllabiques préférant AS : *petit*, *nouveau*, *mauvais*, *ancien*, *léger*, *dermier...*, alors que des caractérisants d'une syllabe illustrent surtout SA : *bas*, *droit*, *sec*, *pur*, *dur*, *neuf*, etc.

c / L'exacte teneur sémantique de *grand*, *petit*, *bon*, *jeune*, *beau*, *vieux...* dépend du substantif qu'ils déterminent (cf. p. 100). Mais (1) d'autres adjectifs *relatifs* se postposent majoritairement : *doux* et *dur*, *chaud* et *froid*, *étroit* et *large*, *lent* et *rapide*, *lointain* et *proche*, *fragile* et *solide...*; (2) les antonymes ne subissent pas forcément le même sort (p. ex. *beau*, *long*, *haut*, *léger*, *gros*, *gras*, *faible* penchent vers l'antéposition, *laid*, *court*, *bas*, *lourd*, *mince*, *maigre*, *fort* vers la postposition) et (3) les familles analogiques enregistrent des distorsions entre leurs membres (p. ex. *beau* et *joli* s'antéposent le plus

4. Le détail des résultats a paru dans *Travaux de linguistique*, 7 (1980), p. 179-201. Georges Van Hout en annonce une exploitation réellement statistique.

souvent, *charmant*, *magnifique*, *merveilleux* et *superbe* équilibrent à peu près AS et SA, *élégant*, *splendide* et *sublime* privilégient la postposition)⁵.

d / Le calcul dit « de Pearson » appliqué à *efficace* (0 AS, 7 SA) et *inefficace* (4 AS, 0 SA), *distinct* (0 AS, 8 SA) et *indistinct* (5 AS, 4 SA), *possible* (1 AS, 27 SA) et *impossible* (4 AS, 10 SA), *visible* (0 AS, 12 SA) et *invisible* (11 AS, 23 SA) livre un χ^2 oscillant de 11,05 à 5,19, donc une probabilité inférieure à 5 % que la distribution soit aléatoire⁶. Le risque d'erreur frôle néanmoins les 40 % avec *définissable* et *indéfinissable*, *estimable* et *inestimable*, *lisible* et *illisible*, *acceptable* et *inacceptable*, *accessible* et *inaccessible*, *compréhensible* et *incompréhensible*, *épuisable* et *inépuisable*, *perceptible* et *imperceptible*, *saisissable* et *insaisissable*, *variable* et *invariable*.

2. Facteurs favorisant SA

Le sens et la forme pourraient se révéler pertinents :

a / Aux antipodes des « relatifs » *grand*, *petit*, etc., les adjectifs exprimant la couleur et l'appartenance nationale ou ethnique réduisent le taux de AS, respectivement, à 4,91 % (104 exemples sur 2 120) et à 0,49 % (2 exemples sur 408).

b / La nature du caractérisant a sur sa position une incidence manifeste : 99,99 % des participes « passés » se postposent, 98,21 % des substantifs (comme *bête* ou *canaille* dans p. ex. *un air bête*, *une voix canaille*) et 83,88 % des participes « présents » (dits « adjectifs verbaux »).

5. P. ex. (les chiffres entre parenthèses donnant successivement le total des occurrences et la répartition en AS et SA) :

Grand (1 304/1 262/42), *haut* (148/113/35), *immense* (73/48/25), *gigantesque* (12/10/2), *géant* (11/0/11), *élevé* (10/0/10), *majeur* (10/3/7), *majestueux* (8/2/6), *colossal* (2/0/2), *gigantescopique* (2/0/2).

Petit (1 139/1 124/15), *bas* (116/32/84), *court* (96/43/53), *bref* (43/26/17), *minuscule* (32/17/15), *menu* (29/19/10), *infime* (6/3/3), *minime* (6/3/3), *exigu* (5/0/5), *mineur* (4/0/4).

Bon (479/467/12), *parfait* (50/22/28), *excellent* (38/34/4), *sensible* (26/3/23), *bienveillant* (8/1/7), *bienfaisant* (5/1/4), *débonnaire* (6/0/5), *indulgent* (4/0/4), *affable* (2/0/2), *généreux* (2/1/1).

Beau (447/414/33), *joli* (99/95/4), *merveilleux* (36/18/18), *charmant* (32/17/15), *magnifique* (22/11/11), *superbe* (16/8/8), *élégant* (15/4/11), *splendide* (14/8/8), *sublime* (7/1/6).

6. Voir p. ex. Ch. Muller (1979).

Les circonstances propices à l'ordre AS seraient en résumé : (1) la fréquence des adjectifs, (2) subsidiairement leur faible masse phonique, (3) marginalement la préfixation en *in-*. Avantageraient au rebours SA : (4) le sens « absolu » et (5) la dérivation nominale ou verbale.

L'hétérogénéité de ces indices a de quoi décourager. Pour trouver un début de règle, il nous faut ouvrir la perspective aux déterminants *lato sensu*.

II | LA PLACE DES DÉTERMINANTS

Les quantifiants (à l'exception de *aucun(e)(s)* : cf. p. 75) et les quantifiants-caractérisants s'antéposent obligatoirement au noyau.

Le statut des caractérisants est plus flou, puisque les caractérisants stricts analytiques (prépositionnels, relatifs, conjonctifs) se postposent et que les caractérisants non stricts (numériques et possessifs) s'antéposent dans une large mesure.

L'histoire montre que l'actuelle polarisation des déterminants résulte de deux évolutions divergentes : (1) la tendance des quantifiants à s'antéposer, assortie d'un mouvement similaire des caractérisants non stricts, (2) une propension accrue des caractérisants stricts analytiques à se postposer. Ce clivage épargne les caractérisants stricts synthétiques.

A | Evolution des quantifiants

Depuis les origines, les articles (et les démonstratifs ou les possessifs) sont des prédéterminants « essentiels » (cf. p. 17). Le quantifiant numérique, lui, s'est longtemps postposé sans acquérir la valeur d'un caractérisant (p. ex. Villon, *Testament*, v. 1845-1846 : « ... Jehan de Calaiz, honorable homme, / Qui ne me vist des ans a trente » = « de trente ans »). Les quantifiants stricts *maint*, *plusieurs*, *tout* et les quantifiants ou les quantifiants-caractérisants *aucun* et *nul* se postposent librement jusqu'à l'aube du français classique (voir des exemples chez Martin et Wilmet, 1981).

B | Evolution des caractérisants non stricts

La vieille langue postposait à l'occasion les caractérisants numériques (p. ex. *Charles VII^e* = « Charles VII », *l'espie SECONDE* = « le deuxième espion » dans le roman du *Jouvencel*) : nous en avons conservé *François PREMIER*, *Jean-Paul PREMIER*, etc., pour marquer le rang dynastique des rois ou des papes, et les intitulés *livre PREMIER*, *acte SECOND*, *scène TROISIÈME*... Par ailleurs, l'antéposition du caractérisant possessif ne sera jamais requise avant le xvi^e siècle (voir p. ex. Charles d'Orléans, I, 121, v. 19 : « Et croy de tout le conseil sien »).

C | Evolution des caractérisants stricts analytiques

L'antéposition du « complément déterminatif » crée de nos jours un écart stylistique. Elle était banale au Moyen Age (p. ex. Villon, *Testament*, v. 1553 : « *De petit pont* deux harengieres » = « deux marchandes du Petit Pont », ou Charles d'Orléans, II, 335, v. 2 : Ce n'est que *du jeu* la manière »). A noter aussi l'anticipation intermittente du pronom *autrui* ; p. ex. Villon, *ibid.*, v. 411 : « En *aultruy* mains passent leurs regnes. »

D | Evolution des caractérisants stricts synthétiques

L'ancien et le moyen français avaient à première vue le pouvoir d'antéposer les adjectifs en violation du sentiment linguistique moderne : *agir de froit sang* = « de sang-froid », *son aîné frère* = « son frère aîné », *l'anglois roy* = « le roi anglais », *ung monastère de blancs moynes* = « de moines blancs », *la Rouge mer* = « la mer Rouge », etc.

De tels exemples travestissent la réalité statistique. Gérard Moignet (1976) affirme que, dès le xiii^e siècle, « les adjectifs signifiant les couleurs sont le plus souvent postposés » (p. 346). Au xv^e siècle, le tour *blanc moyne* ou *Rouge mer* a disparu du *Livre de la description des pays*. On n'en découvre que cinq cas dans les *Cent nouvelles nouvelles* et à peine deux dans *Jehan de Saintré*.

Les progrès de l'ordre SA n'empêchent donc pas que les caractérisants stricts synthétiques perpétuent au xx^e siècle l'apparente liberté de l'ancienne langue. Est-ce à dire qu'ils échapperaient — et eux seuls — à la régulation syntaxique des déterminants ? On préfère une hypothèse moins courte : les adjectifs « qualificatifs » seraient installés au confluent des courants qui distribuent les quantifiants et les caractérisants non stricts d'une part, les caractérisants stricts analytiques d'autre part.

III | THÈSE

Notre thèse tient en deux points et trois propositions :

(1) La postposition d'un caractérisant strict synthétique institue entre le déterminant et le déterminé un rapport logique comparable à la caractérisation analytique.

(2) L'antéposition d'un caractérisant strict synthétique institue entre le déterminant et le déterminé un rapport logique comparable (a) à la quantification, (b) à la caractérisation non stricte.

A | Proposition 1 :

Affinité de SA avec la caractérisation analytique

Les caractérisants analytiques (cf. p. 100) sont des lexies qu'une préposition (p. ex. *le château DE MA MÈRE*, *un fer A FRISER*, *la journée D'HIER...*), un pronom relatif (p. ex. *l'homme QUI RIT*) ou une conjonction (p. ex. *à l'idée QU'IL S'EN VA*) « translatent » en adjectifs : *de (ma) mère* = « l'ensemble des êtres ou des objets touchant à une mère », *qui rit* = « l'ensemble des êtres ou des objets rieurs ou riant », etc. (extension immédiate devenue médiante : cf. p. 41-42).

Rapprochons-en aussitôt :

(1) Les caractérisants synthétiques dont la nature favorise SA (cf. p. 137) :

- (a) tous les substantifs directement adjectivés ou, si l'on veut, les « compléments déterminatifs » à préposition $\emptyset$ (p. ex. *un air BÊTE*, *un effet BŒUF* : cf. p. 100);
- (b) les participes « passés » et les participes « présents », assimilables à une subordonnée relative (p. ex. *une porte FERMÉE* = « que l'on a fermée » ou *un thé DANSANT* = « où l'on danse »), plus les déverbaux suffixés en *-able*, *-ible*, *-uble* (p. ex. *observable*, *perceptible* ou *soluble* = « qu'il est loisible d'observer/de percevoir/de dissoudre »), *-eur*, *-if* (p. ex. *menteur* = « qui ment » ou *adoptif* = « qui a/est adopté »), etc.

(2) Les dénominaux, parmi lesquels les « pseudo-adjectifs » (Bartning, 1976) exprimant la nationalité et la race (cf. p. 137) : *l'accent MARSEILLAIS* = « de Marseille », comme *une carte ROUTIÈRE* = « des routes », *un raisonnement CARTÉSIEN* = « à la Descartes », *une carie DENTAIRE* = « des/aux dents », *un tour CYCLISTE* = « à vélo », *le crédit AGRICOLE* = « intéressant l'agriculture et les agriculteurs »...

(3) Les caractérisants synthétiques simplement commutables avec un caractérisant analytique (p. ex. *un homme VALIDE* et *un homme EN BONNE SANTÉ*) ou alors transformationnellement dérivables d'une subordonnée relative : *un homme (qui est) JOVIAL/PERFIDE/INTELLIGENT...*

La proposition 1 n'élimine tout compte fait aucun caractérisant.

En langage mathématique, l'ordre SA définit sans plus l'intersection (symbole : $\cap$) de deux ensembles X_1 (déterminé) et X_2 (déterminant), soit un ensemble X_3 (déterminé + déterminant) tel que chacun des éléments x éventuels de X_3 appartienne simultanément à X_1 et à X_2 :

$$X_1 \cap X_2 = X_3, \quad \forall x [(x \in X_3) \Rightarrow (x \in X_1) \wedge (x \in X_2)].$$

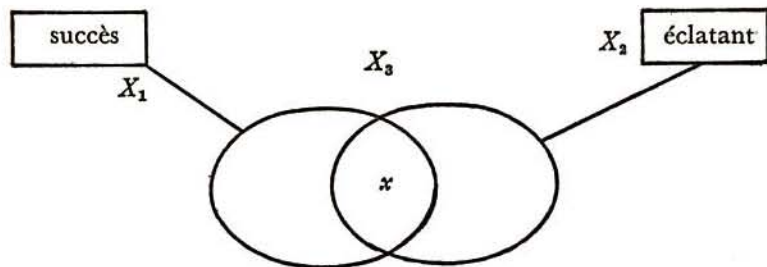
Où situer en regard la spécificité de l'ordre AS ? Le chapitre IV a soutenu — argument de l'article *de* à l'appui — que l'antéposition de l'adjectif signale une *partition* du substantif (cf. p. 122). La séquence AS définirait ainsi, en plus de l'intersection $X_1 \cap X_2$, l'inclusion (symbole $\subset$) de l'ensemble X_2 (déter-

minant) dans l'ensemble X_1 (déterminé) de sorte que chacun des éléments x éventuels de X_2 appartienne également à X_1 :

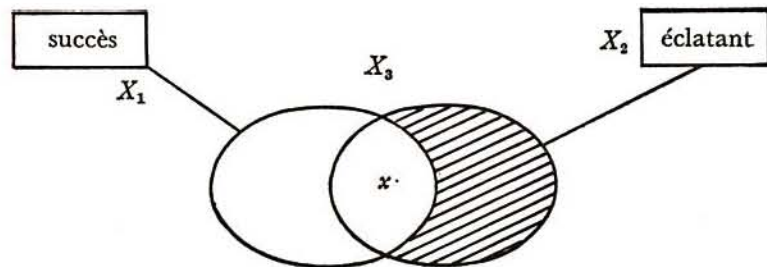
$$X_1 \cap X_2 = X_3, \quad \forall x [(x \in X_3) \\ \Rightarrow (x \in X_1) \wedge (x \in X_2)] \wedge [(x \in X_2) \Rightarrow (x \in X_3)]$$

ou $X_1 \cap X_2 = X_2 \subset X_1$.

On schématisera l'intersection SA (p. ex. *un succès éclatant*) :



et l'inclusion AS (p. ex. *un éclatant succès*) :



succès = l'ensemble X_1 des succès (extension immédiate);

éclatant = l'ensemble X_2 des êtres ou des objets (qui sont) éclatants (extension médiate);

succès éclatant = intersection de X_1 et de X_2 ou l'ensemble X_3 des succès éclatants;

éclatant succès = inclusion de X_2 dans X_1 ou l'ensemble X_3 confondu avec X_2 des éclatants succès;

un succès éclatant = un élément x de l'ensemble X_3 ;

un éclatant succès = un élément x de l'ensemble X_3 confondu avec X_2 .

L'ordre *déterminé* + *déterminant* suggère qu'il existe des éléments x de X_2 non affectés à X_3 : *un succès éclatant* = « éclatant parmi d'autres êtres ou objets éclatants ». L'adjectif postposé a son autonomie pleine et entière.

Dans l'ordre AS, X_3 sature X_2 : *un éclatant succès* = « éclatant sans référence à d'autres êtres ou objets éclatants ». On voit le parti à tirer de cette opération pour *heureux poète* = « heureux comme poète, mais à qui le talent n'assure pas un bonheur commun », *furieux menteur* (comparer Waugh, ci-dessus p. 135) et les autres adjectifs que Quine (1960) nomme « syncatégorématiques », inscrivant et bornant leur sémantisme à celui du noyau. Par exemple :

Un GROS mangeur désigne un glouton, pas toujours un obèse. *Un CHAUD lapin* ne manifeste son tempérament chaleureux que dans la gymnastique assez particulière où l'animal excelle, etc. (*un SACRÉ farceur*, *un FIEFFÉ gredin*, *un FAMEUX bavard*, *un FOUTU caractère*, *une SATANÉE porte*, *un HEUREUX événement*, *une VIEILLE fille*, *un MÉCHANT livre*, *un TRISTE sire*, *un LIBRE penseur*, *un BRAVE type*, *un SAVANT amoureux...*).

S'y rattachent encore les exploitations (1) synesthétiques (p. ex. *de NOIRS parfums* : ajustement de l'adjectif visuel au substantif olfactif) et (2) métaphoriques (p. ex. *un GRAND homme* = « qui a porté haut les qualités humaines », *une PETITE femme* = « qui atteint vite son étiage de féminité », etc.).

D'autres emplois sont sémantiquement moins évidents. Ils rendent nécessaires les propositions 2 et 3.

B / Proposition 2 :

Affinité de AS avec la quantification

Les affinités de la prédétermination et de la quantification ne sont plus à démontrer. Ne citons que pour mémoire *aucun*, alternativement quantifiant s'il s'antépose et à la rigueur caractérisant s'il se postpose, ainsi que les quantifiants-caractérisants nécessairement antéposés *nul*, *divers*, *différents*, *certain*, voire *pareil*, *semblable*, *même*, *autre* (cf. p. 104-106). Gérard Moignet (1981) inscrivait encore parmi les « quantificateurs » quelques adjectifs « sémanti-

quement adéquats » (p. 155) : *grand, petit, beau, bon, gros* dans p. ex. un *GRAND* courage, un *PETIT* ennui, un *BEL* auditoire, une *BONNE* grippe ou un *GROS* rhume. C'est une illusion. Un *GRAND/PETIT* courage/ennui... associent l'adjectif à des « noms abstraits » (d'intensionnalité plurielle et dosables : cf. p. 46, 102, 110). Les autres sont à mettre au compte de la spécialisation des adjectifs antéposés (cf. p. 143). On excepterait tout au plus *Il n'y a pas GRAND monde* (mais locution cantonnée à la forme négative : *pas grand* = « pas beaucoup » + article Ø).

Les caractérisants à sens quantitatif *fréquent, innombrable, multiple, nombreux, double, triple, quadruple...*, *plein, rare, seul* et *unique* nous retiendront davantage. Ils recouvrent à l'examen des situations très dissemblables :

(1) Les singuliers *fréquent, innombrable, multiple, nombreux* demeurent caractérisants et à peu près synonymes quelle que soit leur place : un *FRÉQUENT* symptôme et un symptôme *FRÉQUENT* = « récurrent, répétitif », une *INNOMBRABLE* foule et une foule *INNOMBRABLE* = « impossible à dénombrer », la *MULTIPLE* splendeur et la splendeur *MULTIPLE* = « à facettes », une *NOMBREUSE* troupe et une troupe *NOMBREUSE* = « constituée d'un nombre élevé d'individus ».

(2) Qu'ils s'antéposent ou se postposent, *double, triple, quadruple...* ne dissocient pas en surface la quantification de la caractérisation : une *DOUBLE/TRIPLE/QUADRUPLE...* portion ou une portion *DOUBLE/TRIPLE/QUADRUPLE...* équivalent à « deux/trois/quatre... portions ».

(3) *Plein* et *rare*, toujours caractérisants, changent imperceptiblement d'acception dans l'ordre AS et dans l'ordre SA : un *PLEIN* verre = « entier » (« tout un verre ») et un verre *PLEIN* = « rempli » (ou techniquement : « non creux »), une *RARE* insolence = « dont il existe peu d'exemples » et une insolence *RARE* = « dont il existe peu d'exemplaires », de là « exquise, subtile, raffinée, précieuse », etc.

(4) Les nuances s'accusent avec *seul* et *unique* : une *SEULE* femme = « une et pas deux » (anglais *one*), l'*UNIQUE* joie que Rachel ait éprouvée = « la première et la dernière » ; une femme

SEULE = « célibataire » et la joie *UNIQUE* que Rachel a éprouvée = « exceptionnelle ». Mais la possibilité d'accoler à *seul* ou *unique* antéposés un quantifiant numérique (p. ex. (les) *deux/trois/quatre...* *SEULES* femmes) retient d'y voir des marqueurs d'extensité individuelle.

(5) Les pluriels *pleins* et *rares* s'accorderaient mieux à la proposition 2 : les *PLEINS* pouvoirs = « tous pouvoirs », Les *cultivateurs du Midi ont jeté à la voirie de PLEINS* paniers de pêches = « des paniers remplis » mais surtout « beaucoup de paniers » (on aura ainsi *beaucoup de paniers PLEINS*, tandis que ?? *beaucoup de PLEINS* paniers sonne comme un pléonasme), de *RARES* bouteilles = « peu de bouteilles » (d'où *peu de bouteilles RARES* et ?? *peu de RARES* bouteilles). Malgré quoi, l'admissibilité de *deux/trois/quatre...* *PLEINS* paniers (mais ?? *deux/trois/quatre...* *RARES* bouteilles) ou de *plusieurs PLEINS* paniers et *quelques RARES* bouteilles (comparer p. 75) tend à prouver que la frontière des caractérisants n'a pas été franchie.

(6) La mise au pluriel transforme les suites *article + fréquent/innombrable/multiple/nombreux* en d'authentiques quantifiants discontinus (cf. p. 76). On sort avec l'antéposition de l'ambiguïté signalée p. 103 ; de *NOMBREUSES* familles = « un grand nombre de familles », non « une collection grande ou petite de familles de trois enfants et plus chacune », de *MULTIPLES* personnages = « *n* personnages » n'est pas le pluriel de un personnage *MULTIPLE* = « une personnalité à *n* facettes » : la propriété a été transférée des éléments (caractérisation) à l'ensemble (quantification).

Le rendement de la proposition 2 réduite à elle-même s'avère par conséquent négligeable. Nous retrouverons les caractérisants des points 1 à 6 dans la proposition suivante.

C / Proposition 3 :

Affinité de AS avec la caractérisation non stricte

Les caractérisants numériques et les caractérisants possessifs sont de type *extrinsèque* (cf. p. 100) : le *TROISIÈME* homme = « troisième par le fait d'un premier et d'un deuxième », un *MIEN/TIEN*

SIEN cousin = « cousin *vis-à-vis* du locuteur, de l'interlocuteur ou d'une tierce personne »...

La proposition 3 revient dès lors à postuler une affinité de l'ordre AS avec la caractérisation extrinsèque. Ainsi réinterprétée, elle se prête à vérification (1) positive, (2) négative et (3) théorique.

1. Vérification positive

Une majorité d'adjectifs à préfixe *in-* se définissent sur la base de leur correspondant non préfixé (s'il existe : p. ex. *inactuel* = « qui n'est pas actuel », en face de *incolore* ou *indispensable*), quoique ce rapport paradigmatique soit sujet à s'effacer : *indifférent* ne nie pas *différent*, *inquiet* n'équivaut plus à « non inquiet », etc.

On saisit l'intérêt (et aussi les limites) du « test de Pearson » appliqué p. 137. Dans la même ligne, une remarque de Cahné (1972) prend tout son relief : les déverbaux en *-able/-ible*, normalement postposés, s'antéposent plus facilement dès qu'ils sont préfixés ; p. ex. *un IRRÉPARABLE malheur* et ?? *un RÉPARABLE malheur*, *un IMPERCEPTIBLE froncement de sourcils* et ?? *un PERCEPTIBLE froncement de sourcils*... (sans compter que l'absence d'attache directe avec des verbes **irréparer* ou **impercevoir* a pu affaiblir un facteur favorisant SA : cf. p. 141).

2. Vérification négative

Le trait extrinsèque n'est pas un monopole des caractérisants non stricts. En observant les adjectifs : (1) du repérage contrastif ou analogique *autre* et *même*, (2) l'ordinal non numérique *dernier*, (3) le quasi-possessif *propre*, (4) les vectoriels *futur* ou *prochain*, on constate que la séquence SA aboutit presque automatiquement à leur conférer une valeur *intrinsèque*.

a | *Autre* et *même* perdent en postposition leur rôle classifiant. P. ex. *une AUTRE saveur* = « une saveur *x* issue de *y* ou transcendant *y* » et *une saveur AUTRE* = « une saveur *x* originale, étrange, sans répondant ni antécédent connu » ; *la MÊME honnêteté* donne à *x* le modèle *y* (latin *idem*) mais *l'honnêteté MÊME* évoque une vertu « en soi » (latin *ipse*).

b | *Dernier* diversifie ses acceptions selon la séquence élue : *le DERNIER Mohican* (= le Mohican *x* survivant à *w, y, z*) et p. ex. *le but DERNIER* = « final » ou *les fins DERNIÈRES* = « insurpassables » (sans objectif intercalé). Certains emplois figés des ordinaux numériques ne s'expliquent pas autrement : *un nombre PREMIER* = « indivisible », *un état SECOND* = « de rêve éveillé », *les fièvres QUARTES* = « culminant après quatre jours »... Les substantifs à contenu temporel *semaine*, *mois* ou *année* font toutefois bande à part : *la DERNIÈRE semaine* = « la semaine *x* venant après *w, y, z* », mais *la semaine DERNIÈRE* règle toujours *x* sur l'actualité du sujet parlant.

c | *Propre* cesse dans l'ordre SA de renforcer la personne grammaticale (p. ex. *ma/ta/sa PROPRE expression/chemise* ou *mon/ton/son PROPRE bien* = « spécifiquement à moi/toi/lui ou elle ») ou de souligner une coïncidence (p. ex. *le PROPRE jour du départ*) ; *une/(son) expression PROPRE* = « juste », *un/(son) bien PROPRE* = « patrimonial » et *une/(sa) chemise PROPRE* = « nette »⁷.

d | *Un FUTUR diplomate* ou *un FUTUR médecin* découvrent le diplomate ou le médecin *x* en germe dans p. ex. l'enfant *y* ; *un diplomate FUTUR* ou *un médecin FUTUR* coupent ces passerelles : « un *x* non présent mais à venir ».

L'optimisme de *la PROCHAINE fin du monde*, ravalant la prophétie aux prédictions antérieures, contraste avec le pessimisme de *la fin du monde PROCHAINE* = « imminente », et *La visite PROCHAINE d'un ami nous comble de joie* = « parce qu'elle approche » diffère de *La PROCHAINE visite d'un ami nous comble de joie* (phrase saugrenue ou malveillante : on semblerait éliminer la première visite de l'ami comme source de joie). La situation des substantifs « temporels » est à nouveau moins claire : comparer *la PROCHAINE fois* (succession simple de *x* et de *y*) et *la fois PROCHAINE*, paraissant indiquer que le locuteur garantit *y* ; *le PROCHAIN hiver sera rude* et *l'hiver PROCHAIN sera rude* (le premier énoncé complétable par « le suivant, pas celui qui vient »), etc.

7. Sur une *propre chemise* en wallon, cf. Wilmet (1981).

3. Vérification théorique

L'ordre AS dote le caractérisant d'une signification extrinsèque qui installe le noyau S au centre d'un réseau de relations.

α / Type 1 : relation S/S₁ (S₂, S₃, ...) :

Le substantif caractérisé se dédouble ou se démultiplie sous l'action des adjectifs *contradictaires* (cf. p. 100 : la fausseté de l'un implique la vérité de son antonyme, et inversement) *faux* et *vrai*, *ancien* et *nouveau*, *quelconque*, *simple*, *commun*, *égal*, *majeur*, *éternel*, *pur*, *moyen*...

α / Une *FAUSSE* barbe est un postiche (x contrefaisant y) et une *FAUSSE* fausse barbe sera au choix « très fausse » ou « vraie ». Un *FAUX* ami trompe sur son essence amicale (x sous le masque de y), un *ami FAUX* = « hypocrite » ne trahirait l'amitié que par accident (variété de x). Une *FAUSSE* note dénature la partition (x au lieu de y), une *note FAUSSE* résulte d'une défaillance technique (x mal rendu par l'instrument ou par le musicien); celle-ci entraînant celle-là, l'usage extensif de *FAUSSE* note = « couac » était prévisible. De *FAUX* papiers sont falsifiés entièrement ($x \neq y$), des papiers *FAUX* = « mensongers » maquillent un détail d'âge ou d'état civil (x trafiqué). Rapprocher un *PRÉTENDU* coiffeur ou un *SOI-DISANT* prophète (Brassens) = « un imposteur » (x se donnant pour y).

Une *VRAIE* tendresse = « véritable » présente en tout ou en partie les signes extérieurs du sentiment (x analogue à y); une *tendresse VRAIE* = « véridique » en a les attributs (x et rien que x). D'où l'« enclosure » *Gilberte est un VRAI garçon* (conformité de la fillette x au patron masculin y); ou encore un *CERTAIN* succès = « un succès relatif » (x tirant sur y), un *CERTAIN* sourire = « x à mi-chemin des extrêmes y du rire et z des larmes », un *CERTAIN* Dupont = « dont je ne puis ou ne veux garantir l'identité » (appellable x ou — qui sait ? — y), une *VAGUE* pitié = « un semblant de pitié » (x presque y).

β / Une *ANCIENNE* ferme et un *ANCIEN* moulin servent p. ex. de restaurant, de musée ou de résidence secondaire (x modifiant y); une *ferme ANCIENNE* et un *moulin ANCIEN* poursuivent les tâches ancestrales (x resté x). Les *ANCIENS* Belges occupaient

un territoire qui n'est pas celui de la Belgique moderne (x d'avant y).

Une *NOUVELLE* voiture substitue un véhicule x à y ; une *voiture NOUVELLE* ne quitte pas x : « une auto neuve ».

γ / Nous mentionnons à cet endroit l'adjectif *quelconque*, malgré l'ambivalence de la position SA : un(e) *QUELCONQUE* livre/femme/triangle = « un x prélevé dans une masse de y » et un *livre QUELCONQUE* = « banal », une *femme QUELCONQUE* = « vulgaire », un *triangle QUELCONQUE* = « scalène », mais *Palamède prend chaque soir sur un rayon de sa bibliothèque un livre QUELCONQUE et le dévore* = « un livre x ou y ».

Et puis, sans longs commentaires :

Un *SIMPLE* raisonnement balaie les autres moyens de preuve (x suffit, point n'est besoin de w , y , z ...), un *raisonnement SIMPLE* évalue la démonstration : « x facile à comprendre ». *Parler d'une COMMUNE* voix = « à l'unisson » (la voix x répercute y , qui reprend z , et ainsi de suite) et *parler d'une voix COMMUNE* = « ordinaire ». *Marcher d'une ÉGALE* allure = « de conserve » (la vitesse x est calquée sur y) et *marcher d'une allure ÉGALE* = « uniforme » (le rythme x indéfiniment prolongé). *En MAJEURE* partie (majorité x contre minorité y) et une *partie MAJEURE* = « d'importance ». *L'ÉTERNEL* retour (jumelage d'événements x et y) mais la *paix ÉTERNELLE* (permanence de x) : comparer un *ÉTERNEL* sourire (mobile, refleurissant) et un *sourire ÉTERNEL* (figé). *PUR* sucre (x dominant tout ingrédient y) et *sucre PUR* = « raffiné ». *Le MOYEN* âge (époque x entre l'Antiquité y et la Renaissance z) ou un *MOYEN* terme (x donnant accès à y et z) et l'âge *MOYEN* (la moyenne x des âges) ou l'enseignement *MOYEN* (x pourvu d'une finalité au delà du rôle d'aiguillage). Le même blocage de la transitivité justifierait la conservation des archaïsmes *François 1^{er}*, *Jean-Paul 1^{er}*, etc. (tous personnages dont l'ambition historique ne se restreint pas à introduire une lignée de successeurs) et *livre PREMIER*, *acte SECOND*, *scène TROISIÈME*... (cf. p. 139) = « un livre/acte/une scène valant d'être lu(e) ou vu(e) à l'égal du reste de l'œuvre », ou d'ailleurs *jeune PREMIER*, *côtes PREMIÈRES* (en boucherie), *qualité PREMIÈRE*... (cf. p. 147, b).

δ / Bien entendu, la liste n'est pas close. *Seul* et *unique*, p. ex., recevront ici un meilleur éclairage qu'à la page 145 : une *SEULE*

femme pointe un individu au milieu de ses semblables (x sorti de la série $w, y, z...$), une *femme SEULE* = « solitaire » (x isolé); une *UNIQUE* fille épingle un x féminin entouré de y mâles, mais une *filles UNIQUE* dessine le singleton « enfant », etc.

b / Type 2 : relation $\frac{S/S^1, S^2, S^3, \dots, S^n}{n}$:

Les adjectifs relatifs (cf. p. 100) *grand, petit, bon, jeune, beau, vieux...* présupposent un jugement de normalité (p. ex. un *PETIT* éléphant ou une *GRANDE* puce = « de petite ou de grande taille eu égard à la moyenne des éléphants ou des puces »).

Ne pas confondre *Pierre a croisé sur le port un VIEUX marin* = « d'âge mûr » (type 2) et p. ex. *Ce mousse est en dépit des apparences un VIEUX marin* (emploi « syncatégorématique »). La coexistence des deux variétés déclenche toute sorte de calembours et de jeux stylistiques; cf. Hervé Bazin, *Le matrimoine*, p. 134 : « Ce volume idéal qu'occupe un corps dans l'air, cette tension d'une peau que rien ne griffe, cette fermeté d'une chair exactement en place, tout a un peu cédé. L'adjectif est en train de roquer : la *jeune femme* bientôt ne sera plus qu'une *femme jeune* » (où *jeune femme* signifie « au début de son état de femme », symétriquement à *vieille fille* = « prolongée dans sa condition de fille »).

Nous traiterions dans ce cadre des « quantitatifs » *fréquent, innombrable, multiple, nombreux, double, triple, quadruple...*, *plein* et *rare* (cf. p. 144-145), plus *demi* et *semi* (cf. p. 78), qui localisent le déterminé sur une échelle graduée :

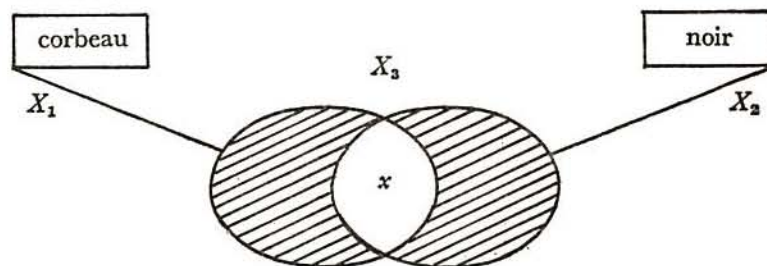
Un *PLEIN* verre érige le récipient x en mesure de capacité : *jeter un PLEIN verre à la tête* = « le contenu d'un verre » mais *jeter un verre PLEIN à la tête* = « le contenu avec le contenant » (comparer en *PLEIN* (E) *cœur/vol/course/nuir* ou à *PLEINE* *bouche* et p. ex. *Pleure pas la bouche PLEINE*). Une *RARE* insolence = « affectée d'un faible indice de fréquence » mais une *perle RARE* ou le *cheveu RARE* = « une perle précieuse » et « la chevelure clairsemée ». Une *DOUBLE/TRIPLE/QUADRUPLE ... portion* = « $1 \times 2, 3, 4 \dots$ » (multiplication de l'unité) mais une *portion DOUBLE/TRIPLE/QUADRUPLE ...* = $1 : 2, 3, 4 \dots$ (division de l'unité : « une portion convenant pour 2, 3, 4 ... personnes », de la même

façon que p. ex. un *agent DOUBLE* sert deux camps). De *NOM-BREUSES familles, d'INNOMBRABLES* foules, etc., sont attribuables à l'addition de deux facteurs : (1) la quantification par le pluriel grammatical (cf. p. 95), (2) la valeur relationnelle « x supérieur à la moyenne » de *nombreux* ou *innombrable* antéposés. Finalement, *demi* et *semi* (dans p. ex. un *DEMI-sang, la DEMI-saison* ou des *SEMI-vérités*) seraient aux quantifiants numériques homonymes ce que *double, triple, quadruple...* sont à *deux, trois, quatre...*

c / Type 3 : relation $S/\forall S$:

Les « neutralisations » (cf. p. 98) de *NOIRS corbeaux, les VERTES prairies, la BLANCHE main d'Yseult, un GAI luron*, etc., attestent à la fois l'universalité et la permanence du rapport déterminatif : « noirs, vertes, blanche, gai comme ils/elles le sont tous/toutes et toujours ». L'adjectif offre l'avantage qu'il rappelle ou enseigne une propriété inaliénable du substantif en refusant l'inférence « il est des corbeaux ou des prairies de différentes couleurs », « Yseult a une deuxième main moins blanche », « les lurons sont quelquefois tristes ».

Soit, figurativement :



X_1 = l'ensemble des corbeaux;

X_2 = l'ensemble des êtres ou des objets noirs;

X_3 = l'ensemble confondu avec X_2 (inclusion) et avec X_1 (neutralisation) des noirs corbeaux,

et la formule (abrégée) :

$$\forall x [(x \in X_1) \Rightarrow (x \in X_2)].$$

d / Type 4 : relation S/S :

Réduction du cas précédent. Devant un substantif d'extension individuelle, l'adjectif éternise le rapport déterminatif : la *PER-*

FIDE Albion = « perfide de nature », le *BOUILLANT Achille* = « Achille en constante ébullition », la *ROUGE différence* ou les *rythmes de la femme* (Françoise Morin) = « la différence que symbolise et résume entièrement la couleur rouge » (ou « la seule différence qui nous concerne *hic et nunc* est rouge », et non pas comme au type 3 « toutes les différences sont rouges »).

Le déterminé est comparable à lui-même en des moments $t_0, t_1, t_2, \dots, t_n$ du temps. Soit :

$$\exists x [(x \in X_1) \Rightarrow (x \in X_2)].$$

IV | CONCLUSION

En français, l'antéposition du caractérisant strict synthétique représente un ordre « marqué ». L'ordre SA, « non marqué », ne demande aucune justification spéciale, quand bien même il négligerait une donnée extrinsèque : si *prochain* (cf. p. 147), *récent*, *précédent*, *ultime* et *semblable* font preuve de réceptivité à l'antéposition, *passé*, *suivant*, *conséquent*, *subséquent*, *successif* (tous déverbaux, il est vrai) se postposent systématiquement, et les spatio-temporels *antérieur*, *extérieur*, *inférieur*, *postérieur*, *supérieur*, *ultérieur* sont reçus comme des caractérisants analytiques : « d'avant », « du dehors », « du dessous », « d'après », « du dessus », « au delà ».

A | L'ordre non marqué SA

Le schéma d'intersection X_1 (déterminé) $\cap$ X_2 (déterminant) suffit à fonder la plupart des interprétations rappelées aux p. 133-134 :

1. Point de vue sémantique

Le substantif et l'adjectif réunis en syntagme restent autonomes : un *savant AMOUREUX*, œ savā amurø = « un savant, amoureux de surcroît », un *moulin ANCIEN* = « un moulin » + « ce moulin a des siècles d'existence », un *homme GRAND* = « un homme qui partage avec d'autres êtres ou objets de tailles diverses la propriété de dépasser la norme ».

2. Point de vue stylistique

Chaque mot apportant et conservant sa charge en sèmes, SA convient aux registres non poétiques du discours et à une information dénuée d'affectivité.

3. Point de vue idéaliste

Les adjectifs savants renforcent l'intellectualité du langage, en accord avec les prescriptions ou les recommandations de la grammaire scolaire.

4. Point de vue philosophique

Une représentation tant soit peu rationnelle du monde enchaîne sans les fusionner, p. ex. les perceptions et les critiques (*un chant JOLI* = 1^o « c'est un chant », 2^o « je le trouve joli »), ou tel diagnostic assorti du pronostic qu'il inspire (p. ex. *un rhume MAUVAIS*, *une blessure GRAVE*, *un sourd PROFOND*).

Le schéma d'inclusion X_2 (déterminant) $\subset$ X_1 (déterminé) explique *a contrario* : (1) la plasticité sémantique de l'adjectif, (2) l'expressivité (point de vue stylistique), (3) les cultismes littéraires (point de vue idéaliste) et (4) l'impressionnisme sensualiste (point de vue philosophique).

B | L'ordre marqué AS

Nulle contrainte n'interdit absolument d'antéposer un adjectif, y compris les participes « passés » (0,01 % de AS : cf. p. 137) et les substantifs « translatés » (1,79 % de AS). Les puristes ont suspecté la légitimité de *neuf*, *fou*, *mou* antéposés (cf. pourtant Marcel Proust, *RTP* I, p. 892 : « ... ces dures graines, ces *mous* tubercules, que mes amies seraient un jour »); on les admet en tout état de cause au féminin ou sous les allomorphes prévocaliques *fol* et *mol* : *une NEUVE insouciance* (Robert Sabatier), *un FOL amour*, *un MOL essaim de touristes* (Raymond Queneau) et même *un MOL chevet* (Lamennais cité par Damourette et Pichon) devant consonne.

Cette latitude ne signifie pas non plus que le choix de AS soit

libre ou indifférent. La fin du chapitre en examinera successivement (1) les déclics, (2) les retombées.

1. Les déclics du choix

Des options en faveur de AS se font jour à cinq niveaux successifs :

a / Premier niveau : l'adjectif. — Les caractérisants extrinsèques s'accordent par nature à l'antéposition, notamment les adjectifs préfixés en *-in*. Parmi les caractérisants intrinsèques, le sémantisme « contradictoire » de p. ex. *ancien* et *nouveau* ou *vrai* et *faux* conditionne le type relationnel 1 ci-dessus. Le sens « relatif » de p. ex. *petit* ou *grand* impose ou peu s'en faut le type 2 (voir néanmoins ci-dessous p. 158-159).

b / Deuxième niveau : le groupe adjectif + substantif :

α / La confrontation A/S pose un problème de compatibilité (1) rythmique, (2) notionnelle :

(1) Michel Glatigny (1965) a démontré la tendance du déterminant et du déterminé à s'ordonner en groupes syllabiques égaux ou d'ampleur croissante. Mais la longueur des vocables va de pair avec le nombre d'occurrences (loi « de Zipf » : voir Guiraud, 1960; Muller, 1979; et comparer ci-dessus p. 136), celui-ci dépendant à son tour de leur *distributivité* (si p. ex. *meulier* ne sied guère qu'à un silex, *ancien* ou *petit* se diront indifféremment d'un homme, d'un animal, d'un objet ou d'un sentiment) : on voit mal comment l'imbrication du contenu, de la fréquence et de la masse phonique permettra jamais de dissocier la cause efficiente et les épiphénomènes.

(2) Comme l'adjectif « de nature » (type 3) exprime de façon presque redondante un sème inhérent au noyau, les collocations ou « mots-tandem » *prairie + verte*, *résolution + ferme*, *intérêt + vif*, voire *défaut + grave*, *inclination + secrète*, *changement + brusque* seront plus aisément neutralisables que p. ex. *rayon + vert*, *poitrine + ferme*, *regard + vif*... : de *VERTES prairies* mais *des rayons VERTS*, etc.

La discordance sémique du noyau et du caractérisant doit être capable à l'opposé de spécialiser l'adjectif : un *MAIGRE repas* = « peu abondant » mais ? un *MAIGRE homme*, un *LÉGER soupçon*

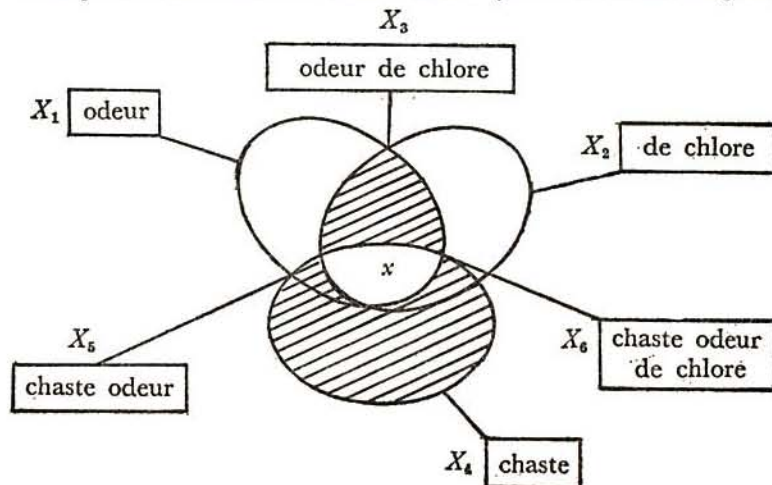
= « un début de soupçon » mais ? un *LÉGER meuble*, etc. *Noir(e)* a plus de chances de se métaphoriser quand il détermine *dessin* ou *parfum* que *dessin*, *habit* ou *cravate*. Sous ce rapport, les substantifs à extension illimitée *truc* ou *chose* sont ordinairement inutilisables.

β / Mats Forsgren, on s'en souvient (cf. p. 135), avait déjà considéré (1) le renforcement adverbial de l'adjectif et (2) la multiplicité des caractérisants. De fait :

(1) Les intensifs *si* ou *très* annihilent facultativement l'effet « syncatégorématique » (p. ex. *une très PETITE femme* = « de très petite taille », mais *un très GRAND homme* = « de très haute taille » ou « d'un exceptionnel génie ») et obligatoirement le sens relationnel de type 1 (p. ex. *un très ANCIEN moulin* = « très vieux »), qu'il reconduit dès lors au type 2. Il leur arrive de provoquer en superlatif l'adjectif une antéposition de type 2 : *une très/si AMÉRICAINE désinvolture*, etc.

(2) Dans le *HAUT enseignement* et l'*enseignement MOYEN* mais le *HAUT* et le *MOYEN enseignement*, l'adjectif *moyen*, isolément réfractaire à l'antéposition, prend le sillage de *haut*. Plus généralement, un second caractérisant facilite l'extension du sous-ensemble A + S à la totalité de l'ensemble S : *une robe VIRGINALE* mais *une VIRGINALE robe blanche* (Hugo), *une pureté ARLÉSIENNE* mais *l'ARLÉSIENNE pureté de son visage* (Proust)...

Soit p. ex. *une CHASTE odeur de chlore* (A.-P. de Mandiargues) :



X_1 = l'ensemble des odeurs;
 X_2 = l'ensemble des êtres ou des objets chlorés;
 X_3 = intersection de X_1 et de X_2 ou l'ensemble des odeurs chlorées;
 X_4 = l'ensemble des êtres ou des objets chastes;
 X_5 = inclusion de X_4 dans X_1 ou l'ensemble des chastes odeurs;
 X_6 = intersection de X_5 et de X_3 ou l'ensemble des chastes odeurs de chlore.

L'antéposition est de type 3. Elle vide l'ensemble X_3 de sa plage non confondue avec X_6 sans qu'il soit nécessaire de vider la plage de l'ensemble X_1 non confondue avec X_3 et X_4 : « chaste comme n'importe quelle odeur de chlore ».

c / Troisième niveau : le syntagme nominal. — Les relevés de Waugh (1977) et de Forsgren (1978) indiquent que l'introduction du noyau par un article « défini » et à plus forte raison un adjectif possessif ou un adjectif démonstratif (cumulant l'extensivité extensive de *le, la, les* avec un réducteur d'extension) amène un net reflux de SA vers AS : un individu MÉPRISABLE → *le/ce MÉPRISABLE individu, une amie BLONDE → sa BLONDE amie*, etc. (inutile d'attirer l'attention sur un autre « individu » ou sur une autre « amie » : type 4); *Enfants, voici des bœufs qui passent, / Cachez vos ROUGES tabliers* (Victor Hugo) = « les petites filles sont toutes exposées aux entreprises des mâles » (type 3) : lecture métonymique de *tablier* et lecture métaphorique de *rouge* = « séduisant, excitant ».

Il n'est pas exclu que les quantifiants-caractérisants stricts aient un pouvoir similaire : *quelque MÉPRISABLE individu, n'importe quelle BLONDE amie*, etc.

d / Quatrième niveau : le cotexte. — L'anaphore de *le/ce méprisable individu*, etc. (cf. chap. VI) se retrouve à l'œuvre sous la fonction de thème (comparer Blumenthal, 1980, p. 32 : « ... antéposée, l'épithète (...) renvoie à une prédication thématique, antérieure à la construction de la phrase »), sous le sujet grammatical, sous les « mots mis en apostrophe » (p. ex. *STUPIDE vieillard*), sous la négation polémique (quand un énoncé négatif présuppose le positif) et sous la répétition en écho. Un rapide sondage opéré dans les chiasmes révèle p. ex. que le schéma SA/AS l'emporte en quantité sur AS/SA : *Tout ce qu'elle faisait prenait un sens NOUVEAU et une*

NOUVELLE importance (Antoine Blondin); ... *Et c'était merveille de voir / La main BLANCHE et la BLANCHE patte* (Verlaine); ... *elle avait créé un univers de douleurs VAGUES et de VAGUES joies* (François Mauriac); *Des marronniers grillés tombent déjà les feuilles TRISTES autour des TRISTES lampadaires* (G. D'Houville, cité par Hutchinson, 1969). L'hypothèse d'une permutation mécanique n'expliquerait pas que la suite AS/AS — sans croisement de l'adjectif et du substantif — soit habituellement préférée à AS/SA : *Le ciel faisait avec la neige épaisse / Pour cette IMMENSE armée un IMMENSE linceul* (Victor Hugo).

e / Cinquième niveau : le contexte. — Au delà du texte, l'antéposition s'appuie anaphoriquement sur le bagage mémoriel des utilisateurs. Romain Gary (*Clair de femme*, p. 165) décrit « une bibliothèque très sobre, où tout paraissait voilé par de bleus abat-jour. On sentait Proust et toute la Pléiade derrière les vitrines ». Raymond Queneau s'amuse dans *Loin de Rueil* à plagier les poncifs d'*Oceano nox* : « Reposerait-il dans quelque lointain et perdu village sous une humble pierre dans l'étroit cimetière où l'écho nous répond tandis que le saule vert s'effeuille à l'automne et qu'à l'angle d'un vieux pont un mendiant chante sa chanson monotone et naïve ? » (p. 204; en plus de l'effet d'entraînement dû à la coordination, neutralisation de type 3 : « les villages de l'imagerie romantique sont fatalement perdus »). La bande dessinée *Astérix chez les Bretons* restitue parodiquement le parler des insulaires et anachroniquement celui des anglophones : *les ROMAINES armées, la NATIONALE boisson, une ABANDONNÉE charrette...* Bref, l'ordre AS épingle un comportement excentrique : ton solennel, emprunts, calques, archaïsmes et régionalismes délibérés (p. ex. *une PROPRE chemise* ou *ton BLEU manteau* : cf. n. 7), en un mot les « effets par évocation » de Charles Bally (1909).

On retiendra en guise de bilan que le type relationnel 1 se décide au niveau de l'adjectif, le type 2 au niveau de l'adjectif et du groupe A + S, le type 3 au niveau du groupe A + S, du syntagme nominal et du contexte, le type 4 au niveau du syntagme nominal, du cotexte et du contexte.

2. Les retombées du choix

La fixation de l'ordre AS reste significative en dehors des oppositions *heureux poète/poète heureux* ou *ancien moulin/moulin ancien*, qu'elle (1) élise simplement le schéma d'inclusion $A \subset S$ au détriment du schéma d'intersection $S \cap A$ (cf. p. 142), (2) sélectionne une interprétation sans nécessité sémantique ou (3) surimprime une vision naïve à la connaissance du monde.

a | *Election du schéma d'inclusion.* — Cf. ci-dessus p. 143 *un ÉCLATANT succès* = « éclatant à la manière d'un succès ».

b | *Sélection d'une interprétation.* — L'alternative des couples *ancienne ferme/ferme ancienne*, *simple soldat/soldat simple*, *vraie amitié/amitié vraie* (type 1) ou *dernière fin/fin dernière*, etc., se prolonge sous, p. ex., *l'ACTUELLE Constitution* et *la Constitution ACTUELLE* ou *l'EXTRÊME droite* et *la droite EXTRÊME* :

De Gaulle, en prônant *l'ACTUELLE Constitution* (= la Constitution x révoquant y), prenait ses distances envers la IV^e République : le reproche d'anglicisme que lui adresse Etienne (1964) porte à faux. Sur *EXTRÊME droite*, méditer ce commentaire d'après éléction : « Préférons, comme d'autres observateurs, l'expression de *droite extrême* à celle d'*extrême droite* » (Yves Cuau), soit « la droite radicale » (SA = x non transgressé) à « l'au-delà de la droite » (AS = x qui déborde y).

Une FORTE odeur et *une odeur FORTE*, à *HAUTE voix* et à *voix HAUTE*, etc., ne seront pas davantage synonymes. L'ordre AS dit l'intensité du parfum ou de la voix (type 2), l'ordre SA en décrit la nature : « senteur prononcée » ou « registre aigu » ; de là *parler à HAUTE voix* = « en élevant le ton au-dessus de la normale », mais *penser à voix HAUTE* = « audible ».

c | *Surimpression d'une vision naïve.* — Les caractérisants relatifs prétendent échapper en postposition à la subjectivité du jugement (cf. p. 152 *un homme GRAND*, ou la lexicalisation de *une femme GROSSE* = « enceinte »). Pour un même adjectif, la proportion respective de AS et de SA dénote ainsi le coefficient de vérité que les francophones attachent à leurs appréciations.

Retournons brièvement aux disparités constatées p. 136 :

(1) La taille d'un être ou d'un objet (*grand* et *petit*), son âge (*jeune* et *vieux*), ses qualités — morales (*bon* et *mauvais*) ou physiques (*beau*, *joli*) — apparaissent moins objectivement saisissables que son toucher (*doux* et *dur*), sa température (*chaud* et *froid*), son occupation de l'espace (*étroit* et *large*), sa vitesse (*lent* et *rapide*), sa distance (*lointain* et *proche*) ou sa résistance (*fragile* et *solide*). A l'autre pôle, la perception des couleurs est donnée pour indiscutable (mais *clair*, *sombre*, *pâle* ou même *blond* y réintroduisent une part de subjectivité, immédiatement accompagnée d'une augmentation de AS).

(2) Les avis à résonance positive (p. ex. *beau*, *long*, *haut*), ou simplement rassurants (p. ex. *gros*, *gras*, *léger*), se présentent à la conscience collective comme plus aventurés que les péjoratifs *laid*, *court*, *bas*, *mince*, *maigre*, *lourd*. Comparer encore le plutôt sympathique *étrange* (avec une majorité de AS) et le déjà dénigrant *bizarre* (majorité de SA).

(3) Exception faite des comparatifs synthétiques *meilleur*, *moindre*, *pire*, qui répercutent les résultats de *bon*, *petit*, *mauvais* (à peu de choses près; voir pourtant *un monde MEILLEUR*, *un prix MOINDRE* ou *Il n'est de détresse PIRE*), l'ordre AS régresse au fur et à mesure que les adjectifs relatifs incorporent une modulation du second degré (p. ex. *magnifique* = « plus que beau ») ou une quelconque justification intellectuelle (p. ex. *charmant* ou *élégant*) On se souvient (cf. p. 139) que p. ex. l'antéposition de *ainé* choque nos habitudes modernes⁸.

Pour reprendre une formule de Gustave Guillaume, le linguiste n'avait plus ici à théoriser la langue mais à expliciter *la théorie qu'est la langue*.

8. Hutchinson (1969) relève la fréquence supérieure de SA avec les comparatifs.

Chapitre VI

L'ADJECTIF DIT « DÉMONSTRATIF »

Nous avons proposé au chapitre III d'analyser les démonstratifs *ce(t)*, *cette*, *ces* en un quantifiant de la série LE, plus une caractérisation Δ tour à tour ostensive, anaphorique ou cataphorique : *CE livre* = p. ex. « le livre que je montre », ou « déjà nommé », ou « dont il sera parlé ».

L'hypothèse ne va pas de soi. On pourrait discuter (1) son principe, (2) l'identité du quantifiant inclus, (3) le contenu caractérisant du démonstratif.

I | DISCUSSION DE L'HYPOTHÈSE

A | Le principe

Georges Kleiber (à paraître) rappelle les faits qui sembleraient d'abord étayer l'équation « réductionniste » $CE = LE + \Delta$:

(1) Arguments formels : commutations *le (la, les)/ce (cette, ces)* (p. ex. *LE/CE verre est sale*), incompatibilité de *le + ce* ou *ce + le* (cf. p. 18).

(2) Arguments sémantiques : équivalence approchée de p. ex. *CE verre est/était sale* et *LE verre que je désigne/précédent est/était sale*, ou à l'inverse redondance de ? *CE verre que je désigne est sale* et de ? *CE verre précédent était sale*.

(3) Argument logique : *LE/CE facteur n'a pas sonné à la porte* contre ?? *UN facteur n'a pas sonné à la porte* (cf. p. 83).

(4) Argument syntaxique, la répugnance au tour impersonnel que manifestent ensemble *le, la, les* et *ce, cette, ces* : *Il arrive UN train* mais ?? *Il arrive LE/CE train* (Kęsik, 1984).

(5) Argument historique : la filiation avérée du pronom-adjectif démonstratif et de l'article « défini » dans les langues tant romanes que germaniques.

Le même linguiste oppose à ce bouquet d'indices une objection selon lui « décisive » : en passant de p. ex. *cet homme* à *l'homme sur lequel je suis en train de pointer*, on change la « vérité contingente » *CET homme est l'homme sur lequel je suis en train de pointer* en une « vérité analytique » *L'homme SUR LEQUEL JE SUIS EN TRAIN DE POINTER est l'homme sur lequel je suis en train de pointer*, ce qui prouverait l'irréductibilité « de l'adjectif démonstratif à un article défini, quel que soit l'élément déictique associé ».

Est-on bien sûr néanmoins que la phrase incriminée soit analytique ? La copule se conjugue au présent « actuel » (extensitude existentielle + extensité individuelle de *homme*) ou au présent « omnitemporel » (extensitude universelle + extensité collective de *homme*). Dans le premier cas, Kleiber avait le choix d'une autre glose : *cet homme* = p. ex. « l'homme dont je viens de parler ». Dans le second cas, la tautologie *x est x* s'accommoderait aussi d'un démonstratif : *Si je suis en train de pointer sur un homme, CET homme* (= « l'homme sur lequel je pointe ») *est nécessairement l'homme sur lequel je suis en train de pointer*.

B | L'identité du quantifiant inclus

Deux emplois de *ce, cette, ces* remettent sérieusement en cause la décomposition en *le, la* ou *les* :

(1) Le démonstratif, disent Damourette et Pichon (1940, VI, § 2479, p. 443), revêt « un sens voisin de *tel*, mais avec plus de vivacité » dans p. ex. « ... je vénère celui-là qui provoque étant

conquête difficile *cette* ascension de montagne, *cette* éducation en vue d'un poème, *cette* séduction de l'âme inaccessible » (Saint-Exupéry, *Citadelle*, p. 278) ou « ... je feuillette à *cette* heure un livre, à *cette* heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues » (Montaigne, *Les Essais*, V, p. 94-95).

Or nous avons précédemment traduit *Rendez-vous TEL jour à TELLE heure* ou *TEL père TEL fils* (avec le même phénomène de répétition : cf. p. 104) par « un jour et une heure à fixer » et « un père et un fils dotés de caractères analogues ». Faut-il accepter en conséquence que *CETTE* ascension de montagne, *CETTE* éducation en vue d'un poème, *CETTE* séduction de l'âme inaccessible, etc., équivalent à « une ascension de montagne/éducation/séduction + p. ex. n'importe laquelle pourvu qu'elle réponde au critère » ?

Pas forcément. Les exemples précités illustreraient aussi bien l'article « défini » qui occulte une extension excédentaire (cf. p. 59; et comparer p. 107 *l'un ou l'autre petit poisson* à p. ex. *le moindre poisson*) : *CETTE* ascension de montagne = « l'ascension de montagne dont le détail est sans intérêt puisque n'importe quelle ascension de montagne représente une conquête et une conquête difficile ». Le quantifiant-caractérisant *tel* (partitif) et le quantifiant-caractérisant *ce* (extensif) ne font que prolonger la concurrence des quantifiants *un* et *le*.

(2) Le « paradoxe de la reprise immédiate » (Corblin, 1983, suivant pour l'essentiel Claire Blanche-Benveniste et André Chervel, 1966) permet au démonstratif de réexprimer anaphoriquement un article « indéfini » là où l'article « défini » y échoue : *UN homme entra dans la pièce. J'avais déjà vu CET/?? L'homme auparavant*. Si *le* était bien incorporé à *cet*, n'entraverait-il pas *ipso facto* le démonstratif ?

Non. Francis Corblin observe que « toute insertion (...) dans un développement textuel (...) rendrait *le* possible » (p. 131). L'énoncé *UN homme entra dans la pièce. J'avais déjà vu L'homme EN QUESTION...* est par ailleurs aussi bon que ... *J'avais déjà vu CET homme* : l'interdiction ne vise pas l'article *le* mais son utilisation devant un substantif non caractérisé.

Sans doute l'impropriété de *le*, *la*, *les* tient-elle en partie au recours plus naturel qu'offrent les pronoms personnels homonymes

(p. ex. *UN homme entra dans la pièce. Je LE reconnus aussitôt*), en partie au risque d'un changement d'extension nominale (p. ex. *UN homme entra dans la pièce. Je reconnus aussitôt L'homme* = « la virilité »). On le vérifie :

- (a) à la moindre pertinence d'un substitut quand l'article « défini » redevient normal : *UN homme et UNE femme entrèrent dans la pièce. J'avais déjà vu L'homme auparavant mais ... ? Je LE reconnus aussitôt*;
- (b) aux contraintes différentes pour peu que la reprise soit ou ne soit pas coextensive : *UN chat a griffé Sophie. CE chat* (= p. ex. « Félix ») */IL/?? LE chat est pourtant gentil à l'ordinaire vis-à-vis de LE chat* (= « les chats en général ») */CE chat* (= « cette race de chats ») */?? IL est pourtant gentil à l'ordinaire*.

C | Le contenu caractérisant

En l'absence de contre-indication au découpage $CE = LE + \Delta$, le problème du démonstratif se résume à cerner Δ . Nous nous y essaierons après une brève mise au point terminologique et au travers de trois utilisations remarquables : démonstratifs (1) « de notoriété », (2) « de politesse », (3) « d'intensité ».

II | MISE AU POINT TERMINOLOGIQUE

Les quantifiants-caractérisants démonstratifs renvoient le substantif qu'ils déterminent tantôt au cotexte, tantôt au contexte. Halliday et Hasan (1976) parlent respectivement d'*endophore* et d'*exophore*¹.

A | Endophore

Selon que l'endophore (1) rappelle un segment cotextuel antérieur ou (2) annonce un segment cotextuel postérieur au démonstratif, elle se subdivise en *anaphore* et en *cataphore*.

1. Le quantifiant-caractérisant strict *quel* serait de la même façon exophorique dans *Vous sentez QUELLE chaleur (?) (!)* (cf. p. 14) et endophorique anaphorique dans *Pétrograd, contre LAQUELLE capitale...* (cf. p. 104).

1. *Anaphore*

Les rapports du substantif-noyau et du segment cotextuel repéré permettent d'isoler quatre variétés :

a | *Anaphore duplicative*. — P. ex. *Un LIÈVRE en son gîte songeait (...)* ; *Dans un profond ennui ce LIÈVRE se plongeait...* (La Fontaine) : le second substantif répète purement et simplement le premier.

b | *Anaphore synecdochique*. — P. ex. *VOUS PRÉTENDEZ SUPPRIMER TOUS LES BOURGEOIS! Ce beau RAISONNEMENT ne rebâtit pas le monde* (Musset) : le substantif *raisonnement* entre avec la phrase *vous prétendez supprimer tous les bourgeois* dans une relation d'ensemble à sous-ensemble. Que les termes soient coréférentiels (p. ex. *Attrape le LIÈVRE et cet ANIMAL apprendra à me connaître*) ou non (p. ex. *Un LIÈVRE en son gîte songeait (...)* | *Cet ANIMAL est triste, et la crainte le ronge* = « ce lièvre et ses pareils ») importe peu.

c | *Anaphore métonymique*. — Les substantifs corrélés ont des référents contigus; p. ex. *Souviens-toi de nos VACANCES : cette MER, ce SABLE, ce CIEL...*!

d | *Anaphore métaphorique*. — Deux substantifs mentionnant des ensembles distincts sont déclarés coréférentiels : *Les gens vivaient sous un régime de féodalité bourgeoise, qu'on appellera le PATERNALISME, ce CANCER du ventre* (M. Cardinal); *JEAN-JACQUES, ce TISON, VOLTAIRE, ce FLAMBEAU* (V. Hugo), etc.

2. *Cataphore*

Les démonstratifs cataphoriques mettent surtout à contribution la synecdoque, p. ex. *Les renards gardant la maison, | Un d'eux en dit cette RAISON...* | « *QUE SA MAJESTÉ NOUS DISPENSE. | GRAND MERCI DE SON PASSEPORT. | JE LE CROIS BON; MAIS DANS CET ANTRE | JE VOIS FORT BIEN COMME L'ON ENTRE, | ET NE VOIS PAS COMME ON EN SORT* » (La Fontaine) : explicitation de *raison* par le discours direct sub-séquent; *Tu as vu ces DESSINS animés, QUAND MICKY ARRIVE*

AU BOUT DE LA POUTRE ET CONTINUE DE MARCHER EN L'AIR? (Chr. Rochefort) : réduction du genre *dessins* ou *dessins animés* à l'espèce *dessins animés dans lesquels Mickey parvenu au bout de la poutre continue de marcher en l'air*; « *Dans ma chair, il n'existe rien de bon* », disait cet IDIOT de SAINT PAUL (H. Bazin) : le saint est fait membre d'un groupe. Aussi la métaphore : *cet ANE de DUPONT*, etc.

B | *Exophore*

Le plus souvent, l'exophore adresse un substantif à la situation ambiante : « *Oh! cet AMOUR!* reprit Nana, au dernier étalage, revenant de quelques pas pour s'attendrir sur une levrette en biscuit... » (Zola, *Nana*, p. 169), ou alors à une période — passée ou future — centrée sur l'énonciateur : *ce matin, ce soir, cet été* = « le matin/soir/été dernier » ou « le matin/soir/été prochain », *J'irai la voir un de ces jours*, etc.

Fraser et Joly (1979) dédoublent l'exophore en exophore *in presentia* et en exophore *in absentia* ou mémorielle, mais l'exemple qu'ils invoquent ressortit à l'endophore cataphorique : *Ils s'offrent ces BIJOUX A PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIONS ANCIENS QUE LES BOUTIQUES DE LUXE ONT MIS EN VITRINE POUR LES FÊTES* (G. Marchais). La méprise provient de ce que la cataphore sélectionne l'un ou l'autre trait pertinent dans la connaissance du monde prêtée au destinataire ou à la limite refuse de s'explicitier (p. ex., un geste vers la bouche à l'appui : *Qu'est-ce qu'il m'a supplicié, ce DENTISTE!* Ou J. Gracq, *Un beau ténébreux*, p. 72 — les italiques étant de l'auteur : « Pour que le christianisme fût, il a fallu que le Christ fût, naquit dans *ce* village, à *cette* date, montrât *ces* mains percées à l'incrédule » = « *ce* village/*cette* date où *il est né* » comme *ces* mains PERCÉES, ou « dans *tel* village et à *telle* date » : cf. p. 162).

On alléguera inutilement les emplois métonymiques où le substantif déterminé prend pour repoussoir un de ses avatars référentiels. P. ex. *Testament Villon*, v. 493-500 : « *Qu'est devenu ce front poly, | Cheveux blons, ces sourciz voutliz, | Grant entreuil, ce regard joly, | Dont prenoie les plus soubtilz | Ce beau nez droit,*

grant ne petit, / Ces petites jointes *orreilles*, / Menton fourchu, cler viz traictiz, / Et ces belles *levres* vermailles... » (= « le front/ regard/ nez, etc. d'aujourd'hui comparé à celui d'hier ») ou Mauriac (que cite Lamiquiz, 1967, p. 20) : « Te rappelles-tu cette nuit, sur ce banc ? (...) Et moi (...) j'appuyais ma figure contre ton épaule et ton cou, je respirais cette petite *filie* en larmes » (= « la petite fille que tu étais »); à relever, malgré *qu'est devenu ?* (Villon) ou *te rappelles-tu ?* (Mauriac), les éléments cataphoriques *poly*, *voultiz*, *joly*, etc., ou *petite* et *en larmes*, indispensables à la remontée du temps.

III | UTILISATIONS REMARQUABLES

A | Le démonstratif « de notoriété »

1. Etat de la question

Lucien Foulet (1930) a signalé parmi les premiers un « emploi curieux » de l'adjectif démonstratif, qui se rencontre en ancien français « dans les descriptions conventionnelles du printemps, dans les récits de fête, etc., chaque fois en un mot qu'il s'agit d'évoquer un tableau pittoresque dont les éléments sont traditionnellement les mêmes et que la vie réelle ou les récits qu'en font les livres ont rendu familier... » (§ 426, p. 175); p. ex. *Galeran de Bretagne*, v. 1986-1996 : « Li roussigneul plede et tence / Par *ces* boys et sa joie maine (...) / Et les yaues de *ces* rivières / Ne courent plus troubles ne fieres. » Pierre Guiraud (1967) le nomme « démonstratif absolu », Philippe Ménard (2^e éd., 1976) « démonstratif de notoriété ».

Fonctionnellement, ce démonstratif commute avec l'article « défini » et n'apparaît ni ostensif, ni anaphorique, ni cataphorique. Sur le plan sémantique, les commentateurs approuvent dans l'ensemble Foulet et Ménard. La plupart ressentent une expressivité additionnelle, mais largement intuitive, tributaire des contextes : effet d'insistance (Brunot, 1905), allure extraordinaire (Damourette et Pichon, 1940), charge affective (Gamillscheg, 1957), accent emphatique (Moignet, 1973), tonalité épique (Togeby, 1974)...

Le problème mérite un réexamen attentif.

2. Description

L'usage qui nous occupe était-il « surtout fréquent au nord-est de la France » (Bourciez, 5^e éd., 1967, § 311, b, p. 365) ? Comment le savoir ? (Déjà, le seul témoignage rapporté par Bourciez est artésien !)

L'histoire du tour promet davantage. Henry Yvon (1951) avait trouvé quatre exemples dans les 896 vers du *Pèlerinage de Charlemagne* : « Li res desjoint ses bués (...) et paissent par *cez* prez, amont par *ces* coltures » (v. 316-318); « ... e chantent e vielent e rotent *cil* jogler » (v. 409 et 834). Kraye-Schmitt (1953) remonte jusqu'à la *Passion de Clermont* (v. 382 et 387 de l'édition Foerster et Koschwitz : *en CEL enfern* et *CEL enfern*). On estime généralement que notre démonstratif s'épanouit au XII^e et au XIII^e siècle, amorce son déclin dès le XIV^e siècle (Regula, 1966) et sombre au XV^e (Brunot, 1905). Il survit en tout état de cause dans le *Testament Villon* (p. ex. v. 1162-1165 : « ... De graces soupes jacoppines / Et flans leur faiz oblacion, / Et puis après, soubz *ces* courtines, / Parler de contemplacion ») et dans *Jehan de Saintré* (p. 277-278 : « Encores, ma dame, vous dy je plus. Quant *ces* chevaliers ou escuiers vont faire leurs armes et ont prins congié du roy, se il fait froit ilz s'en vont a *ces* pales d'Allemaigne, se rigollent avec *ces* fillectes tout l'iver, et s'il fait chault ilz s'en vont en *ces* dilicieux roiaumes de Cecille et D'Aragon a *ces* bons vins et a *ces* bonnes viandes, a *ces* fontaines et bons fruis et a *ces* tres beaux jardins, et tout l'esté repaistre leurs yeulz de *ces* tresbelles dames... »)². Georges Gougenheim ne l'a plus enregistré dans sa *Grammaire française du XVI^e siècle* (1951). Haase (5^e éd., 1965) prétendait en fournir quatre illustrations du XVII^e siècle, mais l'une au moins, de Bossuet, est cataphorique, et les autres — retranscrites sans cotexte suffisant — vraisemblablement anaphoriques. Les mentions ultérieures regardent vérification faite le démonstratif banal (p. ex. Nyrop, 1925, V, p. 294, 4^o : « Que nous voilà loin de *ces* pauvres chienlits des pièces à costumes... » = endophore cataphorique). Sneyders de Vogel (1927), Darmesteter (1931), Damourette et Pichon (1940) identifient pourtant un

2. L'accumulation des adjectifs démonstratifs dans le même développement romanesque permet d'écarter l'interprétation purement cataphorique de *ces pales D'ALLEMAINE* ou *ces dilicieux roiaumes DE CECILLE ET D'ARAGON*.

démonstratif « de notoriété » en picard actuel. Nous y reviendrons.

Indépendamment de la géographie et de l'histoire, la lecture des anciens textes met en lumière deux constantes, déjà notées, mais séparément, la première par Foulet et Ménard, la seconde par Moignet, Guiraud et Togeby :

a / Première constante : le démonstratif accompagne un substantif pluriel, un singulier équivalent ou un singulier dépourvu de pluriel.

Sur 70 cas non suspects issus de la *Chanson de Roland*, on compte 64 pluriels (v. 113, 710, 1031, 1032 : 2, 1033 : 2, 1043 : 2, 1452, 1453 : 2, 1655 : 3, 1656, 1808, 1810, 1811 : 2, 1832, 1881, 1968 : 2, 2043, 2537, 2538, 2539 : 2, 2540, 2632 : 2, 2852 : 2, 3005, 3118, 3125 : 2, 3126 : 2, 3138 : 2, 3263, 3306, 3307 : 2, 3308 : 2, 3309, 3482 : 2, 3570, 3572, 3573 : 2, 3581, 3582, 3583, 3737, 3861, 3887, 3888, 3890, 3911) pour à peine 6 singuliers, répartis en 5 « noms collectifs » (v. 700 et 738 : *cel (h)ost* = « cette armée », v. 1019 et 2694 : *cele gent paienur* = « la nation païenne », v. 3317 : *cele gent barbee* = « la troupe des barbus ») et un « nom propre » (v. 2758 : *cel'ewe de Sebre* = « l'Ebre »; voir aussi (*en*) *cel enfern* aux v. 382 et 387 de la *Passion de Clermont* ou la personnification *celle Mort* de p. ex. *Les lunettes des princes* : XII, 8 et *passim*)³.

b / Deuxième constante : les morphèmes démonstratifs appartiennent presque toujours au paradigme de CIL.

Cette vérité s'est longtemps dissimulée en raison de la neutralisation précoce de ECCE ISTOS > *cez* et de ECCE ILLOS > *cels* sous la forme *ces* (éventuellement graphiée *cez* mais prononcée [se]; cf. Dees, 1971, p. 99). L'absence du moindre cas sujet *cist* dans p. ex. la *Chanson de Roland* est significative (au v. 1688 de l'édition Bédier, *Tuz sunt ocis CIST franceis chevalers* tolère une anaphore)⁴.

3. Explications antérieures

Les explications que hasardent les grammairiens-philologues sont loin d'élucider les données de la description.

3. Parmi les rares exceptions à la norme, *Huon de Bordeaux* (éd. P. Ruelle), v. 3291-3294 : « Qui donc veist et plevoir et venter, / Arbres froisier et moult fort esclicer, / Bestes fuir, ne se vent u aler, / Et ces oisiaux parmi ce bos voler » : entraînement par le pluriel *ces oisiaux* dans le cotexte immédiat ?

4. Ici encore, *Huon de Bordeaux* recèle un cas d'écart : « ... O moi venoient mi chevalier vaillant / Et tout *cist* moine et lor abes vaillant » (v. 1101-1102).

Ferdinand Brunot (1905), Gustave Guillaume (1919), Sneyders de Vogel (1927), Darmesteter (1931), Kraymer-Schmitt (1953) ou Rheinfelder (1967) envisagent un « échange de fonctions » (Brunot, I, p. 223) ou un « flottement » (Guillaume, p. 15, n. 1) entre le démonstratif censément affaibli d'une part et, d'autre part, l'article « défini » qui aurait gardé de son origine latine une certaine vigueur déictique. Suggestion infalsifiable, où de surcroît l'histoire ne trouve pas son compte.

Plutôt que l'« affaiblissement » du démonstratif, Damourette et Pichon (1927) conjecturent un *renforcement* de la « présentatorité prétéritale » par annexion d'un temps « antérieur au discours présent » (I, § 392, p. 513), soit (si nous traduisons) une extension de l'endophere anaphorique à l'exophere. Resterait à justifier la perte du procédé en français classique. Foulet en incriminait la nature « littéraire » (3^e éd., 1958, p. 176) : le verdict manque d'attendus.

Assez curieusement, personne n'a jamais exploité l'écrasante suprématie des pluriels (notre première constante). En ce qui touche la deuxième constante, Guiraud l'attribue à la prédominance du récit sur le dialogue : « Dans l'emploi absolu ici en cause, la chose n'étant pas mentionnée dans le récit, il en résulte qu'elle est implicite et qu'elle appartient au récit en tant que tel, de droit et par une sorte de convention. On interprète donc : *ces bois*, non pas dont je suis en train de vous parler puisque mon récit n'a mentionné jusqu'ici aucun bois, mais bois dont on parle en général dans un récit comme le mien » (1967, p. 78-79). Glanville Price (1968) lui rétorque aussitôt : « ... c'est parce que *cil* exprime une idée d'éloignement qu'il désigne la chose narrée, et non l'inverse » (p. 253).

4. Essai de réinterprétation

La caractérisation inhérente à *ce*, *cette* ou *ces* restreint l'extension du substantif-noyau et entraîne une limitation concomitante de son extensité. Comparer *L'homme est stupide* (extensitude universelle + extensité collective : « l'humanité ») et *CET homme est stupide* (extensitude existentielle + extensité = 1 : « l'individu tel et tel »), à moins que *cet homme* ne renvoie anaphoriquement à une extensité clichée (p. ex. *L'homme est un être assoiffé de science, inquiet de*

ses origines et préoccupé de son avenir. CET homme est pourtant stupide) ou que la cataphore informulée n'induit une généralisation (p. ex. Balzac, *Eugénie Grandet*, p. 54 : « ... le sublime tonnelier (...) ne disait jamais, sans laisser échapper un fin sourire et un juron, le mot : CES Parisiens ! » = « ce Parisien-là et tous ses concitoyens avec lui »).

De Foulet à Ménard, les exégèses du démonstratif « de notoriété » négligeaient la réduction d'extensité (domaine de la quantification) au bénéfice de la réduction d'extension (domaine de la caractérisation) : elles assortissent le substantif d'un appel à la mémoire de l'auditeur, du lecteur ou de l'interlocuteur (cf. Guiraud ci-dessus : *cez bois* = « bois dont on parle en général dans un récit comme le mien »), excroissance quelquefois inutile (p. ex. la *Chanson de Roland*, v. 1655-1656 : « ... Trenchent *cez* poinz, *cez* costez, *cez* eschines, / *Cez* vestemenz entresque as chars vives » = « les poings/flancs/échines/vêtements que l'on sait » ?), mais, d'abord, littérairement et stylistiquement déplacée, créditant les jongleurs d'un parti de dérision qui aboutit à détruire le merveilleux ou à banaliser le drame.

Notre interprétation liera au contraire les réductions d'extension et d'extensité. Elle n'oblige qu'à redresser un anachronisme de méthode : considéré prospectivement et non rétrospectivement (cf. p. 121), le démonstratif ne se substitue pas à l'article « défini », il concurrence directement la détermination zéro. Brunot et Bruneau (4^e éd., 1956, § 308, p. 218) remarquaient très bien que « les poètes du Moyen Âge semblent employer indifféremment le nom *sans* article, le nom *précédé* de l'article et le nom *précédé* d'un démonstratif » ; p. ex. « En la grant presse or i fert cume ber, / Trenchet *cez* hanstes e *cez* escus bouclers / E *piez* e *poinz* e *seles* e *costez* » (*Chanson de Roland*, v. 1967-1969).

L'histoire des articles revient à répertorier au cours des siècles les circonstances où le déterminant Ø résiste à l'invasion des types LE, UN et DE.

En vieux français — les constructions prédicatives mises à part (cf. p. 81) —, le refus de l'article *le*, *la*, *les* intervient :

(1) devant les substantifs pluriels (p. ex. *PAIENS sunt feluns*), où le nombre grammatical assume à lui seul l'extensité ;

(2) devant les « noms d'êtres uniques » (p. ex. *lune*, *soleil*), les « noms abstraits » (p. ex. *mort*, *trahison*) et les « noms propres » en général (*Renaud* ou *Paris*, plus les « noms géographiques » qui prennent aujourd'hui l'article LE : *France* — à l'exception des locatifs *en/de* —, *Seine*, etc.), tous substantifs égalant, sauf indication expresse, l'extensité individuelle à l'extension.

On aura reconnu notre première constante (cf. p. 168). Le morphème dit « de notoriété » réaliserait ainsi un *compromis entre la détermination zéro et l'article « défini »*, jugé (1) redondant (doublé par le pluriel), (2) disconvenant (susceptible de porter l'extensité au delà de 1). Le démonstratif n'encourt pas ces reproches. Il resserre l'extension nominale, désambiguïse au besoin l'extensitude et comprime l'extensité : p. ex. *e chantent e vielent e rotent CIL jogler du Pèlerinage de Charlemagne* = « les jongleurs assistant à la fête se mettent à chanter et à jouer », non « la mission sociale d'un jongleur est de chanter et de jouer ». Cette ressource a pu être exploitée à des fins secondaires d'emphase, d'ironie, de mépris, voire de simple commodité métrique (*celle(s)* remplaçant *la* ou *les*, *de ces* préféré à *des*). Notre thèse ne récuse aucune des connotations que les médiévistes avaient perçues, elle leur fournit une assise linguistique.

5. Contre-épreuve

Pour boucler la boucle, retournons brièvement (1) au quasi-monopole du paradigme CIL (deuxième constante descriptive), (2) à l'extinction du démonstratif « de notoriété » en français préclassique, (3) à sa survie en picard moderne.

a | *Le monopole de CIL*. — Gérard Moignet (1973) affecte le type CIST à l'univers du locuteur et de l'auditeur (1^{re} et 2^e personnes grammaticales ou personnes « présentes »), le type CIL à l'univers de la personne « absente ». Dessinant un clivage fondamental dont la proximité et l'éloignement chronologique ou local des événements sont avec les affinités respectives de CIST pour le dialogue et de CIL pour le récit les manifestations les plus visibles, il transcende en quelque sorte les avis divergents de Guiraud et de Price (cf. p. 169 ci-dessus). Le démonstratif « de notoriété » se

trouve normalement écarté de « l'emploi démonstratif proprement dit, où le substantif est défini par une référence spatiale, un geste du locuteur le soulignant » (p. 111). CIL serait un « terme général ou non marqué » (Togeby, 1974, p. 92, § 3) ou, en d'autres mots, le moins déictique des démonstratifs.

b / *L'extinction en français préclassique*. — Vers la fin du moyen français, le type CIST se spécialise en adjectif et le type CIL en pronom : le démonstratif « de notoriété », automatiquement, perd son support matériel.

En plus, la consolidation progressive de l'article « défini » allait rendre son palliatif superflu. La détermination zéro ne se rencontre désormais qu'au contact (1) des « noms propres » : de personnes, de villes, de pays (ces derniers après un introducteur *en* ou *de*) et (2) à l'intérieur des énumérations en cascade — l'article Ø acquérant du coup une valeur positive (d'intensivité : cf. p. 81) ; p. ex. *Testament Villon*, v. 545 : « ... Tost vous faudra clore fenestre » = « fermer boutique ».

c / *La survie en picard moderne*. — Le dialecte picard a perpétué jusqu'à nos jours plusieurs traits de l'ancien français, en particulier (1) l'implantation de la détermination zéro et (2) le maintien du type CIL dans ses emplois adjectivaux (Brébion, 1907; Price, 1969) ; soit la cause et à la fois l'instrument du démonstratif « de notoriété ». On notera — précieuse confirmation — que les exemples rapportés par Damourette et Pichon (1927) concernent tous des « êtres uniques » : *J'vas mon de CH'préfet* = « je vais chez le préfet », *J'ai rincontré CH'curé* = « le curé », *Un jeune curé de CH'Nord...* = « du Nord ».

B / Le démonstratif « de politesse »

D'après Damourette et Pichon, le français « familier » ferait grande consommation de démonstratifs « pour introduire au pluriel un appellatif suivi d'un nom propre » (VI, 1940, § 2479, p. 442). Il convient immédiatement de trier les données : (1) appellatif direct et appellatif indirect, (2) singulier et pluriel, (3) présence d'un « nom propre ».

1. Appellatif direct et appellatif indirect

a / Le démonstratif assure ses fonctions habituelles en compagnie de *messieurs*, *dames*, *demoiselles* servant de « délocutifs » ou d'appellatifs indirects :

(1) Endophore anaphorique : P. ex. P. Vialar, *La cravache d'or*, p. 14 : « ... on verra les *propriétaires* venir le matin (...) et peut-être qu'à Longchamp, à Saint-Cloud, tu prendras leurs ordres, à *ces* *messieurs-dames*. »

(2) Endophore cataphorique : P. ex. Molière, *Les précieuses ridicules*, 10 : « ... nous avons une amie particulière qui nous a promis d'emmener ici tous *ces* *messieurs du Recueil des pièces choisies*. »

(3) Exophore : P. ex. Fr. Mallet-Joris, *Le rempart des béguines*, p. 194 : « Simone, conduis *ces* *dames*. »

b / L'usage « allocutif » de *ces messieurs*, *ces dames*, *ces demoiselles* appartient au langage des domestiques, à mi-chemin de la troisième personne déférente (p. ex. *Si Monsieur veut me suivre* ou *Madame est servie*) et de l'interpellation. Quoi qu'il en soit, exophore situationnelle : *CES* *messieurs aussi sont Jésuites*? (I. Calvino) = « vous aussi êtes Jésuites, Messieurs? »

2. Singulier et pluriel

Effectivement inusité avec les appellatifs directs (sauf à se charger d'une ironie appuyée : (? *CE*) *Monsieur désire?*, *Madame!* ? *CETTE* *dame a sonné?*), le singulier est attesté dans chacun des emplois « délocutifs » ; p. ex. N. Sarraute, *Martereau*, p. 183 : « Quel besoin a-t-il, *ce* *monsieur* (...), de venir s'ennuyer toute une soirée avec nous? »

3. Présence d'un « nom propre »

Le « nom propre » déterminant un appellatif participe de l'endophore cataphorique ; comparer *CES* *dames aux chapeaux verts* à p. ex. *CES* *demoiselles Plouff* ou à *L'éducation sentimentale*, p. 242 : « Il y avait chez sa mère tous les habitués d'autrefois : MM. Gamblin, Heudras et Chambrion, la famille Lebrun, "*ces* *demoiselles* »

Auger... » (les guillemets cristallisent en formule la cataphore)⁵.

Bref, le démonstratif « de politesse » n'a rien qui le distingue fondamentalement des autres.

C | Le démonstratif « intensif »

L'article *de* transforme les déterminants *extensifs* en *partitifs* (cf. chap. III et IV). Devant un démonstratif cataphorique *ces*, il permet alors de diminuer le nombre des caractérisants postposés, puis de les supprimer : *Ils s'offrent CES/LES bijoux à plusieurs dizaines de millions anciens que les boutiques de luxe ont mis en vitrine pour les fêtes* (ci-dessus p. 165) mais *Ils s'offrent DE CES/DES bijoux à plusieurs millions, Ils s'offrent DE CES/DES bijoux!*, ou « ... à deux milles de là, il y a de *ces* hasards ! la goélette se fait prendre dans un cyclone... » (J. Audiberti, *Quoat-Quoat*, p. 68); « ... les cabaretiers vous servent de *ces* ratafias ! » (Gogol, *Les âmes mortes*, p. 395); « ... la mémoire nous joue de *ces* tours » (S. Beckett, *En attendant Godot*, p. 85), etc.

Le démonstratif « intensif » *de ces* se reconnaît à une mélodie particulière, souvent rendue dans l'écriture par le point d'exclamation. Son singulier est *un de ces* (ou exceptionnellement *de ce* sous représentation massive : cf. p. 110-111), le bloc *un de ces* se laissant découper en ses trois composantes (1) quantifiant-caractérisant *ces*, (2) partitif *de*, (3) numératif continu *un* : « J'ai *une de ces* fringales » (A. Salacrou, *L'Archipel Lenoir*, p. 69); « ... j'ai *une de ces* envies de pleurer, moi ! » (J. Supervielle, *Le voleur d'enfants*, p. 54); « L'homme de Dieu m'a laissé avec *un de ces* mal à la tête ! » (L. Bodard, *Monsieur le consul*, p. 93), etc.

Irène Tamba s'est naguère intéressée à la manière dont « un enchaînement d'opérations énonciatives assez complexe » (1981, p. 6) fait sortir la valeur intensive de p. ex. *une de ces* *patiences* ! : 1° discrétisation *une patience de cette qualité*, 2° typification *cette qualité de patience*, 3° pointage *cette espèce de patience est remarquable entre toutes*. Je dirais, plus simplement, que la non-expression ou la

5. *Ibid.*, *Trois contes*, p. 46 : « Alors Mme Aubain eut une défaillance; et le soir tous ses amis, le ménage Lormeau, Mme Lechaptois, *ces* demoiselles Rochefeuille, M. de Houpeville et Bourais se présentèrent pour la consoler » (italiques de l'auteur).

suspension des caractérisants simule une impuissance langagière du locuteur à la recherche de l'épithète adéquate et traduit par contre-coup une qualité superlative : « je ne vous dis que ça » (Gross, 1975), « sacré » ou « fameux » (Morin, 1976), « au plus haut point » (Tamba, 1981).

Cette présentation corrobore la valeur unitaire $CE = LE + \Delta$ de l'adjectif démonstratif.

IV | CONCLUSION

Les adjectifs démonstratifs *ce(t)*, *cette*, *ces* intègrent un caractérisant sans signification propre quoique endophoriquement ou exophoriquement interprétable.

L'endophore balaie la chaîne syntagmatique à la recherche d'un contenu : anaphorique, elle livre la solution avant le problème; cataphorique, elle pose une énigme qu'elle résout après coup⁶.

L'exophore procure une clef à Δ en s'aidant d'un geste (p. ex. *CE livre* = « celui que je montre »), d'une mimique (p. ex. *Qu'est-ce qu'il m'a supplicié CE dentiste!*) ou d'un décor rapidement planté : p. ex. F. Mallet-Joris, *Le jeu du souterrain*, p. 35 (à un écrivain préparant un nouveau livre) : « Alors, *ce* sujet ? comme on dit à un lycéen : Alors, *ces* examens ! »

Dans certains cas, la caractérisation demeurera pourtant vide, abandonnée à la clairvoyance des auditeurs-lecteurs. Jean-Paul Sartre dédicace *Huis Clos* « à *cette* dame » = « la dame que je sais et qui se reconnaîtra » mais, pour les initiés, Mme Morel⁷.

Il s'ensuit deux ordres de conséquences : (1) grammaticales, (2) stylistiques.

1. Conséquences grammaticales

Plusieurs linguistes (Rydén, 1970, Wilmet, 1979, etc.) ont soutenu qu'un démonstratif introducteur garantissait la fonction

6. Ducrot (1972, p. 245) rattache le démonstratif cataphorique à la « démonstration » au prix d'une curieuse pétition de principe : « Le démonstratif n'étant à sa place que si l'objet est là, l'utilisation du démonstratif permet de donner l'impression que l'objet est effectivement là. »

7. Cf. R. Aron, *Mémoires* (Paris, Julliard, 1983), p. 45, n. 1.

« explicative » de la subordonnée relative attachée au même noyau. Cette analyse pêche par excès. La relative sera restrictive ou appositive dans les conditions définies aux p. 49-50.

Soit p. ex. la phrase *Ah! CES hommes qui veulent toujours avoir raison et qui ont toujours tort!* (Ionesco).

(1) Lecture restrictive (relative « déterminative ») :

homme = l'ensemble X_1 des hommes;

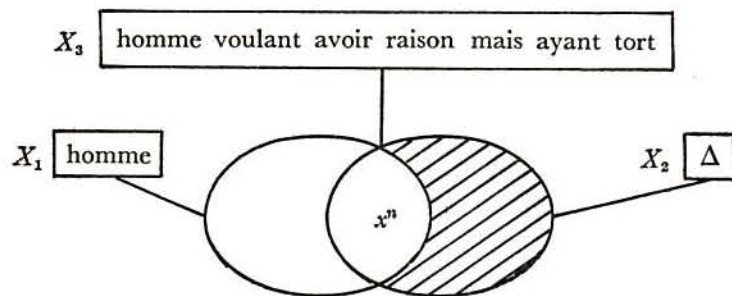
ces = « les + Δ »;

les hommes = l'extensité $n > 1$ des hommes remplissant l'ensemble des hommes (extensivité extensive) ;

Δ = l'ensemble X_2 des propriétés Δ ;

ces hommes = l'ensemble X_3 confondu avec X_2 (antéposition : cf. chap. V) des hommes ayant la propriété Δ ;

qui veulent toujours avoir raison et qui ont toujours tort = l'ensemble X_2 inclus dans X_1 des êtres persuadés de leur infaillibilité et finalement convaincus d'erreur.

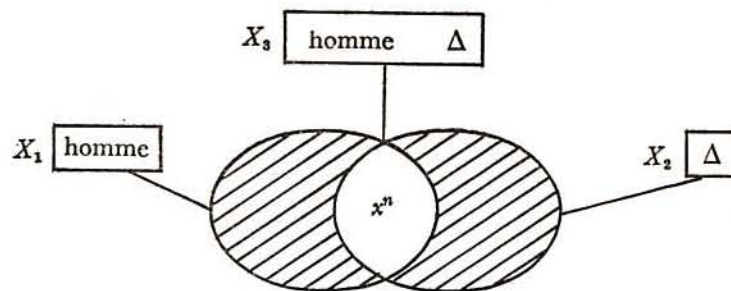


(2) Lecture appositive (relative « explicative ») :

homme
ces
les hommes } *idem*;
 Δ

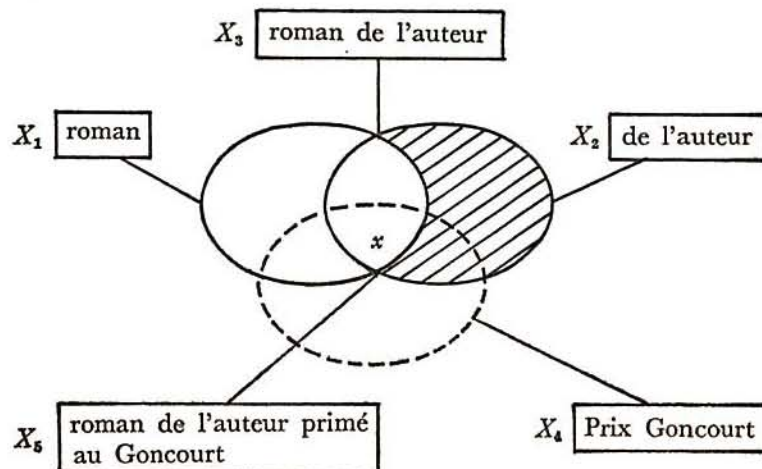
ces hommes = l'ensemble X_3 confondu avec X_1 et X_2 (neutralisation de Δ : cf. chap. V) ;

qui veulent toujours avoir raison et qui ont toujours tort = double prédication de l'ensemble X_3 confondu avec X_1 et X_2 .



D'où les deux traductions : 1° « j'exècre le sous-ensemble (strict ou non) des hommes qui veulent toujours avoir raison et qui ont toujours tort », 2° « tous les hommes sont pareils : je les hais parce qu'ils veulent toujours avoir raison et qu'ils ont toujours tort ».

Comparer maintenant avec un quantifiant-caractérisant possessif, p. ex. *J'ai lu SON roman qui a obtenu le Goncourt* (Rothenberg, 1972) :



1° « j'ai lu celui de ses romans qui a été primé » (version restrictive : l'élément x appartient à l'ensemble singleton X_5),
2° « j'ai lu le seul roman de cet auteur, qui se trouve aussi avoir

obtenu le Goncourt » (version appositive : l'élément x appartient à l'ensemble singleton X_3 sans intersection d'un X_4).

2. Conséquences stylistiques

En l'absence totale d'endophore ou d'exophore, c'est l'intonation qui guide le décodage, le destinataire acceptant la responsabilité du jugement (dépréciatif ou, plus rarement, laudatif) : *CETTE idée!*, *CETTE question!* = p. ex. « l'idée/la question... déplacée, sottise, saugrenue, etc. », *CES Parisiens* (cf. ci-dessus p. 170) = « les nigauds de Parisiens », *un de ces mal de tête!* (cf. ci-dessus p. 174) = « un mal à la tête du tonnerre de dieu », ou « Les Tourangeaux naissent jardiniers et ils parlent le français le plus pur qui soit, ils emploient le passé simple et ont de ces délicatesses de langage... » (R. Sabatier, *Les fillettes chantantes*, p. 136).

Il arrive aussi que l'endophore et l'exophore réservent une fraction de Δ à des sous-entendus affectifs que le cotexte et le contexte n'épuisent pas : ... et *CETTE Zoé QUI OUVRAIT TOUJOURS!* (Zola); *CES bourgeois SOLIDIFIÉS sont extravagants!* (A. Salacrou); [*Monique m'offrait*] *ses petites manies, ses péchés véniels, ses quarts de silence, ses mines tirées de biais, ses talonnades, son déshabillage éclair et CE PETIT sein DUR* (H. Bazin)⁸; ou :

« ... et certes quand ils étaient longuement contemplés par *cet humble passant*, par *cet enfant qui rêvait* — comme l'est un roi, par un mémorialiste perdu dans la foule —, ce coin de nature, ce bout de jardin n'eussent pu penser que ce serait grâce à lui qu'ils seraient appelés à survivre en leurs particularités les plus éphémères... » (Proust, *RTP*, I, p. 220) = « ce passant, cet enfant *que j'étais* : humble et rêveur ».

8. Rapprocher cet avis de P. Léautaud, *Entretiens avec Robert Mallet* (Paris, Gallimard, 1951, p. 66), dont je dois la communication à Sophie Basch : « J'ai découvert, il n'y a pas très longtemps, un des motifs de la séduction du style de Barrès : l'emploi du démonstratif à la place de l'article... »

Conclusion

« Ce qui était clair avant nous n'est pas à nous. » L'histoire des théories grammaticales est faite de conquêtes provisoires, d'oublis et de résurgences. Avec sa dichotomie de la *compréhension* et de l'*étendue*, Beauzée avait assis dès le XVIII^e siècle les bases d'une description sémantico-logique des accompagnateurs du substantif. Les deux notions, redéfinies en termes d'*extension* et d'*extensité*, permettent à l'heure actuelle de dépasser les contradictions de l'empirisme scolaire et les insuffisances du formalisme américain par l'identification non équivoque de marqueurs d'*extensité* ou *quantifiants*, de marqueurs d'*extension* ou *caractérisants* et de marqueurs conjoints d'*extensité* et d'*extension* ou *quantifiants-caractérisants*. L'*extensivité* ou le rapport de l'*extensité* à l'*extension* distribue les déterminants en *partitifs* et en *extensifs*. La distinction d'une *extensionnalité* hors énoncé et d'une *extension* en énoncé éclaire le problème des « noms propres ». Deux mécanismes régulateurs de l'*extensité* — l'*extensitude* et l'*extensibilité* — projettent un jour inédit sur les « ambiguïtés référentielles » et substituent au discours des philosophes une analyse proprement linguistique¹.

Précisément, le souci constant de ce livre a été d'affirmer contre toute mode la primauté de la grammaire (même s'il nous est arrivé d'emprunter leurs outils aux logiciens et aux mathématiciens) en refusant les facilités de la pragmatique. Pour cimenter

1. « In reality, there are problems of considerable complexity concerning natural-language quantifiers » (J. Hintikka, dans *Game-Theoretical Semantics*, Dordrecht, 1979, p. 114).

la discipline, nos chapitres III, IV, V et VI intègrent à la synchronie une perspective diachronique qui épouse le cours du temps au lieu de le prendre à rebours. Le maintien de *quelque* parmi les quantifiants-caractérisants en réaction au glissement symétrique de *quelques* et de *quelconque* (chap. III), la préposition latine *de* que l'indifférenciation des cas ablatif et accusatif transforme en article français (chap. IV), l'adjectif « qualificatif » relevant quand il se postpose d'un schéma ensembliste d'intersection et quand il s'antépose d'un schéma d'inclusion, sur les modèles respectifs des caractérisants analytiques et des caractérisants synthétiques extrinsèques (chap. V), ou le démonstratif « de notoriété » s'éteignant parallèlement à l'article zéro (chap. VI) ne s'expliqueraient pas sans cette conjonction méthodologique.

Le présent ouvrage aura-t-il au bout du compte évité, selon le mot de Valéry, le double écueil de la simplification réductrice et de la complexification inutilisable ? En tout cas, dans la « filière française » unissant Beauzée à Damourette et Pichon et à Gustave Guillaume, nous avons systématiquement ramené la masse des *effets* au plus petit commun dénominateur de *causes*. Faire la navette du particulier au général, deviner, comprendre, regrouper les indices, risquer une hypothèse, la contrôler, étendre le champ d'application...

Mais les portes ouvertes ou forcées du labyrinthe révèlent inlassablement de nouveaux dédales. La détermination nominale garde bien ses énigmes. L'effort devra se poursuivre vers l'aval des exploitations stylistiques et vers l'amont d'une saisie toujours affinée des principes. A l'illumination passagère succèdent l'insatisfaction et les tourments dont le plus humble des chercheurs partage le lot avec l'artiste-créditeur : « Ce qui était clair avant nous n'est pas à nous. Ne vient de nous-mêmes que ce que nous tirons de l'obscurité qui est en nous et que ne connaissent pas les autres »².

2. M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, III, p. 880.

Bibliographie

On trouvera ici :

- (1) une bibliographie générale, reprenant les titres des grammaires françaises citées de première main dans le cours de l'ouvrage : (A) grammaires antérieures au ^{xx}e siècle, (B) grammaires du ^{xx}e siècle;
- (2) une bibliographie particulière, subdivisée en sept chapitres et limitée aux travaux effectivement utilisés.

I / BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

A / Grammaires françaises antérieures au ^{XX}e siècle

- Beauzée (N.), *Grammaire générale*, Paris, 1767; nouvelle édition en facsimilé avec une introduction par B. E. Bartlett, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromman Verlag, 1974, 2 vol.
- Boniface (A.), *Grammaire française méthodique et raisonnée*, Paris, 1829.
- Collin d'Ambly (F.), *Grammaire française analytique et littéraire*, Paris, 1807.
- Destutt de Tracy (A.-L.-Cl.), *Elémens d'idéologie. Grammaire*, Paris, 1803.
- Esterno (M. d'), *Projet de réforme de la grammaire*, Paris, 1871.
- Girard (G.), *Cours éducatif de langue maternelle*, Paris, 1845-1848, 3 vol.
- Girault-Duvivier (Ch.-P.), *Grammaire des grammaires*, Paris, 1811, 2 vol.
- Jullien (B.), *Cours supérieur de grammaire*, Paris, 1849.
- Landais (N.), *Grammaire, résumé général de toutes les grammaires françaises*, Paris, 1835.
- Lemare (A.), *Cours théorique et pratique de la langue française*, Paris, 1807.
- Lévizac (abbé de), *L'art de parler et d'écrire correctement la langue française*, Londres, 1800.
- Lhomond (Ch.-F.), *Elémens de la grammaire française*, Paris, 1780.
- Loneux (E.), *Grammaire générale appliquée à la langue française*, Liège, 1799.
- Metgé (A.), *Grammaire philosophique et raisonnée*, Toulouse, 1834.
- Montry (A.), *Grammaire mnémonique*, Paris, 6^e éd., 1836.
- Restaut (P.), *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris, 1730; 9^e éd., 1765.

- Riom (J.-L.), *La grammaire réformée*, Paris, 1889.
 Sicard (J.-J.), *Grammaire française divisée en douze leçons*, Marseille, 1829.
 Sicard (R.), *Eléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, Paris, 1799.
 Silvestre de Sacy (A.-I.), *Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants*, Paris, 1799; 2^e éd., 1803.
 Thiébaud (Dieudonné), *Grammaire philosophique*, Paris, 1802; nouvelle édition en facsimilé avec une introduction par D. Droixhe, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromman Verlag, 1977, 2 vol.
 Thiébaud (Dieudonné), *Précis de la grammaire générale de M. de Beauzée, avec quelques observations critiques sur la doctrine de l'auteur*, Berlin, 1771 et 1773, 5 fasc.
 Vanier (V.-A.), *Dictionnaire grammatical critique et philosophique*, Paris, 1836.

B / Grammaires françaises du XX^e siècle

- Bonnard (H.), *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1981.
 Bonnard (H.), *Grammaire du français*, Paris, SUDOL, 1977.
 Brunot (F.), *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1922; 3^e éd., 1953.
 Damourette (J.) et Pichon (E.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey [1911-1940], 7 vol.
 De Boer (C.), *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Presses Universitaires, 1947; 2^e éd., 1954.
 Dubois (J.) et Lagane (R.), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973.
 Galichet (G.), *Essai de grammaire psychologique*, Paris, PUF, 3^e éd., 1970.
 Goosse (A.), *Nouvelle grammaire française*, Gembloux, Duculot, 1980.
 Gougenheim (G.), *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1939.
Grammaire Larousse du français contemporain, Paris, Larousse, 1964.
Grammaire Larousse du XX^e siècle, Paris, Larousse, 1936.
 Grevisse (M.), *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 1936; 11^e éd., 1980.
 Le Bidois (G.) et Le Bidois (R.), *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard, 2^e éd., 1968, 2 vol.
 Maquet (Ch.), Flot (L.) et Roy (L.), *Cours de langue française*, Paris, Hachette, 1921.
 Martinet (A.), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1979.
 Van Hout (G.), *Franc-Math*, Paris, Didier, 1973-1974, 4 vol.
 Wagner (R.-L.) et Pinchon (J.), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, éd. revue, 1972.
 Wartburg (W. von) et Zumthor (P.), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke, 2^e éd., 1958.

II / BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

A / Introduction

- Bloomfield (L.), *Language*, New York, Holt, 1933 (trad. franç. par J. Gazio, Paris, Payot, 1970).
 Buysens (E.), *Les catégories grammaticales du français*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1975.

- Chevalier (J.-Cl.), Eléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif, dans *Le Français moderne*, 34 (1966), p. 241-253.
 Dessaintes (M.), La catégorie de l'article en français moderne, dans *Etudes classiques*, 32 (1964), p. 22-36.
 Gross (M.), Une classification des déterminants et prédéterminants indéfinis du français, dans *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique* (Lille, Publications de l'Université de Lille III, 1976), p. 11-46.
 Hjelmlev (L.), *Le langage* (trad. franç. par M. Olsen), Paris, Editions de Minuit, 1966.
 Kelemen (J.), Essai de classification des déterminants du nom en français selon des critères syntaxiques et contextologiques, dans *Annales Universitatis Scientiarum Budapestinensis. Sectio Linguistica*, 11 (1980), p. 127-136.
 Mahmoudian (M.), *Les modalités nominales en français*, Paris, PUF, 1970.
 Mitterand (H.), Grammaire française : Observations sur les prédéterminants du nom, dans *Etudes de Linguistique appliquée*, 2 (1963), p. 126-134.
 Tuțescu (M.), *Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Bucarest, Société roumaine de linguistique romane, 1972.
 Warnant (L.), *Structure syntaxique du français*, Paris, Les Belles-Lettres, 1982.

B / Une tradition parallèle

- Arnauld (A.) et Nicole (P.), *La logique ou l'art de penser*, Paris, 1662; nouvelle édition en facsimilé avec une introduction par B. von Freytag Löringhoff et H. E. Brekle, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromman Verlag, 1965-1967, 3 vol.
 Chervel (A.), ... *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, 1977.
 Chomsky (N.), *Cartesian Linguistics*, New York, Harper & Row, 1966 (trad. franç. par N. Delanoë et D. Sperber, Paris, Seuil, 1969).
 Foucault (A.), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.
 Glatigny (M.), Remarques sur la détermination et la caractérisation dans quelques textes littéraires, dans *Le Français moderne*, 32 et 33 (1964 et 1965), p. 259-274, 1-20 et 109-116.
 Joly (A.), Le problème de l'article et sa solution dans les grammaires de l'époque classique, dans *Langue française*, 48 (1980), p. 16-27.
 Lapesa (R.), « *Un/una* » as the Indefinite Article in Spanish, dans *Hommages H. et R. Kahane*, Urbana, University of Illinois Press, 1973, p. 429-503.
 Swiggers (P.), *Les conceptions linguistiques des Encyclopédistes*, Heidelberg, Julius Groos Verlag, 1984.
 Yvon (H.), Etude de notre vocabulaire grammatical. La notion d'article chez nos grammairiens, dans *Le Français moderne*, 23 et 24 (1955 et 1956), p. 161-172 et 1-13.

C / Théorie et définitions

- Annear (S.), English and Mandarin Chinese : Definite and Indefinite Determiners and Modifying Clause Structures, dans *POLA Report*, 11 (1965), p. 1-55.
 Banys (W.), *L'ambiguïté référentielle des phrases à descriptions indéfinies en français*, Katowice, Université Slaski, 1983.

- Bar (F.), L'usage abusif de l'article indéfini en français d'aujourd'hui, dans *Le Français moderne*, 37 (1969), p. 97-112.
- Chomsky (N.), *Essais sur la forme et le sens* (trad. franç. par J. Sampsy), Paris, Seuil, 1980.
- Clédat (L.), [Réplique à Yvon], dans *Revue de Philologie française*, 16 (1902), p. 140-146.
- Culioli (A.), A propos de « quelque », dans *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1983, p. 21-29.
- Dahl (O.), On generics, dans *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge, University Press, 1975, p. 99-111.
- De Vriendt (S.), L'article en néerlandais, dans *Mélanges Roch Valin*, Lille-Québec, Presses Universitaires - Presses de l'Université Laval, 1980, p. 229-242.
- Donnellan (K. S.), Reference and Definite Descriptions, dans *Philosophical Review*, 75 (1966), p. 281-304.
- Ducrot (O.), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972.
- Fauconnier (G.), *Espaces mentaux*, Paris, Editions de Minuit, 1984.
- Fourment Berni-Canani (M.), De la détermination en français et en italien, dans *Revue de Linguistique romane*, 48 (1984), p. 141-159.
- Frédéric (M.), La tautologie dans le langage naturel, dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 19 (1981), p. 313-326.
- Galmiche (M.), Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 60-86.
- Galmiche (M.), Quantificateurs, référence et théorie transformationnelle, dans *Langages*, 48 (1977), p. 3-49.
- Grannis (O. C.), Notes on [Thorne 1972], dans *Foundations of Language*, 11 (1974), p. 105-110.
- Guillaume (G.), *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses de l'Université Laval, 1964; 2^e éd. 1969 (reproduit aux p. 143-156 et 167-183 les deux études de 1944 et 1945 : *Particularisation et généralisation dans le système des articles français et Logique constructive interne du système des articles français*).
- Guillaume (G.), *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Paris-Québec, Klincksieck-Presses de l'Université Laval, 1973.
- Guillaume (G.), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette, 1919.
- Hawkins (J. A.), *Definiteness and Indefiniteness. A Study in Reference and Grammaticality Prediction*, Londres, Croom Helm, 1978.
- Jaranowski (Z.), Definiteness, Presupposition and Anaphoricity in « There » Sentences and Adjectival Predicate Constructions, dans *Papers and Studies in Contrastive Linguistics*, 14 (1982), p. 71-82.
- Kaplan (D.), Quantifying in, dans *Synthese*, 19 (1968-1969), p. 178-214.
- Kleiber (G.), Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 87-105.
- Kleiber (G.), Les définitions sémantiques classiques de l'opposition relative restrictive/relative appositive, dans *Revue de Linguistique romane*, 45 (1981), p. 1-16.
- Kleiber (G.), *Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 1981.

- Léard (J.-M.), Morphogenèse et lexigenèse : opérations morphologiques et classes lexicales dans une perspective énonciative, dans *Revue québécoise de Linguistique*, 13 (1984), p. 325-379.
- Lorian (A.), *Souplesse et complexité de la proposition relative en français*, Genève, Slatkine, 1983.
- Lyons (J.), *Éléments de sémantique* (trad. franç. de J. Durand), Paris, Larousse, 1978.
- Martin (R.), Compte rendu de G. Kleiber, *Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres*, dans *Revue de Linguistique romane*, 46 (1982), p. 416-419.
- Martin (R.), De la double « extensité » du partitif, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 34-42.
- Martin (R.), *Le mot « rien » et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck, 1966.
- Martin (R.), La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre, dans *LINX*, 9 (1984), p. 7-28.
- Martin (R.), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983.
- Mélis (L.), *Les circonstanciés et la phrase*, Louvain, Presses Universitaires, 1983.
- Moignet (G.), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- Olsson-Jonasson (K.), A propos de la distinction spécifique/non spécifique des syntagmes nominaux indéfinis, dans *Recherches en pragma-sémantique*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 185-213.
- Recanati (F.), La sémantique des noms propres, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 106-118.
- Renzi (L.), Come leggere l'articolo « il », dans *Lingua Nostra*, 36 (1975), p. 12-14.
- Robbins (B.), *Definite Article in English Transformation*, La Haye, Mouton, 1968.
- Rothenberg (M.), Les propositions relatives adjectives en français, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 67 (1972), p. 175-213.
- Searle (J. R.), Proper Names, dans *Philosophy and Ordinary Language*, Urbana, University of Illinois Press, 1963, p. 154-161.
- Smith (N. V.), On Generics, dans *Transaction of the Philological Society* (1975), p. 27-48.
- Stepanoff (G.), L'article français : structure d'éléments différentiels, dans *Beiträge zur Romanischen Philologie*, 3 (1964), p. 72-79.
- Strawson (P. F.), *Etudes de logique et de linguistique*, Paris, Seuil, 1977.
- Sueur (J.-P.), Quantificateurs et modalités, dans *Langages*, 48 (1977), p. 84-99.
- Thorne (J.-P.), On the Notion « Definite », dans *Foundations of Language*, 8 (1972), p. 562-568.
- Valin (R.), Introduction aux *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949*, Paris-Québec, Klincksieck-Presses de l'Université Laval, 1971, p. 9-58.
- Wilmet (M.), « *A kiwi abounds in this area » : note sur l'article « indéfini générique », dans *Mélanges J. Dierckx*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1985, p. 219-226.
- Wilmet (M.), Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical, dans *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, 1980, p. 51-68.
- Yvon (H.), Étude sur notre vocabulaire grammatical, dans *Revue de Philologie française*, 18 (1904), p. 46-67.
- Yvon (H.), Sur l'emploi du mot « indéfini » en grammaire française, dans *Revue de Philologie française*, 15 (1901), 16 (1902) et 21 (1907), p. 292-307, 129-140 et 21-36.

D / Description du syntagme nominal

- Akmajian (A.) et Lehrer (A.), NP-like Quantifiers and the Problem of Determining the Head of an NP, dans *Linguistic Analysis*, 2 (1976), p. 395-413.
- Björkman (S.), *Le type « avoir besoin »*. Etude sur la coalescence verbo-nominale en français, Uppsala, Almqvist & Wiksell, 1978.
- Chomsky (1980) : voir C.
- Eskenazy (A.), Quelques remarques sur le type « ce fripon de valet » et sur certaines fonctions syntaxiques de la préposition « de », dans *Le Français moderne*, 35 (1967), p. 184-200.
- Fauconnier (1984) : voir C.
- Forsgren (M.), « Mercredi 17 octobre - le mercredi 17 octobre », dans *Studia Neophilologica*, 53 (1981), p. 329-346.
- Gondret (P.), « Quelques », « plusieurs », « certains », « divers » : Etude sémantique, dans *Le Français moderne*, 44 (1976), p. 143-152.
- Gross (1976) : voir A.
- Gross (M.), A Remark about Plural Agreement between Determiner and Noun, dans *Linguistic Inquiry*, 5 (1974), p. 620-622.
- Guillaume (1944) : voir C.
- Hartig (M.), Syntax und Semantik des französischen Teilungsartikels, dans *Linguistische Berichte*, 28 (1973), p. 36-41.
- Henry (A.), Encore ancien français « femme que femme », dans *Romanica Gandensia*, 20 (1983), p. 107-120.
- Henry (P.), Constructions relatives et articulations discursives, dans *Langages*, 37 (1975), p. 81-98.
- Huot (H.), *Constructions infinitives du français. Le subordonnant « de »*, Genève, Droz, 1981.
- Jackendoff (R. S.), Quantifiers in English, dans *Foundations of Language*, 4 (1968), p. 422-442.
- Karolak (S.), Détermination et déterminants de phrase, dans *Linguistica Silesiana*, 1 (1975), p. 33-42.
- Kassai (G.), A propos de la distinction « défini/indéfini », dans *La Linguistique*, 17 (1981), p. 23-33.
- Kęsik (M.), « Quelques » vs « Plusieurs », dans *Actes du III^e Congrès des Linguistes romanisants polonais*, Varsovie, Editions de l'Université, 1980, p. 59-64.
- Kleiber (G.) et Martin (R.), La quantification universelle en français, dans *Semantikos*, 2 (1977), p. 19-36.
- Kupferman (L.), L'article partitif existe-t-il ?, dans *Le Français moderne*, 47 (1979), p. 1-16.
- Lombard (A.), « Li fel d'anemis », « ce fripon de valet ». Etude sur les expressions de ce type..., dans *Studier i Modern Sprakvetenskap*, 2 (1931), p. 147-210.
- Lakoff (G.), Hedges : A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts, dans *Papers from the 8th Regional Meeting*, Chicago, Linguistic Society, 1972, p. 183-228.
- Le Goffic (P.), *Ambiguïté linguistique et activité de langage*, Paris, Université de Paris VII, 1981.
- Martin (1983) : voir C.
- Milner (J.-Cl.), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil, 1978.

- Morin (Y.-Ch.), « De ces » : the Lexicalization of a Syntactic Expression, dans *Linguistic Inquiry*, 7 (1976), p. 706-707.
- Nordahl (H.), Variantes formelles du syntagme : article partitif + numéral cardinal (+ nom), comme expression de la moyenne approximative en français, dans *Archivum Linguisticum*, 3 (1972), p. 95-100.
- Pottier (B.), *Systématique des éléments de relation*, Paris, Klincksieck, 1962.
- Ruwet (N.), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil, 1982.
- Saint-Gelais (Y.), Adjectifs de discours en français moderne : ordre progressif et régressif de la structure SN₁ + de + SN₂, dans *Modèles linguistiques*, 6 (1984), p. 55-64.
- Schriro (M.), « De » quantitatif, dans *Etudes de Linguistique appliquée*, 5 (1972), p. 74-78.
- Tamba (I.), Un de ces..., dans *L'Information grammaticale*, 11 (1981), p. 3-6.
- Thomas (J.), Syntagmes du type « ce fripon de valet », « le filet de sa mémoire », « l'ennui de la plaine », dans *Le Français moderne*, 38 (1970), p. 294-306 et 412-439.
- Vater (H.), Les déterminants : délimitation, syntaxe, sémantique, dans *DRLAV*, 25 (1981), p. 145-173.
- Wilmet (M.), Les déterminants du nom en français. Essai de synthèse, dans *Langue française*, 57 (1983), p. 15-33.
- Wilmet (M.), La séquence « article partitif + numéral cardinal », dans *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 10 (1984), p. 345-355.
- Zwanenburg (W.), Quelques problèmes du groupe substantival en français moderne (prédéterminants et « pré-prédéterminants »), dans *Handelingen van het 27^e Vlaamse Filologencongres*, Zellik, 1970, p. 117-122.

E / Sur l'article « de »

- Baciu (J.), [Omission et remplacement de l'article par la préposition « de » en français contemporain], dans *Studia Universitatis Babeş-Bolyai*, 10 (1965), p. 133-139.
- Bonnard (H.), Sur une règle d'effacement de l'article en moyen français, dans *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français*, Bruxelles, VUB, 1978, p. 155-183.
- Boone (A.), A propos d'une règle de réécriture dans « Eléments de linguistique française : syntaxe » de J. Dubois et F. Dubois-Charlier, dans *Travaux de Linguistique*, 6 (1979), p. 115-119.
- Boström (I.), *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec « avoir »*, Lund, Gleerup, 1957.
- Clédat (L.), La préposition et l'article partitifs, dans *Revue de Philologie française*, 15 (1901), p. 81-131.
- Culioli (A.), Valeurs modales et opérations énonciatives, dans *Modèles linguistiques*, 1 (1979), p. 39-59.
- Danell (K. J.), La concurrence « pas de vin - pas du vin », dans *Studia Neophilologica*, 46 (1974), p. 409-425.
- Dessaintes (1964) : voir A.
- Dubois (J.), *Grammaire structurale du français*, Paris, Larousse, 1965.
- Dubois (J.) et Dubois-Charlier (F.), *Eléments de linguistique française : syntaxe*, Paris, Larousse, 1970.
- Ducrot (1972) : voir C.

- Gaetone (D.), Articles et négation, dans *Revue romane*, 6 (1971), p. 1-16.
- Gross (1976) : voir A.
- Gross (M.), *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe*, Paris, Larousse, 1968.
- Gross (M.), Sur une règle de « cacophonie », dans *Langages*, 7 (1967), p. 105-119.
- Guillaume (1919) : voir C.
- Guillaume (1945) : voir C.
- Haden (E. F.), The Determiners in French, dans *Linguistics*, 111 (1973), p. 31-41.
- Harmer (L. C.), *Uncertainties in French Grammar*, Cambridge, University Press, 1979.
- Heldner (Ch.), Les déterminants du nom et la portée de la négation, à paraître dans *Actes du IX^e Congrès des Linguistes scandinaves*.
- Heldner (Ch.), *La portée de la négation*, Stockholm, Universitets Bibliotek, 1981.
- Hoffman (D.), *Studien zur Verwendung der Artikel im Spanischen, Französischen, Englischen und Deutschen*, Tübingen, Fotodruck Präsis, 1967.
- Huot (1981) : voir D.
- Kayne (R. S.), *French Syntax. The Transformational Cycle*, Cambridge, MIT Press, 1975.
- Kupferman (1979) : voir D.
- Le Flem (D.), Relation entre l'antéposition de l'adjectif dans le syntagme nominal et la variation « des/de » de l'article partitif, dans *Revue des Langues romanes*, 81 (1975), p. 467-484.
- Martin (1983) : voir C : De la double « extensité » du partitif.
- Ménard (Ph.), *Manuel du français du Moyen Age*, 1 : *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, SOBODI, 2^e éd., 1976.
- Milner (1978) : voir D.
- Mitterand (1963) : voir A.
- Moignet (1981) : voir C.
- Moignet (G.), *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1973.
- Muller (Cl.), A propos de « de » partitif, dans *Linguisticae Investigationes*, 1 (1977), p. 167-196.
- Nyrop (K.), *Grammaire historique de la langue française* (vol. II), Leipzig, Harrassowitz, 1924.
- Pottier (1962) : voir D.
- Regula (M.), *Grammaire française explicative*, Heidelberg, Winter, 1957.
- Spence (N.), Partitive and Mass-Nouns in French, dans *Romanische Forschungen*, 95 (1983), p. 1-22.
- Stepanoff (1964) : voir C.
- Tuțescu (1972) : voir A.
- Väänänen (V.), Sur la préposition latine « de » marquant la notion partitive, dans *Mélanges E. Linkomies*, Helsinki, Otava, 1954, p. 192-198.
- Wilmet (M.), Antéposition de l'adjectif et variation de l'article partitif, dans *Revue des Langues romanes*, 82 (1977), p. 429-437.
- Wilmet (M.), La grammaire historique ou le temps retrouvé, dans *Du mot au texte*, Tübingen, Narr, 1982, p. 279-289.
- Yvon (1955 et 1956) : voir B.
- Zwandenburg (W.), Déterminants indéfinis en français moderne, dans *Revue de Linguistique romane*, 40 (1976), p. 183-196.

F / La place de l'épithète qualificative

- Bally (Ch.), *Traité de stylistique française*, Heidelberg, Winter, 1909.
- Bartning (I.), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Stockholm, Acta Universitatis, 1976.
- Blumenthal (P.), *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Tübingen, Niemeyer, 1980.
- Cahné (P.), Place, valeur et adverbialisation de l'adjectif, dans *Revue des Langues romanes*, 80 (1972), p. 117-128.
- Cortès (J.), L'équilibre phonétique et rythmique des déterminants nominaux dans la prose littéraire, dans *Revue de Phonétique appliquée*, 48 (1978), p. 257-282.
- Delomier (D.), La place de l'adjectif en français : bilan des points de vue et théories du xx^e siècle, dans *Cahiers de Lexicologie*, 37 (1980), p. 5-24.
- Etiemble, *Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard, 1964.
- Forsgren (M.), Compte rendu de L. R. Waugh, *A Semantic Analysis of Word Order*, dans *Studia Neophilologica*, 55 (1983), p. 222-240.
- Forsgren (M.), *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1978.
- Glatigny (M.), Sur la place de quelques adjectifs monosyllabiques employés comme épithètes, dans *Le Français dans le Monde*, 32 (1965), p. 37-38.
- Guiraud (P.), *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF, 1960.
- Hutchinson (J. A.), Le désordre des mots. La place de l'adjectif, dans *Le Français dans le Monde*, 62 (1969), p. 15-23.
- Martin (R.) et Wilmet (M.), *Manuel du français du Moyen Age*, 2 : *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, SOBODI, 1980.
- Moignet (1976) : voir E.
- Moignet (1981) : voir C.
- Muller (Ch.), *Langue française et linguistique quantitative*, Genève, Slatkine, 1979.
- Olsson-Jonasson, La construction avec attribut de l'objet et la structure informationnelle, dans *Actes du VIII^e Congrès des Romanistes scandinaves*, Odense, University Press, 1983, p. 281-291.
- Quine (W. V. O.), *Word and Object*, New York, MIT, 1960.
- Reiner (E.), *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Wien, Braumüller, 1968.
- Reiner (E.), *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neueren Französischen*, Wien, Braumüller, 1976.
- Saint-Gelais (Y.), La praxéogénie adjectivale en français moderne, dans *Systématique du langage*, Lille, Presses Universitaires, 1984, p. 159-176.
- Vachon-L'Heureux (P.), Le mot et son emploi en phrase : l'adjectif épithète d'après Gustave Guillaume, dans *Modèles linguistiques*, 6 (1984), p. 43-53.
- Waugh (L. R.), *A semantic Analysis of Word Order. Position of the Adjective in French*, Leiden, Brill, 1977.
- Weinrich (H.), La place de l'adjectif en français, dans *Vox Romanica*, 25 (1966), p. 82-89.
- Wilmet (M.), Antéposition et postposition de l'épithète qualificative en français contemporain : matériaux, dans *Travaux de Linguistique*, 7 (1980), p. 179-201.
- Wilmet (M.), Sur la place de l'adjectif qualificatif en wallon, dans *Mélanges M.-A. Arnould et P. Ruelle*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1981, p. 467-477.

G / L'adjectif dit « démonstratif »

- Blanche-Benveniste (Cl.) et Chervel (A.), Recherches sur le syntagme substantif, dans *Cahiers de Lexicologie*, 9 (1966), p. 3-37.
- Bourciez (E.), *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 5^e éd. révisée par J. Bourciez, 1967.
- Brébion (L.), *Etude philologique sur le Nord de la France (Pas-de-Calais, Nord, Somme)*, Paris, Champion, 1907.
- Brunot (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, vol. I, Paris, Colin, 1905.
- Brunot (F.) et Bruneau (Ch.), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 4^e éd., 1956.
- Corblin (F.), Défini et démonstratif dans la reprise immédiate, dans *Le Français moderne*, 51 (1983), p. 118-133.
- Darmesteter (A.), *Cours de grammaire historique de la langue française*, Paris, Delagrave, 13^e éd., 1931.
- Dees (A.), *Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, Wolters, 1971.
- Ducrot (1972) : voir C.
- Foulet (L.), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion, 1930; 3^e éd. 1958.
- Fraser (Th.) et Joly (A.), Le système de la « deixis ». Esquisse d'une théorie d'expression en anglais, dans *Modèles linguistiques*, 1 et 2 (1979 et 1980), p. 97-157 et 22-51.
- Gamillscheg (E.), *Historische französische Syntax*, Tübingen, Niemeyer, 1957.
- Gougenheim, *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, Lyon, IAG, 1951.
- Gross (1975) : voir D.
- Guillaume (1919) : voir C.
- Guiraud (P.), L'assiette du nom dans « La Chanson de Roland », dans *Romania*, 88 (1967), p. 59-83.
- Haase (A.), *Syntaxe française du XVII^e siècle* (trad. franç. par M. Obert), Paris, Delagrave, 5^e éd., 1965.
- Halliday (M. A. K.) et Hasan (R.), *Cohesion in English*, London, Longman, 1976.
- Henry (A.), *Métonymie et métaphore*, Bruxelles, Palais des Académies, 2^e éd., 1984.
- Kęsik (M.), La phrase impersonnelle : problèmes de description, dans *Neophilologica*, 4 (1984), p. 28-40.
- Kleiber (G.), A propos de l'analyse « adjectif démonstratif : article défini + élément déictique » ou Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux, à paraître dans *Actes du XVII^e Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes*.
- Krayer-Schmitt (S.), *Die Demonstrativ-Pronomina in den französischen Mundarten*, Basel, Dissertation, 1953.
- Lamiquiz (V.), El demonstrativo en español y en francés, dans *Revista de Filología Española*, 50 (1967), p. 163-202.
- Ménard (1976) : voir E.
- Moignet (1973) : voir E.
- Morin (1976) : voir D.
- Nyrop (1925) : voir E.
- Price (G.), Quel est le rôle de l'opposition « cist/cil » en ancien français ?, dans *Romania*, 89 (1968), p. 240-253.

- Price (G.), La transformation du système français des démonstratifs, dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 85 (1969), p. 489-505.
- Regula (M.), *Historische Grammatik des Französischen*, vol. III, Heidelberg, Winter, 1966.
- Rheinfelder (H.), *Altfranzösische Grammatik*, 2. Teil : Formenlehre und Syntax, München, Hueber, 1967.
- Rothenberg (M.), Les propositions relatives adjointes en français, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 67 (1972), p. 175-213.
- Rydén (M.), Determiners and Relative Clauses, dans *English Studies*, 51 (1970), p. 47-52.
- Sneyders de Vogel (K.), *Syntaxe historique du français*, Groningen, Wolters, 2^e éd. 1927.
- Tamba (1981) : voir D.
- Togeby (K.), *Précis historique de grammaire française*, Copenhagen, Akademisk Forlag, 1974.
- Wilmet (M.), Le démonstratif dit « absolu » ou « de notoriété » en ancien français, dans *Romania*, 100 (1979), p. 1-20.
- Yvon (H.), « Cil » et « cist », articles démonstratifs, dans *Romania*, 72 (1951), p. 145-181.

Index terminologique

Avertissement

Les linguistes se méfiant volontiers des innovations terminologiques... d'autrui, on pourra déplorer nos jeux prefixaux et suffixaux de la série *extension/intension*, *extensionnalité/intensionnalité*, *extensité/intensité*, *extensivité/intensivité*, *extensitude/intensitude*, *extensibilité/intensibilité*. Le problème se pose en termes moins superficiels. Ou ces concepts sont opératoires ou ils ne le sont pas. Une réponse négative obligera le critique à une discussion sur le fond. Une réponse positive ne laisse de choix qu'entre le jargon et la paraphrase. En préférant p. ex. *extensionnalité* à « extension virtuelle », *extensitude* à « portée de la prédication » ou *extensibilité* à « portée du quantificateur », j'ai voulu souligner les similitudes et les dissemblances de notions souvent imbriquées dans la littérature grammaticale.

Mon vrai regret est qu'une certaine tradition nous ait pratiquement contraints à nommer *extension* plutôt qu'*extensionnalité* l'« ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé ».

Absolu

Voir *Caractérisant*.

Analytique

Voir *Caractérisant*.

Caractérisant

Déterminant du substantif qui en réduit l'extension. On distingue les caractérisants *stricts*, les caractérisants *numériques* et les caractérisants *possessifs*. Equivalents respectifs : *adjectifs qualificatifs* et *compléments déterminatifs*, *adjectifs indéfinis* (*autre* et *même*); *adjectifs numériques* *ordinaux*; *adjectifs possessifs* *toniques*.

Les caractérisants se subdivisent morphologiquement en *synthétiques* (simples) et *analytiques* (composés); typologiquement en *extrinsèques* (posant un repère extérieur) et en *intrinsèques* (autonomes mais susceptibles d'opposer un point de vue *relatif* à un point de vue *absolu*).

Continuité

Voir *Nombre grammatical*.

Déterminant

Accompagnateur du substantif qui le circonscrit dans son extensité et/ou dans son extension.

Discontinuité

Voir *Nombre grammatical*.

Extensibilité

Addition ou soustraction d'extensité à un substantif ou à un syntagme nominal.

Extensif

Voir *Extensivité*.

Extension

Ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé.

Equivalents : *étendue* (Port-Royal), *latitude d'étendue* (Beauzée), *ensemble partagé* (Hawkins), *référentiel* (Bonnard).

Les substantifs ont une extension directe ou *immédiate*, les adjectifs une extension indirecte ou *médiate* (par le truchement d'un substantif).

Equivalent : *incidence* (Guillaume).

Extensionnalité

Ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables hors énoncé.

Equivalents : *étendue* (Port-Royal), *latitude d'étendue* (Beauzée).

Extensité

Quantité d'êtres ou d'objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont appliqués.

Equivalents : *étendue* (Beauzée), *extension* (Thiébaud, Destutt de Tracy).

Extensitude

Portée de la relation prédicative. L'extensitude est *existentielle* (portée étroite) ou *universelle* (portée large). Elle est *explicite* (prédication verbale) ou *implicite* (prédication localisée à la charnière du substantif et de l'adjectif quantifiant et/ou caractérisant).

Equivalents : *spécificité*, *généricité*.

Extensivité

Rapport de l'extensité à l'extension. L'extensivité est *extensive* en cas d'égalité déclarée de l'extensité à l'extension; elle est *partitive* en cas d'inégalité déclarée de l'extensité à l'extension.

Equivalent : *inclusivité* et *exclusivité* (Hawkins).

Extrinsèque

Voir *Caractérisant*.

Intensibilité

Variation d'intension qu'un substantif ou un syntagme nominal enregistrent sous une action extérieure.

Intension

Complément de l'*extension*. Somme des traits sémiques formant le signifié d'un substantif, d'un adjectif ou d'un syntagme nominal en énoncé.

Equivalent : *compréhension* (Port-Royal, Beauzée).

Intensionnalité

Complément de l'*extensionnalité*. Somme des traits sémiques formant le signifié d'un substantif, d'un adjectif ou d'un syntagme nominal hors énoncé.

Equivalent : *compréhension* (Port-Royal, Beauzée).

Intensité

Complément de l'*extensité*. Quantité d'êtres ou d'objets séparant l'extensité de l'extension.

Intensitude

Prédication fondée sur l'intension d'un substantif ou d'un syntagme nominal

Intensivité

Activation de l'intension résultant d'un refus de l'extensivité.

Equivalent : *emploi intensionnel* (Martin).

Intrinsèque

Voir *Caractérisant*.

Nombre grammatical

Opposition binaire du singulier (domaine de la *continuité*) et du pluriel (domaine de la *discontinuité*).

Partitif

Voir *Extensivité*.

Quantifiant

Déterminant du substantif qui en déclare l'extensité. On distingue les quantifiants *stricts*, les quantifiants *numériques* et les quantifiants *bipolaires*.

Les quantifiants *stricts* sont dotés des propriétés minimales de la classe. Ils annoncent une extensité approximative. Equivalent : *adjectifs* ou *déterminants indéfinis*.

Les quantifiants *numériques* énoncent une extensité précise. Equivalent : *adjectifs* ou *déterminants numériques cardinaux*.

Les quantifiants *bipolaires* assignent à l'extensité une limite supérieure et une limite inférieure. Equivalent : *articles*.

Quantifiant-caractérisant

Déterminant du substantif qui cumule les deux fonctions de quantification et de caractérisation. On distingue les quantifiants-caractérisants *stricts*, les quantifiants-caractérisants *démonstratifs* et les quantifiants-caractérisants *possessifs*.

Equivalents respectifs : *adjectifs* ou *déterminants indéfinis*; *adjectifs* ou *déterminants démonstratifs*; *adjectifs* ou *déterminants possessifs (atones)*.

Relatif

Voir *Caractérisant*.

Représentation

Quantification d'un substantif sous l'aspect du nombre (*représentation numérative*) ou sous l'aspect de la quotité (*représentation massive*).

Syntagme nominal

Groupe de mots comprenant un substantif et au moins un déterminant (définition minimale).

Séquence ordonnée de mots qui réunit autour d'un substantif-noyau la totalité de ses déterminants pourvus de leurs expansions (définition maximale).

Synthétique

Voir *Caractérisant*.

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Avril 1986 — N° 31 656

LINGUISTIQUE NOUVELLE

Volumes parus

CATHERINE FUCHS

La paraphrase

ROBERT MARTIN

Pour une logique du sens

JEAN MOLINO, JOËLLE TAMINE

*Introduction à l'analyse linguistique
de la poésie*

MARTIN RIEGEL

L'adjectif attribut

GUY SERBAT

Cas et fonctions

IRÈNE TAMBA-MECZ

Le sens figuré

MARC WILMET

La détermination nominale

Quantification et caractérisation